

سكنا في الوطن

Tension dans la métallurgie
RENAULT: réoccupation à Flins
BERLIET: fermeture partielle
POMPEY: aciéries paralysées

Le Monde

Fondateur: Hubert Beuve-Méry

Directeur: Jacques Fauvet

1.70 F
Algérie, 1.20 DA; Maroc, 1.00 Dir.; Tunisie, 1.20 M.;
Allemagne, 1.20 DM; Belgique, 12 sch.; Espagne, 16 pes.;
France, 100 fr.; Italie, 200 L.; Liban, 200 P.;
Luxembourg, 13 fr.; Pays-Bas, 1.20 G.; Portugal, 20 esc.; Suède, 2.00 kr.;
Suisse, 1.18 Sfr. S.A. et cto; Venezuela, 15.00 B.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Les nouveaux pendus de Bagdad

M. Naim Haddad, membre du Conseil de commandement de la révolution irakienne, a confirmé mercredi que vingt et un militaires communistes avaient été récemment pendus à Bagdad, après avoir été reconnus coupables par des tribunaux civils.

Les pendaisons de Bagdad constituent un avertissement à la mode baasiste contre tous ceux qui veulent disputer le pouvoir à ce parti. Théoriquement, le P.C. est, depuis 1973, un partenaire privilégié du Baas au sein du Front national.

L'épreuve de force entre le Baas et les communistes s'explique par le désir de ces derniers de rejeter la tutelle qui leur a été imposée et de jouer dans les affaires du pays un rôle correspondant à leur influence réelle. Déclinés en 1963 par les membres de la garde nationale baasiste, qui ont massacrés plusieurs milliers après la chute du général Kassim, les communistes ont achevé leur traversée du désert et sont devenus la principale force politique irakienne en dehors du Baas.

En réclamant une plus grande participation aux affaires de gouvernement, ils ont indisposé l'élite du Baas, dont les membres, soutenus par l'armée, mettent en cause non seulement la coopération avec les communistes, mais également l'orientation socialiste du régime, responsable selon eux des difficultés économiques présentes.

M. Naim Haddad a démenti l'irakien envisage une rupture avec l'U.R.S.S. On peut cependant demander si les Baas d'aujourd'hui ne seront pas affectés par la poursuite de la répression des communistes fidèles à l'U.R.S.S. Le contentieux entre les deux pays est d'ores et déjà lourd et porte désormais aussi bien sur le Proche-Orient que sur la situation dans le corne de l'Afrique, pour ne pas parler de l'orientation économique d'un régime de plus en plus tourné vers l'Occident.

M. Giscard d'Estaing présente un plan pour la Corse

- Rénovation de l'agriculture
Amélioration de la desserte de l'île

Après Ajaccio, où il était arrivé mercredi, M. Giscard d'Estaing a visité, ce jeudi matin à Ajaccio, Sartène, où M. Dominique Bocchini, maire communiste, l'a accueilli. Après s'être rendu à Grossetto-Prugna, il participe à un déjeuner champêtre. De retour de la préfecture de la Corse-du-Sud, le chef de l'Etat devait prononcer au fin d'après-midi un important discours devant les assemblées régionales, dans lequel seraient annoncées de nouvelles mesures destinées, notamment, à combler le handicap de l'insularité, entre autres l'amélioration de la desserte aérienne et maritime et une aide aux jeunes agriculteurs.

Deux attentats ont été commis ce jeudi à Ajaccio: des inconnus ont tiré des coups de feu sur une patrouille de gendarmes mobiles, à la sortie sud de Ghisonaccia; un gendarme mobile a été grièvement blessé. D'autre part, un attentat au plastique a été commis à Calvi contre la voiture du colonel Philippe Erulin, commandant le 2^e Régiment étranger de parachutistes; le véhicule, qui se trouvait dans le garage attenant à son domicile, a été mis hors d'usage; de retour du Sahara, le colonel Erulin doit présenter, le vendredi après-midi à 9 h, à Bastia, le 2^e REP au président de la République.

Polis d'abord, chaleureux ensuite...

De notre envoyé spécial

Ajaccio. — Ce fut d'abord poli et réservé. Pas froid, non, mais un peu distant. Telle comme le temps qui incitait plutôt à prolonger la sieste ou à finir son verre à l'ombre des terrasses. On avait bien sorti injures et fautes, regardés en tête, pour ramener les foules, mais à l'heure où la place Foch n'était encore qu'à moitié pleine. Des femmes curieuses, avec les petits et le grand-père à leurs côtés.

Les vieux Ajacciens jouaient aux comparaisons: du monde, il y en avait bien plus que pour Chirac voilà quelques semaines. Sûrement moins que pour Pompidou en 1969 — mais c'était le bicentenaire de Bonaparte — et que pour de Gaulle en 1968 — mais c'était le général. Les bons concerts font place combi, mais la musique ici fait davantage recette que les discours.

DOMINIQUE POUCHIN.

LES RELATIONS ENTRE LES GAULLISTES ET LE POUVOIR

Le R.P.R. est de plus en plus critique à l'égard de la politique du gouvernement

M. Chirac déplore la dégradation des rapports avec l'Algérie

En prélude au débat sur la politique étrangère du gouvernement, qui devait avoir lieu jeudi après-midi et jeudi soir 8 juin à l'Assemblée nationale, et auquel devaient notamment prendre part MM. Debré et Couve de Murville, tous deux anciens premiers ministres gaullistes, le R.P.R. durcit son attitude dans tous les domaines et se montre de plus en plus réticent à l'égard des options et orientations du chef de l'Etat et de son premier ministre.

Lors qu'il ne s'était pas exprimé publiquement depuis son voyage en Corse, le 7 mai dernier, M. Jacques Chirac a tenu, jeudi 8 juin, une conférence de presse après avoir présidé la veille au soir une réunion du conseil politique du R.P.R., organisme consultatif suprême du mouvement gaulliste.

Bien que le même, sur le fond, de France-Inter, M. Raymond Barre ait manifesté le mauvais humour et l'impatience que lui inspirent certains esprits qui se croient distingués et des politiciens qui veulent donner l'impression de la «nécessité à des fins qui n'ont rien à voir avec le généralisme», le président du R.P.R. n'a pas hésité à adresser au pouvoir exécutif des avertissements, des mises en garde et aussi des reproches sur divers aspects de sa politique.

M. Chirac, depuis l'incident du «perchoir» qui avait vu contre son gré l'édifice de M. Jacques Chaban-Delmas à la présidence de l'Assemblée nationale, a assisté à plusieurs réunions du groupe parlementaire R.P.R. au Palais-Bourbon, multiplié ses contacts personnels avec les députés, reçu les responsables régionaux du mouvement et envoyé une longue lettre à tous ses adhérents afin de rappeler le sens de son action. Il a retiré de ses rencontres le sentiment que les élus R.P.R. sont de plus en plus réticents à l'égard de la politique du gouvernement et que, contrairement à l'espoir de leurs alliés, le soutien du groupe parlementaire n'a pas été entamé.

Les critiques à l'égard des projets du gouvernement se multiplient et deviennent plus acerbes de jour en jour. (Lire la suite page 10.)

La Ville de Paris en conflit avec l'Etat

Après la police l'aide sociale les transports...

Un arrêté inscrite au budget de la Ville de Paris le montant supplémentaire des dépenses de police réclamées par l'Etat à la capitale vient d'être pris par M. Lucien Lanier, préfet de la région Ile-de-France, préfet de Paris. La somme de 142 millions de francs est prise pour 27 millions sur les réserves financières de la Ville et 115 millions sur son fonds de trésorerie.

Lors du vote du budget 1978, M. Lucien Lanier avait demandé que Paris participe pour 292 millions aux frais de police, en application de la loi fixant à 25 % la contribution des municipalités aux frais de la police d'Etat. Soulignant que la règle des 25 % n'était appliquée qu'à la seule capitale, M. Jacques Chirac avait décidé de n'inscrire que 150 millions. Après plusieurs séances du Conseil de Paris, le maire obtenait le soutien de tous les conseillers de Paris.

M. Chirac a affirmé le 25 mai dernier: «Fauter dans la trésorerie serait la pire des solutions. Cette trésorerie est trop tendue pour nous permettre de le faire.» Même son mercredi 7 juin, où dans les milieux proches du maire, on indiquait que la décision de l'Etat de puiser sur le fonds de roulement et les réserves de la Ville était «très défavorable», car, en prenant sur les réserves, la Ville risquait de se trouver dans une situation financière très difficile.

Il n'est donc pas exclu que M. Chirac envisage de demander au Conseil de Paris de voter, au cours d'une prochaine séance, un supplément d'impôts, afin de redonner quelque aisance à sa trésorerie.

Le différend entre la Ville et l'Etat ne concerne pas seulement les dépenses de police. Le contentieux s'ajoute avec les questions de transports en commun, de l'aide sociale pour l'essentiel. Là encore, le maire refuse de payer la totalité de la note, estimant que les Parisiens sont trop imposés.

Si l'Etat se montre aussi intransigeant sur ces nouveaux dossiers, les finances de la Ville seront gravement mises à mal. A travers ces «affaires de gros sous», c'est en fait l'indépendance de la commune qui se joue. Si demain Paris se trouvait en banqueroute, elle ne tarderait pas à revenir sous la tutelle de l'Etat. A quoi aurait-il servi alors de voter le nouveau statut? J. P.

AU JOUR LE JOUR

L'AUMONE

Pour montrer que le monopole de la radiodiffusion et de la télévision fait son devoir pour donner la parole au pays, M. Lecat s'est écrit à la tribune de l'Assemblée que l'Assemblée nationale, à l'Assemblée nationale, a assisté à plusieurs réunions du groupe parlementaire R.P.R. au Palais-Bourbon, multiplié ses contacts personnels avec les députés, reçu les responsables régionaux du mouvement et envoyé une longue lettre à tous ses adhérents afin de rappeler le sens de son action.

Le chiffre peut paraître impressionnant, mais si on le divise par les jours de l'année, les régions radiophoniques et les différentes chaînes, cela donne un nombre dérisoire de minutes.

Sans doute les députés n'avaient-ils pas de calculatrice sous la main, sans quoi il eût été facile de répondre à M. Lecat que, pour donner chaque jour à chaque département ne serait-ce qu'une heure d'antenne sur la radio et une heure sur la télévision, il faudrait trois fois le nombre d'heures dont il se vante.

Et encore ne serait-ce là qu'une aumône dérisoire pour ramener à l'immense misère d'expression dans laquelle l'Etat national maintient les nations qui composent le pays. ROBERT ESCARPIT.

Les deux bouts de la chaîne

Pendant que le parti communiste durcit le centralisme qu'il appelle «démocratique», le parti socialiste développe le pluralisme de ses tendances, connaît et sous-courants. Chacun sur son empire, ce qui le pousse à multiplier les structures d'accueil. Au moment où d'obscurcs intrigues se développent autour de la succession éventuelle de François Mitterrand, son parti a plus besoin que jamais du rassembleur qui lui a permis d'attirer des militants et des électeurs de sensibilités différentes. Les socialistes qui voudraient donner un coup de barre à droite se trompent autant que ceux qui voudraient donner un coup de barre à gauche. Le problème essentiel du P.S., dans les années qui viennent, consiste à largir son influence dans ces deux directions et à la fois. Sa réussite ou son échec futur dépendent de son aptitude à progresser en même temps d'un côté et de l'autre. A gauche, il peut profiter de la crise du P.C.F., la plus grave depuis 1920, celle de 1940, provoquée par le pacte germano-soviétique, et élargir son influence dans la guerre. Le malaise des intellectuels et des jeunes est moins important, à cet égard, que celui des travailleurs. Ces derniers savent désormais que le parti communiste fait passer l'amélioration de leur sort après le développement de sa propre puissance. L'excellent leur montre que le gauchisme aboutit à une impasse. Seul, le socialisme démocratique ouvre une issue réelle. (Lire la suite page 10.)

HITLER, VU PAR HANS-JURGEN SYBERBERG

Le travail de deuil

Présenté à la fin du Festival de Cannes dans la section Un certain regard, «Hitler, un film d'Allemagne», de Hans-Jürgen Syberberg, qui sort cette semaine à Paris, a causé une forte impression («le Monde» 1^{er} juin). Sept heures de projection, quatre parties dont les thèmes se recoupent, se complètent sur des leitmotivs, visuels, sonores, et musicaux, l'application au cinéma, «musique de l'avenir», selon Syberberg, de la dramaturgie, de Wagner, l'éclatant aboutissement de recherches audio-visuelles d'un style baroque et shakespearien qu'on a vu s'affirmer dans «Ludwig» (1972) et «Karl May» (1974): il y a là une œuvre monumentale, sans aucun aspect réaliste ni documentaire qui brasse la philosophie, la métaphysique, l'ésotérisme, et une certaine culture allemande pour faire éclater l'image d'Hitler, terrible écharde plantée dans la conscience collective d'un peuple.

L'admirable adaptation française du commentaire, par Bernard Sobel et François Rey, ajoutée à la fascination d'un film dont l'étrange beauté esthétique, la richesse et le foisonnement portent — au-delà de l'idée qu'il n'existe pas de morale en politique, — une vision des rapports d'Hitler à l'âme allemande, destinée à surprendre, à provoquer de nombreux commentaires. JACQUES SICLIER.

(Lire page 14, «Hitler, un film d'Allemagne», un entretien avec H.-J. Syberberg.)

FLAMMARION
Vie et mort d'un homme à la recherche du hasard.
Jerzy Kosinski
le partenaire inconnu
L'avis de l'éditeur.
Une écriture crève à l'humour lointin. Un «conteneur» dominé par lui-même qui impose, à son tour, ses clefs à la vie. C'est le dernier Kosinski.

LE CENTRALISME DÉMOCRATIQUE DE LÉNINE À STALINE

Les formes de vie interne du P.C.F. sont au centre du débat actuellement en cours entre communistes. La direction du P.C.F. défend les principes du centralisme démocratique à tel qu'elle les applique, tandis que de nombreux militants réclament la possibilité de pouvoir recourir à un débat public et contradictoire. Dans deux articles — nous publions le premier page 11 — l'historien Philippe Bobrieux, ancien membre du parti communiste (il fut secrétaire général de l'Union des étudiants communistes de 1959 à 1961), montre que la pratique du centralisme démocratique a constamment varié au fil des années, notamment lorsque Staline succéda à Lénine à la tête du P.C. d'Union soviétique.

Lire pages 18 à 23. UNE SEMAINE AVEC L'ALSACE

LE MONDE diplomatique

DU MOIS DE JUIN EST PARU

Au sommaire :

LE ZAIRE, PARI PERDU ?

CHÉLIEU
ECONDAIRE PRIVE
74.53.00 et 574.20.00
JEUNES FILLES
APIDUS
DES
ISES JLL

JUSTICE

Quand la justice se fait homme

par DIDIER CAYOL (*)

La justice, c'est le miroir d'un peuple, et les Français, qui ont perdu la foi, ne croient plus dans leur justice. Elle leur apparaît bureaucratique, inefficace, anachronique.

Aussi le pouvoir, sensible à l'opinion, évite-t-il de contier à la justice les tâches nouvelles qui devraient lui revenir. Dans les domaines les plus contemporains, on écarter le juge pour lui préférer un médiateur ou une commission administrative que l'on crée spécialement.

La justice est en crise.

Conscients du pouvoir qui leur reste, mais détachés désormais de toute notion de justice imminente, ils tentent de se définir. N'étant pas des élus, ils se voudraient pourtant l'émancipation du peuple au nom d'un quelconque litige.

Dépendant de l'Etat, ils ont abandonné la notion de « pouvoir judiciaire » pour celle, plus oisive, de « service public de la justice ». Certains, adoptant même une attitude d'esthète, considèrent qu'une sélection devrait être opérée suivant l'importance des affaires, les plus simples étant traitées administrativement, les autres réservées à un corps résident de magistrats bénéficiant enfin du loisir de « dire le droit ».

Mais l'homme, celui que l'on juge, que veut-il ?

Certes, il n'a pas beaucoup l'occasion de l'exprimer. Les débats sur la justice ne portent le plus souvent que sur le peine de mort ou la vie dans les prisons, jamais ou à rarement sur cette justice journalière qui défait les ménages, sépare les enfants du père ou de la mère, chiffre le douleur, en un mot, qui rend des décisions plus ou moins exécutoires.

dans le respect du contradictoire. Les acteurs du procès auraient ainsi la connaissance de leur juge, et surtout la conscience de ce qu'il est un homme dans la vie et non un être desséché, passionné par la lecture de dossiers morts.

Un des aspects les plus décevants de ses décisions. Dans tous les domaines, bonne ou mauvaise, toute sentence définitive doit être exécutée. C'est à ce prix que l'on rend son pouvoir à la justice. Des mesures telles que l'adaptation des taux d'intérêt en matière judiciaire, ont apporté une amélioration sensible. Des réformes importantes sont à mettre en chantier, afin que la justice ait seule le contrôle de l'exécution de ses décisions. Trop souvent, en effet, l'administration, pour des motifs qui ne lui appartiennent pas, tient en échec l'exécution des décisions judiciaires.

Trop souvent, d'autre part, l'inexécution tient à la seule habileté d'un débiteur, et, comme vouloir en revenir à la « prison pour dettes », l'organisation systématique de l'insolvabilité devrait être réprimée. Un texte est soumis au Parlement. Il doit enfin voir le jour.

Si des pouvoirs plus importants sont ainsi restitués à la justice, celle-ci doit présenter des garanties suffisantes pour tous. Chaque procès est traumatisant. Quelle qu'en soit son importance économique ou personnelle, chaque affaire est unique pour celui qui est concerné. S'il ne peut choisir ses juges, le plaideur pense pouvoir en exiger des qualités hors du commun.

Mais le juge est homme. Et l'ex-

pléance apprend que, dans tout groupe, dans toute profession, il existe à peu près les mêmes proportions d'intelligence, de qualités, mais aussi de faiblesses ou de carences.

Pour limiter les risques d'erreur, les juges ont toujours siégé au moins à trois. Aujourd'hui, et de plus en plus, pour des raisons d'économie injustifiables, le juge unique est institutionnalisé parfois même au niveau de la cour d'appel. On ne fait pas d'économie avec ce qui tient le plus au cœur de l'homme, le besoin de se faire rendre justice ! L'erreur d'un tribunal appartient-elle au juge, l'erreur de l'homme-juge est une leçon.

Or le paradoxe veut que les nouvelles règles de la procédure tendent à accroître le pouvoir de ce juge solitaire. Certaines modifications récentes des textes semblent même incliner le juge à se dispenser du caractère contradictoire du débat ; à l'extrême, eu mépris de l'intérêt des parties, l'institution dans ce cas prend le pas sur sa finalité.

Plus que partout ailleurs la recherche de l'équilibre est ici nécessaire. Le juge doit disposer des moyens lui permettant d'éviter l'enfermement des procédures, mais sans jamais pouvoir imposer une décision qui serait contraire à la volonté commune des parties. La désaffection des tribunaux ne pourra qu'être aggravée si les magistrats, perdant la notion de leur rôle d'arbitre, persistent à vouloir devenir des enquêteurs.

Le magistrat est avant tout un homme au service de l'homme pour la recherche de la justice et le sauvegarde de la liberté.

Malgré cela, la profession d'avocat est sans doute une des seules, si ce n'est la dernière, à assurer sans aucune rémunération de nombreuses tâches : consultations gratuites, commission d'office, c'est-à-dire assistance gratuite des prévenus en matière pénale. En outre, une partie de son activité professionnelle est partiellement indemnisée par la collectivité : c'est l'assistance devant toutes les juridictions pour toute personne ne disposant pas de ressources supérieures à un seuil fixé chaque année, l'aide judiciaire. Là encore, une conception nouvelle doit être adoptée. Il est inadmissible de laisser peser sur une profession, et particulièrement sur les jeunes, de telles charges, alors que sa situation économique est critique.

Cependant, par principe, toute solution qui pourrait directement ou indirectement piecer l'avocat sous le dépendance économique de l'Etat est à proscrire. Il faut qu'en toutes circonstances il se trouve des hommes indépendants dans leur carrière et dans leurs ressources pour clamer et défendre les exigences de la liberté.

Devant la complexité croissante de la législation, la multiplication des échanges, l'information doit être un des soucis constants des avocats. Il s'agit tout de fois de reprendre entièrement la formation initiale, ce à quoi la profession s'emploie, mais aussi d'assurer une information permanente moderne utilisant les techniques nouvelles, et notamment l'informatique.

Bénéficiant ainsi d'une relative indépendance économique, ayant perçu sa compétence, l'avocat n'aure aucun mal à ressusciter à la face de tous les qualités humaines que ne lui ont jamais manqué : le courage qui le fait s'opposer sans faillir à l'inéquitable, la sensibilité qui le maintient à l'écoute des autres, le désintéressement dont il n'aime parler. Ainsi, face à un juge aux pouvoirs grandissants, se trouvent, au côté de l'homme, un technicien du droit qui, tout en participant à la pratique judiciaire, sera le témoin vigilant de sa régularité, afin que, en toute loyauté, justice soit rendue.

La renaissance de l'avocat a commencé.

(*) Avocat à la cour de Paris, membre du conseil de l'ordre.

Les limites du secret

par JEAN-ÉDOUARD BLOCH (*)

Pour libérer leur conscience, pour, disent-ils, faire obstacle à l'exécution d'une condamnation qui aurait été déférée sans l'intervention du président des assises, des jurés ont décidé d'envoyer une lettre ouverte au président de la République. Mais la loi, promulguée seulement en 1933, leur a imposé, avant de juger, un serment qui leur prescrit de garder le secret des délibérations « même après la cessation de leurs fonctions ». Comme les magistrats de métier, les jurés, ces juges d'un jour, sont donc en infraction pour avoir engagé une controverse publique sur la délibération qui a précédé l'arrêt de la cour d'assises. N'existe-t-il pas des motifs qui justifieraient le droit pour les juges de s'expliquer et de dire au public ce qui a entraîné leur sévérité ou leur indulgence ?

La Cour de cassation, dans plusieurs arrêts du 25 janvier 1968, a fait connaître sa très intransigente position : il s'agit de pouvoirs formés par des jurés du procès Pétain et par des journalistes à la suite de condamnations prononcées contre eux par la cour d'appel de Paris pour violation du secret des délibérations de la Haute Cour de justice. L'histoire a des droits, vingt ans après, ou plus, plaident les prévenus. Depuis la Révolution en France, les débats des procès politiques en

Haute Cour, y compris la discussion qui précède le prononcé de la sentence, ont été traditionnellement publics. « On ne tue pas dans l'anonymat et, en tant que député, j'avais des comptes à rendre au peuple qui m'a élu », disait M. Gabriel Delaître, le premier juré parlementaire. Il était enfin établi qu'avant ces interventions publiques les faits évoqués avaient déjà fait l'objet de nombreux commentaires. On ne se trouvait donc plus devant une divulgation d'informations inédites.

Réponse de la juridiction suprême : un juré authentifié, par son témoignage direct, ce qui auparavant ne pouvait être qu'un fait incertain. « Un secret peut être violé autant de fois que son dépositaire le divulgue à des personnes différentes — sans que le prévenu puisse invoquer les révélations dont il s'est personnellement rendu coupable comme fait justificatif ». Par ce « considérant » de rigueur, la Cour de cassation confirme qu'il y a bien lieu d'étendre l'application de la loi aux journalistes pour complicité de violation de secret professionnel. Ainsi, que la révélation en soit une ou pas, peu importe le secret, dans la doctrine qui doit régner, a une signification propre : c'est le « secret judiciaire objectif » qui demeure artificiellement vivant pour être sanctionné.

Le secret en soi n'est pas la vertu

Conséquence : comme tous ceux qui, dans la presse, ont rappelé l'action des jurés d'assises actuellement inculpés, je puis, dans la rigueur de la doctrine, être poursuivi. Mon commentaire est un acte de complicité. Et tous ceux qui, comme André François-Poncet, dans son discours de réception à l'Académie française du 22 janvier 1953, rappelleront que, « à une voix de majorité », le maréchal Pétain a été condamné à mort, pourront être inculpés pour avoir violé les dispositions de l'article 378 du code pénal. Ce qui est exagéré est si dérisoire qu'il même — dans le Monde — un autre juré du procès Pétain a donné son témoignage. Il n'a pas été poursuivi.

Pour éviter une telle contradiction, ne conviendrait-il pas d'abandonner cette notion d'un « secret judiciaire » aussi général et absolu ? Le silence « innommable » qui lie les juges, dit toujours la Cour de cassation, « a pour but d'assurer l'indépendance et la dignité des juges en même temps que l'intégrité morale de leur décision ». Autorité morale ? Le même absolu, c'est également la doctrine du milieu.

Il est donc bien vrai que le secret en soi n'est pas la vertu et que l'on ne peut en apprécier l'opportunité qu'en fonction de ce qu'il cache.

Si c'est une injustice qui est dissimulée, le secret doit être violé. D'autres motifs, même moins impératifs, peuvent également justifier des explications publiques.

Dans une affaire au moins, des magistrats directement concernés l'ont admis. Il s'agissait de la défense d'un juge, membre de sections spéciales de l'Occupation. Sinistre juridiction ! Pour sa défense, l'un des conseillers a fait connaître, en violant le secret du délibéré, le sens de son vote contre la peine de mort. Ses juges ont admis que ce magistrat pouvait ainsi violer son serment. Cette exception constitue une brèche et doit conduire à un revirement. L'abandon d'une mauvaise interprétation et peut-être d'une loi qui ne doit pas être maintenue.

Quand il s'agit de la protection de l'individu contre la société, de l'intimité de la personne, de son corps et de ses croyances, que le secret soit jalousement protégé par notre justice. Mais, l'individu ne doit pas inconditionnellement faire obstacle à toutes les investigations et à la publicité qui en est la conséquence, lorsqu'il s'agit du droit légitime des autres — de l'ordre public. C'est bien encore à nos tribunaux, en interprétant raisonnablement la loi, de définir le juste équilibre. Quand il s'agit de la justice elle-même, de sa fonction, de ses décisions et de ses juges, les principes ne doivent pas être différents. La protection sacrée — quasi magique — du silence ne doit plus être ce mur infranchissable bâti par la Cour de cassation. La justice bien rendue résistera à la controverse. Si elle plie, c'est qu'elle est mal rendue. Donc, la discussion publique utile !

D'autres pays, d'ailleurs, connaissent la publicité du délibéré. C'est ainsi que l'opinion des magistrats minoritaires des cours américaines peut être divulguée et commentée. Le professeur Tunc précise que ces commentaires ou « dissent » sont rédigés avec violence et franchise ; il n'est pas rare qu'ils déclarent, dès les premiers mots, que la décision rendue est manifestement erronée. Cette pratique constitue, aux Etats-Unis une grande part de la doctrine et de l'histoire des idées juridiques et politiques.

Cet exemple doit être médité.

(*) Avocat à la cour.

Les avocats s'inquiètent de leur existence

L'homme ne doit pas se trouver seul devant la justice. Pour approcher l'égalité des chances, il doit être assisté par quelqu'un ayant la pratique du procès, le compétence juridique et un sens éga de l'humain. C'est la vocation traditionnelle de l'avocat.

Mais le recours à la justice n'est qu'une ultime mesure, celle de la dernière instance est de conseiller. Et c'est dans ce domaine, où il présente une compétence toute particulière du fait de la connaissance qu'il a des décisions judiciaires, qu'il connaît le plus grande concurrence, celle d'officiers ministériels tels les notaires ou les huissiers, celle plus après des conseils juridiques exerçant à titre libéral ou sous forme de sociétés importantes.

Parce qu'il présente des garanties éditoriales, principalement du fait de sa soumission au contrôle d'un ordre, parce qu'il doit se plier à des règles professionnelles strictes qui assurent à ses clients secret et loyauté, le rôle de consultant de l'avocat va croissant. Un sondage d'opinion révèle du reste qu'une forte majorité du public souhaite que l'intervention de l'avocat aille en se développant en ce qui concerne les consultations.

La présence de l'avocat aux côtés de l'homme poursuivi ou de celui qui fait valoir ses droits est traditionnelle. Elle n'en a pas moins considérablement évolué. L'avocat est devenu de jour en jour, et particulièrement depuis la réforme de 1971, un technicien du droit qui soutient ordinairement dans un style concis la démonstration qu'il a lui-même exposée dans ses écrits. Pour certains, il en a perdu son âme, tout emporté qu'il est dans des tâches matérielles. Cette crainte n'est pas vaine et justifie que soit repensée la profession, non dans ses principes ou ses structures, mais dans ses formes d'exercice. Il convient d'adopter une conception moderne de l'avocat, qui doit, dans l'intérêt du public, pouvoir représenter son client et plaider devant toutes les juridictions.

Cela sous-entend particulièrement la suppression d'une territorialité de la représentation au niveau des seuls tribunaux de grande instance, que plus rien ne justifie. Cette territorialité, qui se cache sous le nom barbare de « postulation », consacre le maintien d'une dualité que la fusion des professions d'avocats et d'avocats prétendrait abolir. Si la concurrence interne à la profession est souhaitable et bonne, il faut supprimer les archaïsmes, qui ne peuvent que renchérir pour le plaideur la charge que constitue l'assistance de l'avocat.

Le problème vital de la profession est, sans conteste, celui de sa rémunération. L'accès à la justice, facilité par la suppression des taxes et droits, n'en est pas moins rendu difficile du fait des hono-

raires perçus. Ceux-ci peuvent paraître exorbitants. Ils le sont moins lorsque l'on apprend à connaître les charges qui pèsent sur un cabinet, le temps consacré à une affaire et la moyenne horaire de rémunération d'un professionnel compétent. Ils le sont moins encore lorsque l'on connaît la situation économique de la profession et les difficultés personnelles de très nombreux avocats.

Deux mesures pour cela sont indispensables : dissocier le ministère public du corps des juges, renvoyer le Conseil supérieur de la magistrature.

Mais il faut également rendre au juge la considération de sa fonction. Les augmentations sensibles mais non suffisantes du budget du ministère de la justice ont permis une adaptation des traitements des magistrats, mais non une amélioration de leurs conditions de travail. Seule la paie de justice de construction récente offrent au juge la possibilité de disposer d'un bureau lui permettant une présence à temps complet. Encore n'est-il pas le plus souvent de secrétaire, les jugements rendus étant manuscrits !

Le peu de moyens alloués aux greffes, en personnel et en matériel, est la cause principale des allongements des procédures. Et l'on est même contraint de confier à des organisations privées les tâches auxquelles les greffes ne peuvent répondre.

Tous les maux de la justice ne sont pourtant pas d'ordre financier. Ramener la justice dans la vie de la cité est un impératif politique.

Il faut œuvrer pour que tous ceux qui se sentent concernés par la chose publique aient le souci de la justice, élément essentiel de la démocratie. Un effort a été fait par la suppression des taxes et droits, mais ce sont les attitudes qu'il faut modifier, et c'est là le plus difficile. Le juge se doit, en effet, de se considérer comme étant à la disposition du plaideur.

Il doit, dans tous les cas, manifester respect et courtoisie à tous ceux qui se présentent à lui, qu'ils soient parties, témoins ou prévenus.

Mieux encore, le juge se doit de descendre dans la vie. Plutôt que de renvoyer les affaires ou constat d'un consultant ou à l'expertise, le juge pourrait trancher après une simple visite personnelle des lieux ou un entretien avec les parties

JEAN-EDERN HALLIER

Hallier est un génie. Philippe Soliers / Le Nouvel Observateur

Un écrivain de premier ordre. Jean Clémentin / Le Canard Enchaîné

Un talent extravagant. Georges Suffer / Le Point

S'octroyant humblement le titre de plus grand écrivain de sa génération qui sait, si pour la première fois il n'a pas dit la vérité. Jean Bothorel / Le Matin de Paris

Un style foudroyant. Jean-Edern Hallier est un écrivain de premier rang. Le plus important sans doute de sa génération. Jean d'Omessenon / Le Figaro

Editions libres
Hallier

LE DISCOURS DE M. CAR...

Une mise

La détente doit

La recherche de la

M. Taittinger : la conférence de Genève sur le désarmement est morte

Une forme de désarmement... M. Taittinger... la conférence de Genève... sur le désarmement est morte... M. Taittinger... la conférence de Genève... sur le désarmement est morte...

Handwritten text in a box: حكمة في الكلام

سكينة الامل

étranger

LE DISCOURS DE M. CARTER ET LES RELATIONS SOVIÉTO-AMÉRICAINES

Une mise en garde modérée à l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Washington. — Le discours prononcé mercredi 7 juin par M. Carter à l'académie navale d'Annapolis sur les relations soviéto-américaines est avant tout une synthèse (certains diront déjà) d'un amalgame à forte odeur de compromis) des opinions très diverses exprimées ces derniers temps par les responsables de son administration. Les porte-paroles officiels ne cachent d'ailleurs pas que le président avait préparé son discours pendant son week-end de Camp David sur la base de notes transmises par MM. Vance, Brown, secrétaire à la défense, Brzezinski, président du Conseil national de sécurité, Young, ambassadeur à l'ONU, et même par l'amiral Turner, directeur de la C.I.A., qui a « soumis des idées ». Seuls les trois premiers personnages ont joué un rôle prépondérant dans la rédaction de la version finale. Mais l'on trouve dans celle-ci les idées de tout le monde.

M. Brzezinski a été largement entendu lorsqu'il s'est agi d'inviter Moscou à choisir « entre l'affaiblissement de la coopération », de dénoncer l'« excessif renforcement militaire » de l'U.R.S.S. et ses « menaces contre la paix » en Afrique. Mais les

avertissements lancés en sens inverse par M. Young ou par le sénateur McGovern, qui a mis en garde dimanche contre toute « panique », ne sont pas restés sans effet non plus : les « colombes » se réjouissent de voir M. Carter mettre en garde l'opinion contre les passages trop rapides « de l'euphorie au désespoir », contre la surestimation des forces soviétiques, dresser un vaste bilan des faiblesses de l'U.R.S.S. dans les domaines non militaires et affirmer : « Il n'y a certainement aucune raison de s'alarmer ».

Le passage consacré à l'Afrique est plutôt un retrait sur ce que le président avait dit ces dernières semaines. M. Carter ne revient pas sur les « mensonges » de Cuba dans l'effaire du Shebe et ne mentionne pas le problème des restrictions imposées par le Congrès sur la conduite de la politique étrangère, ce qui donne à penser qu'aucune action nouvelle n'est envisagée. Le ton des commentaires inspirés à la presse américaine su

lendamain de la conférence de Paris sur le Zaïre lui-même. C'est-à-dire qu'une clause le reprend couvre une période de sept ans, et non de trois, et que n'y figure aucune exception. Cela signifiait une renonciation de sa part à la nouvelle fusée « Monobloc » (à une seule tête nucléaire) qu'elle affirme vouloir construire et, pour les Américains, l'abandon du MX, le nouvel engin mobile qui doit remplacer les Minutemen. Bien que cette proposition soit très proche de celle qu'elle avaient eux-mêmes formulée en mars 1977, les Etats-Unis ont jugé le marché ingrat. Car le MX est leur seul programme à long terme en matière de missiles terrestres, alors que les Soviétiques viennent de renouveler tout leur arsenal dans ce domaine. Comme en outre l'accord dans sa forme actuelle n'interdirait pas la « modernisation » et le perfectionnement des missiles déjà existants, Washington a estimé, comme l'a indiqué M. Brown récemment à la télévision, que de « très nombreuses restrictions » devaient compenser dans l'autre camp la renonciation américaine au MX.

MICHEL TATU.

« La détente doit être réciproque »

Voici les principaux extraits du discours de politique étrangère prononcé le mercredi 7 juin, à l'académie navale d'Annapolis (Maryland), par le président Carter :

« Nous devons comprendre que nos relations avec l'U.R.S.S. seront pour une très longue période des relations de rivalité. (...) Nous devons éviter d'excessifs mouvements de balancier dans notre opinion publique, de l'euphorie, des espoirs, des déceptions, quand ce n'est pas le cas.

« Pour être stable, la détente doit être largement définie et authentiquement réciproque. Les deux pays doivent faire preuve de modération dans les régions et les époques troublées. Tous deux doivent respecter scrupuleusement les accords déjà conclus pour l'extension de leur coopération, limiter leur production d'armes nucléaires, permettre le libre mouvement de leur peuple et l'expression des idées et protéger les droits de l'homme. Aucun ne doit tenter d'obtenir l'infériorité militaire ou qu'un avantage militaire transitoire peut être exploité sur le plan politique. (...)

détente signifie la poursuite d'un combat dynamique pour l'avantage politique et une influence accrue par une série de moyens. L'Union soviétique considère apparemment la puissance militaire et l'aide militaire comme les meilleurs moyens d'étendre son influence à l'étranger. Visiblement, les régions d'influence offrent pour ces efforts une cible idéale. Trop souvent les Soviétiques semblent prêts à exploiter toutes ces occasions. Comme on l'a vu en Corée, en Angola et en Ethiopie, ils n'hésitent pas à utiliser des agents intermédiaires (proxies forces) pour atteindre ces objectifs.

« Le renforcement militaire soviétique apparaît aux autres pays comme excessif, comme allant très au-delà de tous les besoins légitimes de défense pour eux-mêmes ou leurs alliés. Ils ont poursuivi pendant plus de quinze ans ce programme de croissance militaire, et consacrent un effort soutenu à l'U.R.S.S. Cet effort soutenu se poursuit. La violation des droits de l'homme fondamentaux dans leur propre pays, au

mépris de l'accord d'Helsinki, leur osten la condamnation de tous les peuples éprouvés de liberté. (...) L'Union soviétique s'efforce d'exporter une forme de gouvernement totalitaire et répressif, engeignant une société fermée.

« M. Carter note ensuite que cette situation crée des problèmes » pour l'U.R.S.S. elle-même :

« En dehors de leur bloc étroitement contrôlé, les Soviétiques ont des relations politiques difficiles avec d'autres pays. (...) Leur forme de gouvernement devient de moins en moins attrayante, au point que même les groupes marxistes-léninistes ne considèrent plus l'Union soviétique comme un modèle à imiter. De nombreux pays constatent avec préoccupation que le mouvement des nations alignées fait l'objet d'une subversion de la part de Cuba, qui est visiblement étroitement aligné sur l'U.R.S.S. (...) L'U.R.S.S. maintient de son économie, ainsi que pour les directives et la direction politiques et militaires.

déjà de leur cette négociation à d'autres problèmes dus à notre rivalité ni d'imposer d'autres conditions spéciales à ce processus. Cependant, dans une société démocratique où l'opinion publique est partie intégrante de la formulation et de la mise en œuvre de la politique étrangère, il nous faut reconnaître que des tensions, des disputes, des menaces sur la paix compliquent la recherche d'un accord. Ce n'est pas affaire de préférence, mais de constatation.

« Le potentiel militaire des Etats-Unis et de nos alliés est capable de faire face à toute menace prévisible. Il est possible que chaque côté ait tendance à exagérer la force militaire relative de l'autre. (...) Des estimations faussées ou excessives de la force soviétique ou de la faiblesse américaine contribuent à faire le jeu de la propagande soviétique.

« M. Carter a conclu :

« L'Union soviétique peut choisir entre l'affrontement et la coopération. Les Etats-Unis sont prêts à faire face à cette alternative. Nous privilégions la coopération par la voie d'une détente impliquant de manière croissante une modération parallèle des deux côtés, une disposition sincère à régler les désaccords par la négociation et non par la violence, une volonté sincère de résoudre pacifiquement et non militairement. Tout ce qui sera moins que cela est de nature à miner la détente. (...) Une rivalité sans frein et sans règles communément acceptées dégènera en tensions plus graves et l'ensemble de nos relations en souffrira. Je ne souhaite pas voir cela se produire et je ne crois pas que M. Brejnev le souhaite lui non plus. C'est pourquoi il est temps pour nous de porter franchement et d'acquiescer de front ce problème. »

MOSCOU : nous avons choisi depuis longtemps la coexistence pacifique

De notre correspondant

Moscou. — L'Union soviétique a réagi avec modération au discours du président Carter. Relevé que dans ses propos consacrés à la détente, le chef de l'exécutif américain a surtout mis l'accent sur la « rivalité » entre les deux grandes puissances, le correspondant de l'agence Tass à Washington écrit : « L'U.R.S.S. et d'autres Etats ont fait des propositions concrètes pour approfondir la détente et l'entente au domaine militaire, pour ramener à le danger de course aux armements (mais) Jimmy Carter a totalement écarté ces questions. »

Tass trouve « étrange » le phrase dans laquelle le président américain a déclaré que quel que soit le choix de l'U.R.S.S., « la confrontation ou la coopération », « les Etats-Unis se sentent suffisamment préparés pour l'un et pour l'autre ». « Carter sait parfaitement que l'Union soviétique a choisi depuis longtemps et irrévocablement le voie de la coexistence pacifique, de l'approfondissement de la détente et qu'elle préconise ces objectifs de manière constante et systématique. » Mais, ajoute Tass : « Il semble que les dirigeants de Washington n'aient pas encore fait leur choix. »

selon le correspondant de la Pravda à Washington, par le secrétaire d'Etat Cyrus Vance et le chef de la délégation américaine aux négociations SALT de Genève, M. Paul Warnke. Au contraire, c'est M. Brzezinski qui symbolise le signe dur : « Ce sociologue professionnel dispose d'une vieille arme », écrit-il mardi la Pravda des Komemela, « le mensonge, la calomnie, les éblouissements ». Pour le Pravda, le conseiller du président Carter « agit comme s'il n'avait pas vu dans le monde un tournant historique, à partir d'une hostilité incontrôlée leurdre de conséquences tragiques, en direction de la détente internationale ». Le journal du parti communiste soviétique note d'autre part que la situation est « compliquée du fait des « zigzags constants et de l'inconséquence de la position du gouvernement lui-même ».

« Sans indiquer quel choix a fait le président américain, la Pravda laisse entendre que l'approche des élections de novembre favorise les tenants de la ligne dure, car « l'anticommunisme et l'antivoïvodisme ont toujours rapporté des voix ». C'est pourquoi « l'administration démocratique essaie de faire mentir le cours de ses décisions par des révétements aux éléments conservateurs, par des manifestations de fermeté dans sa politique étrangère ».

DANIEL VERNET.

La recherche de la paix en Afrique

A propos du rôle soviéto-cubain dans la recherche de la paix en Afrique, M. Carter a dit : « La menace sur la paix régionale et l'autonomie des pays dans lesquels ces troupes étrangères semblent installées de manière permanente nous cause un profond souci. C'est pourquoi le peuple américain et moi-même soutenons les efforts africains de résistance à de telles intrusions, comme nous l'avons fait récemment au Zaïre. (...) Que l'Union soviétique se joigne à nous pour rechercher une transition pacifique et rapide vers le régime de la majorité en Ethiopie et en Namibie, nous souhaitons également

voir des efforts se développer pour l'Afrique. (...) Les conflits en Syrie, Liban et en Angola.

A propos des SALT et de l'équilibre militaire, M. Carter a dit : « Un accord SALT renforcera la sécurité des deux pays et d'une importance fondamentale. L'Union soviétique et nous négocions de bonne foi, car nous savons tous deux que des échecs déclencherait la reprise d'une course massive aux armements nucléaires. Je suis heureux d'annoncer que les perspectives de coopération avec SALT sont bonnes. (...) Nous n'avons aucun

M. Taittinger : la conférence de Genève sur le désarmement est morte

Sous sa forme actuelle, « la conférence de Genève sur le désarmement est morte », a déclaré M. Taittinger, sénateur chargé par le gouvernement de suivre les problèmes du désarmement.

« Les deux super-puissances, a-t-il dit, le comprennent. « Bien entendu, a-t-il ajouté, le désarmement ne se fera pas contre elles. Elles doivent poursuivre leur dialogue », mais elles n'ont pas besoin de la « chambre d'estrangement » du « club fermé » de Genève. A ce sujet, l'U.R.S.S., selon M. Taittinger, est « à la fois « réservée » et « de bonne volonté » ; elle cherche l'efficacité, le « point difficile » étant que l'U.R.S.S. « ne tient pas » à voir « excuser » une action « stricte » dans les nouveaux organismes qui discuteront du désarmement. « Nous pensons quant à nous », a dit M. Taittinger, que « c'est d'abord par souci d'efficacité qu'un pays d'un milliard d'hommes ne peut être maintenu à l'écart ».

Avec le discours de M. Giscard d'Estaing, M. Taittinger estime que le meilleur qui ait été proposé à la tribune de l'ONU est celui du ministre chinois des Affaires étrangères, M. Huang Hua (1). Pour la première fois, a-t-il souligné, les Chinois viennent d'accepter de participer au groupe de travail de l'Assemblée générale sur le désarmement.

Plusieurs idées exposées par le président de la République le 25 mai, a-t-il dit, font leur chemin : « modifier l'approche classique du problème » et sont reprises dans la plupart des interventions ; le désarmement est l'affaire de tous, chacun a droit à la sécurité, seules les solutions régionales sont réalistes et ne peuvent être les mêmes dans les zones nucléaires et dans les zones non nucléaires.

M. Taittinger a expliqué que

si la France proposait qu'une conférence sur le désarmement en Europe se limite à l'arme classique, c'est parce qu'il était inutile de parler du désarmement nucléaire aussi longtemps que les négociations américano-soviétiques SALT n'auront pas abouti « à un résultat significatif », c'est-à-dire à une réduction effective de ce type d'armement. Au cours de cette conférence, la France propose, pour commencer, de définir des mesures de confiance portant sur les armes et non sur des déplacements d'effectifs, sans signification, comme on le fait actuellement à la conférence de Vienne (M.B.F.R.). Outre les pays membres de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, la France a adressé sa proposition à l'Albanie.

Quant à la proposition française pour la création d'une agence de saillies de contrôle, M. Taittinger estime que la plupart des pays y sont favorables, mais non les Etats-Unis et l'U.R.S.S. « Nous expliquons aux super-puissances, a-t-il dit, que leur suprématie technologique actuelle ne sera plus de mise d'ici cinq ou huit ans. L'Agence existera de toute façon avant dix ans. Il est donc dans l'intérêt des super-puissances d'y participer. »

« Le désarmement, a aussi dit M. Taittinger, n'est pas une affaire de circonstance, mais une œuvre de générations », et il faut y travailler « à échéance de cinquante à soixante ans ».

« Les Etats-Unis et l'U.R.S.S. commencent, le jeudi 8 juin, à Helsinki, des négociations exploratoires en vue d'interdire les « satellites anti-satellites ». L'existence de telles armes, capables de détruire entre autres les satellites d'observation, rendrait beaucoup plus difficile le contrôle de certains accords internationaux, par exemple sur la limitation des armements stratégiques. — (A.F.P.)

La dénucléarisation militaire de l'Amérique latine est en bonne voie

De notre correspondant

Mexico. — L'application du régime de la dénucléarisation militaire aux départements frontaliers mexicains a été officiellement nuellement une modification de la souveraineté française sur ceux-ci ni une modification de leur statut juridique, a-t-il déclaré M. Hénauff, secrétaire général de l'Organisation pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (OPANAL). M. Giscard d'Estaing avait affirmé le 25 mai, à la tribune des Nations unies, à New-York que la France, qui a signé en 1974 et ratifié en 1976 le protocole n° 2 du traité de Tlatelolco sur la dénucléarisation militaire de la région, « souhaitait également pouvoir signer le protocole n° 1 » (Le Monde du 27 mai).

La Martinique, qui actuellement parmi les derniers territoires sous la souveraineté d'une puissance non latino-américaine et ne pas être soumis au protocole n° 1 du traité de Tlatelolco. La Grande-Bretagne et les Pays-Bas y ont en effet soumis les territoires sur lesquels ils gardent une souveraineté (1).

Les deux seuls pays latino-américains à ne pas encore avoir signé le traité sont Cuba et la Guyane (ex-Guyane britannique). La décision récente de l'U.R.S.S. d'adhérer au protocole n° 2 pourrait amener une évolution de la position cubaine. La Guyane, pour sa part, est réservée à l'égard

du traité en raison de son différend territorial avec le Venezuela. — J.C. (Le traité de Tlatelolco, signé à Mexico le 14 février 1967, engage les pays signataires à n'avoir aucune activité nucléaire militaire en Amérique latine. Le protocole n° 1 définit l'application de ce traité aux puissances non latino-américaines qui exercent une souveraineté dans la région. Le protocole n° 2 engage toutes les puissances nucléaires dans la zone à le respecter.)

UN COLLOQUE A BRIGHTON Vers la création d'une organisation mondiale anticommuniste ?

De notre correspondant

Londres. — Un certain nombre de grandes compagnies britanniques envisagent de participer à la création d'une organisation mondiale anticommuniste dont l'objet essentiel serait de financer l'activité « pour la liberté », annonce le Guardian du mardi 6 juin.

Des représentants d'importantes

sociétés, notamment la Standard Telephone and Cable (Ltd) appartenant au groupe I.T.T., la National Westminster Bank, la British American Tobacco, la Tate and Lyle se sont réunis à Brighton. Diverses organisations, orientées à droite, comme l'Institut pour l'étude des conflits, l'Institut de recherche des affaires étrangères et Objectifs pour la liberté de l'entreprise, ont participé à la réunion de même que l'amiral Johnson, ancien chef des forces armées sud-africaines. M. Le Bailly, chef adjoint en retraite des services spéciaux britanniques, ainsi que divers hommes d'affaires et personnalités de la Corée du Sud, des Philippines, de Thaïlande, d'Italie, de France (1) et d'Allemagne occidentale.

Le colloque suggère la création d'une organisation internationale destinée à financer les activités engagées dans la défense des libertés. Il estime que « les compagnies engagées une très faible proportion de leurs bénéfices à la défense de la liberté et de la libre entreprise ».

Demandant la création d'une organisation de défense du Pacifique, les organisateurs de la conférence ont déclaré : « La destruction de la C.I.A. et les autres attaques contre les sources de renseignements occidentales exigent que les Etats-Unis et leurs alliés prennent de nouvelles initiatives en ce qui concerne les services de renseignements. »

H. P.

(1) Etant venus de France, MM. Frédéric Deloitte, Patrick Gaucier, Marcel Bolnot, Georges Lambert, René, Daniel Leborg, J.-F. Ferrier, Balay.

La provocante mise en scène de nos corps comme machines à jouer et à mourir.

Marcel Hénauff. Sade, l'invention du corps libertin.



Les livres des Puf questionnent le monde. puf

(1) Le Monde du 21 mai.

AFRIQUE

LES ENGAGEMENTS DE PARIS EN AFRIQUE

RÉUNIS A BRÊME

Les « socialistes progressistes » méditerranéens ont dénoncé les interventions françaises sur le continent

Brême. — Un colloque sur les perspectives sociales de l'évolution dans l'espace méditerranéen et leurs implications internationales a été défilé à Brême du 3 au 6 juin, au lendemain de la publication à Paris des informations sur les combats d'Ati (Tchad) entre rebelles et forces schiennistes appuyées par les soldats français. Cette coïncidence a favorisé une levée de boucliers contre les interventions françaises en Afrique et faurait à cette réunion, faisant suite à la conférence de Malte des partis socialistes progressistes méditerranéens en juin 1977 et à celle de Barcelone en novembre 1976, un thème de discussion.

De notre envoyé spécial
Lionnaire de la Commission européenne de Bruxelles, a présenté un exposé sur les efforts de la C.E.E. en vue d'associer le plus de pays africains possible au Marché commun par des accords commerciaux (accords de Lomé). Mais l'envoyé de la Commission a été pris à partie par le public, qui a reproché à la C.E.E. de se livrer à un pillage économique du tiers-monde.

La seule proposition concrète a été la création d'un comité permanent qui devrait assurer un dialogue continu entre les pays méditerranéens et les partis et organisations progressistes européens avant la prochaine conférence prévue pour 1978 à Athènes. Les Libyens ont été particulièrement dans leur pays ou les visites que certains d'entre eux ont pu rendre à des membres de leur famille. Un projet de Haïssane sérienne entre Conakry d'une part, Dakar, Bamako et Abidjan de l'autre, est actuellement à l'étude.

ROLAND DELCOUR.

Guinée

Printemps politique à Conakry

A l'Elysée, où l'on insiste sur le fait qu'aucune date n'a jamais été fixée pour la visite officielle en Guinée de M. Giscard d'Estaing, on confirme que ce voyage aura lieu « comme prévu, avant la fin de l'année 1978 ».

La libération du régime de Conakry est en cours, et avec ses voisins africains et avec les pays occidentaux paraît se confirmer. De source diplomatique, on indique que depuis un an plus d'un millier de détenus politiques et « droit commun » — ont été remis en liberté en Guinée. Les dernières mesures de libération — qui remontent au 14 mai, date anniversaire de la création du parti unique — concernent plus de deux cents personnes, parmi lesquelles des ministres comme M. Sekou Tiliou, ancien ministre des transports. Le chiffre de quatre mille prisonniers généralement avancé par les organismes humanitaires n'est donc plus réaliste.

Les relations de la Guinée avec la Communauté économique européenne, avec la France et la République fédérale allemande, ainsi qu'avec les Etats-Unis, s'améliorent. C'est avec l'aide de ces partenaires occidentaux que le président guinéen veut reprendre certains grands projets de développement en sommeil, parmi lesquels la création d'un ensemble hydro-électrique sur le fleuve Konkour.

PHILIPPE DEGRAENE.

Tunisie

SELON UN AVOCAT PARISIEN

Les autorités mettraient en place un « contrôle de la population »

Quatre mois après les événements sanglants de 26 février, en Tunisie, les problèmes politiques résolus par ces événements ne paraissent d'aucune manière résolus, a déclaré mercredi 7 juin M. Antoine Comte, avocat au barreau de Paris, au cours d'une conférence de presse organisée par le Collectif de soutien aux forces progressistes arabes (C.F.P.A.), M. Comte, qui vient d'accomplir une mission d'information, du 31 mai au 3 juin, en Tunisie, n'a pas fourni de précisions nouvelles concernant la répression dans le domaine judiciaire.

Evocant la mort d'un syndicaliste de Sousse, El Khouli, qui aurait succombé, selon un rapport de la Ligue tunisienne de défense des droits de l'homme, à une maladie infectieuse non soignée, l'avocat a cependant rapporté des témoignages faisant état de sévices graves exercés contre ce syndicaliste durant sa détention. L'absence de traces sur son corps au moment de son transfert à l'hôpital où il était déjà dans un état comateux ne prouve rien, a-t-il fait remarquer.

M. Comte a signalé une reprise

(1) 146, r. Montmartre, 75001 Paris.

Zaire

Des soldats marocains et sénégalais remplacent progressivement le 2^e REP

Une compagnie de parachutistes français demeure à Kolwezi

Tandis que la situation politique et militaire se stabilise peu à peu au Zaïre, l'intervention française au Shaba et les rivalités de puissance en Afrique continuent de provoquer des prises de position, notamment de la part des dirigeants du continent noir.

Le chef de l'Etat sénégalais a annoncé mercredi l'arrivée imminente d'une compagnie de matériel militaire égyptien (principalement des pièces d'artillerie lourde). En outre, M. Ibrahim Faye, ministre égyptien des affaires étrangères, est attendu lundi prochain à Kinshasa. L'assistance venue du Zaïre s'ajoute donc à l'installation au Zaïre d'un contingent marocain de mille cinq cents hommes dans la « ceinture de cuivre » du Shaba. Dans l'immédiat, toute menace directe des rebelles semble écartée. Toutefois, des infiltrations sporadiques demeurent possibles dans les principaux centres urbains : Lubumbashi, Kolwezi, Likasi et Kipushi.

Le chef de l'Etat sénégalais a annoncé mercredi l'arrivée imminente d'une compagnie de matériel militaire égyptien (principalement des pièces d'artillerie lourde). En outre, M. Ibrahim Faye, ministre égyptien des affaires étrangères, est attendu lundi prochain à Kinshasa. L'assistance venue du Zaïre s'ajoute donc à l'installation au Zaïre d'un contingent marocain de mille cinq cents hommes dans la « ceinture de cuivre » du Shaba. Dans l'immédiat, toute menace directe des rebelles semble écartée. Toutefois, des infiltrations sporadiques demeurent possibles dans les principaux centres urbains : Lubumbashi, Kolwezi, Likasi et Kipushi.

Le détachement sénégalais sera constitué d'un bataillon d'environ quatre cents hommes, hommes et femmes, et de soutien logistique. Le reste suivra huit jours plus tard.

Le chef de l'Etat sénégalais a annoncé mercredi l'arrivée imminente d'une compagnie de matériel militaire égyptien (principalement des pièces d'artillerie lourde). En outre, M. Ibrahim Faye, ministre égyptien des affaires étrangères, est attendu lundi prochain à Kinshasa. L'assistance venue du Zaïre s'ajoute donc à l'installation au Zaïre d'un contingent marocain de mille cinq cents hommes dans la « ceinture de cuivre » du Shaba. Dans l'immédiat, toute menace directe des rebelles semble écartée. Toutefois, des infiltrations sporadiques demeurent possibles dans les principaux centres urbains : Lubumbashi, Kolwezi, Likasi et Kipushi.

Le chef de l'Etat sénégalais a annoncé mercredi l'arrivée imminente d'une compagnie de matériel militaire égyptien (principalement des pièces d'artillerie lourde). En outre, M. Ibrahim Faye, ministre égyptien des affaires étrangères, est attendu lundi prochain à Kinshasa. L'assistance venue du Zaïre s'ajoute donc à l'installation au Zaïre d'un contingent marocain de mille cinq cents hommes dans la « ceinture de cuivre » du Shaba. Dans l'immédiat, toute menace directe des rebelles semble écartée. Toutefois, des infiltrations sporadiques demeurent possibles dans les principaux centres urbains : Lubumbashi, Kolwezi, Likasi et Kipushi.

Le détachement sénégalais sera constitué d'un bataillon d'environ quatre cents hommes, hommes et femmes, et de soutien logistique. Le reste suivra huit jours plus tard.

Le chef de l'Etat sénégalais a annoncé mercredi l'arrivée imminente d'une compagnie de matériel militaire égyptien (principalement des pièces d'artillerie lourde). En outre, M. Ibrahim Faye, ministre égyptien des affaires étrangères, est attendu lundi prochain à Kinshasa. L'assistance venue du Zaïre s'ajoute donc à l'installation au Zaïre d'un contingent marocain de mille cinq cents hommes dans la « ceinture de cuivre » du Shaba. Dans l'immédiat, toute menace directe des rebelles semble écartée. Toutefois, des infiltrations sporadiques demeurent possibles dans les principaux centres urbains : Lubumbashi, Kolwezi, Likasi et Kipushi.

Le chef de l'Etat sénégalais a annoncé mercredi l'arrivée imminente d'une compagnie de matériel militaire égyptien (principalement des pièces d'artillerie lourde). En outre, M. Ibrahim Faye, ministre égyptien des affaires étrangères, est attendu lundi prochain à Kinshasa. L'assistance venue du Zaïre s'ajoute donc à l'installation au Zaïre d'un contingent marocain de mille cinq cents hommes dans la « ceinture de cuivre » du Shaba. Dans l'immédiat, toute menace directe des rebelles semble écartée. Toutefois, des infiltrations sporadiques demeurent possibles dans les principaux centres urbains : Lubumbashi, Kolwezi, Likasi et Kipushi.

D'emblée, M. Chahat, qui dirige le secrétariat permanent de la conférence installée à Tripoli (Libye), a donné le ton. Il a mentionné les menaces que, selon lui, l'impérialisme français fait peser sur l'Afrique, et affirmé que l'intervention française au Tchad réduisait à néant les chances dont les pays médiateurs (Libye, Soudan, Niger) pouvaient encore disposer dans leurs efforts en vue d'une réconciliation nationale dans ce pays. Il a également stigmatisé la part des Etats-Unis dans les interventions françaises.

La condamnation des interventions françaises a été reprise par le représentant du F.L.N. algérien, qui a parlé de « nord-ouest de l'Afrique », et surtout par les représentants du Front Polisario. Les partenaires allemands qui avaient pris la responsabilité des risques de recevoir le colloque (la Frankfurter Allgemeine Zeitung avait publié dimanche un article très sévère insinuant que les contribuables allemands payaient pour permettre à l'université de Francfort de se livrer à des expériences qu'elle qualifiait de « démagogiques ») ont voulu poser la question, fondamentale à leurs yeux, des rapports du Maroc et de la République arabe saoudienne. Le Dr Holtz, député social-démocrate, a parlé d'un « plan Marshall pour l'Europe du Sud ». Le lendemain, M. Andersen, fon-

A travers le monde

Bresil

LES GREVES DECLENCHÉES il y a quelques semaines, dans les usines de la grande banlieue de São-Paulo, continuent d'affecter l'industrie brésilienne, indique-t-on dans les milieux syndicaux du pays. Les secteurs les plus touchés sont l'automobile, le pneumatique et le matériel électrique dominés par des firmes étrangères. Les débrayages affectent aussi l'industrie des pièces détachées pour automobiles, le textile, la chimie et l'alimentation. Le ministre du travail, M. Arnaldo Prieto, vient d'annoncer qu'il interdirait toute grève à la compagnie pétrolière d'Etat, Petrobras. Les travailleurs réclament, dans la majorité des cas, une augmentation salariale de 15 % à 20 %.

Philippines

LES AUTORITES MILITAIRES ont annoncé mercredi 7 juin, la dissolution du « commandement régional nord de Mindanao », branche du Front national de libération Moro et la reddition de mille deux cents rebelles.

Union soviétique

LE ROI CARL-GUSTAV DE SUÈDE ET LA REINE SYLVIA sont arrivés mercredi 7 juin à Moscou pour une visite officielle en U.R.S.S. Le souverain a eu le même jour à Kremlin un entretien avec M. Brejnev, président du présidium du Soviet suprême.

Vietnam

HANOI A PROPOSÉ, mardi 6 juin, à Phnom-Penh, un nouveau plan pour « mettre fin immédiatement aux incidents armés, arrêter l'effusion de sang et entamer sans délai des négociations pour le règlement des problèmes concernant les relations entre les deux pays ». Hanoi propose également la création d'une zone démilitarisée de 5 kilomètres entre le Vietnam et le Cambodge.

IRAN A LA CO III. — Le voile et

BAG-LINE

LE SEUL CLIMATISEUR vraiment transportable

GAP

REFUSEZ DE VIEILLIR! CURES DE GERIATRIE EN ROUMANIE

COMITOUR

2700 F

Je vous serais très obligé si vous vouliez bien publier ma lettre, afin de rétablir les faits qui concernent une guerre ou tout au moins Dag Hammarskjöld, mais des milliers de Congolais et des dizaines de soldats et d'experts des Nations unies ont perdu leur vie.

سكنا من الاجل

PROCHE-ORIENT

L'IRAN A LA COTE D'ALERTE

L'Iran connaît des troubles politiques et des difficultés économiques liées à une croissance rapide (le Monde - des 7 et 8 juin). Ne s'agit-il pas surtout d'une crise de société ?

Téhéran. — La route sur laquelle on franchit les 150 kilomètres séparant Téhéran de Qom, la ville sainte de l'Iran, est parsemée d'épaves de voitures accidentées. Personne, sur ce plateau désertique, n'a songé à s'arrêter pour ce qui restait des véhicules. Il faut l'imagination des rédacteurs de guides touristiques pour écrire que la lumière qui baigne les collines ocre d'alentour rappelle celle des « miniatures persanes ». A Qom, seul fait révéler l'entrée de la mosquée de Fátima l'avis en anglais avertisseur des étrangers qu'ils ne sont pas admis dans le sanctuaire. Les plaques de cuivre doré de la coupole brillent au soleil, mais la céramique des minarets baroques évoque plutôt le revêtement de quelques établissements de bains publics. En attendant, il faut renoncer à comprendre, se borner à constater. Les seules manifestations de masse contre le régime depuis quinze ans sont

III. — Le voile et le masque

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIÈRE

parties de là. Depuis octobre 1977, les troubles religieux se répètent tous les six semaines, la mort des victimes de chaque « meute » étant commémorée au quarantième jour de deuil. Le 17 juin est la prochaine « journée rouge » de ce cycle infernal, dont la brutalité des forces de l'ordre est en partie responsable. Dans une société où le mécontentement ne trouve pas à s'exprimer par le jeu des institutions parlementaires, les « libertés » garanties aux religieux sont utilisées pour la contestation. Ce que l'opposition tente de dire dans des tracts circulant sous le manteau est exprimé publiquement lors des prêches dans les mosquées. Traditionnellement hostiles au pouvoir civil, les religieux, qui ont fait la preuve des limites de leur « progressisme » en s'opposant pour la plupart aux réformes de 1962, font aujourd'hui figure d'ultime recours.

Pratiqué par plus de 90 % des Iraniens, le chiisme, qui n'a pas les mêmes vues que le reste de l'Islam sur la désignation des successeurs du prophète, est apparu en Iran au septième siècle. Les chiites duodécimains doivent leur nom au fait qu'ils estiment au nombre de douze les successeurs légitimes de Mahomet. (Il y a aussi les septimains : les Ismaéliens, du nom de leur septième imam, Ismaël.)

leur volonté de témoigner ». Les classes moyennes, elles, violent dans le respect de certaines pratiques importées de l'étranger une garantie pour leur survie économique. Les « bourgeois », dont le quartier à Téhéran est la casse de résonance de l'agitation religieuse de Qom ou de Tabriz (le Monde daté 21-22 mai), en sont un exemple. Ces commerçants roulent en Mercedes, payent à leurs enfants des études à l'étranger, mais, habitués à travailler dans le palpable et dans le réel, ont de toute une tradition de rapports humains, sont mal à l'aise devant le jeu abstrait du grand capitalisme, la spéculation, les combinaisons croisées des multinationales.

Quarante mille Américains

« Le gouvernement, nous dit un étudiant, traite les religieux de réactionnaires parce qu'ils exigent le port du tchador (le voile des femmes). Mais nous-mêmes portons le tchador ou le masque ? Nous avons tous un masque dans notre société désemparée, marquée par l'acculturation ; nous cachons tous notre malaise derrière une agitation de façade. »

Quelques quarante mille Américains, y compris les techniciens militaires placés à des postes de haute responsabilité technique dans le pays, vivent actuellement en Iran. Selon l'ambassadeur des Etats-Unis à Téhéran, vingt mille visas sont accordés chaque année à des Iraniens se rendant en Amérique. Au nombre de cinquante mille, les Iraniens constituent le groupe le plus important d'étudiants étrangers résidant aux Etats-Unis.

Une Constitution islamique

La Constitution de 1962, amendée en 1977, est à la fois « libérale » et « islamique ». Elle dit : « L'Islam est la religion officielle de l'Iran ; les souverains et leurs ministres doivent appartenir à cette confession, la consolider et la diffuser. Les lois adoptées par le Parlement ne doivent pas être en contradiction avec les lois saintes de l'Islam édictées par le Prophète. Il est entendu qu'il appartient aux quinqués de juger s'il y a contradiction entre les uns et les autres. » Cinq quinqués devaient donc siéger de plein droit au Parlement pour ce contrôle. Cette disposition est tombée en désuétude, comme bien d'autres. Mais les religieux et les avocats formés en Occident, qui dirigent l'opposition, pensent-ils à la même chose ?

Sharriat Mâdarî est, pour le moment, seul à Qom. Il estime qu'une entente est possible avec le régime si celui-ci observe les lois islamiques ; une négociation par personnes interposées s'est engagée entre lui et le gouverne-

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

d'intellectuels supportent de plus en plus mal le contact avec « les anges de l'Occident », même s'ils se sont eux-mêmes froissés à lui. L'époque où l'Iran, par réaction contre le mensonge que constituaient pour lui la Russie et la Grande-Bretagne, formait ses élites dans la langue française est révoquée. Véhicule par les Américains l'anglais a triomphé. Les Etats-Unis avaient pu comme condition à leur aide militaire, en 1954, que l'anglais soit la première langue étrangère obligatoire dans l'enseignement secondaire. Le français a pratiquement disparu dans les études du second cycle et ne se maintient qu'au niveau de l'université. La présence d'un quodézien iranien en français (le Journal de Téhéran), le fait que la langue de Voltaire soit encore parlée à la cour et au ministère des affaires étrangères, ne peuvent masquer la réalité. Le gouvernement de M. Amouzegar ne comprend pratiquement que des techniciens formés aux Etats-Unis. Réalistes, les services français de la coopération, imitant les Allemands, ne font plus de la connaissance préalable de la langue im-

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

ment pour éviter une nouvelle effusion de sang le 17 juin. Cet homme prudent incarne un courant qui s'exprime ainsi dans une lettre ouverte du parti des travailleurs (formation en principe illégale) mais tolérée, qui comprend des « étudiants religieux » : « La raison et le bon sens ordonnent la résistance passive, la lutte calme et légale, la persévérance dans la voie que

SUIVONS LA
**Relation de voyage
du Lord Macartney
à la Chine**
dans les années
1792, 1793, 1794

«... trois cent millions de Chinois ont nous parler aux yeux, pour notre information, notre regard, notre étonnement...»
CLAUDE MANDERON

AUBIER

LE MONDE
met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces immobilières.
Vous y trouverez peut-être
L'APPARTEMENT
que vous recherchez

CHAUVES



DANIEL VERFAILLIE
Une nouvelle méthode pour remplacer les cheveux perdus. FIXATION DÉFINITIVE sans perçage. Entretien toutes marques. Réassurances confidentielles : **Instiiter MEN'X**
237, rue de Charenton - 75012 Paris
Tél. : 307.46.73 et 346.65.56

COURS SPÉCIAUX D'ANGLAIS
UNIVERSITÉ DE CAMBRIDGE ou LONDRES

Cours intensifs avec un maximum de six participants par classe. Logement en chambre chez l'hôte ou en résidence universitaire, chambre et salle de bains privées.

Pour tous renseignements :
LANGUAGE STUDIES
350, rue St-Honoré, 75001 Paris
Tél. : 260-53-70

SI VOUS MESUREZ 1,60 M OU PLUS
(sans 230 m)
SI VOUS ÊTES MINCE OU FORT

JOHN RAPAL
CHAUDES TAILLES
PRÊT-À-PORTER
COLLECTION
PRINTEMPS 78

COSTUMES LÉGERS, VESTES, BLAZERS, ENSEMBLES JEAN, SAHARIENNES

VÊTEMENTS DE PEAU EXCLUSIVES
MAC DOVELLAS

PANTALONS LÉGERS, CHEMISES, PULLS SPORT ET VILLE, LONGUEURS DE MANCHES

LIVRES MANICHAÏENNES
10, rue de Valenciennes - 75013 Paris
Tél. : 303.00.00 - 303.00.01
MÉTRO PARLEMENT - PROXIMITÉ BOULEVARD

COMMENT BRICARD ASSURE VOTRE SECURITE



1 clé en acier inox forgé
1 serrure avec cuirasse en acier cimenté

5 points de condamnation (principe recommandé par les compagnies d'assurances)

Fermeture Supersûreté
BRICARD
30 rue de Valenciennes 75013 Paris Cedex 03

Sur simple appel au 296.14.44 (poste 57) nous vous communiquerons l'adresse d'un installateur agréé Bricard 1978 proche de votre domicile

BAG-LINE LE SEUL CLIMATISEUR vraiment transportable GAP



122 R. VAILLANT COUTURIER
93 NOISY-le-SEC T. 843.93-39

REFUSEZ DE VIEILLIR! CURES DE GERIATRIE EN ROUMANIE

En toutes saisons, séjour santé en Roumanie. Cures de Gériatrie de 14 à 21 jours dans les instituts spécialisés. Traitement répété du Professeur Ana Aslan.

2.760 F
Départ bas de saison • Avion Paris-Constanza A/R • Séjour 21 jours bord de mer • Traitement Gériatrie 14 jours. Renseignements et documentation auprès de votre agent de voyages ou à :

COMITOUR
161, rue St-Honoré - 75001 PARIS - Tél. : 260.56.55

Je désire recevoir une documentation détaillée sur les cures de Gériatrie du Professeur ASLAN.

Nom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Ville : _____

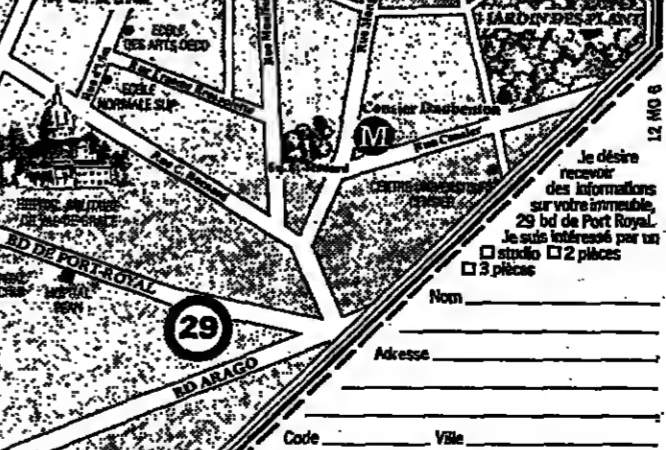
29 boulevard de Port Royal
UN PETIT IMMEUBLE DE STANDING
STUDIOS 2 ET 3 PIECES EQUIPES
parkings et boxes

Prix fermes et définitifs. Livraison immédiate.
Captureurs d'énergie solaire installés.
(Economie d'énergie: charges moins élevées)

Pour tous renseignements :

immovetry
59 rue Desnoëttes, 75015 PARIS
Tél. : 533.96.91

Appartement témoin et bureau de vente sur place.
Ouvert: Tous les jours de 14 h à 19 h.
Sauf mardi et mercredi



Je désire recevoir des informations sur votre immeuble, 29 bd de Port Royal. Je suis intéressé par un :

studio 2 pièces 3 pièces

Nom : _____
Adresse : _____
Code : _____
Ville : _____

Bon à retourner à
IMMOVETRY 59 rue Desnoëttes 75015 PARIS

PROCHE-ORIENT

Egypte

LE PRÉSIDENT SADATE ADRESSE UNE SEVERE MISE EN GARDE AUX CORRESPONDANTS DE PRESSE ÉTRANGERS

S'adressant mercredi 7 juin aux officiers de la III^e armée égyptienne stationnée à Suez, le président Sadate a adressé une sévère mise en garde aux correspondants de presse étrangers, affirmant qu'il n'hésiterait pas à les expulser s'ils donnaient des informations erronées sur la situation en Égypte.

S'adressant ensuite aux opposants de l'intérieur, le président Sadate a déclaré : « Je n'hésiterai pas à frapper d'une main de fer tous ceux qui essaient de miner le front intérieur ou de saper l'unité nationale... »

ASIE

MALGRÉ LES PROTESTATIONS DE TOKYO

D'importantes manœuvres navales soviétiques ont lieu au large des îles Kouriles

De notre correspondant

Tokyo. — Malgré les protestations du Japon, d'importantes manœuvres navales soviétiques, ont lieu depuis le mardi 6 juin, au large de l'archipel des Kouriles, dont les quatre îles sont occupées depuis la fin de la seconde guerre mondiale par les Soviétiques.

Le samedi dernier, la radio du quartier général des forces navales soviétiques à Vladivostok a annoncé que des exercices de pêche de quitter la zone en raison des exercices de tir prévus à partir du 6 juin.

Un règlement de la question territoriale alors qu'ils acceptent de mettre entre parenthèses le problème des Senkaku (îles contestées par les Chinois), pour reprendre les négociations avec Pékin.

Les manœuvres soviétiques au large des Kouriles ont lieu chaque année, mais c'est la première fois qu'elles prennent cette importance. Elles consistent en fait et prolongement, au nord du Japon, de celles qui viennent d'avoir lieu, au sud, au large de Okinawa et auxquelles participaient les navires de guerre japonais en route vers Hokkaido.

AMÉRIQUES

Guatemala

Une centaine d'Indiens auraient été massacrés par l'armée le 29 mai

Le bilan des affrontements qui se sont produits entre paysans sans terre et forces de l'ordre, le lundi 29 mai, à Panzós, dans le département de l'Alta-Verapaz, dans le nord du Guatemala, est beaucoup plus lourd que ne l'avaient laissé entendre les autorités.

À en croire les autorités, les Indiens sans terre qui occupaient des terrains dans la région de Panzós auraient attaqué la caserne de cette localité « à l'instigation d'organisations extrémistes et religieuses ». Armés, mais inférieurs en nombre, les soldats auraient tiré pour se défendre.

Le massacre de Panzós est révélateur à la fois de la situation des Indiens, de l'acuité de la violence exacerbée, et du climat de terreur qui règne dans les zones rurales et montagnardes.

d'une centaine d'Indiens n'ont trouvé la mort au cours de ce qui apparaît être un véritable massacre.

Commencée pendant la conquête, la dépression des terres de la population autochtone se poursuit inexorablement. Les Indiens sont réduits à cultiver des parcelles minuscules sur les hauts plateaux ou à louer leur force de travail pour des salaires de misère.

EUROPE

FAITS ET VERBIAGE

Sous le titre « Les dessous d'un verbiage antisoviétique », M. Eugène Commentateur de l'agence Tass, prend le Monde à partie. Il écrit notamment : « Le Monde a annoncé que des scientifiques, notamment des biologistes français, auraient l'intention de boycotter les contacts scientifiques avec leurs collègues soviétiques. »

Union soviétique

Orlov. C'est au fait. Verbiage ? On ne sait pas sur ce point en ce qui concerne l'agence Tass. Mais il est tout de même permis de s'étonner de l'entendre assurer que les rédacteurs du Monde ont été placés sous une stricte conformité avec les lois soviétiques.

On a annoncé, en effet, que la calomnieuse antisovietique Orlov avait été reconnue, au cours du procès public qui s'est tenu à la mi-mai devant un tribunal de Moscou, coupable d'avoir diffusé mensonges et calomnies, et que le régime politique et social en U.R.S.S., dans le but d'affaiblir le pouvoir soviétique, l'a fait reconnaître à Moscou.

LES AUTORITÉS ANNONCENT L'ARRESTATION DES AUTEURS D'UN ATTENTAT COMMIS DANS LE MÉTRO DE MOSCOU EN JANVIER 1977

L'agence Tass a annoncé, mercredi 7 juin, que les auteurs d'un attentat commis dans le métro de Moscou le 8 janvier 1977 avaient été arrêtés et que l'insurrection de leur procès était en cours.

Généralement, les organes soviétiques d'information ne traitent pas des faits divers. Ils avaient fait exception à cette règle en annonçant, le 10 janvier 1977, que deux jeunes étudiants « ont eu une explosion de faible intensité » dans le métro de Moscou.

Chili

Le gouvernement annonce l'ouverture d'une enquête sur les problèmes des « disparus »

Les quelques deux cents personnes qui feraient la grève de la faim au Chili — certaines depuis près de deux semaines — pour obtenir des informations sur le sort des citoyens « disparus » depuis le coup d'État du 11 septembre, ont à la surprise des autorités chiliennes, décidé, le mercredi 7 juin, de mettre fin à leur action.

serait ouverte sur ce sujet, jusqu'à totalement ignoré par les autorités. A LONDRES, l'Union des partis socialistes de la C.E.E. a lancé, le 7 juin, un appel au général Pinochet afin qu'il se rende compte de la situation des citoyens « disparus ».

République fédérale d'Allemagne

M. Gerhardt Rudolf Baum est nommé ministre de l'intérieur

Désigné par le parti libéral pour prendre la succession de M. Werner Maihofer au ministère de l'intérieur, M. Gerhardt Rudolf Baum a été nommé ministre de l'intérieur de la République fédérale, qui l'a nommé sur proposition du chancelier Schmidt.

Hongrie

La Hongrie va faire un nouvel emprunt de 300 millions de dollars sur le marché international des capitaux, annonce la banque Continental Illinois de Londres qui a été chargée de l'opération.

A l'Assemblée nationale

M. MITTERRAND ÉVOQUE LA GRÈVE DE LA FAIM DE CHILIENS

A l'Assemblée nationale, au cours de la séance consacrée, mercredi après-midi 7 juin, aux questions au gouvernement, M. François Mitterrand a évoqué la grève de la faim, commencée il y a dix jours par quelques centaines de Chiliens, au Chili même, en France et dans d'autres pays.

ÉTATS-UNIS

LES « PRIMAIRES » DU 6 JUIN INDIQUENT UNE CERTAINE PRODUISSE CONSERVATRICE

Les « primaires » républicaines et démocrates qui ont eu lieu le 6 juin dans huit États ont été suivies de l'occasion pour le courant conservateur des deux grands partis de montrer une vigueur particulière. Ces primaires ont notamment permis de sélectionner les candidats aux élections de novembre prochain, qui verront le renouvellement d'un tiers du Sénat et de la moitié de la Chambre des représentants.

ÉTATS-UNIS

LES « PRIMAIRES » DU 6 JUIN INDIQUENT UNE CERTAINE PRODUISSE CONSERVATRICE

Les « primaires » républicaines et démocrates qui ont eu lieu le 6 juin dans huit États ont été suivies de l'occasion pour le courant conservateur des deux grands partis de montrer une vigueur particulière. Ces primaires ont notamment permis de sélectionner les candidats aux élections de novembre prochain, qui verront le renouvellement d'un tiers du Sénat et de la moitié de la Chambre des représentants.

LA XI^e COUPE Le vrai

LE MONOPOLE ROULE AU PALAIS DES SPORTS

Le boycottage du congrès mondial de cancérologie

Les pieds ou grands larges 38 au 50

Handwritten text in Arabic script at the bottom of the page.

سكنا من الوجل

LA XI^e COUPE DU MONDE DE FOOTBALL EN ARGENTINE

Le vrai visage des Péruviens

C'est déjà avec la peur au ventre que les Brésiliens et les Espagnols, au départ favori du groupe III, ont disputé leur second match, le 7 juin, à Mar del Plata. Les entraîneurs des deux équipes étaient certes, critiqués. Les choix de Ladislav Kubala avaient été contestés par certains joueurs espagnols. Quant à Claudio Coutinho, il est au centre d'une vive campagne de presse au Brésil après la piètre exhibition de son équipe contre la Suède. Comme une défaite entraînait l'élimination du vaincu, un

peut-être redouter une extrême prudence de part et d'autre. Hélas! La tournure du match dépassa même ces craintes, puisque le Brésil n'a utilisé qu'un seul attaquant de métier, les postes d'ailiers étant tenus à droite par l'arrière Edinho et à gauche par le demi Zico. Dès lors, le résultat nul final (0-0) apparaît logique.

La grande révélation du groupe III est l'Autriche, qui a obtenu sa deuxième victoire contre la Suède (1 à 0) et se trouve ainsi qualifiée

pour le deuxième tour. Les Autrichiens ont marqué leur unique but sur penalty par Johann Krankl, qui s'annonce comme l'un des attaquants les plus dangereux de la Coupe du monde. Le score aurait pu être beaucoup plus lourd sans une partie exceptionnelle du gardien de but suédois, Romaine Hellström.

Bien n'est joué dans le groupe IV, où les Ecossais, tenus en échec (1 à 1) par les Irlandais après avoir été battus par les Péruviens, ont

une nouvelle fois déçu. Leur but fut même marqué par un Irlandais contre son camp. L'autre match, qui opposait le Pérou aux Pays-Bas, les deux vainqueurs de la première journée, s'est aussi achevé sur un match nul (0 à 0) qui laisse à ces deux équipes les meilleures chances de se qualifier.

Les dernières rencontres du premier tour auront lieu samedi 10 et dimanche 11 juin. La France affrontera la Hongrie pour son dernier match en Argentine.

Mar del Plata. — Si on excepte les footballeurs argentins, sou-tenus inconditionnellement par leurs compatriotes, ce sont les Péruviens qui bénéficient de la plus vive sympathie ici. Les Péruviens ont remporté deux victoires consécutives, des mirifiques parcourent la foule dès que Teophil Cubillas, Hugo Sotil ou Chumpitaz s'emparent du ballon. Pour le public, les Péruviens restent les contemporains de Pelé, des respasés d'un football d'une autre époque. Comment oublier, en effet, ce quart de finale de la Coupe du monde 1970, au Mexique, entre le Brésil et le Pérou, où l'on vit entre-temps un match plus de promesses techniques que pendant toute l'épreuve. A Mendoza, les Péruviens se sentent d'autant plus

chets eux que la majorité des habitants ont aussi les pommettes saillantes et les yeux bridés des populations andines. Bâtie au pied de la Cordillère, dont les sommets neigeux servent de toit de fond au stade, Mendoza est, il est vrai, beaucoup plus proche de Santiago du Chili, située de l'autre côté de la chaîne, que de Buenos-Aires, distante de 1 100 kilomètres.

L'initiative du gouvernement C'est dans une semi-clandestinité, à l'écart de la majorité des journalistes, que les Péruviens ont réussi leurs deux premiers exploits en battant les Ecossais et en tenant en échec les Néerlandais, vice-champions du monde. Du

De notre envoyé spécial match nul leur suffit contre l'Iran pour assurer leur qualification au deuxième tour de la Coupe du monde. Leur préparation à cette épreuve avait pourtant fait naître bien des sourires chez les observateurs. C'est le gouvernement, avec la complicité de quelques présidents de clubs, qui avait décidé de battre le rappel de tous les footballeurs péruviens existants. Ainsi, le président du Cristal de Lima avait racheté les contrats de Rojas (Indépendiente de Buenos-Aires), de Chumpitaz (Gardaiara), de Ramírez Navarro, Soría et Oblitas (Vera-Cruz), Teophil Cubillas (Porto) et Hugo Sotil (Barcelona) qui se sont retrouvés à l'Allianza de Lima.

Si les vedettes de 1970 étaient rentrées au pays, elles avaient déjà perdu beaucoup de leur prestige. Ainsi Teophil Cubillas ne s'était pas plus adapté à la vie et au jeu européens à Zurich qu'à Porto, à Barcelona. Sotil était devenu le remplaçant de l'un des deux Néerlandais Johann Crullif et Johann Neekens. Il n'en finissait plus de prendre du poids. C'est un décret gouvernemental d'un chapitre et deux articles, signé du président de la République et des ministres de l'éducation, de l'économie et des finances, qui a suscité les grandes lignes du programme de l'équipe péruvienne. Ainsi, les joueurs ont dû commencer leur préparation au camp de Chacabayo, à 30 kilomètres de Lima, dès le mois de février.

Dans un premier temps, il n'était plus question de football. Ils ont dû se soumettre à un dur travail physique et à un régime discipliné. Sur les vingt-huit sélectionnés, dix devaient maigrir et huit grossir. Si l'esthétique de certains y a peut-être gagné, les

bienfaits de ce régime ne sont pas apparus de façon évidente à l'occasion des premiers matches de préparation.

Une série de mauvaises performances contre des clubs argentins amenait même le gouvernement péruvien à annuler la tournée de l'équipe nationale prévue en Europe du 9 avril au 1^{er} mai. Pour la remplacer, le Pérou disputa six matches à l'extérieur et retourna la Coupe Ramon-Guerra contre l'Argentine, qui l'emporta, 3 à 1 à Buenos-Aires et 3 à 1 à Lima. Deux victoires, sur le Mexique (1 à 0) et la République populaire de Chine (2 à 1), ne pouvaient pas laisser prévoir une grande performance en Coupe du monde.

Et pourtant! Il a suffi que Teophil Cubillas fasse des étincelles contre les Ecossais pour que toute l'équipe péruvienne retrouve le feu sacré de 1970. Le Brésilien Lido, cet entraîneur qui a réussi à faire au Pérou la synthèse entre la virtuosité des

Argentins et le tempo de ses compatriotes, ne les aurait pas rendus en les voyant administrer une leçon de technique et d'intelligence du jeu aux Ecossais.

Au Mexique, Hector Chumpitaz avait vingt-six ans. Teophil Cubillas, vingt et un ans, et Hugo Sotil, vingt ans. Depuis, ils ont acquis de l'expérience et l'ont démontré mercredi 7 juin face aux Néerlandais. Au lieu de se déplacer sur tout le terrain, ce qui aurait favorisé le jeu ample et profond de leurs adversaires, ils les ont astutés, bien groupés. A une trentaine de mètres de leur but. Chaque fois que les Néerlandais ont pu franchir cette ligne, le gardien de but Ramon Guerra a pu colmater les brèches. C'est peut-être en reliant un peu leur football qu'ils ont pu franchir ce nouveau pas important vers la qualification. Dimanche 11 juin, contre l'Iran, les Péruviens auront le temps et l'occasion de remonter leur vrai visage.

GÉRARD ALBOUY.

LE MONOPOLE VIOLÉ AU PALAIS DES SPORTS ?

Une des péripéties commerciales-sportives de la Coupe du monde de football vient de subir un échec assez retentissant : après l'expérience (décevante) de vendredi soir 2 juin, la compagnie L.D.T. a renoncé à retransmettre en direct sur grand écran, au Palais des sports à Paris, les matches de football télévisés disputés en Argentine. L'image était, en effet, très mauvaise et provoquait une fatigue visuelle insupportable au-delà d'une demi-heure. Il semble que le qualité du matériel utilisé — vieux d'une dizaine d'années — soit à l'origine de cette tentative malheureuse, parironnée par Europe 1, TF 1 et A 2. Le remboursement des billets (à raison de 90 F et 70 F par soirée) a débuté lundi 5 juin. Les victimes de ce contre-temps sont, en particulier, les immigrés maghrébins qui, naturellement, se sont identifiés à l'équipe tunisienne et qui, espérant bien, par ce moyen, suivre ses exploits. La compagnie L.D.T. voulait en effet diffuser

sur grand écran au Palais des sports non seulement les matches retransmis par les deux chaînes de télévision, mais également d'autres rencontres de la Coupe du monde. Ce qui suppose, a priori, une dérogation au monopole de radiodiffusion.

Est-il exact qu'aucune demande préalable de dérogation n'a été faite par l'organisateur ? Pas plus que par TF 1 et Antenne 2, qui, avec Europe 1, participaient à l'émission ? Dans ces conditions, qui des P.T.T. ou de T.D.F. osera engager un procès pour violation du monopole, au moment précis où le gouvernement rappelle, à la tribune de l'Assemblée nationale, les négociations de loi ?

L'autre expérience de télédiffusion, réalisée avec le concours (gratuit) de la Société française de production, s'est déroulée au Lido, vendredi soir, avec France-Italia. L'essai avait été concluant, le Lido compte retransmettre ainsi la finale de la Coupe du monde. — C. D.

Les Montoneros ont diffusé une « émission-pirate » à La Plata

Les Montoneros ont réussi à diffuser dans la ville de La Plata, sur l'une des chaînes de la télévision argentine, une déclaration de M. Mario Firmenich, un de leurs dirigeants, apprend-on, le mercredi 7 mai, de source sûre à Buenos-Aires. Le dirigeant des guerrilleros a, pendant treize minutes, renouvelé les accusations de son mouvement contre les militaires au pouvoir. Seul le quotidien argentin *la Nación* fait allusion, mercredi matin, à cette affaire. Environ un quart d'heure avant le début du match France-Argentine, les Montoneros avaient coupé le son de la chaîne de Canal-13, dans la ville de La Plata, située à 60 kilomètres de Buenos-Aires. La déclaration de M. Firmenich, qui était précédée d'un air révolutionnaire, a été captée dans tout le centre de La Plata, cité de cinq cent mille habitants.

Le ministre néerlandais des affaires étrangères, M. Chris Van Der Kraag, a démenti le mercredi 7 juin, les propos de son ambassadeur à Buenos-Aires, M. Douglas Van Den Brandeler, sur la situation en Argentine. Le diplomate avait

déclaré à la presse néerlandaise qu'il ne fallait pas croire tout ce qu'on écrivait sur l'Argentine aux Pays-Bas. Les dissidents argentins ne forment qu'une petite minorité. A Paris, M. Joey Molnet, ambassadeur de la Charante-Martinique (3^e ou 4^e démocratie), a demandé, dans une question écrite au ministre des affaires étrangères de lui faire connaître les démarches que le gouvernement français entendrait faire pour que les droits soient respectés en Argentine, en particulier à l'égard des citoyens français, et les mesures d'ordre économique que le gouvernement français pourrait prendre à l'encontre de l'Argentine si le respect des droits de l'homme n'était pas garanti. A Madrid, une Union de journalistes argentins exilés en Espagne, comprenant une centaine de membres, a annoncé le 7 juin, sa création. Ses responsables ont rappelé que leur profession avait payé un lourd tribut à la répression : vingt et un assassinés, quarante-trois disparus, cinquante-neuf prisonniers. (A.F.P., corresp.)

Le Diamant est-il un bon placement ?

● Pourquoi le PLAN ÉPARGNE-DIAMANT est-il si intéressant ?
● Peut-on investir facilement 10.000 Francs ?
● Est-il exact qu'avec seulement 500 Francs par mois, on peut acquérir une pierre de grande valeur ?
● Peut-on facilement revendre un Diamant muni d'un Certificat d'Authenticité ?
● Quel profit peut-on espérer réaliser ?
● Peut-on acheter de façon anonyme ?

Pour obtenir la réponse à ces questions et à d'autres que vous vous posez, renvoyez sans délai le bon ci-dessous au Centre de Documentation de l'UNION DES DIAMANTAIRES 17, rue Saint-Florentin (angle rue Saint-Honoré) 75008 Paris. Tél. 281.37.12, ou venez-nous voir sur place, de 10 h à 19 h (le samedi de 10 h à 17 h), 10, rue de Valenciennes. Directions Régionales : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Strasbourg, Tours.

Union des Diamantaires - Centre de documentation
Groupement d'Intérêt Économique Régional (Ordonnance du 23.09.1967)
17, rue Saint-Florentin (angle rue Saint-Honoré) 75008 Paris
Je désire bénéficier à titre confidentiel et sans engagement de ma part d'une information complète sur le CAPITAL-DIAMANT et sur le PLAN-ÉPARGNE-DIAMANT
NOM _____ PRÉNOM _____
PROFESSION _____ TEL _____
N° _____ RUE _____
LOCALITÉ _____
CODE POSTAL _____

Le boycottage du congrès mondial de cancérologie

Un mouvement analogue en août à Moscou

Faut-il ou non boycotter le congrès mondial de cancérologie, qui aura lieu en octobre prochain à Buenos-Aires ? Cette question, les membres de l'Association nationale des journalistes d'information médicale (ANJIM) l'ont posée le mercredi 7 juin, au cours d'une conférence de presse, à un certain nombre de cancérologues français. Le professeur Maurice Tubiana, président de l'Association française pour l'étude du cancer, répond pour sa part par la négative, de même que le docteur Odile Schweisguth (Villejuif). Boycoter une telle manifestation, ont-ils dit, en substance, ne ferait qu'aggraver les olivages dont souffre déjà la communauté scientifique internationale. Notre présence à Buenos-Aires ne constitue pas pour autant une caution au régime argentin, d'autant que la délégation française s'efforcera de ne participer à aucune des manifestations officielles auxquelles donnera lieu le congrès. Aller à Buenos-Aires, ont dit, en sens inverse, le professeur André Lwoff, prix Nobel, le professeur Léon Schwartzberg et

le docteur Jean-Claude Salomon, c'est nécessairement cautionner un tel régime et il se trouve, a noté le professeur Lwoff, qu'habiller un tel congrès est une opération de prestige.

Le professeur Schwartzberg insiste, indispensable de demander au gouvernement argentin la libération des quelque cent cinquante médecins qui sont aujourd'hui emprisonnés. Dans cette hypothèse, dit-il, il serait possible de se rendre à Buenos-Aires. Une hypothèse qui reste, en l'état actuel des choses, évidemment fort fragile. Ainsi, le professeur Germain Mathé, qui avait été sa participation au congrès de Buenos-Aires à une audience du général Videla, vient de recevoir une réponse négative. « Sans changement d'attitude du chef de l'Etat argentin, a-t-il déclaré au *Quotidien du médecin*, je ne me rendrai pas à Buenos-Aires. »

Un problème du même genre se posera lors du congrès de génétique qui doit avoir lieu à Moscou en août prochain, avant le congrès mondial de cancérologie. D'ores et déjà, un certain nombre de scientifiques, comme l'ont déclaré M. Parriquet et Mme Nicole Peingold (Paris), ont décidé de mener à cette occasion une action de protestation dont les modalités précises restent à définir, mais qui prendra vraisemblablement aussi la forme d'un boycottage.

Au-delà de ces deux exemples, se trouve posé un problème de fond qu'ont abordé notamment le professeur André Lwoff, le professeur Alexandre Minkowski et M. Léonid Filouchitch. Les médecins, les scientifiques et les chercheurs pourront-ils désormais se désintéresser, au nom d'une « religion de la science », des pratiques répressives utilisées par les pays hôtes ? Il y a moins d'un an, le congrès mondial de psychiatrie d'Honolulu a montré qu'il serait de plus en plus difficile à l'avenir de maintenir le respect d'un président « non-engagement ». — C. B.

Le conseil général de la Haute-Vienne, qui est composé de 13 communistes, 18 socialistes et 7 modérés favorables à la majorité, a adopté une motion présentée par M. Demay au nom du groupe communiste, et qui demande aux pouvoirs publics d'« interdire avec vigueur aux sujets des Français résidents en Argentine et portés dispersés depuis l'arrivée au pouvoir de la junte militaire ». — (Corresp.)

pièdes grands
ou
larges
38 au 50
Un choix unique de chaussures exclusivement pour hommes, de 38 au 50, par demi-poilure de la 6^e à la 11^e largeur.
PALAIS DE LA CHAUSSURE
39, av. de la République
75011 Paris Tél. : 357.45.92.
Catalogue gratuit - Paris

22.400 F

c'est l'apport suffisant pour acheter un

4 pièces à Clichy

habitable immédiatement

L'apport personnel habituellement demandé pour accéder à la propriété représente bien souvent un capital difficile à réunir. C'est pourquoi Hampton & Sons a décidé de faciliter l'achat de votre appartement à l'Olympe en vous permettant d'emménager tout de suite après le versement de 5% seulement de la valeur totale de votre appartement, soit :

- 14.600 F pour un 2 pièces de 51 m²
- 17.700 F pour un 3 pièces de 67 m²
- 22.400 F pour un 4 pièces de 86 m²
- 26.800 F pour un 5 pièces de 100 m²

(Ces prix moyens établis le 1.5.78 peuvent être minorés ou majorés en fonction de l'étage choisi).

Puis, vous payez votre caution et votre loyer, comme vous le feriez pour tout appartement en location, et, au bout de 24 mois, votre versement initial, votre caution, et 90% du montant total des loyers que vous avez versés, sont réunis pour former votre apport personnel.

Vous constituez vous-même votre capital-pierre tout en jouissant de votre appartement. Important : si vous avez souscrit à un plan épargne logement, vous n'êtes plus obligé d'en attendre la clôture pour habiter chez vous : vous anticipez votre accession à la propriété et vous cessez de payer des loyers à fonds perdu.

Une chose encore : si vous êtes déjà propriétaire d'un appartement que vous souhaitez revendre, la formule Hampton & Sons, appliquée à l'Olympe, vous permet de vivre immédiatement dans votre nouvel appartement sans brader votre patrimoine. Vous avez tout le temps devant vous pour en tirer le meilleur prix.

Enfin, à l'Olympe, vous pouvez bénéficier du nouveau prêt conventionné du Crédit Agricole qui vous permet des mensualités très abordables pour un appartement plus grand.

Venez visiter l'Olympe, tous les renseignements vous seront donnés sur place, tous les jours de 11 h à 19 h sauf le mardi et le mercredi, 8, rue des Cailloux à Clichy 92110, ou par téléphone au 737.33.60.

l'Olympe

8, rue des Cailloux - 92110 Clichy

Un immeuble préconisé par :

Hampton & Sons

Conseil International en Immobilier

Pour recevoir une documentation gratuite sur l'Olympe, retournez ce bon à :

Hampton & Sons
19, av. E. Roosevelt 75008 Paris

Nom : _____
Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____

* après acceptation du dossier.

politique

LE VOYAGE EN CORSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

L'État démocratique ne connaît, dans la préparation des décisions, que les élus du suffrage universel déclare M. Giscard d'Estaing à Ajaccio

Devant les Ajacciens réunis sur la place Foch, dans l'après-midi du mercredi 7 juin, le président de la République, lors de sa première allocution publique en Corse, a précisé le sens de son voyage : « Mieux vous connaître pour mieux vous comprendre et pour mieux résoudre vos problèmes ».

Le chef de l'Etat a ajouté : « Je suis venu sentir vibrer l'âme profonde de la Corse, celle des villages et des montagnes, comme celle des villes, cette âme libre, imaginative et sensible comme celle des peuples qui bordent la mer, mais aussi cette âme sévère et angustieuse des peuples que le climat a rendus si sensibles à la terre pauvre des montagnes ».

M. Giscard d'Estaing, qui s'est présenté comme « un président de la République qui a tenu, sous le premier mandat, à être juste à la Corse », a énuméré « trois affirmations » quant à la ligne de conduite qu'il entend mener : « L'action qui sera poursuivie ne dépend pas de la conjoncture, qu'elle soit calme ou qu'elle soit agitée. La France est décidée à faire de la Corse, avec les Corsais, une île heureuse, prospère et ouverte. Elle y consacrera les efforts nécessaires ».

« Je n'ignore pas que l'action publique comporte encore, dans tel ou tel domaine, des insuffisances. J'essaierai ces problèmes, demain, devant les assemblées représentatives. Mais l'essentiel n'est pas là. L'essentiel c'est que la France, dans le respect de la personnalité des territoires, participe dans l'affirmation de l'unité nationale, poursuit une œuvre de développement, de progrès et de justice avec la participation active de la population et des élus ».

« Ma deuxième affirmation, a-t-il indiqué, est simple, mais elle est solennelle : l'Etat démocratique, l'Etat républicain dans lequel nous vivons la fierté de vivre, ne connaît, dans la préparation des décisions qui s'appliquent à une fraction du territoire,

Polis d'abord, chaleureux ensuite...

(Suite de la première page.)
Foschetti, le président de la République, arrive à 15 h sur la place pour passer les troupes en revue. Légionnaires à képi blanc, paracétistes et commandos de l'air présentent les armes tandis que, de la rade, le *Duquesne*, grand pavillon hisse et marins tout de blanc vêtus, alignés sur le pont, tire des salves de bienvenue. Accompagné de Mme Giscard

d'Estaing et de trois ministres — MM. Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur, Joël Le Theule, ministre des transports, Jacques Dominati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, le chef de l'Etat se dirige vers la tribune dressée au bas de la place Foch. Les applaudissements encore timides laissent passer les quelques sifflets venus du trottoir de droite.

Le chef de l'Etat, transpirant dans la bousculade, ne trouva pas un peu de fraîcheur que dans les azules et la grande bibliothèque de cuir Fesch, où, après s'être longuement arrêté devant la *Vierge à la girlande*, de Botticelli, il annonce que le musée bénéficiera, dans le cadre de la loi déjà votée, d'un programme d'action prioritaire.

A la même heure, près de la gare, deux ou trois centaines de manifestants se sont groupés, à l'appel des grandes centrales syndicales (C.G.T., C.F.D.T., F.E.N.) pour protester brièvement et sans grand enthousiasme contre la « politique Giscard-Bonnet ». Les divers mouvements autonomistes ont, de leur côté, préféré « ignorer » une visite présidentielle qu'ils jugent « inutile », donnant à leurs militants et sympathisants la consigne de ne pas apparaître. Aucun incident n'est donc venu troubler cette première journée du voyage. Quelques poignées de cœurs seulement, répartis sur la route entre l'aéroport et le centre de la ville, ont été rapidement balayées avant le passage du cortège officiel.

Un exemple de décrispation

M. Charles Ornano, maire d'Alajaccio, prend la première parole pour souligner d'entrée « la confiance, l'estime et l'attachement » que ses concitoyens portent « aux institutions et à la France ». Puis, il rend hommage au chef de l'Etat, mêlant en quelques phrases, la « fermeté qui, au Zaïre, a permis de sauver des centaines de vies humaines », la « politique sociale en faveur du troisième âge », et les « efforts déployés à la tribune de l'ONU » et « l'esprit d'ouverture » qui préside à la réforme de l'administration communale.

Restait bien sûr à évoquer le grand anctère : « Comment, conclut M. Ornano, l'âme ajaccienne pourrait-elle ne pas être sensible à l'admiration que vous portez à celui dont l'ombre continue de planer sur cette ville et dont le municipalisme bonapartistique fut l'honneur de la Corse ? »

M. Giscard d'Estaing prononce ensuite le premier discours de son voyage. « Français, Français de la Corse », s'adresse, cette fois,

est saluée par une salve d'applaudissements qui recouvrent les derniers sifflets. « Venu sentir l'âme profonde de la Corse », le président de la République consacre l'essentiel de son allocution à attirer la nécessaire attention de l'Etat sur l'ensemble du territoire. « La France, déclare-t-il, dans le respect de la personnalité des territoires, mais dans l'affirmation de l'unité nationale, poursuit une œuvre de développement, de progrès et de justice ».

Le chef de l'Etat conclut, lui aussi, par une évocation de l'Ajaccio impériale et du « plus illustre de ses enfants », autant sans doute par respect du culte local que par volonté — ou ambition — d'établir quelques rapprochements et parallèles. Il s'est, en effet, surtout attaché à dépeindre en Bonaparte l'homme qui voulait « maintenir les Corsais dans l'ensemble dans le déchirement », et « tranquillisateur des passions » qui sut « rassurer les Français ». Un illustre précurseur, un grand exemple de... décrispation.

Nous verrons demain...

En début de soirée, mercredi, une réception a réuni, dans les jardins de la préfecture, les élus et responsables économiques du département. La fanfare exécutait des marches napoléoniennes pendant que M. Giscard d'Estaing se frayait un difficile passage parmi les invités. Ceux-ci lui étaient présentés par M. Yves Burgalat, préfet de région, et son prédécesseur au palais Lantini, M. Jean Rioloacci, chargé de mission auprès du président de la République.

Les députés R.P.R. qui avaient adressé au chef de l'Etat une mise en garde contre les conséquences qu'il aurait eu immobilisme prolongé du pouvoir central face à la question corse, jugeaient avec enthousiasme ce premier contact du président de la République avec la Corse. « C'est un triomphe », affirmait M. Jean-Paul de Rocca-Serra, président du conseil général de la Corse du Sud. Pour M. Jean Bozzi, dé-

puté d'Ajaccio, les propos du chef de l'Etat auguraient bien de l'avenir. « C'est très encourageant », disait-il.

Cette appréciation était partagée, avec quelques nuances, par les élus de l'opposition présents à la réception. « Nous verrons ce que ça va donner », annonçait Jean-Jacques M. François Giacobbi (M.R.G.), président du conseil régional, qui, lui aussi, se réjouissait du climat créé par les premiers pas et les premiers mots de M. Giscard d'Estaing.

Pour sa part, le chef de l'Etat jugeait « chaleureux et détendu » l'accueil qu'il avait trouvé auprès des Ajacciens. « Il mettra l'accent sur le fait que l'action des groupes minoritaires ne doit pas dissimuler la réalité des préoccupations et de la vie » corse, telles qu'il commençait de les percevoir sur place.

DOMINIQUE POUCHIN.

LES ÉLUS...

Quelle personnalité doit se choisir le gouvernement pour faire de la Corse « une île heureuse, prospère et ouverte » ? Le réponse du président de la République est claire : « Les élus du suffrage universel et populaire ».

Alléluia, cette mise au point n'aurait pas lieu d'être. En Corse, elle revêt une certaine importance tant est dépréciée la classe politique insulaire, que beaucoup d'autochtones jugent impuissante à affronter l'avenir.

Si les élus du suffrage universel sont vilipendés plus qu'à leur tour, ils ne le sont hélas pas toujours sans raison. Leur dynamisme, leur courage et leur imagination sont souvent mal employés. Le souci du bien commun se réduit parfois à la défense d'un clan, et l'entretien d'une clientèle.

JACQUES DE BARRIN.

Deux mille cinq cents légionnaires et quelques « anges »

Le départ de Corse de la légion étrangère n'est plus à l'ordre du jour, même si les autonomistes et les communistes réclament « la rapatriement de cette armée coloniale » dont certains éléments désertent. Il est vrai, on commet, ces dernières années, des exactions diverses dont la mort de deux bergers à Bastia, à la fin du mois de septembre 1978.

Au lendemain de cet assassinat qui souleva dans l'île une vive émotion, les Corses obtinrent de Paris le rapatriement du Groupement d'Instruction de la légion étrangère (GILE) composé de jeunes recrues. Alors basé à Corte, ce groupement est maintenant en garnison à Castelnau-d'Aud.

Créée par une ordonnance de Louis Philippe, le 10 mars 1831, avec vocation de servir « hors du territoire du royaume », la légion étrangère rassembla huit mille hommes étalant sur une ligne de quarante mille à la fin de la guerre d'Algérie. Elle dispose aujourd'hui en Corse d'environ deux mille cinq cents hommes répartis entre la 2^e légion étrangère de parachutistes basée à Calvi depuis juin 1967 (mille deux cents hommes) et le 2^e régiment d'infanterie basé à

Corte et Bonifacio (mille trois cents hommes).

En octobre 1976, M. Yvon Bourgas, ministre de la défense, réaffirma, à l'Assemblée nationale, le refus des pouvoirs publics « de modifier en quoi que ce soit le statut de la légion qui a la confiance du gouvernement et du pays ».

A-t-elle la confiance des Corsais ? Ceux-ci semblent s'accommoder plus ou moins bien de la présence de la légion qui remplit, à la satisfaction de tous, de nombreuses missions civiles : lutte contre les incendies de forêts, évacuation de malades, par exemple. Dans les villages où elle tient garnison, son rôle économique est loin d'être négligeable. Ainsi, à Calvi, le 2^e REP dépense, chaque année, six placés, 34 millions de francs. En outre, la péniche qu'il s'attache à l'histoire de ce corps, fait beaucoup d'inusités, qui ont, pour la chose militaire, une certaine utilité.

Mes légionnaires, déclarait récemment le colonel Philippe Erulin, commandant le 2^e REP, ne sont pas tous des anges. Il faut cependant savoir que le nombre de faits divers n'a pas augmenté avec leur arrivée. Un volontaire sur dix seulement est accepté à l'engagement.

M. BONNET : les effectifs policiers sont convenables.

Interrogé à la sortie du conseil des ministres sur le voyage du chef de l'Etat en Corse, Christian Bonnet, ministre de l'Intérieur, s'est étonné des réactions suscitées dans la presse par les mesures de sécurité prises dans l'île à l'occasion de cette visite. Il a ajouté : « Les effectifs policiers en Corse correspondent à ceux qui sont mis en place lorsqu'une personnalité étrangère vient en visite officielle en France ou lorsqu'un président de la République se rend dans une région française. Compte tenu de la durée du séjour du chef de l'Etat et de la nature du terrain, les effectifs présents sur place sont convenables (...) ».

UN CONSEIL RÉGIONAL EN ÉQUILIBRE

La Corse qui fut, en son temps, un fief gaulliste, est représentée au Palais-Bourbon, depuis les élections législatives de mars 1978, par quatre députés R.P.R. : M. Jean-Paul de Rocca-Serra,

LES ÉLUS...

meur de Porto-Vecchio a conservé son siège. MM. Jean Bozzi et Pierre-Paul Giacobbi ont enlevé les sièges au Mouvement des radicaux de gauche. M. Nicolas Alfonsi, maire de Piana et l'autre à M. Jean Zaccarelli, maire de Bastia. M. Pierre Pasquini, maire de L'Île-Rousse, a ravi à son adversaire M. François Giacobbi, sénateur (M.R.G.) et président du conseil régional, le nouveau siège créé après la bipartition.

Au Palais de Luxembourg, en revanche, la Corse est représentée par deux sénateurs M.R.G. : MM. Jean Filippi et François Giacobbi.

Si la composition politique du conseil général de la Corse du Sud que préside M. de Rocca-Serra paraît équilibrée — dix membres présidentiels, un radical et deux union de la gauche — en revanche, au conseil général de la Haute-Corse que préside M. Giacobbi, l'opposition présidentielle est majoritaire. Elle est composée de vingt-trois membres. Il n'est pas question pour Paris d'aller au-delà et de proposer positivement à la revendication de certains députés R.P.R. ont récemment demandé au chef de l'Etat que cette assemblée soit élargie à vingt-cinq membres. Il n'est pas question pour Paris d'aller au-delà et de proposer positivement à la revendication de certains députés R.P.R. ont récemment demandé au chef de l'Etat que cette assemblée soit élargie à vingt-cinq membres. Il n'est pas question pour Paris d'aller au-delà et de proposer positivement à la revendication de certains députés R.P.R. ont récemment demandé au chef de l'Etat que cette assemblée soit élargie à vingt-cinq membres.

UN GENDARME MOBILE EST GRIÈVEMENT BLESSÉ PAR UN COUP DE FEU

Des inconnus ont ouvert le feu sur une patrouille de gendarmes mobiles, ce jeudi matin à 10 h, vers 1 h 30, sur la route nationale 198, à la sortie sud de Gisonaccio (côte orientale). Un gendarme mobile, M. Michel Guesquière, trente-trois ans, père de deux enfants, a été grièvement blessé. Hospitalisé dans une clinique de Porto-Vecchio, il a subi une intervention chirurgicale pour extraire des charbonniers qui s'étaient logés près du cœur. D'après les enquêteurs, l'arme utilisée par le tirateur embusqué dans le maquis serait un fusil de chasse semi-automatique.

Le 22 août 1975, à Ajaccio, au cours de l'assaut donné par les forces de l'ordre contre la cave d'un viticulteur et plus tard occupée par un commando autonomiste, deux gendarmes mobiles avaient trouvé la mort. Une semaine plus tard, la nuit d'été qui, à Bastia, avait suivi l'annonce de la dissolution du mouvement autonomiste, l'assaut pour la renouveau de la Corse (A.R.C.), s'était solé par la mort d'un C.R.S.

LES ÉLUS...

meur de Porto-Vecchio a conservé son siège. MM. Jean Bozzi et Pierre-Paul Giacobbi ont enlevé les sièges au Mouvement des radicaux de gauche. M. Nicolas Alfonsi, maire de Piana et l'autre à M. Jean Zaccarelli, maire de Bastia. M. Pierre Pasquini, maire de L'Île-Rousse, a ravi à son adversaire M. François Giacobbi, sénateur (M.R.G.) et président du conseil régional, le nouveau siège créé après la bipartition.

Au Palais de Luxembourg, en revanche, la Corse est représentée par deux sénateurs M.R.G. : MM. Jean Filippi et François Giacobbi.

Si la composition politique du conseil général de la Corse du Sud que préside M. de Rocca-Serra paraît équilibrée — dix membres présidentiels, un radical et deux union de la gauche — en revanche, au conseil général de la Haute-Corse que préside M. Giacobbi, l'opposition présidentielle est majoritaire. Elle est composée de vingt-trois membres. Il n'est pas question pour Paris d'aller au-delà et de proposer positivement à la revendication de certains députés R.P.R. ont récemment demandé au chef de l'Etat que cette assemblée soit élargie à vingt-cinq membres. Il n'est pas question pour Paris d'aller au-delà et de proposer positivement à la revendication de certains députés R.P.R. ont récemment demandé au chef de l'Etat que cette assemblée soit élargie à vingt-cinq membres.

RÉACTIONS

● L'Agence Tass : le parent pauvre de la France. — L'Agence Tass présente l'île de Beauté comme le « parent pauvre de la France », « une région française où la population vit dans des conditions à la limite de la misère ». Citant l'Humanité, l'agence Tass indique : « Les salaires moyens en Corse sont de 32 % inférieurs aux salaires moyens en France et la Corse détiend, en outre, le record du plus bas niveau d'enseignement scolaire et universitaire ».

● La Lettre de l'Unité : pour le droit à la différence. — La Lettre de l'Unité du mercredi 7 juin qualifie de « micrométriques » les mesures envisagées par le président de la République en Corse, « étant donné que les conditions de vie ne sont pas basées sur la responsabilité régionale face aux centres de décisions extérieurs ». L'organe du P.S. souligne : « La reconnaissance au droit à une certaine autonomie régionale peut constituer le seul ciment durable de l'unité nationale, parce qu'elle est fondée sur la solidarité, sur le droit à la différence et non sur l'incompréhension et la contrainte ».

● M. Vincent Stagnaru, avocat au barreau de Bastia et responsable du mouvement nationaliste Fronte Corsu, qui avait été interrogé, le mardi 6 juin, dans le cadre de l'enquête sur les activités du Front national de la Corse, a été remis en liberté, le mercredi soir 7 juin. Les sections bastiaises du Syndicat des avocats de France et de l'Union des jeunes avocats avaient protesté contre les conditions de l'arrestation de l'avocat dans l'enceinte du palais de justice de Bastia.

● M. Serge Caccari, condamné le 10 juillet 1976 à dix ans de réclusion criminelle par la cour de sûreté de l'Etat, après le meurtre d'un C.R.S. à Bastia le 27 août précédent, a été remis en liberté, le mercredi 7 juin. Il a été entendu au sein des politiques de la centrale et les manifestations de racisme dont il est la victime ». M. Caccari est détenu au quartier des politiques de la centrale de Melun. Il a reçu dernièrement la visite de M. Edmond Simeoni, porte-parole du mouvement autonomiste (Union du peuple corse) qui bénéficiait d'un droit de visite octroyé après accord de l'administration pénitentiaire le 17 mars dernier.

● M. Michel Durajour, ancien ministre, député de la Loire, membre du bureau du parti radical, a été désigné samedi 3 juin comme porte-parole du conseil départemental de l'U.D.F. de son département, cette occasion, il a déclaré qu'il lui paraît difficile que les élections cantonales et européennes de 1979 puissent se dérouler en mars. « Si la date des élections ne peut être modifiée de notre fait, il est possible en revanche de reporter les premières à l'automne », a-t-il dit. (Corresp.)

AVIS AUX CLIENTS de FLASH 2 POINTS FLASH sont OUVERTS

FLASH est le spécialiste de la photo, du cinéma, du son et de la Hi-Fi, il vient de créer un département spécial « Télévision couleur portables et vidéo ».

Il devient ainsi, le spécialiste discret de tout l'audio-visuel.

DES PRIX FLASH 78 DE REOUVERTURE

En photo et cinéma, FLASH pratique les meilleurs prix du marché. Consultez-le équitablement pour profiter des meilleures conditions.

exemple :

APPAREIL 24x36 REFLEX CHINON CM 3 avec objectif 1,7/50... 1290f

discount n°1 de la TELEVISION COULEUR PORTABLE

Chaque année un téléviseur en promotion spéciale.

TELEVISEUR COULEUR HITACHI CFS 244 ECRAN 36 cm.

Portable, tube image 36 cm 50" - sélection des canaux - alimentation stabilisée 110/220V - prise écourtée - bris avec antenne - poids 3 kg. 3250f

FLASH ROCHER 29-25-27, rue du Rocher 75008 PARIS Métro Saint-Lazare. Tél: 522.62.46 - 522.78.43 - 522.81.18

FLASH BAC 45, rue du Bac 75007 PARIS, Métro Bac. Tél: 222.12.60

CATALOGUE COULEUR GRATUIT SUR DEMANDE



LA sélection du monde

M. LECAT : éviter les errements

M. RILLOUD : petits et gros pirates

Le Monde

UNE SÉLECTION HEBDOMADAIRE

révisée à nos lecteurs résidents à l'étranger

Au sommaire de chaque numéro :

- * Les principaux faits de l'actualité française et étrangère.
- * Un choix des articles de synthèse et de commentaires.
- * Les grandes enquêtes politiques, économiques, sociales.
- * Une chronologie des événements.

Remplacements et tarifs : 5, rue des Italiens - 75007 PARIS CEDEX 05. Téléphone : 246-72-23

LES BUREAUX de votre région

سكنا في الوطن

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

La protection du monopole d'État sur la radio et la télévision

Mercredi 7 juin, sous la présidence de M. Brocard (U.D.F.), les députés examinent après une déclaration d'urgence (une seule lecture par chacune des deux Assemblées), le projet de loi relatif à la radiodiffusion et à la télévision.

Ce texte n'a qu'un objet limité : donner aux pouvoirs publics la possibilité de faire respecter le monopole de diffusion et, pour ce faire, il précise, en les inscrivant dans la loi, les sanctions encourues par ceux qui le violentent. Il n'en souève pas moins un débat plus large (« Le Monde » du 8 juin).

Dans ce débat, estime M. PERICARD (R.P.R.), rapporteur de la commission des affaires culturelles, deux attitudes sont possibles : soit estimer qu'il faut aller plus loin et remettre en question toute l'organisation de la radio-télévision, soit refuser toute remise en cause, parce que cela aboutirait à supprimer le monopole et le service public.

M. LECAT : éviter les errements

M. LECAT, ministre de la culture et de la communication, note d'abord que la loi de 1974 a confirmé et renforcé le monopole d'un service public établi « non dans l'intérêt de l'État mais dans le souci exclusif des intérêts généraux de la collectivité ». Nous avons donc aujourd'hui un monopole légal, affirme-t-il, une bonne loi qui s'inscrit dans un contexte de liberté et de responsabilité. Il nous appartient maintenant de réfléchir aux moyens d'en améliorer l'application et de faire en sorte qu'il y ait toujours plus de qualité, de pluralisme et de création.

« Il s'agit pour le législateur de dispenser l'impartialité juridique requise par des décisions de justice contradictoires. Ce projet est donc pas un texte de répression mais un texte de confirmation. Si l'État rejette, on se trouve dans un état de droit absolu, favorisant l'interprétation. Il faut épargner à notre pays les errements que connaissent certains de nos voisins, chez qui le monopole a été supprimé, très vite dérivé vers l'anarchie, le chaos, le triomphe de l'esprit de lucre, débouchant sur une espèce de cacophonie finale. »

Pour M. Lecat, il est pratiquement idéal pour le phénomène plutôt symptomatique « radiodiffusion » ouvre toutes les voies, y compris celle de la concurrence.

M. FILLIOD : petits et gros pirates
« Votre conception du monopole », déclare M. FILLIOD (R.P.R.), « est tout pour nous, rien pour les autres. » M. LARBE (président du groupe R.P.R.) n'a-t-il pas, un jour, dénoncé les « pressions giscardiennes », qui, selon lui, s'exerceraient en faveur de la radio-télévision officielle. Le député remarque ensuite que le pouvoir était bien plus indulgent pour les radios locales avant les élections que pour les émissions de la radio officielle. Il estime que le projet est contraire à la Constitution, qui garantit à tous les citoyens les moyens d'expression. Après avoir observé que si le pouvoir brouille les émissions de petites radios pirates, il touche également les émissions des gros pirates (Europe 1 et R.M.C.), il dénonce une volonté politique de faire main basse sur tous les moyens d'information.

monopole et le service public. Il propose, quant à lui, d'adopter le projet tout en demandant au gouvernement de préciser ses intentions afin de prendre en compte, dans les meilleures conditions et les meilleurs délais, les besoins d'information et de « pluralisme local » qui se font jour.

Reconnaissant qu'il existe un besoin nouveau d'une expression locale et d'une information locale, M. Filliod demande : « Les besoins sont-ils satisfaits par l'actuel foisonnement des radios dites libres, alors que le coût d'investissement pour la création d'une radio locale est vingt millions de francs et que le coût de leurs productions est de 1 à 2 millions de francs ? »

Dans la situation actuelle « d'improvisation proliférante » il est, à son avis, trop tôt pour se prononcer au fond. Mais, utile-t-il, tous les parlementaires savent ce qu'ils ne veulent pas : « Un système à l'italienne, repris en charge par les intérêts financiers et les intérêts politiques, avec, en outre, des radios pornographiques et des radios gauchistes qui ont fait l'apologie des brigades rouges. »

compris celles du mercantilisme et du charlatanisme. Il ajoute : « Les radios dites « libres » feraient très vite la percée pour des radios commerciales, ce qui constituerait un danger réel pour la presse écrite. La constitution d'indispensables réseaux serait une aubaine pour les intérêts financiers, voire éditoriaux et sectaires politiques. Toutes les velléités morganisées appellent en effet, un jour ou l'autre... »

C'est dans cette voie, estime M. Lecat, qu'il faut conduire une réflexion commune, sans précipitation et dans le cadre du service public. « L'Assemblée a ensuite discuté l'exception d'irrecevabilité socialiste (le texte serait contraire à la Constitution) et une question préalable communiste (il n'y aurait pas lieu à débattre) dont l'adoption entraînerait le rejet du texte en discussion.

M. LEROY, P.C., constate que, « depuis la remise en ordre post-républicaine, tout s'est dégradé, les programmes comme la situation des personnels ». Pourtant, ajoute-t-il, grâce au progrès technique, tout ou presque tout est désormais possible. Aussi assiste-t-on à un jaillissement que le gouvernement prétend étouffer par un texte répressif après avoir lui-même violé le monopole. Il dénonce l'« incroyable manipulation de l'opinion à laquelle se livrent radio et télévision officielles qui, pendant la campagne électorale, ont systématiquement caricaturé les positions de son parti. Quand on maîtrise le P.C., affirme-t-il, c'est toute la vie démocratique qui est atteinte. Et il poursuit : « Le pouvoir a peur d'une information libre. Par exemple, il ne veut pas que les Français sachent que le colonel Erulin fut un tortionnaire. »

Intervenant dans la discussion, M. CRESSARD (R.P.R.) rappelle qu'il existe une loi d'amnistie qui couvre les événements d'Algérie et dont profite le collaborateur de l'Épuration qui a renseigné M. Leroy (M. Abeg). M. DUCOLONE, P.C., s'indigne que l'on puisse mépriser sur le même pied les « tortionnaires et leur victimes ». Pour terminer, M. LEROY dénonce la « discrimination sociale déguisée dont sont victimes les journalistes communistes ». « Nous nous battons pour le pluralisme », conclut-il.

tion préalable doit donc être repoussée. L'Assemblée en décide ainsi à la majorité de 286 voix contre 199.

Dans la discussion générale, M. TADDEI (P.S., Vaucluse) déclare notamment : « Le monopole a été un instrument d'incapacité de service public. Mais les choses changent. Les techniques évoluent. De plus, un besoin d'expression locale se manifeste à tous les niveaux. Ainsi se pose avec force le problème des radios locales qu'on ne résoudra pas par des sanctions pénales. »

M. VIVIEN (R.P.R.) : le monopole n'est pas un bloc

M. ROBERT-ANDRÉ VIVIEN (R.P.R., Val-de-Marne) reproche à M. Villoud d'avoir cherché à masquer l'imprécision des propositions socialistes en rabaisant le débat. « Quel pluralisme, quelle liberté ? nous a-t-il demandé. Mais quelle liberté entendez-vous ? l'opposition faisait entendre ? »

Après avoir rendu hommage au colonel Erulin, il poursuit : « Socialistes et communistes sont partisans du monopole sur nous mais pas pour les autres. Le monopole n'est pas un bloc. L'État doit conserver le monopole de la diffusion. Dev-il en être de même de la programmation ? C'est une question qui se pose et la réponse n'est pas évidente. Aussi est-il excellent que le texte en discussion ne sanctionne que les infractions au monopole de diffusion. Il faut prévoir l'accès aux usagers et un code de bonnes conduites. »

M. Lecat observe ensuite que le service public, loin d'occulter les besoins localisés de communication, a, au contraire, favorisé leur développement. La société FR3, précise-t-il, diffuse vingt-cinq mille heures de radios régionales par an. Le ministre cite également les stations de type RFP et les opérations de radio-services, souligne la qualité de leurs productions (retransmises par les auditeurs) et rend hommage à ceux qui les alimentent.

M. Lecat observe ensuite que le service public, loin d'occulter les besoins localisés de communication, a, au contraire, favorisé leur développement. La société FR3, précise-t-il, diffuse vingt-cinq mille heures de radios régionales par an. Le ministre cite également les stations de type RFP et les opérations de radio-services, souligne la qualité de leurs productions (retransmises par les auditeurs) et rend hommage à ceux qui les alimentent.

Tous ceux qui parlent de créer des radios locales « dans le cadre du monopole » font qu'ils obscurcissent le débat, car, au lieu d'envisager une totale liberté des ondes, à l'italienne, ce dont nul ne veut, le choix est entre la perpétuation du système actuel et l'octroi de licences d'exploitation, comme en Grande-Bretagne et aux États-Unis : dans le premier cas, c'est le maintien du monopole, dans le second, c'est sa disparition.

Lorsque M. Le Tec (R.P.R.), tout en affirmant « monopole », propose d'accorder des dérogations à des stations locales, il met en cause le monopole. Lorsque M. Vivien (R.P.R.), demande qu'une autorité de

d'expression locale se manifeste à tous les niveaux. Ainsi se pose avec force le problème des radios locales qu'on ne résoudra pas par des sanctions pénales. » son avis, il faut éviter trois écueils : l'établissement des radios locales, leur privatisation et leur municipalisation. « Il faut éviter, résume-t-il, qu'elles puissent être asservies à quelque pouvoir que ce soit. »

En séance de nuit, sous la présidence de M. La Combe (R.P.R.), M. François DAUBERT (U.D.F., Mayenne) estime que les radios locales présentent plus d'inconvénients que d'avantages. En ce qui concerne les radios libres, le dérapage, à l'italienne, est, selon lui, toujours à craindre. Elles sont donc « insaisissables ». La solution de stations locales concédées, tenues de respecter un cahier des charges, serait à son avis illusoire (le site approuvé n'est pas consacré en France) et dangereuse en raison du rôle qu'y joueraient les puissances financières.

Quant aux radios locales publiques, elles risqueraient d'être occupées par des groupuscules, des partis, voire des municipalités ou même des établissements publics locaux. Ainsi, estime le député, le gouvernement a-t-il bien fait de déposer un texte qui conforte le monopole.

Pour M. CRÉPEAU (M.R.G., Charente-Maritime), « les élus de gauche ne peuvent voter un projet purement répressif. Les élus de gauche considèrent toutefois le problème posé comme l'un des plus importants de ce temps. Ils souhaitent donc qu'un

l'audiovisuel recouvre le droit de conférer des licences. Il ne fait pas autre chose. Lorsque M. Madelin (P.R.) se propose pour le « maintien de la loi », il rejette explicitement le service public.

A gauche, on relève les mêmes convergences. M. Tadolé, au nom du P.S., affirme que son parti refuse à la fois « l'établissement » de la « privatisation » et la « municipalisation » : les nouvelles stations qu'il appelle de ses vœux seraient gérées de manière tripartite (État, collectivités, usagers) comme le sont, dit-il, les Melsons de Jeunes et les centres d'animation culturelle. Ces propositions ne sont pas différentes de celles qui sont présentées le parti communiste.

M. Lecat n'avait donc pas tort d'entendre, au terme de la discussion, des « possibilités de conciliation ». Il semblait bien y avoir accord entre les représentants des principaux partis, eu-delà des préférences de langage et des insuffisances d'analyse, sur le principe de concessions nécessaires à des stations indépendantes du pouvoir. C'est précisément ce que le gouvernement ne veut pas. — T. F.

L'indépendance, oui ou non

En dépit des apparences les choses sont simples. Sont pour le monopole ceux qui considèrent qu'il appartient à l'État, selon les termes mêmes de la loi, de définir les programmes de radio et de télévision, de les diffuser et d'exploiter les installations. Sont contre le monopole ceux qui pensent que l'État peut se dessaisir en partie de ces tâches au bénéfice d'autres instances — municipales, privées ou mixtes.

M. Lecat n'avait donc pas tort d'entendre, au terme de la discussion, des « possibilités de conciliation ». Il semblait bien y avoir accord entre les représentants des principaux partis, eu-delà des préférences de langage et des insuffisances d'analyse, sur le principe de concessions nécessaires à des stations indépendantes du pouvoir. C'est précisément ce que le gouvernement ne veut pas. — T. F.

La commission des finances n'adopte pas l'article premier du projet sur les plus-values

Réunie mercredi matin 7 juin, la commission des finances de l'Assemblée nationale a commenté l'examen du projet de loi relatif à l'imposition des produits de cession à titre onéreux de valeurs mobilières et de droits sociaux. M. Fernand Icart (U.D.F., Alpes-Maritimes), rapporteur général, a souligné que les possibles améliorations à apporter au texte ne remettent pas en cause la simplicité des dispositions prévues. Il a relevé que l'éventuel rejet du projet entraînerait une nouvelle suspension de l'application de la loi de 1976, ou son application avec tous ses inconvénients désormais reconnus.

Après les critiques contre le projet émis par MM. Bernard Marie (R.P.R., Pyrénées-Atlantiques), Laurent Fabius (P.S., Seine-Maritime), Jacques Marette (R.P.R., Paris), Edgar Faure (R.P.R., Doubs) et Pierre Esca (R.P.R., Paris), et l'intervention de M. Gilbert Gauthier (U.D.F., Paris), qui a estimé que le projet, « malgré ses imperfections », est susceptible d'être amélioré, la commission a adopté, par dix voix contre trois, un amendement de M. Marette proposant l'abrogation des dispositions de la loi du 19 juillet 1976, relatives à l'imposition des plus-values mobilières.

grand effort de réflexion sont menés à ce sujet. Contrairement à leurs amis socialistes, qui voteront contre le projet, ils s'abstiendront « sans que cela constitue un rapprochement avec le pouvoir, bien au contraire. »

Pour M. LE TAC (R.P.R., Paris), « monopoliste » convaincu, le problème des radios locales doit être réglé rapidement. D'où les amendements qu'il présentera (« Le Monde » du 3 juin), afin de permettre « leur développement harmonieux, sous protection du monopole, garant du service public. »

« Au fond, constate M. TASSY (P.C., Bouches-du-Rhône), le pouvoir est déposé, comme chaque fois qu'il y a un vote, sur le compte de la médiocrité sociale, notamment celle des stations régionales, due, à son avis, « aux pressions politiques ». Pour M. MADELIN (U.D.F., Ile-et-Vilaine), le gouvernement propose aujourd'hui « une loi de gendarmerie du monopole ». A son avis, « cela ne correspond nullement au « ras-le-bol » contre l'uniformisation collectiviste et bureaucratique, à l'aspiration à un nouvel enrichissement. » C'est de ce besoin, estime-t-il, que sont nées les radios locales. Phéniq, que de son remettre à l'État, il se déclare favorable à la voie d'ouverture des ondes, mais déposera une proposition de loi qui fixera, pour les radios privées, un véritable « code » de bonne conduite.

Pour M. CARO (U.D.F., Bas-Rhin), l'existence même de radios libres en Alsace s'explique par le fait que la radio régionale, telle qu'elle existe, ne répond pas aux besoins locaux. Peu favorable à des créations nouvelles, il se déclare partisan de réformer ce qui existe, ce qui implique notamment un accroissement des moyens et une autonomie accrue.

M. LE TAC (R.P.R.) propose un article additionnel au terme duquel l'établissement public de diffusion assure l'exploitation et l'entretien de l'émission de la R.M.C. situés à Roumoules, sur le territoire français. « Il s'agit, explique-t-il, de conforter le monopole de diffusion de l'État et de faire disparaître une dérogation scandaleuse. »

M. LECAT est défavorable à cette proposition. Il précise que la fréquence utilisée par ces stations n'est pas attribuée à la principauté de Monaco lors d'une conférence internationale. « Nous nous situons donc dans le cadre du droit international, et toute tentative de monopole est contraire à notre position. De plus, cette présence n'est pas récente, et il n'y a pas eu de monopole. » Il souhaite donc que l'amendement soit retiré. « Seule l'administrative

tion de l'émission est en cause », mais observe M. LE TAC, qui refuse de retirer son amendement. Au scrutin public demandé par le gouvernement, ce dernier est rejeté par 256 voix contre 13 sur 269 votants. L'Assemblée repousse ensuite un amendement de suppression de l'article unique, amendement qui était présenté par le groupe communiste. L'article unique est adopté.

Plusieurs articles additionnels sont ensuite examinés. Le rapporteur propose notamment, à l'initiative de M. ZELLER (Gauche inscrite), que le gouvernement soumette à la prochaine session de printemps, un rapport au Parlement, indiquant les mesures qu'il a prises et qu'il compte prendre pour satisfaire les besoins nouveaux, locaux et régionaux. Le ministre se prononce, pour sa part, pour une procédure de concertation active avec le gouvernement, sous le contrôle permanent du Parlement. M. GUERMEUR (R.P.R.) se déclare sceptique sur l'efficacité d'une telle formule. M. TADDEI (P.S.) propose un amendement encore plus contraignant. Il est repoussé par l'Assemblée, de même que l'amendement de la commission.

Pour terminer l'Assemblée repousse deux amendements communistes, l'un qui précisait que l'information devait être assurée par les journalistes « dans le respect du pluralisme », l'autre qui supprimait le critère de la qualité pour la répartition des crédits aux sociétés nationales de télévision.

Refusant de choisir « entre la répression et l'ouverture », le groupe socialiste indique qu'il votera contre le projet que l'Assemblée « adopte ». L'opposition votant contre, à l'exception des députés députés de gauche, qui s'abstiennent.

La séance est levée jeudi à 0 h 45. PATRICK FRANCÈS.

La C.F.D.T. : libérer l'audio-visuel de la tutelle gouvernementale

La commission exécutive de la C.F.D.T. a déclaré, jeudi 8 juin, l'existence de radios « libres » n'est pas un refus : le refus de l'utilisation par le gouvernement d'un monopole de diffusion pour l'expression de l'expression. La majorité de l'Assemblée nationale, en choisissant de la liberté de façon répressive, ne règle pas la question posée. Pour la C.F.D.T. ne peut pas cautionner l'ouverture des ondes à qui en veut. L'expérience montre que des initiatives généralisées, voire massives, d'aujourd'hui ouvrent la brèche pour demain à la domination des intérêts privés et des puissances financières.

« La C.F.D.T. réaffirme son attachement à un service public audio-visuel de l'information et de la culture, garanti par le monopole de la diffusion, mais libéré de la tutelle gouvernementale renforcée par le vote de l'Assemblée nationale. C'est la notion de « usage de monopole » qui, selon la C.F.D.T., est le principe de base pour un service public décentralisé permettant dans la liberté d'initiative l'expression effective de toutes les opinions et de tous les groupes. C'est dans ce cadre, et avec ces garanties de service public, que les radios aujourd'hui, les chaînes de télévision demain, pourront être libres. »

Le P.C. propose neuf mesures d'urgence pour les collectivités locales

Le parti communiste préconise notamment, parmi les mesures qu'il devrait être prises avant la fin de l'année, une extension de l'autonomie communale, le rôle du préfet se limitant désormais au contrôle de la légalité des décisions du conseil municipal, et l'annulation d'une décision ne pouvant être prononcée que par le tribunal administratif. De nouvelles compétences seraient données aux communes en matière d'urbanisme et de maîtrise du sol d'équipement de logement d'assainissement. Le P.C. propose aussi des mesures financières qui s'inscriraient dans le budget de 1979, et devraient permettre aux collectivités locales d'assurer 55 % des équipements collectifs de la nation, d'obtenir progressivement sur trois ans — une participation de l'État — moins égale à 50 % du coût réel des équipements programmés. (Les crédits d'État ne dépasseraient pas actuellement 17 % de la dépense réelle.)

Le P.C. propose neuf mesures d'urgence pour les collectivités locales

MM. Rosette (Val-de-Marne), Jarrot (Isère) et Oephe (Essonne) ont présenté, le 7 juin, au nom du groupe communiste du Sénat, « neuf mesures d'urgence pour les collectivités locales ». Ces mesures, mises au point par l'association nationale des élus communistes et républicains, seront débattues par les orateurs du P.C. au cours du débat qui, le 20 juin au Sénat, suivra la déclaration du gouvernement sur le devenir des collectivités locales.

BLIQUE ensuite... AVIS AUX CLIENTS FLASH 2 POINTS FLASH SONT OUVERTS DES PRIX FLASH DE REOUVERTURE... de la TELEVISION COULEUR PORTABLE... 329...

POLITIQUE

M. Barre : il y a des procès d'intention que le gouvernement ne peut pas accepter

M. Raymond Barre, qui était jeudi matin à juin, l'invité du « petit déjeuner politique » de France-Inter, a répondu aux réactions diverses que suscitent les orientations économiques et sociales du gouvernement et s'est étonné des doutes exprimés par certains dirigeants de la majorité sur la crédibilité de sa politique (Le Monde du 7 juin). Le premier ministre s'est notamment expliqué sur les raisons qui ont amené le gouvernement à libérer les prix et à souligner les dispositions sociales dont l'application est retenue.

« Je comprends très bien l'inquiétude actuelle des Français, encore que cette inquiétude soit singulièrement grossie par un certain nombre de gens de mieux vivre qui ont intérêt à la grossir, a déclaré le chef du gouvernement. Au lendemain des élections, le président de la République a demandé au gouvernement de faire un travail en profondeur, et fut indigne à l'Assemblée nationale de lui dire que les orientations de la politique qui seraient conduites. Alors, quand un certain nombre de gens me disent que tout ce qui n'est pas suffisamment expliqué, alors qu'ils étaient soit sur les bancs de l'Assemblée nationale soit sur les bancs du Sénat, l'ai quelque raison de m'étonner. »

Après avoir rappelé quels sont les grands axes de la politique gouvernementale, M. Barre a indiqué que le gouvernement entend agir avec méthode et détermination et non pas dans l'agitation intellectuelle ou la fébrilité politicienne. Le premier ministre s'est ensuite étonné de propos de retour à la liberté des prix — qui était demandé par toutes les formations de la majorité —, « qui était demandé aux chefs d'entreprise ». « Je n'aurais pas libéré les prix, a-t-il ajouté, et les conditions d'une libération des prix n'auraient pas été remplies. Nous le faisons parce que nous maintenons un contrôle de la progression de la masse monétaire, parce que nous avons obtenu une modération dans l'évolution des rémunérations, a-t-il déclaré pendant deux ans une pause des charges fiscales et sociales, une baisse sur les prix de revient et décidé d'intensifier la concurrence intérieure et laisser jouer la concurrence extérieure. »

Le chef du gouvernement estime que les risques d'une renouveau de l'inflation sont ainsi fortement limités, même si l'indice des prix doit connaître de nouvelles hausses au cours des prochains mois. M. Barre a répondu que le pouvoir d'achat des Français sera maintenu : « Le gouvernement recommande que l'évolution des rémunérations n'excède pas la hausse des prix. »

La situation de l'emploi

A propos de l'aggravation du chômage, qui constitue, après la hausse des prix, la deuxième inquiétude des Français, M. Barre a déclaré : « En réponse à certains esprits qui se croient distingués ou à certains politiciens qui veulent donner l'impression de la généralité à des fins qui n'ont rien à voir avec la généralité, la préoccupation première du gouvernement, c'est l'emploi, et sa politique est faite pour qu'il y ait en France des emplois qui soient sains et non pas artificiels. (...) Il y a des procès d'intention que le gouvernement ne peut pas accepter. »

Y aura-t-il à la fin de l'année 1978 1 500 000 chômeurs ? « On ne peut vraiment, à l'heure actuelle, faire des pronostics précis », répond le premier ministre. Le gouvernement fera « tout ce qui est en son pouvoir » pour que l'aggravation de la situation de l'emploi ne devienne pas « insupportable ». Interrogé sur les conflits qui ont éclaté dans les mines Renault, M. Barre a indiqué : « Il appartient à la direction nationale des usines Renault de mener des

négociations et de prendre les décisions qui conviennent. Le gouvernement ne va pas se substituer aux responsables de la mine. Il a confiance en ces responsables, à eux de mener leur affaire (...). Je souhaite que les travailleurs des mines Renault puissent mesurer les difficultés de la concurrence nationale et internationale, a ajouté le premier ministre. Car et ce qui est le plus important, c'est que, concernant la gestion de Renault, ils seraient les premiers à en subir les conséquences et à travers eux l'économie française. »

Le chef du gouvernement a conclu en affirmant que les critiques formulées par ses détracteurs, et notamment par M. François Mitterrand, concernant la politique économique menée par le gouvernement, n'ont rien de constructif. « Je suis parfois affligé, dit-il, quand je rapproche certains propos qui sont tenus de la situation dans laquelle se trouvent ce pays. Ce doit être légitime ! Tant que je serai premier ministre, j'enlèverai mener une politique sérieuse. »

Le R.P.R. de plus en plus critique

(Suite de la première page.) Jeudi matin, l'éditorialiste de la Lettre de la nation (écrit) à propos du nouveau projet de loi sur les plus-values : « Le meilleur moyen de chercher à reconquérir les Français avec leur industrie en les engageant à investir leur épargne en actions, n'est pas de créer une taxation supplémentaire, quels qu'en soient, par ailleurs, les motifs. Il est curieux de constater comme les meilleures intentions de justice fiscale aboutissent à créer de nouvelles injustices. Il est étonnant de vouloir inciter le créateur de petites entreprises en augmentant la taxation sur les comptes courants d'associés. C'est, en effet, grâce à ces comptes — pas du tout anonymes — que les petites entreprises peuvent vivre jusqu'au moment où elles atteignent leur seuil de rentabilité et que, par la suite, ces comptes servent de caution sur crédits bancaires. » Les députés R.P.R. ont d'ailleurs rejeté, mercredi en commission, l'article premier du projet.

La conférence de Paris et la détérioration des rapports avec Messou

A propos de la situation au Tchad, M. Chirac a déclaré : « Les opérations du Tchad nous ont surpris en raison de leur importance et nous pensons que le succès de la solution ne peut être que politique et négociée, par le retour de relations cordiales, amicales et coopératives avec Tripoli. Des relations politiques et amicales entre Paris, l'Algérie et la Libye sont essentielles au maintien de la stabilité et de la paix dans cette partie du monde. »

Le libéralisme ne doit pas être un renoncement

Abordant la situation économique et sociale, M. Chirac a estimé que celle-ci était caractérisée « par une relative stagnation de la production nationale, par une tension sur les prix, par le développement de la compétition internationale, par le maintien des contraintes et par l'aggravation probable des disparités sociales ». Favorable à la politique de libéralisation de l'économie pratiquée par le gouvernement, le chef du R.P.R. a estimé que celui-ci était toutefois pas allé « assez loin ni assez vite » et surtout que cette politique n'était « pas intégrée dans une politique volontariste ». Il a ajouté : « Le libéralisme ne doit pas être le renoncement à agir, il doit être fondé sur une stratégie de la croissance. C'est ce qui nous distingue de la politique de renoncement. On ne peut pas se limiter à la condamnation des canards boiteux, on doit rechercher les raisons de la non-rentabilité de certaines entreprises. Car le libéralisme n'est simple se traduit par une augmentation grave du sous-emploi. Or le sous-emploi reste en fait toujours un régime d'or de la politique économique que nous ne pouvons accepter. » Le président du R.P.R. souhaite donc un retour au libéralisme combiné avec une intervention de l'Etat qui aboutirait à une planification « restaurant le profit, mais donnant des orientations et des objectifs précis. »

Les membres du groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale ont élu mardi 8 juin les députés à déléguer au président de la République. A propos des relations entre les élus R.P.R. et U.D.F. M. Roger Châtelet, président du groupe U.D.F., a déclaré à sa sortie du palais présidentiel : « Lorsqu'on s'occupe de bien faire, on n'a pas de s'intéresser à ses voisins, surtout lorsque l'on sait qu'ils pensent exactement la même chose que nous. »

LE DÉBAT AU SEIN DU P.C.F.

Des intellectuels communistes s'interrogent sur leur fonction dans le parti

L'hebdomadaire « les Nouvelles littéraires » publiées dans son numéro du 8 juin, un dossier de Jean-Louis Ezine intitulé « Les intellectuels communistes dans la tourmente ». Ont été interrogés des intellectuels « contestataires » officiels comme MM. Raymond Jean, Louis Althusser, Jacques Prévert, Jean Sarrailh, Jean Elieinstein, Mme Christine Buci-Glucksmann; des intellectuels chargés de responsabilités dans la direction du P.C.F. comme MM. Lucien Sève, François Hincquer et Francis Cohen, qui ont joué un rôle important comme M. André Sili, et intellectuels qui s'interrogent, comme MM. Antoine Spire et Jean Ristat; enfin d'anciens communistes comme MM. Jorges Semprun, Roger Garandy et Pierre Daix.

Les uns posent des questions, d'autres proposent des réponses en une sorte de dialogue reconstitué. Ainsi, par exemple, M. Raymond Jean explique « ce qui se passe aujourd'hui chez de nombreux intellectuels — intellectuels ou pas — c'est qu'ils veulent être « critiques ». Cela est-il compatible avec l'engagement dans le parti, ses habitudes, ses schémas, ses réflexes, sa discipline ? Ce n'est pas à vouloir tout éliminer. Mais la bataille vaut la peine d'être menée. »

M. Jorges Semprun, à son tour, a une réponse. Il indique : « Ce que je pense aujourd'hui, c'est qu'il y a quelques choses de nouvelles à faire. Or, il n'est pas compatible entre la fonction intellectuelle et l'institution communiste. Je dis bien « communiste » au sens exactement partisan du mot. Car je continue à croire, au-delà du cadre étroit des appareils, au rôle des intellectuels marxistes. Marx lui-même n'était pas un homme de parti, il renvoie à celle de M. Althusser lorsqu'il déclare : « Tout peut arriver... Je suis communiste aujourd'hui, mais je ne suis pas communiste demain. Philosophie, je ne suis pas piégé par les effets de la politique publique quotidienne : c'est elle qui, dans l'immédiat, me condamne. »

Le philosophe a ajouté, après avoir révisé ses conclusions « communistes qui ne le sont pas » : « On ne recrute les militants que dans la cité ; on peut donc recruter des militants. Or, le parti communiste a adopté une stratégie de recrutement de type militaire : il s'est offert ainsi de très larges perspectives de recrutement, et il y a eu des parties nourries par ce recrutement. »

Le recrutement, M. Raymond Jean en parle aussi mais, lui, pour s'en féliciter. Il explique que c'est peut-être l'erreur de plus en plus marquée depuis 1968, des universitaires au sein du P.C.F. qui a modifié certains équilibres et explique en partie la situation actuelle de fait contradictoire, d'un côté de débats et de remise en question. »

M. Jean Elieinstein estime d'ailleurs que les intellectuels devraient suspecter le P.C.F. « C'est un sentiment que j'explique-t-il et qu'il importe de modifier. C'est un des problèmes aujourd'hui. Il se pose pour nous de nous remettre en question, de nous remettre en question. »

Dans le quotidien communiste, il n'y a aucun article sur aucun article de l'histoire... Ce qui n'empêche pas M. Lucien Sève, directeur des Editions sociales, d'affirmer que le parti communiste, je le dis fermement, les créateurs de toute discipline ne connaissent pas la censure ou la discrimination depuis l'époque de l'antislavisme était extraordinairement stalinien, s'efforçant de réduire au silence les chercheurs qui ne lui plaisaient pas. »

M. CHEVÈNEMENT : le P.C. a un problème avec la démocratie

M. Jean-Pierre Chevènement, député de Belfort, membre du bureau exécutif P.S. et chef de file du CERES, a déclaré mercredi 7 juin au micro de France-Inter : « Le parti communiste considère que, dès qu'on désigne, c'est dangereux. C'est préoccupe d'ailleurs. (...) Il y a un problème qui tient à ce que le parti communiste a des difficultés dans ses relations avec les autres. Il a des difficultés en son sein, dans ses relations avec lui-même. Il a un problème avec la démocratie. Il faut qu'il en sorte, et il faut qu'on l'y aide d'ailleurs. »

de prétendre qu'il y ait eu la moindre condamnation de la Nouvelle Critique par quelque organisme du parti que ce soit. Il y a eu simplement une discussion qui continue. »

Lui aussi responsable des Editions sociales, M. Antoine Spire, s'il ne parle pas de la situation des intellectuels dans le P.C.F. Il explique : « Aussi, chaque fois que nous mettons des spécialistes au travail sur une question, nous avons quelques difficultés à élargir des collaborations au-delà d'un petit groupe, souvent trop réduit. »

« Et surtout, n'y a-t-il pas parfois tendance à cantonner des spécialistes dans leurs spécialités, le reste de la vie politique se passant pour eux dans leur cellule, à la rigueur dans leur section, mais très exceptionnellement plus avant ? (...) »

« Il n'est pas facile avec un budget limité (celui du livre) d'effectuer des choix équitables entre l'attention au nouveau et la calme vision de ce qui constitue durablement l'essentiel. De ce point de vue la direction de notre politique éditoriale est certainement insuffisamment collective et insuffisamment démocratique. »

« En tenant un tel langage, il rompt avec une vision mythologique du P.C.F., une vision qui remplit une fonction politique précise relevée par M. Prévert jusqu'au mot : « Tout est fait pour créer chez les militants un lien religieux et malsain avec le parti. »

« Prolongeant les interrogations de M. Sève, M. Antoine Spire, Mme Buci-Glucksmann explique que le combat des femmes se s'arrête pas aux portes du P.C.F. Elle déclare, en effet :

« Je suis pour un féminisme communiste capable de développer de nouvelles formes de démocratie dans la société civile et dans mon parti, capable de dénoncer toutes nos exploitations et frustrations, y compris les plus cachées qui s'enracinent dans l'institution familiale, dans le sexisme répressif, dans les divisions normatives des rôles qui condamnent souvent les femmes à y compris celles des militants. (...) »

« C'est un enfermement domestique actuellement refusé. Bref, la lutte des femmes est une étape nouvelle de la lutte des classes (...). Ne me sentez-vous pas à l'instar de la petite-bourgeoise, ni « mouche du coche », ni « liquidatrice », ni « intellectuelle de cabinet » coupée de la lutte des classes ? »

« Des préoccupations proches s'expriment également chez M. Jean Ristat quand il indique : « J'ai choisi mon camp, sachant que j'aurais eu à lutter à l'extérieur : par exemple sur les problèmes de la sexualité. Sur ces problèmes, le P.C. est actuellement le meilleur rempart, le meilleur garant de la morale petite-bourgeoise. »

« Le bureau politique du P.C.F. a publié mercredi 7 juin, une déclaration dans laquelle il indique que l'objectif des dix mille cellules d'entreprise fixé par le XXIVe congrès a été atteint. Il appelle toutefois à un effort prioritaire en vue du développement des forces du parti dans les entreprises, et en premier lieu dans « les grandes entreprises qui regroupent les plus fortes concentrations de forces de travail et de salariés », sans pour autant négliger les petites et moyennes entreprises qui emploient sept millions et demi de salariés. »

Les deux bouts de la chaîne

(Suite de la première page.) A droite, le P.S. peut récupérer les 3 % d'électeurs qu'il a perdus entre les sondages et les scrutins. Bien d'autres pourraient venir à lui, si l'on songe que ceux-ci étaient déjà prêts à le soutenir dans le cadre d'un programme commun de la gauche. Combien rallieront vraiment un parti socialiste libéré d'une alliance si étroite avec le P.C.F. ? Certainement moins que tous ceux qui s'y trouvent disposés : la plupart cherchant seulement à couvrir d'un drapeau de gauche une politique de conservatisme intelligent. Suffisamment, malgré tout, pour ouvrir des perspectives nouvelles.

Mais le parti socialiste peut-il réellement se développer de deux côtés à la fois ? Pour s'étendre vers la droite, ne faut-il pas proposer des objectifs modestes, qui empêcheront de s'étendre vers la gauche ? Pour mordre sur la clientèle du P.C., ne faut-il pas accepter les thèses de la « rupture » avec le capitalisme, qui effrayeront les gens du centre ? La contradiction pourrait n'être pas insurmontable si l'on décidait, une bonne fois, de parler des changements politiques en termes réalistes, au lieu de le faire avec le vocabulaire traditionnel.

Les socialistes auraient intérêt à réfléchir sur un sondage effectué quelques jours après les scrutins de mars dernier, révélant que 35 % seulement des électeurs se sont déclarés mécontents du résultat. Comme 50 % environ ont voté pour l'opposition au premier tour, cela signifie que le tiers de ses supporters ont été finalement rassurés par son échec. On retrouvait un écart analogue pendant la campagne, entre les gens qui annonçaient leur intention de voter pour le programme commun et ceux qui déclaraient souhaiter réellement son succès au fond d'eux-mêmes. La gauche aurait-elle perdu parce qu'un bon nombre de ses électeurs potentiels ont refusé de croire qu'on puisse radicalement changer de société sans bouleversements insupportables ? Cette hypothèse devrait être examinée de près.

l'imaginaire. La contradiction a été surmontée par le décalage du langage de la gauche et son comportement concret.

Le programme commun de 1972 doit être replacé dans cette perspective. Par lui-même, il était plutôt modéré. Les nationalisations n'avaient rien d'effrayant dans un pays qui en a vu d'autres. Le reste n'était qu'un slogan révolutionnaire. L'annonce qu'il s'agissait d'une première étape sur la voie du socialisme n'inquiétait guère, dans le cadre du verbalisme traditionnel. La discussion des communistes faisait penser qu'ils joueraient le même jeu réaliste que Thorez en 1945. Comme ils l'avaient joué dans les facultés après mai 68.

Tout a changé après septembre 1977. Les exigences de Georges Marchais ont conduit les socialistes à éteindre des promesses qu'on pouvait difficilement tenir au temps de crise mondiale. Le charbonnement de la C.E.T. a fait craindre que les nationalisations ne deviennent une machine de guerre pour renverser tout le système économique et social. Brusquement, les mots ont paru correspondre à une volonté réelle de bouleversement, au lieu de servir de camouflage à une modération de fait, comme auparavant. L'écart traditionnel entre les revendications et le projet réel s'est estompé par un alignement sur la dureté du verbe.

On aurait tort de croire que la gauche a seulement perdu sur sa droite, en se laissant prendre à son propre discours. La peur des bouleversements est aussi grande chez beaucoup de travailleurs du bas de l'échelle, qui sont très vulnérables aux rax de mars. Seule une enquête approfondie permettrait de connaître la proportion d'entre eux qui ont craint, au dernier moment, que l'inflation vienne submerger les avantages du programme commun. Elle ne paraît pas négligeable.

« Soyons réalistes, réalisons l'impossible », proclamait superbement un slogan de mai 68. Dix ans plus tard, les Français auraient-ils commencé à devenir réellement réalistes, c'est-à-dire à s'en tenir au possible ? La question se pose quand on rapproche des faits aussi divers que les élections de mars, les formes nouvelles de luttes syndicales, les prises de conscience des femmes, les actions locales, les revendications écologiques, les espoirs d'autogestion.

Une même trame se retrouve derrière chacun d'eux : un refus de l'inflation du vocabulaire, une méfiance pour le papier-monnaie des idéologues. M. Raymond Barre veut rétablir la vérité des prix. Si les socialistes s'appliquent à rétablir la vérité des mots, ils auraient sans doute quelque chance de tenir les deux bouts de la chaîne.

MAURICE DUVERGER.

LE CENTRALISME DÉMOCRATIQUE I. — La délibération... SEEC Institut des Etudes de Recherche Economique et Commerciale et de la Gestion des Entreprises... Secrétariat - Gestion - Comptabilité... Préparation : C.A.P. B.E.P. B.O.C. B.T.S. B.S.C.S. 10, rue Jussieu - 75005 Paris - 707.13.38 et 377.71.74

صحة من الالوه

POLITIQUE

LE CENTRALISME DÉMOCRATIQUE DE LÉNINE À STALINE

I. — La délibération et l'exécution

par PHILIPPE ROBRIEUX

La question du centralisme démocratique est l'une de celles qui sont au centre du grand débat engagé au sein du communisme français.

organisation. La publicité des débats contradictoires et l'absence d'unanimité dans les votes reflètent de manière très spectaculaire l'existence de courants de pensée divergents.

caractérisé à la fois la situation de la Russie et l'affrontement dans le parti. La cohésion n'est pas entamée. Vingt-cinq délégués seulement ont voté contre la résolution sur l'unité du parti présentée par Lénine.

années plus tard sans jamais le codifier : vote des congrès sur une seule plate-forme politique présentée au parti par la direction sortante et élection du comité central sur la base d'une liste unique de candidats en accord total avec le projet politique unique.

Après la guerre civile, en 1921, lors du grand tournant de ce X^e congrès qui adopta la N.E.P. (2) et supprima les fractions, au cours du débat sur la question syndicale, les thèses de Lénine l'emportent par 336 voix contre 50 à celles de Trotski et Boukharine, et 18 à celles de l'opposition ouvrière.

Après la guerre civile, en 1921, lors du grand tournant de ce X^e congrès qui adopta la N.E.P. (2) et supprima les fractions, au cours du débat sur la question syndicale, les thèses de Lénine l'emportent par 336 voix contre 50 à celles de Trotski et Boukharine, et 18 à celles de l'opposition ouvrière.

partisans de plates-formes politiques différentes. Autrement dit, Staline suggère d'étendre aux tendances l'interdiction qui frappe les fractions.

Or, l'analyse des données historiques actuellement disponibles infirme cette vision simpliste. Contrairement aux idées reçues, le lancement historique du centralisme démocratique ne peut être inscrit à l'actif du seul Lénine ou des seuls bolcheviks.

On constate à cette date que : a) la lutte des tendances et des groupes, voire des fractions, est, encore envisagée, comme un phénomène naturel ; b) la minorité doit être représentée dans les exécutifs de direction, mais pas sur la base de la proportionnalité ; c) les délégués et les congressistes doivent être élus à la proportionnelle des tendances.

Et, de fait, en mars 1921, malgré l'opposition de Trotski — battu sur ce point par 8 voix contre 7 lors du comité central du 12 janvier 1921 — le X^e congrès procède à l'élection du comité central sur la base des différentes plates-formes soumises au vote lors du débat sur la question syndicale.

Après la révolution de 1905, le tsarisme a dû consentir certaines concessions, et les révolutionnaires ont de plus larges facilités d'action.

Et, de fait, en mars 1921, malgré l'opposition de Trotski — battu sur ce point par 8 voix contre 7 lors du comité central du 12 janvier 1921 — le X^e congrès procède à l'élection du comité central sur la base des différentes plates-formes soumises au vote lors du débat sur la question syndicale.

(1) Minoritaires, en russe, au sein du parti ouvrier social-démocrate de Russie. S'opposent aux partisans de Lénine, les bolcheviks (majoritaires), sur la question des statuts. Bolcheviks et mencheviks s'opposent continuellement par la suite.

« A tout niveau d'études, une solution... » Secrétariat - Gestion - Comptabilité Préparation : C.A.P., B.E.P., Bac G, B.T.S., D.E.C.S. ISEEC Institut des Sciences et des Etudes Economiques et Commerciales du Cours Naudin Ecole technique PRIVÉE 19, rue Jussieu - 75005 Paris - 707.13.38 et 337.71.16-4

INSTITUT PRIVÉ MOXTE 6. APOLLINAIRE 41, rue de Fy-Montmartre, 1900 PARIS. Tél. 770-52-12/50-51 De la seconde aux classes terminales : A - B - C - D

L'ETE C'EST LE MOMENT D'APPRENDRE A PARLER. Profitez de l'été pour apprendre une langue étrangère. Avec les cours intensifs Berlitz. Spécial Crash : 5 participants. 2 possibilités. 2 semaines, plein-temps. Début des stages : 12 et 30 juin, 17 et 31 juillet, 16 août.

Evénement dans le trafic aérien nord-atlantique Accord U.S.A. - Belgique: La Sabena est la seule compagnie européenne à desservir la capitale du Sud-Est américain BRUXELLES-ATLANTA 4 vols non-stop par semaine* Le «Deep South», ou Sud profond des U.S.A., connaît dans tous les domaines, une expansion extraordinaire.

N DU P.C.F. isfes s'interrogés ans le parti

uits de la chaim

POLITIQUE

Le P.S. n'autorise pas ses dirigeants à participer à la fête du P.S.U.

Le bureau exécutif du parti socialiste a décidé mercredi 7 juin qu'aucun responsable socialiste ne devrait participer au débat prévu lors de la fête organisée par le P.S.U. les 10 et 11 juin, à La Courneuve. MM. Gilles Martinet, membre du secrétariat national et Michel Charzat, membre du bureau exécutif, ainsi que Mlle Françoise Gaspard, maire de Dreux, avaient déjà donné leur accord pour participer à ce débat.

C'est à la demande de M. François Mitterrand qu'une majorité du secrétariat national du P.S. a pris cette décision. Le premier secrétaire a estimé que le P.S.U.

L'Association des maires de France prépare une révision de ses statuts

Le comité directeur de l'Association des maires de France, réuni mercredi après-midi 7 juin sous la présidence de M. Alain Pôher, a pris connaissance des conclusions du groupe de travail chargé d'élaborer un projet de réforme des statuts de l'association, conformément à la décision qui avait été arrêtée en novembre 1977, à l'occasion du sixième congrès.

A l'époque, les maires de l'opposition, majoritaires au sein du nouveau comité directeur, avaient notamment contesté le mode de désignation du président de l'association qui est élu directement par le congrès et non par les membres du conseil d'administration, comme cela est en général le cas dans toute association.

Les instances dirigeantes de l'association seraient élues tous les deux ans, au lieu de l'être chaque année. Les présidents d'associations départementales pourraient continuer à siéger au comité directeur, auprès des membres élus, avec voix consultative. La liste des candidats éligibles au comité directeur et au bureau serait arrêtée en commun par le comité et le bureau sortants et serait l'objet d'un vote bloqué afin d'éviter les querelles politiques auxquelles donne lieu l'actuel système de parachutage.

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 7 juin au palais de l'Élysée sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été adopté :

FONDS COMMUNS DE PLACEMENT

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi relatif aux fonds communs de placement. Ce texte définit de manière précise les règles de fonctionnement des fonds communs de placement, en application de leur champ d'application, qui était jusqu'à présent limité à la gestion des dispositions relatives à mobilières cotées en bourse et à la participation des salariés et aux plans d'épargne d'entreprises.

Les fonds communs de placement constituent une nouvelle possibilité de gestion collective des portefeuilles de valeurs mobilières aux côtés des SICAV, dont le nombre est resté limité. Ils doivent permettre de répondre aux souhaits des épargnants qui ne disposent que d'un portefeuille d'un montant suffisant pour justifier une gestion directe et personnelle par un intermédiaire, mais souhaitent cependant une présentation assez précise de leurs placements. Le projet adopté par le conseil des ministres devrait donc favoriser l'arrivée en Bourse de nouvelles catégories d'épargneurs. Il constitue un complément logique du projet de loi relatif à l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises que le gouvernement vient de déposer sur le bureau de l'Assemblée nationale.

Les dispositions proposées par la loi visent à donner une grande souplesse au fonctionnement des fonds communs tout en assurant une bonne sécurité pour les porteurs de parts. C'est ainsi qu'il est prévue une dissociation des fonctions de gestion de fonds de ce type de départementales des valeurs d'immobilier et de valeurs d'immobilier. Pour la même raison, la Commission des opérations de Bourse disposera de pouvoirs de contrôle sur le fonctionnement de ces organismes.

(Lire page 40.)

POLITIQUE DE LA FAMILLE

Le ministre de la santé et de la famille a exposé au conseil des ministres les grandes lignes des actions qui seront entreprises pour réaliser le programme de Biels en matière de politique familiale. Peut la mise en œuvre de ce programme, qui sera échelonné sur la durée de la législature, quatre orientations ont été retenues : — Le pouvoir d'achat des prestations familiales sera régulièrement accru, notamment pour les familles nombreuses. Les prestations accordées aux familles de trois enfants, bénéficiant du complément familial, atteindront, le 1^{er} juillet

CORRESPONDANCE

La succession du premier secrétaire de la fédération de Paris du P.S.

A la suite de l'article consacré à la situation au sein du P.S. publié dans le Monde daté de 4 juin, dans lequel nous indiquions que M. Mingotaud allait s'effacer devant M. Bernard Constantin, « sans que la base du parti ait pu s'exprimer », le premier secrétaire de la fédération de Paris, M. Mingotaud, nous écrit :

Mon remplacement n'est pas à l'ordre du jour. Il interviendrait de toute façon, comme le prévoient nos statuts, au prochain congrès ordinaire du parti, en 1979. Mais il est envisagé avant cette date, pour des raisons professionnelles et personnelles.

Le moment venu, c'est la commission exécutive fédérale, toujours conformément à nos statuts, qui se prononcera sur la désignation de mon remplaçant. Ce qui est vrai, c'est que le 13 mai la commission exécutive fédérale a accepté, sur ma proposition, la nomination au poste de premier secrétaire adjoint de Bernard Constantin pour me succéder dans ma tâche. Il nous semble que la mise en place progressive de l'équipe dirigeante de la fédération est le plus sûr moyen d'assurer, sans heurts, la présence et la vie de notre parti à Paris, et que, dans notre organisation, les changements de personnes, qui interviennent nécessairement un jour ou l'autre, ne doivent pas être confondus avec les révolutions de palais.

L'attire enfin votre attention sur le fait que c'est le respect des statuts et des règles que le parti s'est démocratiquement donné qui constitue la meilleure garantie de l'expression de la base » à laquelle vous semblez beaucoup tenir.

Croyez que nous y tenons beaucoup nous-mêmes.

DE FENSE

LE GÉNÉRAL BOURDIS COMMANDERA LA RÉGION MILITAIRE DE LILLE

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres, le mercredi 7 juin a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées :

● **Terre.** — Sont nommés : inspecteur général de la défense opérationnelle du territoire, le général de corps d'armée Daniel Colin ; commandant la 2^e région militaire (Lille), le général de corps d'armée Jean Bourdis.

Sont promus : général de division, le général de brigade Henri Cadès ; général de brigade, les colonels Théodore de Fallais et André Rendu.

● **Armement.** — Est réintégré dans les cadres, l'ingénieur général de deuxième classe Jean Morvan, détaché auprès de la société nationale des poudres.

Sont promus : ingénieur général de première classe, l'ingénieur général de deuxième classe Damien Magarié ; ingénieur général de deuxième classe, l'ingénieur en chef Pierre Maisonneuve.

DE FENSE

LE GÉNÉRAL BOURDIS COMMANDERA LA RÉGION MILITAIRE DE LILLE

● **Service de santé.** — Sont nommés : directeur du service de santé de la 2^e région maritime (Brest), le médecin général, médecin chef des services de classe normale Etienne Mureigne ; directeur du service de santé de la 1^{re} région maritime (Cherbourg), le médecin général, médecin chef des services de classe normale Pierre Forissier.

● **Service des essences.** — Est promu ingénieur général militaire de 2^e classe, l'ingénieur en chef militaire de 1^{re} classe Gilbert Gode, nommé directeur adjoint du service des essences des armées.

● **ERRATUM.** — Dans l'article consacré au financement soviétique d'un projet de construction aéronautique en Égypte (Le Monde du 2 juin), il est indiqué que l'Égypte a acquis vingt-huit intercepteurs Mirage F-1 à la France. Ce sont en réalité vingt-huit avions Mirage III.

DE FENSE

LE GÉNÉRAL BOURDIS COMMANDERA LA RÉGION MILITAIRE DE LILLE

Les membres du bureau, en revanche, ne sont pas parvenus à un accord sur la meilleure formule présidentielle possible, compte tenu de la nécessité d'élire un représentant de chacun des quatre grands courants politiques.

Le bureau permanent, organe de gestion de l'association, qui réunit habituellement le président, le premier vice-président, le secrétaire général, serait institué à l'issue et comprendrait également, de droit, un représentant de chacun des quatre grands courants politiques.

Le bureau permanent, organe de gestion de l'association, qui réunit habituellement le président, le premier vice-président, le secrétaire général, serait institué à l'issue et comprendrait également, de droit, un représentant de chacun des quatre grands courants politiques.

Après un bref débat, le comité directeur a décidé de s'accorder un délai de réflexion.

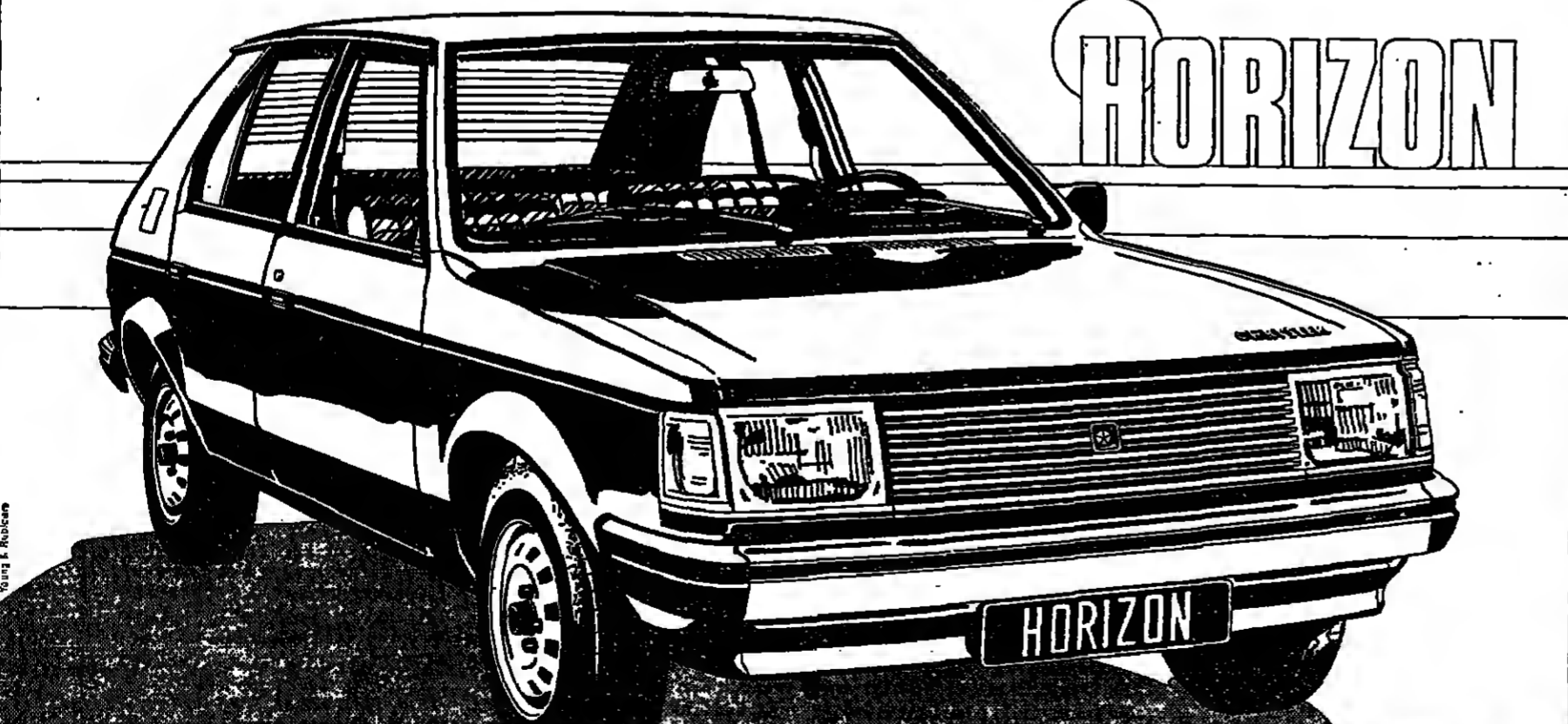
ALAIN ROLLAT.

Si vous pensez que toutes les voitures se ressemblent, Horizon vous fera changer d'avis.

Aujourd'hui, il ne suffit plus d'avoir une traction avant avec une cinquième porte pour posséder une bonne voiture. Horizon vous offre bien davantage : suspension à 4 roues indépendantes, double circuit de freinage assisté avec disques à l'avant et témoin d'usure des plaquettes ; allumage

transistorisé, 20 informations au tableau de bord, climatisation 3 vitesses, et bien d'autres équipements de confort et de sécurité que vous ne trouverez réunis sur aucune de ses concurrentes. Pour juger Horizon, une visite s'impose, un essai est recommandé.

Modèle présenté Chrysler Simca Horizon LS Prix du tarif ferme/clients 1978 : 25.220 F. Financement par Chrysler Crédit/clients. Location longue durée Locaviz. Commission en agence ordinaire à 20 km/h vitesse stabilisée : 70 à 120 km/h, vitesse stabilisée : 8,4 l. Le parcours de type urbain : 10,3 l. SIMCA A CHRYSLER ITALIA.



CHRYSLER SIMCA HORIZON.
A partir de 25.220 F. Chez votre concessionnaire.

LA POLITIQUE EXTERIEURE

Le ministre des affaires étrangères, dans une communication, a fait le point de la politique extérieure de la France qui doit faire l'objet, le 7 juin, d'un débat à l'Assemblée nationale. Il en a révisé les orientations principales, dont il a souligné qu'elles étaient fondées sur « des principes simples et constants » : l'exigence de l'indépendance nationale ; la politique de détente entre l'Est et l'Ouest ; la fidélité aux solidarités internationales, notamment en Europe et en Afrique ; la volonté d'assumer les responsabilités qui nous reviennent à l'égard de la réduction des foyers de tension, en particulier au Proche-Orient, et celle de relever les défis que le monde moderne lance à l'ensemble de la communauté internationale, sur le plan du développement, de la pénurie d'énergie, de l'accroissement des armements et des atteintes aux droits de l'homme.

Enfin, il a rappelé que l'ambition du gouvernement était celle que lui avait fixée le président de la République, c'est-à-dire que la France apparaisse comme un pays coopératif, digne et respecté.

● **Le groupe communiste du Conseil de Paris** proteste dans un communiqué contre le « coup de force » que constitue, selon lui, le prélèvement d'office dans la trésorerie de la Ville de 143 millions supplémentaires pour le fonds de police. Le P.C. précise : « Le gouvernement se livre à une véritable hold-up, à une agression violente contre les libertés communales. » En réduisant ainsi d'un tiers la réserve et en vidant totalement la trésorerie, l'État applique complètement la Ville et l'acule déshonorément à la faillite.

Préparation d'été ou annuelle entrée 1^{er} ou 2^e année

SCIENCES-PO

sur place (Nuitly ou Quatre latin) ou par correspondance
Gratuit : annales corrigées + conseils
CEPEL 57, rue de Valenciennes, 57 Nordly
722.91 ou 745.81.1

Emploi dans les universités
Les professeurs enseignants apprécient de plus en plus les textes adoptés par le Sénat

Le statut de la mère de famille sera amélioré, en ce qui concerne le régime de séparation ou de divorce ; les ressources des mères de famille âgées seront augmentées en cas d'insuffisance des versements de collocation pendant leur vie professionnelle. Un ensemble de mesures concernant notamment le mariage sera présenté au gouvernement dans le courant de l'automne.

Les conditions de vie des mères qui ont une activité professionnelle seront améliorées. L'effort portera non seulement sur l'allongement du congé de maternité, mais aussi sur le développement du travail à temps partiel, notamment dans la fonction publique, ainsi que sur le statut des femmes d'exploitants agricoles, de commerçants et d'artisans.

● **LES RESPONSABILITÉS LOCALES**
Le ministre de l'intérieur, s'est fait le point de la préparation du plan de développement des responsabilités locales.

Ce plan sera élaboré en tenant compte des réponses faites en 1977 par les maires de France au questionnaire qui leur avait été adressé par le gouvernement. Il s'agira de répondre aux préoccupations concrètes des élus locaux et de donner un rôle accru au conseil municipal et aux départements. Il s'agira aussi de tracer les perspectives d'une décentralisation renforcée et conforme à l'ambition de la société de progrès.

Avant le fin de mois de juin, le gouvernement recueillera l'avis du Parlement sur les orientations du plan de développement des responsabilités locales et des mesures d'application concrètes d'une réforme qui s'échelonnera sur plusieurs années.

Le projet de loi-cadre sera déposé au Sénat au début de la prochaine session d'automne. Simultanément, le gouvernement déposera des textes de loi relatifs à l'organisation des collectivités locales, et devant être appliqués dès 1979.

Le crédo de la République a déclaré : « Le développement des responsabilités locales doit être le point de départ de l'action du gouvernement. » Il n'y a pas d'acte émanant de l'administration, mais d'acte émanant de l'État et des rapports entre les citoyens et le pouvoir. C'est aussi un acte de foi dans la démocratie.

À travers les collectivités locales, les Français doivent être associés à la mesure de leur développement sans démissionner qui intéresse leur vie quotidienne, et à celles qui concernent toutes les affaires locales. Une large redistribution des tâches et des moyens est nécessaire entre l'État, qui doit mieux remplir ses fonctions essentielles, et les collectivités locales, cellules de base de la démocratie moderne.

● **LA POLITIQUE EXTERIEURE**
Le ministre des affaires étrangères, dans une communication, a fait le point de la politique extérieure de la France qui doit faire l'objet, le 7 juin, d'un débat à l'Assemblée nationale. Il en a révisé les orientations principales, dont il a souligné qu'elles étaient fondées sur « des principes simples et constants » : l'exigence de l'indépendance nationale ; la politique de détente entre l'Est et l'Ouest ; la fidélité aux solidarités internationales, notamment en Europe et en Afrique ; la volonté d'assumer les responsabilités qui nous reviennent à l'égard de la réduction des foyers de tension, en particulier au Proche-Orient, et celle de relever les défis que le monde moderne lance à l'ensemble de la communauté internationale, sur le plan du développement, de la pénurie d'énergie, de l'accroissement des armements et des atteintes aux droits de l'homme.

Enfin, il a rappelé que l'ambition du gouvernement était celle que lui avait fixée le président de la République, c'est-à-dire que la France apparaisse comme un pays coopératif, digne et respecté.

● **Le groupe communiste du Conseil de Paris** proteste dans un communiqué contre le « coup de force » que constitue, selon lui, le prélèvement d'office dans la trésorerie de la Ville de 143 millions supplémentaires pour le fonds de police. Le P.C. précise : « Le gouvernement se livre à une véritable hold-up, à une agression violente contre les libertés communales. » En réduisant ainsi d'un tiers la réserve et en vidant totalement la trésorerie, l'État applique complètement la Ville et l'acule déshonorément à la faillite.

Préparation d'été ou annuelle entrée 1^{er} ou 2^e année

SCIENCES-PO

sur place (Nuitly ou Quatre latin) ou par correspondance
Gratuit : annales corrigées + conseils
CEPEL 57, rue de Valenciennes, 57 Nordly
722.91 ou 745.81.1

50^{ème} anniversaire

Parce qu'une LANGUE ÉTRANGÈRE s'apprend sur place mieux avec nous en

GRANDES VACANCES

ANGLETERRE
ECOSSE
ÉTATS-UNIS
ALLEMAGNE
ESPAGNE

Préparer le BEPC ou le BAC classé
avec méthode agréée.

ORGANISATION SCOLAIRE FRANCO-BRITANNIQUE
43, rue de Provence - 75009 PARIS - Tél. 525-63-48

سكندرية

سكنا في الوطن

Société

Le Monde

ÉDUCATION

L'emploi dans les universités

Les syndicats d'enseignants apprécient diversement les textes adoptés par le Sénat

Les syndicats d'enseignants du supérieur ont porté des appréciations divergentes après l'adoption, par le Sénat, de deux dispositions sur l'emploi dans les universités (« Le Monde » du 3 juin). Ces deux textes seraient soumis à l'Assemblée nationale dans les prochains jours.

La Fédération nationale des syndicats autonomes de l'enseignement supérieur se « félicite » du vote par le Sénat, le 1^{er} juin, d'un amendement permettant au ministre des universités de procéder au transfert de postes d'enseignants d'une université à l'autre. Elle estime que « la nécessité d'obtenir l'accord des universités concernées interdirait tout transfert dans la quasi-totalité des cas ». Selon cette fédération, les variations du nombre d'étudiants entre universités et la mise en place de formations nouvelles exigent que l'on puisse procéder périodiquement à une redistribution des moyens. Les universités ne seraient donc pas inséparablement propriétaires des postes mis à leur disposition, celles qui sont les plus évoluées. Il y va de l'intérêt même du service public national et des étudiants, qui doit passer avant l'autonomie des universités.

Le sort des vacataires

Un Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.), on nous a affirmé être favorable à la modification faite par le Sénat du texte adopté par l'Assemblée sur proposition de M. Jean Poyer et Michel Arriac, députés R.P.R. Cette modification prévoit notamment que les transferts devront se faire selon des critères nationaux. Le S.G.E.N. déclare cependant qu'il n'a pas confiance dans l'utilisation que le ministre fera de ce texte. Cette méfiance est d'autant plus grande que le S.G.E.N. n'a pas été reçu par le ministre depuis plus de deux ans.

Roulin, au Syndicat national de l'enseignement supérieur (S.N.E.S.-F.E.N.), M. Pierre Duhaourout, secrétaire général, nous a précisé qu'étant données la composition et les conditions de fonctionnement actuelles du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche, sa consultation pour avis est une garantie illusoire.

BUREAU UNIVERSITAIRE SCOLAIRE DE VOYAGES ORGANISATION INTERNATIONALE DE VOYAGES POUR LA JEUNESSE SEJOURS LINGUISTIQUES

- à la carte
- en famille
- EN ANGLETERRE
- EN ESPAGNE
- et aux U.S.A.

De 11 à 25 ans
Pour tous renseignements : venez, téléphonez ou adressez le bon ci-dessous :

BUREAU UNIVERSITAIRE SCOLAIRE
195, rue de Valenciennes, 75015 PARIS 15^e T. 567.25.02

NOM
PRENOM
ADRESSE

50^{ème} anniversaire

BRANDES VACANCES

Parce qu'une LANGUE ÉTRANGÈRE s'apprend sur place venez avec nous en :

ANGLETERRE
ECOSSE
ÉTATS-UNIS
ALLEMAGNE
ESPAGNE

OSFB

préparer le BEPO ou le BAC dans une ambiance agréable.

ORGANISATION SCOLAIRE FRANCO-BRITANNIQUE
43, rue de Provence - 75009 PARIS - Tél. 525-63-48

Les inscriptions dans les universités parisiennes

Quatre candidats pour une place à Dauphine

Malgré l'afflux des candidats à une inscription à l'université Dauphine (Paris-DC) dans mille quatre cents dossiers ont été déposés, dont six cents seulement retenus. Le ministre n'accroche pas les crédits de cette université pour augmenter ses capacités d'accueil. C'est ce qu'a indiqué M. Daniel Laurent, chef de cabinet de Mme Alice Saunier-Seït, ministre des universités, au cours d'une entrevue, mercredi 7 juin, avec M. Jean-Paul Gill et Ahmed Saïdani, respectivement président et secrétaire général de cette université. MM. Gill et Saïdani avaient remis une motion de conseil de Faculté demandant au ministre des crédits supplémentaires, voire la création d'une annexe ou d'une autre université de gestion. Les pré-inscriptions, closes depuis le 2 juin, ont, en effet, atteint le nombre de deux mille quatre cents, alors que l'université ne propose que dix cents nouvelles places pour la prochaine rentrée.

Après les protestations de deux ONGS (Ours blancs, les étudiants de France), les associations des trois académies de la région parisienne de la Préfecture Lagaude des parents d'élèves déclarent à leur tour que l'entrée à l'université des Parisiens étudiants mérite plus d'être accueillie à une lecture qu'à une inscription équitable et logique.

RELIGION

En Italie

Paul VI invite les chrétiens des services médicaux à refuser toute collaboration aux avortements

De notre correspondant

Rome. — La nouvelle législation italienne sur l'avortement, qui est entrée en vigueur le 6 juin, rencontre de gros obstacles dans son application. D'une part, on manque d'équipements pour procéder aux consultations nécessaires, puis aux interruptions de grossesse. D'autre part, une fraction importante du corps médical, encouragée par l'Église, invoque l'objection de conscience.

En théorie, l'avortement est devenu très facile en Italie. Une femme majeure peut le réclamer pour des raisons physiques, psychiques ou sociales, au cours des trois premiers mois de sa grossesse et parfois au-delà. Le médecin consulté ne dispose que d'une semaine pour l'en dissuader et à l'issue de cette période de réflexion, c'est la requérante qui a le dernier mot. Encore faut-il qu'elle sache à qui s'adresser, qu'on lui indique le lieu où se trouve la place de la compétence requise pour le faire. Ce n'est souvent pas le cas.

Le cardinal Ugo Poletti, vicaire de Rome, a publié le 6 juin, une déclaration remarquée. « La loi humaine, a-t-il dit, ne peut effacer la loi naturelle. Selon celle-ci, l'avortement est toujours une faute et, pour les chrétiens, un grave péché que l'Église condamne par une sanction spéciale, l'excommunication. » Rappelant que la nouvelle législation prévoit l'objection de conscience, le diocèse de Rome y a tauté non seulement les médecins, mais tous les personnels médicaux. Et pour illustrer son propos, il a publié une sorte de décalogue qui établit dix « principes de comportement ». Les chrétiens y sont invités à refuser toute forme de présence et de collaboration professionnelle dans les structures

La société des agrégés estime « inadmissibles » certaines critiques contre les professeurs

Une délégation du bureau de la Société des agrégés, conduite par son président, M. Guy Bayet, vient d'être reçue par M. Beullac, ministre de l'éducation.

La délégation a fait état du « profond malaise des professeurs de collèges et de lycées qui sont de plus en plus souvent l'objet de critiques inadmissibles » et de leurs compétences scientifiques et pédagogiques et les notes et les appréciations qu'ils portent sur leurs élèves, de la part de parents ou d'élèves pendant les conseils de classe. La Société des agrégés rappelle que les enseignants sont « des fonctionnaires de l'État, nommés et inspectés par d'autres fonctionnaires de l'État, et que les collèges et les lycées assurant le service public de l'enseignement ne doivent pas être sous le contrôle de telle ou telle catégorie d'usagers ou de groupes de pression ».

D'autre part, la délégation a fait part au ministre des « effets désastreux de l'application de la réforme de l'enseignement » : classes de sixième beaucoup trop hétérogènes, absence de toutes « activités d'approfondissement, suppression de l'enseignement de B.E.P.C. pour la quasi-totalité des élèves de troisième ».

Comment choisir une école en Suisse ?

Notre conseiller en éducation, M. Paul Héron, vous donne sans frais toutes les informations utiles sur les internats couvrant le milieu aux besoins scolaires, au caractère et aux goûts de votre fils ou de votre fille.

Service de renseignements scolaires : **TRANSWORLDIA**
2, rue du Vicaire-Savoyard, Genève - Tél. : 191/2244-15-25

STAGES LINGUISTIQUES EN ANGLETERRE

OISE Oxford Intensive School of English

pour un séjour vraiment profitable : Programme de cours individualisés, familles sélectionnées choisies, niveaux scolaires, universitaires, séjours prolongés.

O.I.S.E. (Informations) 19 rue de Valenciennes, 75015 Paris - Tél. 214.42.22

Ass. et hot. tourist. - reg. tour. voy. Wartels L.C.A. 568

Centre ISTH Centre AUTEUIL - TOLBIAC

Institut privé des Sciences et Techniques humaines

• Concours juridique et économique

• Examen d'entrée à :

ENA
SCPO

PRÉPARATIONS COMPLÈTES DE JANVIER à JUIN et PRÉPARATION INTENSIVE (du JUILLET à fin AOUT)

• Entrée en AP
• Bourses d'études AP
• Procédure d'admission au 2^e semestre

BANK COMMERCE DE RESSURTE DEPUIS 1953

AUTEUIL : 4, rue de Valenciennes - Tél. 525.63.48
TOLBIAC : 2, rue de Valenciennes - Tél. 525.63.48

Anglo-Continental... vient en tête pour l'anglais en Angleterre

Anglo-Continental Educational Group (ACEG) est un groupe de 12 écoles de langue de première catégorie, disposant d'une expérience de plus de 25 années et travaillant avec les méthodes d'enseignement modernes.

• Cours de langue généraux, intensifs et études très intensives
• Cours préparatoires aux examens • Cours spécialisés pour secrétaires, commerçants, personnel de banque et professeurs d'anglais • Cours de vacances pour enfants, adolescents et adultes • Logements choisis avec grand soin.

Demandez, sans engagement, le programme des cours ACEG.

ACEG 33 Warwick Road, Bournemouth, Angleterre, T. 01 28 21 28, Telex 41438
ACEG Sarcelles, T. 01 47 78 11, Telex 52 529

Nom Prénom
Rue No postal
Ville

UNESCO

M. M'Bow lance un appel pour la restitution de certaines œuvres d'art à leur pays d'origine

Le directeur général de l'UNESCO, M. Amadou-Mahtar M'Bow, a lancé mercredi 7 juin du siège de l'organisation, à Paris, un « appel solennel » à tous les gouvernements, organismes culturels, médias, universités, bibliothèques, musées, historiens, artistes, etc., pour le retour à ceux qui l'ont créé d'un patrimoine culturel irremplaçable, c'est-à-dire pour la restitution à leur pays d'origine des biens culturels faisant partie intégrante du patrimoine national.

Il y a deux ans que l'UNESCO s'efforce de mettre en forme une politique de restitution des biens culturels nationaux. Une première réunion d'experts avait eu lieu à Venise en avril 1976, quelques mois avant que la conférence générale de Nairobi adopte une résolution en ce sens. En mai 1977, la douzième assemblée générale du Conseil international des musées, réunie à Moscou, avait été invitée par M. M'Bow à travailler en faveur de la « restitution des patrimoines culturels ». Enfin, une deuxième réunion d'experts organisée à Dakar en mars 1978 a défini avec précision ce que l'UNESCO entend faire en ce domaine.

Patrimoine culturel et psychologie

L'UNESCO va-t-elle faire rendre gorge à tous les pays « occupants » de biens nationaux ? Va-t-elle obliger les musées européens ou américains à se séparer de leurs collections zoologiques ? La France va-t-elle devoir restituer à l'Égypte et à la Grande-Bretagne les métopes du Parthéon à la Grèce ?

M. M'Bow s'est bien gardé d'entrer dans le détail, mais son appel contient les limites fixées par l'UNESCO à cette politique de restitution. Les pays dépossédés demandent et nous les restituons ou moins les trésors d'art les plus représentatifs de leur culture, ceux auxquels ils attachent le plus d'importance, ceux dont l'absence leur est psychologiquement le plus intolérable.

On peut en conclure que l'Objet de la place de la Concorde, aux côtés des Parisiens, au nombre d'un plus attachés que les Égyptiens (qui ont d'autres obélisques), n'est pas visé par les recommandations de l'UNESCO. En fait, précède-t-il dans l'ouvrage du directeur général. Il s'agit surtout d'aider les pays « les plus démunis » — et notamment en Afrique — à retrouver leur patrimoine culturel. Ainsi, les musées de Londres pourraient sans dommage rendre au Ghana des pièces artistiques possédées en de nombreux exemplaires, comme certaines pièces grecques anciennes entreposées dans des réserves fermées au public, alors que le Ghana n'en possède plus une seule.

Pas d'obsession du chef-d'œuvre

Le Nigeria souhaiterait aussi recouvrer quatre masques à valeur à la fois religieuse et nationale (art du Bénin), qui se trouvent actuellement dispersés entre la Tate Gallery de Londres et des collections privées américaines. « Il n'est pas question de voler les musées européens et américains, précise-t-on, mais seulement de répondre à la demande des pays les plus démunis ».

L'organisation prévoit d'inciter les gouvernements à passer des accords bilatéraux pour le transfert des biens culturels essentiels, qu'il s'agisse d'archives ou documents écrits, d'objets paléontologiques ou archéologiques, d'objets

avez-vous lu le numéro spécial de l'éducation

carrefour du technique

ministère • parents
syndicats d'enseignants
s'interrogent
SUR

l'enseignement technique court
 éducation manuelle et technique
 les lycées d'enseignement professionnel

le numéro 5 F
en vente à la revue - 2 rue Chauveau-Lagarde Paris 8^e
ou envoi contre 5 F en timbres
abonnement d'un an 70 F (80 F étranger)

COMMUNIQUÉ
DE MINISTRE

LES RESPONSABILITÉS LOCALES

SCIENCE-PO

Le Monde

culture

LE JOUR DU THÉÂTRE

Tragédies angevines.

Le Festival d'Anjou... 22 juin, 23 juillet... Le premier Festival de la tragédie française...

La fête au Havre.

Comme chaque année, au Havre le mois de juin est celui de la jeunesse...

Entre les tours de La Rochelle.

Théâtre, cinéma et télévision font partis des Rencontres internationales d'art contemporain...

Dans les remparts de Carcassonne.

Les Tréteaux du Midi, centre dramatique du Languedoc-Roussillon, organisent pour la quatrième fois le Festival de Carcassonne...

Cinéma

UN ENTRETIEN AVEC HANS-JURGEN SYBERBERG

« Hitler, un film d'Allemagne »

« On me demande toujours, dit Hans-Jürgen Syberberg, quel lien existe, pour moi, entre Louis II de Bavière, Karl May et Hitler... »

« Je n'ai pas fait un film historique sur Hitler et le reste toujours d'organiser un film psychologiquement... »

Théâtre

« LES CHAISES », de Ionesco

L'actrice Tsilla Chelton joue de nouveau le rôle de la jeune fille, dans « Les Chaises » de Ionesco...

Notes

Cinéma

« Carmen ». Chaque fois que l'on joue « Carmen », depuis cent ans, on s'agit...

Jazz

« Les flics aux troussés » de Charles S. Dubin. Comme les autres séries noires...

Jazz

L'ART ENSEMBLE DE CHICAGO

L'Art Ensemble de Chicago est l'une des plus singulières formations de la grande musique noire...

Notes

Jazz

« Un Turc à Paris ». Oriental Wind, c'est une formation de quatre musiciens...

FESTIVAL D'ETAMPES. Musique espagnole du Moyen-Âge et de la Renaissance...

L'ORCHESTRE NATIONAL DE L'OPERA DE MONTE-CARLO. 2 VIOLONISTES (rang) sur concours...

LE GRAND MAGIC CIRCUS. 1.001 nuits THEATRE DORSAY...

STUDIO CUJAS. LA CHAMBRE VERTE. FRANÇOIS TRUFFAUT.

MERCREDI. Le Jeu de la Pomme. GRAND PRIX du FILM d'HUMOUR...

NOUVEAU BULLETIN D'ABONNEMENT LOTO 40F ABONNEMENT POUR 5 TIRAGES CONSECUTIFS

Handwritten signature or note at the bottom of the page.

سكنة من الالوان

SPECTACLES

Musique

Pollini joue Chopin et Liszt

Dans le Cinquième concerto de Beethoven, récemment, a été Claudio Abbado (le Monde du 23 mai), Maurizio Pollini avait traversé les apparences et atteint à l'essence même de cette musique. Il revient au Théâtre des Champs-Élysées avec des œuvres de Chopin et de Liszt qui témoignent du même goût de l'équilibre...

LE RACINE - PALAIS DES ARTS

SOLEIL Film de Ridha Behi DES HYENES

L'OLYMPIA BRUNO COQUATRIX présente POUR 8 RÉCITALS EXCEPTIONNELS GRAEME ALLWRIGHT du 9 au 17 Juin à 21 h - tarif unique 30 F.

Palais des Congrès porte Maillot RTL présente l'OPERA la production de Sherrill M. Goldstein et de Houston Grand Opera Porgy and Bess Livret DuBose Heyward Paroles DuBose Heyward et Ira Gershwin

LUGERNAIRE PINK PINK COLERAM D'ARABAL

Théâtre de la Cité Internationale Universitaire Le Centre Dramatique de Nanterre a et le Théâtre Liberté présentent du 24 mai au 16 juin à 21 heures (sauf dim., lundi et mardi) UYSSIE d'après HOMÈRE

FRANCE ÉLYSÉES v.o. - STUDIO DE LA HARPE v.o. IMPÉRIAL v.f. - MONTPARNASSE 83 v.f. - CONVENTION v.f. AFFREUX SALES ET MECHANTS UN FILM D'ETTORE SCOLA

DROUOT Rive Gauche Cie des Commissaires Priseurs de Paris GARE D'ORSAY - 7, QUAI ANATOLE-FRANCE 75007 PARIS - Tél. 544-38-72 - Télex 270906 LUNDI 12 JUIN (Exposition samedi 10) S. 6 - Poupées, dentelles, ameub. modernes, M. Ader, Picard, Tajan...

dernière samedi 17 juin INGRID CAVEN CHANTE LE PIGALL'S - 22 H 77, rue Pigalle - 526-04-43

LE THÉÂTRE DES DEUX ANES donnera mardi 13 juin, en soirée, la dernière de la saison de « LES SOUS-BOIS » avec GUY SEY, André AUBREY, Jacques MICHÉAN, VERREL. (Réouverture le 31 août).

CHAILLOT THÉÂTRE NATIONAL CREATION Cyrano ou les Solitaires de la Raison de Claude Bonnefoy

MUSIQUE ATHÉNÉE lundi 12 juin 21 h unique récital à Paris JAMES KING ténor au piano Kenneth Broadway Beethoven - Schubert R. Strauss - Negro Spirituals ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET 07.3.27.24 - agences - Fnac - Durand

GRAND PRIX DU FILM D'HUMOUR

CONCORDE PATHE - GAUMONT LUMIERE - WEPLER PATHE - SAINT-LAZARE PASQUIER FAUVETTE - MONTPARNASSE 83 - GAUMONT SUD - CAMBRIDGE PATHE GAUMONT GAMBETTA - QUINTEITE - VICTOR-HUGO PATHE - STUDIO LOGOS BELLE-ÉPINE PATHE Thiais - GAUMONT Evry - PATHE Champagne - TRICYCLES Asnières YELIZY - ARIEL Rueil - CYRANO Versailles - PARINOR Ashby-sous-Bois - MARLY-Enghien

VIOLETTE NOZIÈRE ISABELLE HUPPERT Prix d'Interprétation Féminine CANNES 78 Être sublime en incarnant des êtres médiocres, c'est le plus difficile... Plus on s'interroge sur la criminelle, plus on admire la comédienne. Pierre BILARD/LE POINT Isabelle Huppert. Éblouissante. Michel DELAIN/L'EXPRESS Ce film complètement maîtrisé par Claude Chabrol est d'une homogénéité parfaite... Il a fallu trouver à Isabelle Huppert des élans et des révoltes qui sont devenus ceux de Violette Nozière. Elle y est parvenue en grande comédienne. Robert CHAZAL/FRANCE SOIR Plaisir de retrouver Claude Chabrol... retrouvant le tour de main de son maître Hitchcock. Jean-Louis BORY/LE NOUVEL OBSERVATEUR Violette Nozière devient par le cinéma de Chabrol une création aussi forte, aussi exemplaire dans son cheminement que fut Thérèse Desqueyroux de François Mauriac en littérature. Jacques SICLIER/LE MONDE Tiens, le vieux tocard se réveille... Chabrol retrouve la verve des "Bonnes Femmes" et le sens tragique du "Boucher". JOURNAL DU DIMANCHE ...L'admirable mise en scène de Claude Chabrol... Gilbert SALACHAS/TÉLÉRAMA

MAGIE DE CIRQUE 1.001 MILLIARDS THÉÂTRE D'ORSAY

سكنة من الالمان

SPECTACLES

HAIE, QU'EST-CE QUELLES VEU... (Fr.) : Cluoy-Exoles 5 (223-20-12).

Les films nouveaux
HUTLER, UN FILM OUALLE... (Fr.) : Cluoy-Palace 5 (1033-97-76).

LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Ecra... (Fr.) : Ecra... (Fr.) : Ecra...

LA RAISON D'ETAT (Fr.) : Ecra... (Fr.) : Ecra... (Fr.) : Ecra...

Les grandes reprises
AFFREUX, SALES ET MERCHANTS... (Fr.) : Ecra... (Fr.) : Ecra...

Les séances spéciales
L'AMOUR FOU (Fr.) : Domitique... (Fr.) : Domitique...

LE CASANOVA DE FELLINI (It... (Fr.) : Ecra... (Fr.) : Ecra...

LE CASANOVA DE FELLINI (It... (Fr.) : Ecra... (Fr.) : Ecra...

JILL CLAYBURGH
PRIX D'INTERPRETATION FEMINE CANNES 78
Sur la femme, le film le plus sensible...

Old Nick Martinique
Rhum agricole
Le rhum blanc Old Nick, provenant du pur jus de la canne à sucre...

JILL CLAYBURGH
PRIX D'INTERPRETATION FEMINE CANNES 78
Sur la femme, le film le plus sensible, intelligent et spirituel de la compétition...

SI VOTRE PENTAX PORTE LE LABEL PHOTO HALL IL EST GARANTI 6 MOIS DE PLUS.



SI VOTRE PENTAX PORTE LE LABEL PHOTO HALL NOUS ASSURONS LA REUSSITE DE VOTRE PREMIER FILM.



SI VOTRE PENTAX PORTE LE LABEL PHOTO HALL IL VOUS DONNE LES DROITS D'UNE CARTE DE FIDELITE.



23 MAGASINS VOUS PROPOSENT LE LABEL PHOTO HALL:

- List of 23 Photo Hall stores with addresses and phone numbers across various French cities.

En toute liberté aux USA TOUR AUTO 78. Advertisement for a road trip to the USA with a car and travel agency details.

JUSTICE

EMPRISONNÉ POUR ENTRAVE AUX DROITS SYNDICAUX M. Roger Lelu a été libéré par décision de la cour d'appel de Douai

De notre envoyée spéciale Douai. — La quatrième chambre de la cour d'appel de Douai, que présidait M. Gilbert Lhéronel, a ordonné, mercredi 7 juin, l'élargissement immédiat de M. Roger Lelu, soixante-sept ans, ancien P.-D.G. de la cartonnerie Lelu à Lestrem (Pas-de-Calais), condamné, jeudi 1^{er} juin, à un an d'emprisonnement ferme par le tribunal de Béthune pour entrave au bon fonctionnement du comité d'entreprise et entrave aux droits des délégués syndicaux (« Le Monde » des 3 et 4-5 juin). Elle a, en outre, prononcé la nullité du mandat de dépôt délivré par le tribunal de Béthune.

Des magistrats respectables remplacent à Douai ceux que d'aucuns persistaient à nommer « les juges rouges de Béthune ». Avec autant de rapidité — moins de six jours après la première instance, et au terme de quelques minutes de délibération que de discussion et d'efficacité, ils ont corrigé une décision « ni raisonnable ni justifiée », selon M. Armand Viala, avocat général.

M. Viala, avocat général, estimait, au contraire, sans excessive conviction : « On ne peut pas soutenir la validité de la décision de Béthune, car si elle est mal motivée, elle est motivée tout de même. Elle est déraisonnable car elle ne s'agit pas de punition, les juges n'ont pas été modérés. Avec pondération, il n'est pas possible de soutenir qu'une mesure de détention pour ce qui concerne M. Lelu soit justifiée, alors que devant un volon, un individu faisant, un juge d'instruction se pose des questions avant de délivrer un mandat de dépôt. »

Après la décision de la cour d'appel, M. Lelu a immédiatement quitté le palais de justice. « Mon père a traversé une pénible épreuve, devait déclarer son fils, M. Philippe Lelu. Aussi, je ne parle à sa place, car j'ai été présent à Béthune dans un état dans un processus Aujourd'hui, nous avons obtenu l'annulation. Demain, à Béthune, les petits patrons manifesteront pour exprimer leur indignation, ensuite, il faudra continuer. »

Interpellé après la dispersion des manifestations du 1^{er} mai, M. Claude Pin, trente-sept ans, avait été trouvé en possession d'un rétro japonais, ramassé selon lui sur la chaussée. Lundi 5 juin, M. Pin s'est condamné à quatre mois d'emprisonnement par la troisième chambre correctionnelle de Paris, qui avait renvoyé l'affaire au cours de l'audience du 1^{er} mai (le Monde des 4 et 5 mai).

RECTIFICATIF. — Une erreur de transcription nous a fait écrire, dans nos éditions du 8 juin que le syndicat autonome des fonctionnaires des cours et tribunaux avait reporté son mot d'ordre de grève au 8 juin. Il fallait lire : « Le Syndicat (...) a annoncé qu'il rapportait son mot d'ordre de grève pour le 8 juin. »

M. Antonio Bellavita pourra rester en France. Faisant droit à la fois à l'argumentation de M. Henri Lelièvre, Georges Kiehlman, Marine Combe, Jean-Paul Levy et Jean-Pierre Mignard, défenseurs, et à X conclusions de Mme Nicole Pradain, avocat général (le Monde du 12 mai), la chambre d'occupation de Paris, présidée par M. Jean Fau, s'est rendu le 7 juin, après refusant l'extradition de M. Antonio Bellavita, ancien directeur de la revue italienne Contro-Informatione, réclamée par les autorités italiennes (nos dernières éditions).

La cour de Paris a rappelé qu'il lui appartenait de rechercher si la demande d'extradition répondait aux conditions juridiques exigées par la convention judiciaire franco-italienne du 12 mai 1970 (le Monde des 12 et 13 mai). Nous avons dit, dans nos éditions du 12 mai, que M. Bellavita par les deux premiers mandats d'arrêt — décernés contre lui les 20 octobre 1974 et 28 avril suivant — sont, en droit italien, des délits contre la personnalité de l'Etat; en droit français, des atteintes à la sûreté de l'Etat, infractions qui ne figurent pas dans la convention, tandis que les faits visés par le troisième mandat d'arrêt du 23 novembre 1974, consistant au regard de la loi française, dans la commission de crimes et délits commis par voie de presse, ne figurent pas non plus dans l'énumération limitative de la convention.

Interrogatoire muselé : quatre gendarmes en correctionnelle. Quatre gendarmes, âgés de moins de trente ans, MM. Michel Tilon, Raymond Carter, Jean-Claude Vessiot, Michel Bertrand, ont comparu mercredi matin 7 juin devant la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance d'Aix. Inculpés de « violences contre des personnes par agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions ». On leur reproche d'avoir fait subir de graves sévices à un ferrailleur qu'ils interrogèrent les 17 et 18 mars 1976, à Saint-Cyr-sur-Mer (Var). Celui-ci, M. René Adolphe, trente-trois ans, soupçonné de vol, affirmait avoir été torturé par les gendarmes : ils l'auraient battu, brûlé avec une flamme de briquet et lui auraient plongé le visage dans une bassine contenant un produit nettoyant; l'un d'eux lui aurait uriné sur la tête et le corps. Il s'en était suivi une incapacité de travail de six jours (le Monde des 18 juin 1976 et 4 avril 1977).

Selon les gendarmes, « Adolphe, lorsqu'on l'a présenté à la gendarmerie de Bandol, était très excité et pendant que nous l'interrogeons il a essayé de donner un coup de pied. Nous avons dû le maîtriser et lui passer les menottes. En se débattant, il a fait tomber sur lui une lampe qui l'a blessé. »

Le défenseur de M. Adolphe, M. Gilbert Collard, estime que les services sont incontestables et que les quatre inculpés méritent d'être exclus de la gendarmerie, tout en s'en remettant au tribunal pour fixer la peine et en demandant un franc de dommages et intérêts. Les avocats des quatre gendarmes ont demandé la relaxe pure et simple de leurs clients. M. Aumeras, substitut, a requis contre M. Bertrand, six mois de prison avec sursis et 3 000 F d'amende et pour les trois autres inculpés quatre mois de prison avec sursis et 1 500 F d'amende. Jugement le 28 juin. (Corresp.)

L'AMIE DE JACQUES MESSRINE DEVANT LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE PARIS Un prétoire en garde à vue

La G.I.G.N., la B.A.C., la B.R.I. : ils étaient tous là, les policiers d'élite. En uniforme ou pas. Ostensiblement présents ou ostensiblement incongrus, couleur de palais de justice, le pistolet au côté, ou le veston bombé. Des dizaines, par des centaines de policiers et de gendarmes, devant, derrière, dessus, dessous, vérifiant, contrôlant, fouillant les horizons et les poches. « Vous y-est-il ? Viendrait, viendrait pas ? Pas venu faire le Jacques Messrine. On ne peut même plus compter sur les cennus sur le numéro 1. On caricature ? A peine. Des procès, on en a vu quelques-uns. Des malheureux « dangereux », quelques autres. Des « précautions » pareilles, jamais. Il y faut au moins la bande à Baader, celle à Benjamin Garcia ou alors Messrine, tout seul. Enfin, l'ombre de Messrine, ce personnage dont on ne sait trop aujourd'hui s'il est à lui seul une affaire d'Etat, le roi d'Etat de la malfaisance dans l'honneur ou un mythe adepte de l'évasion réussie, d'ailleurs plus utile en cacale que sous les perrous.

Il n'est pas venu. Et la seizième chambre correctionnelle, en garde à vue, a dû se contenter de fuir, mercredi 7 juin, l'ombre de son ombre. Autrement dit son amie, Marie-Jocelyne Derache, vingt-six ans, une belle Canenne, blonde fatiguée et pulpeuse disant ses photographies, blonde fatiguée et onagre répondait la réalité. Arrivée menottée aux paillottes et escortée par quatre tireurs d'élite du G.I.G.N., gardée comme les bijoux de la couronne, ou plutôt comme un otage.

Procès d'un otage en effet, et procès vite retombé comme un soufflé, parce qu'on ne transforme pas une inculpation mineure — recel de vol simple et falsification de documents — en un procès d'affaire de siècle. Procès d'une femme. Une femme arrêtée le 8 mars 1973 dans l'appartement de Boulogne-Billancourt que les quatre inculpés, dont un nommé Grangier, puis après deux mois de détention provisoire, mise en liberté et s'enfuyant au Canada. Une femme arrêtée donc, bientôt reuse, pour revenir cinq ans après, à visage découvert, suffisamment à dangereuse pour être arrêtée le 17 avril dernier dans l'antichambre du juge d'instruction, et suffisamment précieuse pour être promenade en prison après que Messrine, lui, se soit évadé.

Une question, une gifle. Savait-elle ce que Messrine faisait ? Non, s'il pose des questions à Jacques. Une gifle à la première question. Jacques n'aimait pas les questions. Mais une vie intime avec lui, c'était bien de sais revenue pour me marier avec Jacques. « C'est ennuyeux, rétorquera le président, M. Jean Delmas-Goyon, il est parti. Nous ne savons pas où il est. »

Ennuyez, en effet. Le substitut, M. Philippe Perrin, dans un beau morceau d'éloquence, un rien « rétro », montra bien qu'il fallait se contenter de ce qu'on avait : « Une étrangère rentrée en France sous le couvert de son passeport, une fausse naïve québécoise, en réalité une femme avide, cupide, qui a choisi délibérément la vie facile et le luxe. L'aroccat commis d'office M. Jacques Dreyfus, s'est efforcé de démontrer que c'était un otage qu'on jugeait alors qu'il ne s'agissait qu'un gars d'un affaire banale, minable, « un dossier d'une simplicité évangélique. »

Le conseil de l'Ordre des avocats parisiens a fait distribuer pendant l'audience un communiqué pour indiquer que les deux avocats choisis par l'Ordre par l'Ordre des avocats parisiens, M. Christiane Gilette et M. Martine Malbaum, avaient préféré renoncer à assurer la défense de la femme. Ils ont préféré éviter toute éventuelle contrariété d'intérêts. En obliant de préciser que cette renonciation avait été en quelque sorte précédée par une ferme invitation à renoncer.

Le tribunal, lui, s'est accordé trois quarts d'heure de délibéré pour condamner Jocelyne Derache à huit mois de prison avec sursis, assortis de sursis. Compte tenu des diverses détentions provisoires effectuées jusque-là, la silencieuse amie de Jacques Messrine était donc destinée à prendre le chemin de la prison.

Renault n'achèvera pas le « Salon d'été » de Jean Dubuffet. La première chambre de la cour d'appel de Paris vient de confirmer le jugement de la première chambre civile du tribunal qui avait débouté le 23 mars 1977 M. Jean Dubuffet de sa demande visant à contester la régie Renault à terminer la construction du « Salon d'été », œuvre monumentale dont il a réalisé la maquette et qui était destinée à orner un terrain situé au milieu des usines de Boulogne-Billancourt de Mandé des 28 février 1977, 25 mars 1977 et 13 avril 1977).

La régie Renault avait décidé de ne pas achever cet ouvrage qui lui paraissait finalement trop onéreux. Les magistrats ont constaté, en termes du contrat conclu le 26 novembre 1973, complété par un avenant du 13 juin 1974, que les textes prévoyaient qu'en cas de réalisation ne pourrait avoir lieu ou bien serait retardée du fait de la Régie, à qui la construction incombait, deux versements de 300 000 F chacun, faits à l'initiative et rémunération de son travail de réalisation de la maquette, lui resteraient acquis à l'exclusion de toute autre indemnité.

FAITS ET JUGEMENTS

M. Antonio Bellavita pourra rester en France. Faisant droit à la fois à l'argumentation de M. Henri Lelièvre, Georges Kiehlman, Marine Combe, Jean-Paul Levy et Jean-Pierre Mignard, défenseurs, et à X conclusions de Mme Nicole Pradain, avocat général (le Monde du 12 mai), la chambre d'occupation de Paris, présidée par M. Jean Fau, s'est rendu le 7 juin, après refusant l'extradition de M. Antonio Bellavita, ancien directeur de la revue italienne Contro-Informatione, réclamée par les autorités italiennes (nos dernières éditions).

Interrogatoire muselé : quatre gendarmes en correctionnelle. Quatre gendarmes, âgés de moins de trente ans, MM. Michel Tilon, Raymond Carter, Jean-Claude Vessiot, Michel Bertrand, ont comparu mercredi matin 7 juin devant la chambre correctionnelle du tribunal de grande instance d'Aix. Inculpés de « violences contre des personnes par agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions ». On leur reproche d'avoir fait subir de graves sévices à un ferrailleur qu'ils interrogèrent les 17 et 18 mars 1976, à Saint-Cyr-sur-Mer (Var). Celui-ci, M. René Adolphe, trente-trois ans, soupçonné de vol, affirmait avoir été torturé par les gendarmes : ils l'auraient battu, brûlé avec une flamme de briquet et lui auraient plongé le visage dans une bassine contenant un produit nettoyant; l'un d'eux lui aurait uriné sur la tête et le corps. Il s'en était suivi une incapacité de travail de six jours (le Monde des 18 juin 1976 et 4 avril 1977).

Selon les gendarmes, « Adolphe, lorsqu'on l'a présenté à la gendarmerie de Bandol, était très excité et pendant que nous l'interrogeons il a essayé de donner un coup de pied. Nous avons dû le maîtriser et lui passer les menottes. En se débattant, il a fait tomber sur lui une lampe qui l'a blessé. »

Le défenseur de M. Adolphe, M. Gilbert Collard, estime que les services sont incontestables et que les quatre inculpés méritent d'être exclus de la gendarmerie, tout en s'en remettant au tribunal pour fixer la peine et en demandant un franc de dommages et intérêts. Les avocats des quatre gendarmes ont demandé la relaxe pure et simple de leurs clients. M. Aumeras, substitut, a requis contre M. Bertrand, six mois de prison avec sursis et 3 000 F d'amende et pour les trois autres inculpés quatre mois de prison avec sursis et 1 500 F d'amende. Jugement le 28 juin. (Corresp.)

SCIENCES

RONALD NORRISH (prix Nobel de chimie) EST MORT. Le professeur Ronald Norrish, colaurat du prix Nobel de chimie en 1957, est décédé mercredi 7 juin à Cambridge.

Le conseil de l'information nucléaire demande la publication des mesures de radioactivité. Le conseil de l'information sur l'énergie électro-nucléaire, qui est présidé par Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la famille, vient d'adresser au gouvernement une recommandation s'attachant à ce que l'information des résultats des contrôles et des mesures nucléaires procède de la « Sécurité centrale de protection contre les rayonnements ionisants (S.C.P.R.I.) », indique un communiqué de l'hôtel Malignon publié mercredi 7 juin.

Le conseil, qui s'est réuni mardi 6 juin pour la troisième fois, a entendu une communication du professeur Pellerin, chef du S.C.P.R.I., qui résume le communiqué, et notamment fait état des mesures actuellement en cours de mise en œuvre pour la régulation des centrales nucléaires françaises, afin de s'assurer en permanence de l'absence de tout risque dans la périphérie de ces installations.

Le conseil préconise notamment que les travaux du S.C.P.R.I. aient été publiés dans un rapport annuel rendu public et que les municipalités des communes voisines des centrales nucléaires puissent recevoir régulièrement les résultats des mesures qui les concernent, en vue de permettre l'information des populations.

Le Monde L'ALSA Une vie sociale qui colle à... Portent bagages. Terre... Advertisement for ALSA travel services.

Handwritten text at the bottom of the page: « صكك زائن الاصل »

سكنا من الالصل

Le Monde

une semaine avec

L'ALSACE

Une vie sociale de tradition qui colle à son siècle

Le mouvement syndical, en Alsace, bouscule un bon nombre de règles qui régissent dans le reste de l'Hexagone. L'empreinte du passé reste vivante dans les mémoires, même pour les générations montantes. Et chacun l'évoque pour expliquer cette spécificité. Sur un point sur lequel les hommes et les femmes qui militent sous les

différents étendards sont d'accord, c'est bien celui-ci. « Ici, rappelle l'un ou l'autre, les gens ont changé cinq fois de nationalité en moins de cent ans. Le concordat et les corporations ont marqué la vie des travailleurs, tout comme, dès le début du siècle, les lois de protection sociale de l'empereur... L'empereur Guillaume II s'entend.

sept mille adhérents. En 1918, lorsque naît la Confédération française des travailleurs chrétiens, l'un de ses fondateurs est un Alsacien, M. Jules Zirnfeld. Dans les années qui suivent, la ouverture sociale contre la maladie et la vieillesse — que combat alors la C.F.T.C. — est l'une des premières préoccupations des syndicalistes chrétiens. L'amélioration de la législation sociale est toujours le principal objectif de ceux d'entre eux qui, en 1945, deviennent députés dans les rangs du M.R.P. Ce fut notamment le cas de M. Henri Meck et Charles Arbogast. Le premier de ces deux syndicalistes — parlementaires, avec une ténacité infatigable, a donné son nom à différentes lois

sur le droit du travail, la sécurité sociale et les retraites. Un autre militant, M. Théo Braun, fut l'un des promoteurs des caisses de retraites complémentaires de salariés, à une époque où il n'avait pas encore été nommé par la politique, sous la 1^{re} République. Lorsque, en 1964, la C.F.T.C. tient le congrès qui doit décider de sa déconfessionnalisation, l'union régionale d'Alsace est l'une des plus actives de la centrale. Mais elle n'est certes pas la plus évolutive. Seule, une partie des délégués alsaciens vote l'acceptation du second « S » du sigle. Ce n'est qu'en mars 1965 que l'union régionale se prononce nettement pour la laïcisation.

Dans le textile, dès 1902

L'occupation allemande, de 1940 à 1945, a ouvert des plaies qui sont à peine cicatrisées. Des milliers de jeunes Alsaciens, sous l'uniforme « fédoré », ont été envoyés aux fronts russe, allemand, japonais, etc. Le bilinguisme, lui aussi, a laissé des séquelles, et c'est avec un sourire indéfinissable que tel militant cégétiste rappelle l'écriturain, l'écriturain, un peu partout, à la Libération : « C'est chic de parler français. » Du creuset où se sont fondus l'histoire, les traditions et les aspirations nouvelles, le mouvement syndical est sorti avec une répartition des forces qui intervient l'ordre du classement observé partout ailleurs.

C'est ainsi que l'influence de la C.F.D.T. l'emporte sur celle de la C.G.T. Le syndicalisme chrétien avait toujours connu, en Alsace, son caractère le plus solide. Après la laïcisation de la C.F.T.C., il y a quatorze ans, les militants qui sont restés fidèles à la référence chrétienne trouvent encore leur audience la meilleure, par rapport au reste de la France, dans les deux départements auxquels le Rhin a donné son nom. Les premiers syndicats chrétiens ont fait leur apparition à Mulhouse et à Guebwiller, dans l'industrie textile, vers 1902. Cinq ans plus tard, ils comptent

L'amorce des options socialistes

MM. Joseph Sauty (mineurs) et Jacques Tessier (employés) résolurent, on le sait, de rester fidèles à la référence chrétienne et de « maintenir » la C.F.T.C. C'est aussi ce que firent, en Alsace, des militants tels que MM. Charles Walter, Albert Schidit ou Mlle Jeanne Jacob,

réunis autour de M. Meck, alors président d'honneur de l'union régionale alsacienne C.F.T.C. Son successeur d'aujourd'hui, M. Fernand Furtosa, qui vint à la succession, assure que, en 1964, les militants de base avaient été mal informés des conséquences de la laïcisation de leur confédération et du virage qui s'amorçait vers les options socialistes. Les adhérents, dit encore M. Furtosa, ont suivi de confiance des dirigeants comme MM. Dillinger et Braun. Ils ont accepté ce que proposaient leurs permanents, qui refusaient les options prises à la tête de la confédération. Et puis, avec une discipline toute démocratique, bon nombre d'adhérents d'Alsace, armés de leur conscience et s'inclinèrent devant les décisions prises à la majorité requise par le congrès de 1964. Il a fallu du temps à certains pour se défaire d'entre eux, dit M. Weber, secrétaire de l'union C.F.T.C. de Strasbourg, pour percevoir la politisation de la C.F.T.C., et ses perspectives. Mais, au contraire, les républicains et ceux qui s'inscrivent à l'organisation restée « chrétienne et apolitique. »

De fait, entre 1965 et 1969, la part des effectifs de la C.F.D.T. en Alsace a été d'environ 20 à 25 %, soit 5 % par an, estime M. Marcel Clément, secrétaire de l'union départementale cédésiste du Bas-Rhin.

JOANINE ROY.

(Lire la suite page 20.)

CHEFS DE FAMILLE

Quatre cents femmes en guerre contre la solitude

Un soir de Noël, il y a une dizaine d'années, un enfant s'est né. Jus- qu'au bout sa mère était pervenue à dissimuler son état. Dans une petite ville d'Alsace, attendre un bébé sans père, quand, de surcroît, on est fille de salle dans une bien-pensante maison de retraite, c'est, non seulement l'opprobre, mais la certitude de se voir à l'abri de son propre-père. L'ambulance qu'elle avait appelée pour se faire conduire à la maternité n'arriva pas. La jeune femme, pressée de douleurs, se lança dans la rue, trappa à une porte. Personne ne répondit, pas davantage à la deuxième ni à aucune autre. La parquière parvint à regagner sa chambre, accoucha seule et fit disparaître le nouveau-né dans une chaudière.

Quelques jours plus tard, il n'y eut pas de chambre, dans la préfecture et dans la presse locale, pour condamner la mère célibataire. Et puis, une voix s'éleva pour dire qu'un acte affreux n'avait pas été le seul fait d'une jeune femme aux abois, que tous avaient repoussés. C'est ainsi que Mme Yvette Imbach — voix égale, regard clair, col roulé et « Jean » de cheveux — rappelle comment fut créée, à Colmar, l'Association départementale des femmes chefs de famille (1). « Je venais d'être veuve à trente-quatre ans, avec quatre enfants, dont l'aîné atteignait ses treize ans. Mon mari était fils de mère célibataire et cela avait pesé sur lui. J'étais sans profession et ne travaillais que dans une petite entreprise. Avec quelques femmes, à Colmar et à Mulhouse, qui, toutes, à un moment de leur vie, s'étaient trouvées veuves ou divorcées, chargées d'enfants, sans appui, isolées, nous avons entrepris de nous unir pour nous entraider, défendre nos droits, pour nous et celles qui se trouvent dans des cas semblables. »

Mme Imbach est ainsi devenue la secrétaire permanente de l'association. « Aujourd'hui, dit-elle, nous sommes quatre cents adhérentes dans le Haut-Rhin, et ce département est en classe la première, par le nombre, par mètre le quarante-deuxième département rassemblés dans la Fédération syndicale des femmes chefs de famille (2), elle-même insérée dans la Confédération syndicale des familles. »

« Nous heurtons beaucoup de gens »

Quel est leur but ? « Nous ne voulons pas être traitées comme des cas sociaux ou être l'objet d'un secours relevant de la bienfaisance. Non, nous avons voulu nous regrouper, pour être reconnues, et faire en sorte que disparaissent les injustices, les lacunes, les carences de la loi à notre égard, pour que le code de famille cesse de nous léser. »

elles, promouvoir des services et des réalisations sociales répondant aux intérêts de cette catégorie de familles, et obtenir des pouvoirs publics qu'ils tiennent compte des femmes chefs de famille dans l'élaboration ou l'aménagement de la législation.

J. R.

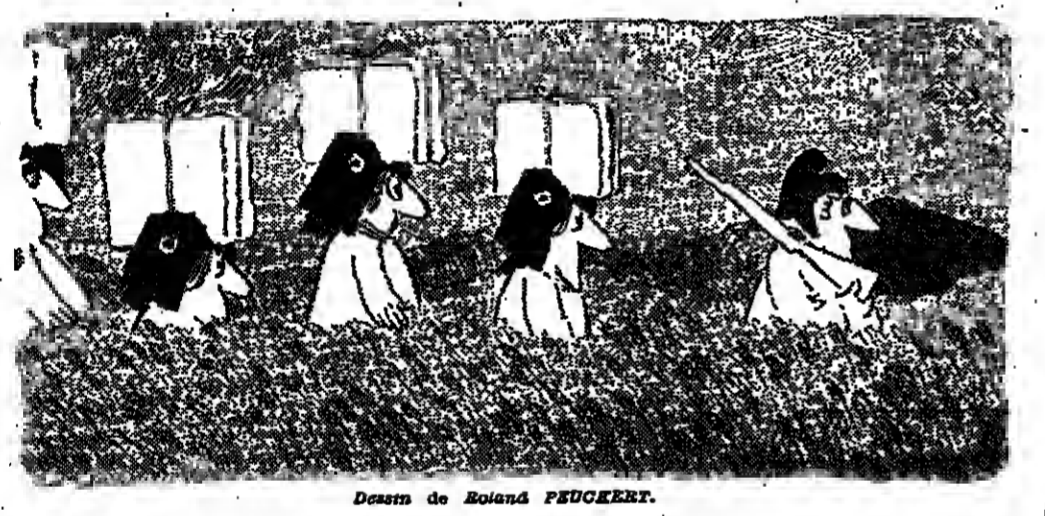
(Lire la suite page 22.)

Pour ces femmes qui ont la responsabilité d'une cellule familiale, il est apparu primordial de pouvoir exprimer leur existence sociale, d'être représentées et de faire valoir leurs droits auprès des pouvoirs publics ou des organismes semi-publics ou privés. Il faut, disant-

(1) Association départementale des femmes chefs de famille, 3, rue des Trois-Epis, 68000 Colmar-Ingersheim, tél. 37-90-63.
(2) Fédération syndicale des femmes chefs de famille, 54, bd Garibaldi, 75015 Paris, tél. : 273-80-55.

CRAYON LIBRE

Portent bagages...



Dessin de Roland FRUCKERT.

Terre de religions

La mentalité religieuse de l'Alsace est fortement typée. Elle s'explique par une histoire mouvementée, les traumatismes des guerres et des occupations, la proximité de l'Allemagne et la présence contrainte de plusieurs confessions auxquelles il faut ajouter l'essor récent des sectes (une dizaine rien qu'à Strasbourg) et des milieux charismatiques.

Le Français de l'intérieur éprouve quelque difficulté à élucider la psychologie religieuse de l'Alsacien. Le bilinguisme — on pourrait presque dire le trilinguisme si l'alsacien utilisait pas un dialecte — pèse d'un poids certain. Quant au fœtus « particularisme », non seulement il apparaît comme un mot-clé qui revient dans les conversations, mais il est fortement brandi. « Mêmes s'il est depuis plusieurs années chez nous, entend-on dire, ses non-Alsaciens ne peut guère nous comprendre » à bon entendre. Sur un point, toutefois, un consensus peut se dégager : la vitalité de la musique religieuse et le goût prononcé pour les chorales. L'Alsacien est réservé. Il s'ex-

prime lentement et avec application comme s'il se méfiait des mots. Cette retenue ne l'empêche pas d'être gai et hospitalier. Surtout — encore un mot-clé — ponctuel, respectueux de l'autorité (plus que de ses détenteurs), l'Alsacien est individualiste, mais d'un type tolérant. Sa piété est solide, sobre. Les offices reli-

gieux sont bouclés surtout côté protestant (50 à 60 % de non-pratiquants). Le nombre de villages où tout le monde allait naguère à l'église se fait infime. A Strasbourg, en tout cas, malgré le poids des traditions et l'importance réelle des églises, la proportion des « massésants » ne dépasse pas 14 %.

Les conquêtes du concordat

L'Alsace demeure pourtant une terre profondément religieuse. C'est comme une imprégnation qui survit aux lots de l'épuration, une composante indélébile. Quelle est la religion de France où sera, encore accepté le concordat dont jouissent les communautés catholique, protestante et juive. L'évêque de Strasbourg est nommé par le président de la République (après entente avec le Saint-Siège). L'Etat — autrement dit, les contribuables, même incroyants — lui verse un traitement annuel brut de 92 953 F plus une indemnité de résidence de 38 022 F. Le président directeur de la Confédération d'Alsace (Eglise luthérienne) reçoit 65 817 F plus 41 125 F et le grand rabbin 59 486 F plus 37 178 F. Au bas de l'échelle, le garçon de bureau de l'évêché touche de 17 061 F à 23 172 F plus 206,80 F (1). Les responsables des Eglises sont unanimes.

Et s'accordent à dire que cette situation ne nuit en rien à leur liberté d'action et qu'aucune pression ne s'exerce sur eux. Cela est sûrement vrai dans l'expérience quotidienne, mais en profondeur comment échapper à un climat bien particulier ? La fonctionnarisation est un danger réel : les structures ecclésiales risquent de prendre le pas sur l'évangélisation. Que l'on songe surtout au régime scolaire. La loi Falloux de 1850 — bien que sensiblement aménagée — est toujours en vigueur. Elle veut que toutes les écoles soient confessionnelles — en fait, elles sont souvent interconfessionnelles, — que l'instruction reli-

gieuse soit un véritable service public, une matière obligatoire, sans droit contraire des parents (ou même aujourd'hui des élèves). Bien que le statut des écoles supérieures de théologie soit indépendant du concordat, ces établissements sont financés d'Etat, ce qui est un cas unique en France.

Situation anachronique ? Il est une majorité de chrétiens pour penser le contraire, surtout dans l'Eglise catholique. Les autres font figure de progressistes, et il ne semble pas qu'ils puissent faire de si tôt prévaloir leur point de vue. En attendant, les autorités religieuses, qui n'ignorent pas que de nombreux membres du clergé sont plus ou moins de gauche, font preuve de discrétion. Mieux, elles regrettent que les Eglises ne mettent pas à profit le régime actuel pour se

Deux autels dans le même chœur

« Les récents mouvements migratoires, l'afflux des populations étrangères, notamment maghrébines, c o m m e n t e le chanoine Bockel, archevêque de la cathé-

montrer plus entreprenantes dans certains domaines temporels : concentration des centrales nucléaires, pollution, environnement, chômage, accueil des étrangers, aide à la jeunesse. Avant de pointer des sensibilités qui pourraient être abordées au plan interconfessionnel.

Comment se répartissent les chrétiens en Alsace ? Sur 1 600 000 habitants, on compte environ 1 100 catholiques, 215 000 luthériens, 25 000 réformés et quelques centaines d'orthodoxes. L'Eglise de la confession d'Augsbourg, qui va fêter son quatre-cent-cinquantième anniversaire, est fortement implantée dans le Bas-Rhin, et surtout dans le nord de l'Alsace (environ un tiers des chrétiens). L'Eglise réformée est plus présente dans le sud, particulièrement dans la région de Mulhouse.

drale ont en quelque sorte brisé les foyers d'implantation protestante qui existaient parfois à la campagne, par exemple à Eikenwiler. Ainsi s'est instauré un nouveau mode de relations interconfessionnelles » (2). A Strasbourg, où se trouve un tiers de protestants, s'élève notamment l'église Saint-Paul, temple de vaste dimension édifié après la défaite de 1870, et, plus modeste, l'église Saint-Guillaume où Albert Schweitzer joua de l'orgue. On y entend parler du diable, qui excite parfois à la campagne, par exemple à Eikenwiler. Ainsi s'est instauré un nouveau mode de relations interconfessionnelles » (2). A Strasbourg, où se trouve un tiers de protestants, s'élève notamment l'église Saint-Paul, temple de vaste dimension édifié après la défaite de 1870, et, plus modeste, l'église Saint-Guillaume où Albert Schweitzer joua de l'orgue. On y entend parler du diable, qui excite parfois à la campagne, par exemple à Eikenwiler. Ainsi s'est instauré un nouveau mode de relations interconfessionnelles » (2).

HENRI FESQUET.

(Lire la suite page 22.)

Schaal
chocolatier
Depuis 1871
C.F.C.C. - B.P. 121
67048 STRASBOURG CEDEX
Tél. (03) 66-14-23

Une presse en bonne santé
Des journaux qui honorent
leurs rendez-vous
(Lire page 21 l'article de CLAUDE DURIEUX.)

MANORHEIN
SOCIÉTÉ ANONYME
AU CAPITAL DE
7000000 FRANCS
SIEGE SOCIAL:
40, RUE DE SULTZ /
68200 MULHOUSE
BUREAUX:
25, RUE DE LISBONNE /
75008 PARIS
USINES:
MULHOUSE-BOURTZWILLER /
68200
CUSSET / MONTPERTUIS /
03300
MANUFACTURE
DE MACHINES
DU HAUT-RHIN

JACQUES MESRIE
CORRECTIONNEL DE PARIS
en garde à vue
SCIENCE

SYNDICALISME EN AVANT

Jean Kaspar creuse ses sapes en douceur

UNE vie intérieure qu'on devine intense, un rayonnement de tous les instants. « Je me sens très bien dans ma peau », dit M. Jean Kaspar, secrétaire général de l'Union régionale C.F.D.T.-Alsace et membre du bureau national de la centrale de la rue Cadet. Tout paraissait destiné au militantisme actif, ancien militant, né le 10 mai 1941 à Mulhouse, marié et père de trois enfants, même si lui-même refuse de parler de vocation et invoque plus volontiers les « circonstances de la vie ».

M. Jean Kaspar est présenté par le C.F.T.C. en mai 1964, comme délégué au comité d'entreprise de la mine Anna. Premiers conflits avec la hiérarchie, qui lui conseilla de travailler pour obtenir l'ordon, comme son père.

1964 sera, du reste, pour lui, l'année du tournant. En novembre se tient, en effet, le congrès extraordinaire, qui va consacrer la scission au sein de la C.F.T.C. et l'événement de la C.F.D.T. M. Jean Kaspar fait partie de la délégation des mineurs de potasse d'Alsace.

Membre du parti socialiste depuis 1970, M. Jean Kaspar a été sollicité pour se présenter aux élections législatives. « J'en ai refusé », dit-il. En raison de ses activités syndicales, la ne m'importe pas dans ma section ou P.S. et je n'envoie pas, dans un futur proche, d'embrasser une carrière politique. Je me sens très à l'aise au sein de la C.F.D.T. Je crois beaucoup

au rôle essentiel qu'elle joue en France et surtout en Alsace, pour changer la société, établir des rapports plus équitables entre les personnes, épanouir toutes les virtualités de chacun. J'ai toujours été très sensible à l'injustice, dont il faut combattre les causes et le crois en une société socialiste autogestionnaire.

Travail sur le concret

Ennemi des apparences et des faux semblants, hostile au verbiage sous toutes ses formes, le syndicaliste affirme : « Il y a dans la classe ouvrière des milliers et des milliers d'hommes qui ont les mêmes préoccupations que moi. Mais que faire concrètement pour qu'ils s'entraident ? Quel rôle doit jouer cette société qui cloisonne les gens dans des hiérarchies ou pourvoir. S'il n'y a pas de loi, en ce qui me concerne, le congrès de 1964... »

Passionné de grande musique — Beethoven en particulier — lecteur d'ouvrages économiques, politiques et philosophiques, aime beaucoup écrire et a compris dans ce domaine — le responsable alsacien entendait à l'heure actuelle une « vaste campagne d'information et de sensibilisation pour remobiliser les travailleurs après les élections ». Il lui faut montrer, dit-il, que « d'autres solutions sont possibles et écarter le crédo de la C.F.D.T. sur ces problèmes très concrets. Un seul regret à l'heure actuelle : son travail d'homme de terrain ne lui laisse pas suffisamment de recul pour réfléchir ».

MICHEL CASTAING.

Voix de la mine

Verra-t-on un jour l'ancien électromécanicien, qui reconnaît avoir peut-être un caractère entier, et qui se montre aussi exigeant avec lui-même qu'avec les autres, monter la rue Cadet à Paris ? Ce n'est pas impossible, et un avenir syndical encore plus brillant paraît lui être promis. L'intéressé déclare pour sa part : « Je me sens encore très enraciné en Alsace. Ce qui compte

essentiellement pour moi, c'est de faire mon travail le mieux possible, ici la C.F.D.T., qui est la première organisation syndicale de la région. Les types ne m'intéressent pas. En revanche, je voudrais faire la démonstration qu'un ouvrier du fond de la mine peut exercer des responsabilités importantes et qu'on peut agir, vraiment agir, sans avoir d'ambitions personnelles... »

Après son service militaire effectué en partie en Algérie, l'âge de quatorze ans, il prend une première grave décision : celle d'une famille de six enfants — son père, aujourd'hui retraité, est alors porteur au fond des mines de potasse. — Il ne se sent pas le droit — de poursuivre des études qu'on lui a dit brillantes et il entre au centre d'apprentissage minier, dont il sort trois ans plus tard, avec un diplôme d'électromécanicien, pour rejoindre ses camarades mineurs. Responsable fédéral de la jeunesse ouvrière chrétienne, il adhère alors tout naturellement à la G.F.T.C.

Une vie sociale de tradition, qui colle à son siècle

(Suite de la page 19.)

« Ensuite, dit-il, mon seullement l'hémorragie s'est arrêtée, mais le recrutement a repris. » « A compter de 1969, poursuit-il, la C.F.D.T. a été de toutes les batailles dans les usines, presque toujours avec succès. A l'appui, il cite diverses entreprises de la métallurgie : Jéduy, De Dietrich, Clark-Krausskopf, C.O.T.T. et Franco, General Motors, etc. Les militants C.F.D.T., en effet, sont très souvent au premier

rang des conflits sociaux à pour dire haute à la monarchie industrielle. Leurs initiatives sont parfois spectaculaires, comme l'occupation du musée d'automobiles anciennes constitué par ses frères Schumpf.

Ce dynamisme à plusieurs sources, en ce qui concerne la C.F.D.T. Les jeunes travailleurs issus de la JOC (Jeunesse ouvrière chrétienne), de la JEC (Jeunesse étudiante chrétienne), de l'A.O.C. (Action catholique ouvrière),

suivent : « La période de la guerre fut terrible pour ceux qui avaient porté l'uniforme de la Wehrmacht. Nos temps se sont éclaircis quand les troupes soviétiques sont entrées en Hongrie. La C.G.T. était asssemblée à la courtoisie de transmission du parti communiste. Maintenant nous sommes presque à égalité avec la C.F.D.T. »

« Le mouvement ouvrier en France est révolutionnaire, capricieux, dit M. Albert Klein, secrétaire de l'Union départementale C.G.T. du Bas-Rhin. Or, ici, nous avons grandi dans la social-démocratie. Les militants paient régulièrement leurs cotisations, mais ils ont tendance à se désengager de l'action syndicale sur les

permanents. Ce transfert de responsabilité risque d'être dépassé par la base plus jeune et plus dynamique. » M. Klein parle des difficultés de l'action syndicale dans une région récemment industrialisée. « Le patronat, dit-il, mi-allemand, mi-américain, ne respecte pas la législation des comités d'entreprise. Le chômage est perçu comme infamant. L'opération gouvernementale pour l'embauche des jeunes a été une tromperie. Ces jeunes sont facilement licenciés et on en recrute d'autres. Ici, la droite est forte ; il y a même des ouvriers qui votent pour elle. »

M. Klein, une démission, celle d'un agent des services publics, qui d'autre part, était conseiller municipal socialiste. « L'année continue sans éclat. Les discussions continuent dans les syndicats », disent à Mulhouse MM. Tinelli et Marmorati, responsables de l'union départementale du Haut-Rhin. Quant à l'action revendicative, ils assurent que, après quelques semaines d'attentisme, elle va reprendre.

Les syndicalistes pensent aussi que la classe ouvrière est influencée par ce qui se passe de l'autre côté du Rhin, et même si l'émigration de la « vallée » est en baisse, les cégétistes alsaciens se prononcent en faveur de la C.G.S. (Confédération européenne des syndicats) mais, disent-ils, elle sera sans vigueur pour la France, tant que la C.G.T. n'y aura pas pris place.

Relents d'anticommunisme

« Nos meilleures bases, dit M. Kaspar, secrétaire général de l'union régionale C.F.D.T., nous les trouvons dans les entreprises de 500 personnes environ, qui ont encore une âme humaine. Nous ne pratiquons guère la « débauchage » chez les autres syndicats, nous créons des sections nouvelles.

« Il y a toujours des éléments traditionnels à la C.F.D.T. Notre force, c'est notre capacité à tenir les deux bouts de la chaîne. »

Les cégétistes font aussi un effort de formation considérable : en 1977-1978, 500 militants sont passés par des sessions de plus de quatre jours de moyenne, absorbant 120 000 F, soit 6 % du budget de l'union régionale alsacienne C.F.D.T. Les motivations politiques sont souvent vives sous l'influence socialiste ou P.S.U.

La C.F.D.T. (comme, de son côté, la C.F.T.C.) soutient ses adhérents, en cas de grève, par une caisse de résistance. Cette aide n'a pas été négligeable lors que les mineurs de potasse cégétistes, en 1972, ont soutenu une grève de six semaines.

Dans ces mêmes exploitations domaniales, en décembre dernier, la C.F.D.T. a signé un accord pour deux années, soulevant de vives critiques de la C.G.T.

M. Kaspar, qui fut le leader des mineurs, s'est expliqué : « Nous avons ainsi obtenu une prime de fin d'année uniforme de 2 000 F, et un système de prévoyance sociale de la gauche, pour les employés et aux cadres. Ces deux mesures correspondaient aux objectifs de notre lutte contre les inégalités. »

La politisation de la C.F.D.T. ? Durant la dernière campagne électorale, M. Kaspar répond qu'un front de classe s'est constitué du côté conservateur. Il s'agit de la faiblesse du P.C. et de l'extrême gauche, et les progrès du courant socialiste. « Nous nous dit qu'il fallait tout faire pour battre la majorité actuelle et permettre la victoire de la gauche. »

Les relations entre la C.G.T. et la C.F.D.T., en Alsace comme ailleurs, ne sont pas toujours saines. Tantôt les deux organisations pratiquent l'unité d'action, tantôt elles tiennent à se démarquer l'une de l'autre.

La C.G.T. a eu beaucoup à pâtir d'un anticommunisme qui pousse comme le houblon dans la plaine d'Alsace. « Mon père a planté le choucroute sur la cathédrale de Strasbourg en 1919 », raconte un permanent, à la maison des syndicats de cette ville. Ses camarades pour-

Le tiers des ouvriers et des employés votent C.F.D.T.

Voici le résultat des élections des délégués aux comités d'entreprise, en 1973, sur 56 193 suffrages exprimés (1), pour les deux départements du Haut et du Bas-Rhin.

Table with 3 columns: Organisation, Nombre de délégués élus, Nombre de délégués C.F.D.T. (en %). Rows include C.F.D.T., C.G.T., F.O., C.F.T.C., C.F.T., U.C.T., Autres synd., and Non synd.

(1) Statistiques du ministère du travail, mai 1978.

«Négociations cinéma»

Four Force ouvrière au contraire, il ne se pose pas la question de l'entrée de la C.G.T. dans la confédération européenne : « Les Alsaciens sont conservateurs », dit M. Jacques Broussel, responsable de P.O. à Strasbourg. Ils n'admettent pas que l'on mélange le social et la politique », et il assure que, pour cette raison, des sections C.F.D.T. sont passées à France ouvrière.

L'implantation de cette organisation progresse dans l'industrie et le commerce et dans les services. Il arrive qu'elle soit majoritaire dans telle ou telle entreprise, par exemple, dans l'alimentation. M. Broussel et son homologue du Haut-Rhin, M. André Fritsch, considèrent que la proportion de leurs adhérents dans le secteur privé est maintenant plus forte que celle observée dans le secteur public et nationalisé.

L'image de M. Bergeron.

Le patronat est dur, souvent peu conscient de ses responsabilités. La C.G.T. assure qu'il dispose d'un ordinateur pour la chasse aux sociétés syndicales. La C.F.D.T. note le cas d'une entreprise, lieu d'établissement Servas, qui en 1971, en l'espace de vingt-quatre heures, a entièrement déménagé ses installations, laissant les ouvriers buter sur des ateliers vides quand ils se sont présentés au travail comme d'habitude.

Le Général Motors, autre exemple, a quitté le syndicat des employeurs de sa profession pour ne pas appliquer la convention collective. Depuis trois ans, on se discute plus entre chambres patronales et porte-parole des travailleurs.

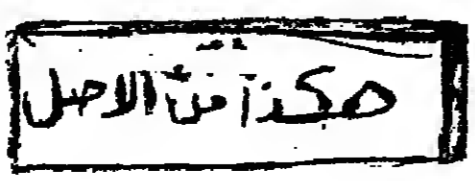
Les actions revendicatives, actuellement, restent donc ponctuelles. Elles éclatent quand les salariés, poussés à bout, n'ont rien à perdre. En évoquant les promesses de négociations, qui ont fait long feu à Paris, les responsables syndicaux, de toutes couleurs, disent, désabusés : « C'est du cinéma ».

JOANINE ROY.

Banque de Paris et des Pays-Bas. 50 SUCCURSALES ET AGENCES EN FRANCE. STRASBOURG 10, place Kléber 67007 cedex tél. : 32.51.25 télex : 830497. MULHOUSE 7, rue du Sauvage 68051 cedex tél. : 45.64.46 à 48 télex : 831138.

Le monde des Alsace... Son bouquet caractéristique et son délicieux fruité en font un spirituel léger, élégant et racé. C'est également un vin que vous aimerez retrouver au dîner. Comme tous les Alsace, le TOKAY D'ALSACE est un vin sec. Cependant, les grandes années lui confèrent une légère pointe de moelleux et un gras notamment. C'est un vin généreux, corsé et charmé, offrant un bouquet et un fruité d'une grande plénitude. Mais, ce qui le caractérise véritablement le mieux, c'est son extraordinaire opulence, lui permettant de tenir le rôle d'un vin rouge, tout au long d'un repas. Le TOKAY D'ALSACE, puissant et cailléux, aime la bonne chère, le rôti succulent et la cuisine relevée. Pensez-y plus souvent!!

LES JOURNAUX QUI HONORE... SUPER-INFORMÉS... Petit écran sans fron... Gastron... OUBLI NOTRE C...



صحة في الوطن

Des journaux qui honorent leurs rendez-vous

« Il n'y a pas de vrai petit déjeuner alsacien sans lecture du journal. » Cet axiome en forme de slogan publicitaire, utilisé par le directeur d'un quotidien strasbourgeois, n'est pas sans fondement : plus de quatre cent mille exemplaires de journaux sont achetés chaque jour, sur une population totale d'un million six cent mille Alsaciens. Cette forte diffusion, inhérente à des habitudes de lecture traditionnelles dans cette région, est sans doute aussi la conséquence d'un mode de diffusion assez peu répandu dans le reste de la France : le portage à domicile.

Chaque matin, « à l'heure du laitier », entre 4 heures et 7 heures, des camionnettes déposent devant le domicile de « porteurs » qui sont souvent des porteuses) des paquets de

journaux à distribuer. Quelque 85 % du tirage total des quotidiens sont ainsi acheminés chez les particuliers, qui peuvent prendre connaissance des « nouvelles » avant de partir au travail.

Les Dernières Nouvelles d'Alsace ont célébré leur centenaire cette année, même si le journal ne devait prendre son véritable essor qu'à la libération. « Celle de 1918 », tient à préciser le directeur commercial, Les D.N., comme on les appelle familièrement, tirent aujourd'hui à 200 000 exemplaires, distribués de Wissembourg à Saint-Louis (frontière suisse) et répartis en dix-huit éditions. Ce « quadrillage » très serré d'un territoire de quelque 160 kilomètres de long sur 50 kilomètres de large, entraîne aussi le concours de nombreux correspondants locaux.

Sous son impulsion, les D.N. ont su « fidéliser » leur clientèle grâce à une recherche continue de l'information-service, autant que par une présentation en quatre cahiers distincts qui favorise une lecture familiale. Le passage du quotidien au photocomposition, en janvier 1978, puis sa future impression en offset, nécessiteront un investissement de 100 millions de francs répartis sur cinq ans.

La diffusion est en progrès constant et l'on assiste à un transfert des moyens matériels de l'édition en langue allemande au profit de l'édition française (il y a dix ans seulement que l'édition en français est supérieure à celle en allemand). Enfin, pour la première fois en 1977, les recettes de vente des « D.N. » ont dépassé celles de la publicité.

Front chaud à Colmar

Second quotidien édité à Strasbourg, le *Nouvel Alsacien* — bien qu'ayant des origines aussi anciennes que les « D.N. » — ne prétend pas rivaliser avec son prestigieux concurrent. Avec ses vingt-quatre mille exemplaires quotidiens diffusés sur le seul département du Bas-Rhin (avec tout de même sept éditions différentes), le *Nouvel Alsacien* se définit, selon son rédacteur en chef M. François Lefranc — qui rédige tous les jours l'éditorial en allemand — comme « un journal d'opinion, chrétien et européen, qui se fait le porte-parole des particularités alsaciennes vis-à-vis du pouvoir central. Le *Nouvel Alsacien*, qui fut jadis l'organe du M.R.P., a pris, toujours selon M. Lefranc, son indépendance vis-à-vis des partis politiques ». Aujourd'hui, il fait une large place aux préoccupations des écologistes et dénonce les menaces qui pèsent sur la qualité du cadre de vie.

Le journal, édité par une société anonyme dont le capital est détenu par trois cents actionnaires, est réalisé en photo-

composition mais toujours imprimé selon les méthodes traditionnelles.

Issu de la Résistance, premier quotidien à paraître dans le Haut-Rhin alors que Colmar était à peine libérée, l'*Alsace* est édité à Mulhouse. Après une délicate marche vers la prospérité, le journal éprouve des difficultés financières en 1980 qui conduisent son actionnaire principal, un boucher, à céder ses actions à quatre caisses régionales du Crédit mutuel, société bancaire dont le président est M. Théo Braun. Une société anonyme à directeur qui possède actuellement M. Gilbert Klein, remet le journal à flot et entreprend sa modernisation technique. En 1970, l'entreprise emploie six cents trente personnes dont une centaine de journalistes permanents.

Equipé en photocomposition, l'*Alsace* est actuellement à 136 000 exemplaires chaque jour répartis en dix éditions, dont une édition bilingue (40 000 exemplaires). Le journal utilise l'été et effectue des éditions de quinze jours. La zone de diffusion, en dehors d'une incursion de prestige à Strasbourg, s'étend du nord de Sélestat au sud de Belfort.

« La priorité donnée à l'information régionale, dit M. Paul Eschbach, rédacteur en chef — élu par la rédaction — depuis deux ans, doit aboutir à régionaliser, le plus souvent possible, la page « une » de l'*Alsace*. Nous faisons aussi des efforts pour « décentraliser » l'information régionale, ce qui n'est pas toujours compris. Nous souhaitons donner un ton plus vif à nos articles, réagir à l'événement, ce qui nous rend parfois « être classés (gratuitement) à gauche » par certains lecteurs. Enfin, la rigueur qui nous oppose aux D.N. est sans doute le véritable enjeu d'une saine émulation ».

Le front le plus « chaud » de la concurrence entre les deux journaux est, sans conteste, la ville de Colmar. Chef-lieu du Haut-Rhin, où s'élevait jadis le *Rhin français*, la vieille cité alsacienne (62 000 habitants) sert aujourd'hui de champ clos à un duel fratricide : les *D.N.*, qui, de tout temps, se sont vendues à Colmar, et l'*Alsace* qui n'entend pas baisser pavillon sur son propre territoire (les *D.N.* vendent 85 000 numéros à Colmar contre 45 000 à l'*Alsace*).

Ce panorama de la presse alsacienne ne serait pas complet si nous omissions de relever, à Strasbourg, la présence d'un hebdomadaire (catholique) important : l'*Ami du peuple* (tiré à 60 000 exemplaires), et à Mulhouse un mensuel *Christophe 68* (1), organe contestataire qui est son heure de gloire au lendemain des journées qui, voici dix ans, ébranlèrent la France.

CLAUDE DUREUX.

(1) Le *Klappertast*, dans l'histoire ancienne de Mulhouse, était un mensuel où l'on se permettait de porter un pavillon aux personnes méprisables. — (1) — C. D.

CHEFS DE FAMILLE Quatre cents femmes en guerre

(Suite de la page 19.)

« Bien sûr, nous aurions beaucoup de gains. Au départ lorsqu'il s'agit de rallier d'abord les veuves mères de famille, l'initiative avait été approuvée par l'union départementale des associations familiales, constate Mme Imbach. J'ai été exclue de son bureau lorsque notre mouvement s'est également adressé aux femmes de tout statut : aux divorcées, aux femmes séparées, abandonnées, aux mères célibataires, aux femmes des grands malades et de citoyens d'étrangers nous pas en train d'encourager le divorce ou les mauvaises mœurs ? »

« La réalité est que, si l'homme vient à disparaître, le femme devenue seule est une nouvelle personne. Elle n'a aucun droit, puisque la plupart de ceux dont elle disposait étaient liés au statut de veuve qui n'est plus là. Moi aussi, j'ai été exclue. » Et sans hausser le ton, Mme Imbach ajoute en pesant les mots : « Permettez-moi de vous dire que la situation de la femme chef de famille est celle des difficultés multipliées par deux... »

Quels sont les moyens de

l'association ? Chaque adhérente verse une cotisation annuelle de 40 à 66 F, qui permet de faire vivre l'association et, avec une subvention, de tenir des permanences régulières à Colmar et à Mulhouse, à Kayserberg, à Riboursvill, à Thann et autres localités. « Plus d'un millier de femmes, bon an mal an, viennent aussi à nous. Le plus souvent, il s'agit, pour elles, de connaître leurs droits, de constituer un dossier ou de la faire aboutir, dit Mme Imbach. Parfois, il s'agit d'un simple renseignement, parfois d'une aide passagère, de questions d'orientation, ou encore de la participation à une action collective. 7 à 8 heures, reviennent les questions relatives à l'orientation des demandes dans la recherche d'un emploi et les stages de formation. »

L'association s'occupe aussi du centre d'hébergement féminin de Mulhouse. Les femmes s'y retrouvent de plus en plus nombreuses. « Sans doute, dit Mme Imbach, parce qu'elles acceptent de moins en moins d'être abandonnées, d'être exclues, d'être victimes de l'économisme et de la misère sous toutes ses formes. »

Il reste tout à faire...

« La concurrence de la municipalité est insuffisante. La capacité d'accueil est trop faible, il n'apporte pas une aide constructive. On fait semblant... », sourit faiblement Mme Imbach, en tournant un regard dur vers le classement des dossiers.

« Ce qui a été obtenu ? Sans se flatter, sa fédération ait tout arraché, Mme Imbach constate que, depuis une dizaine d'années, un certain nombre d'améliorations ont été réalisées : autorité parentale, allocations pour les orphelins, assurance-maladie, filiations (par exemple, il n'est plus nécessaire que la mère célibataire aie d'un enfant pour qu'il ait les mêmes droits et devoirs qu'un enfant légitime vis-à-vis de la famille de sa mère), pensions alimentaires et « saisie directe », reconnaissance de la famille de la mère seule par la codé de famille, pension de réversion pour la femme divorcée, allocations de parent, les certaines mesures sociales pour les enfants de moins de trois ans et ceux qui sont handicapés, amélioration des retraites des mères, etc. »

Les revendications à l'ordre du jour ? Leur liste serait longue. « Il reste tout à faire », dit Mme Imbach. Réaliste, elle ne cite que quatre objectifs prioritaires : d'abord, l'aide aux chômeuses ; quand une femme, veuve ou divorcée, se retrouve seule avec un ou des enfants et qu'elle cherche un emploi, le premier pour elle, elle doit avoir droit à l'allocation de chômage. Cela dans les mêmes conditions que les jeunes qui, pour la première fois, sont en quête de travail.

Ensuite, l'amélioration des pensions de réversion : en cas de décès du mari, la pension de réversion doit pouvoir être cumu-

lée avec la pension qui résulte des droits propres de la femme, sans que le total soit limité, par l'actuel plafond.

De plus, en cas de divorce et de remariage du mari, il faut que la pension de réversion soit versée à chacune des épouses, au prorata des années vécues avec le mari, avec une majoration par enfant élevé, comme cela existe déjà pour les fonctionnaires, les électriciens, les cheminots, etc.

Enfin, la fédération réclame la création d'une caisse de compensation centralisée pour les pensions alimentaires dues pour les enfants, en cas de divorce. En revanche, on constate qu'il y a de moins en moins de pensions alimentaires pour les épouses divorcées, Mme Imbach estime que cela correspond à l'évolution des mœurs et qu'il n'y a pas lieu de s'installer dans des « conceptions », maintenant dépassées.

« De même, ajoute-t-elle, nous sommes réclament contre l'allocation de la mère au foyer. Il n'y a pas de raisons que la solidarité nationale paie l'épouse pour être la servante de son mari ! En revanche, nous voulons que soit reconnue la valeur de l'activité de la femme chez elle, sa fonction maternelle, ce qu'elle apporte à l'économie. Les familles de parents seuls ne peuvent être lésées au mariage. »

« Notre association est apolitique, conclut Mme Imbach. Cependant, étant inscrite dans la Confédération syndicale des familles, nous avons les mêmes options générales. Nous faisons de la société une analyse sociale. Et nous savons que certaines nous rencontreront tant que régnera la loi du profit. »

J. R.

Progrès des éditions en français

« Nous tirons certaines éditions à 2 000 exemplaires », précise M. Raymond Felder, rédacteur en chef de *Notre Alsace* qui se vend à 78 000 exemplaires. A Strasbourg, la rédaction est installée dans un ancien couvent comprend cent quarante-cinq journalistes dont quatre-vingts à Strasbourg, qui produisent, avec le concours de pigistes et des quatre cent cinquante ou-

vrriers d'imprimerie, de 150 à 200 pages chaque jour.

« Notre souci est de donner à nos lecteurs l'information la plus complète possible et être suffisamment critique pour qu'ils ne soient pas tentés d'aller chercher ailleurs un reflet de leurs réactions devant les événements. Nous essayons aussi d'être un recours pour le lecteur, à travers notre chronique permanente : « Le citoyen malmené ».

Le quotidien, lancé à l'origine par la librairie Arisidèle Quillet, est édité par une société anonyme dont le P.-D.G. est M. Jean-Jacques Kiehlho, également directeur de la rédaction.

SUPER-INFORMÉS

Petit écran sans frontières

LES Alsaciens peuvent capter entre six et huit chaînes de télévision, sans compter les chaînes de radio... Les animateurs de la station régionale FR 3-Strasbourg sont conscients de cette concurrence exceptionnelle. Son directeur, M. Jean-Pierre David, estime : « Plus que partout ailleurs, nous devons être attentifs au patrimoine de la région car les Alsaciens, ma nous pardonneraient aucune défection. »

Mais la compétition est rude, puisque l'on affirme que certaines émissions de la télévision allemande — en particulier les variétés — et les reportages sportifs (surtout le football) — sont regardés régulièrement par une majorité d'Alsaciens. En l'absence d'une réelle définition nationale de la régionalisation, M. David estime qu'il faut « trouver un juste milieu entre les défenseurs d'une régionalisation authentique, mais peut-être excessive, et les partisans de la déconcentration ».

En dehors de l'information télévisée (les vingt minutes quotidiennes diffusées entre 19 h. 20 et 19 h. 40), qui est « couverte » par quatre équipes de reportage strasbourgeoises et mulhousiennes, les objectifs de la station, pour 1978, sont : 50 h. 30 de production de diffusion régionale, 34 h. 30 d'information à 23 h. 15 de production destinée à la dif-

fusion nationale. En ce qui concerne la radio, les objectifs 1978 sont de 1 713 heures en modulation de fréquence régionale et 898 heures sur ondes moyennes. Enfin, les émissions de France-Inter à Strasbourg (F.I.S.) représenteront 300 heures.

Les émissions de télévision spécifiquement alsaciennes — et généralement d'expression dialectale — sont programmées le lundi et le vendredi (18 heures-18 h. 30). Elles concernent la vie sociale, culturelle et artistique de la région, le plus connu peut-être étant « Tiens, vous parlez alsacien », avec Garmain Muller. Mais depuis 1977, l'émission hebdomadaire « Dimanche en Alsace » (52 minutes) connaît également un succès croissant, ainsi que « Samedi entre nous » (13 minutes), émission-débat avec des journalistes de la presse écrite.

En radio, la création de l'émission *Alsace-matin*, en 1975 (diffusée sur M.F. entre 9 heures et 12 heures), a permis d'augmenter d'un tiers le volume hebdomadaire d'écoute. La fédération, toujours en modulation de fréquence, la soirée alsacienne occupe l'antenne de 20 heures à 23 heures et fait place, le dimanche soir, à la soirée musicale.

Culture et poésie

La musique tient d'ailleurs une large place dans les activités de FR 3-Strasbourg, qui dispose d'un bel auditorium de 350 places hérité du mécène pratiqué par l'O.R.T.F. Ce auditorium sert aux répétitions du conservatoire de musique de Strasbourg, comme aux concerts donnés par des associations de la région, parfois même à des ensembles d'orchestres allemands. O'une façon générale, les locaux de FR 3-Alsace sont la

refuge d'une intense activité culturelle, dont la poésie n'est pas absente. « Nous sommes, dans tous les sens du terme, dit M. David, une vitrine de l'Alsace vivante et historique. »

Les moyens — et les hommes — sont-ils à la mesure des ambitions ? « Nous utilisons les services de cent quatre-vingt-neuf stagiaires », précise à cet égard M. David, quant aux moyens, « nous sommes toujours forcément demandeurs. Mais grâce à la qualité des hommes et à la compréhension du président (M. Contamin), l'avenir de FR 3-Alsace me présente sous de bons auspices. » (1) — C. D.

Gastronomie dans le Bas-Rhin:

OUBLIEZ UN PEU NOTRE CHOUCROUTE.



D'accord. Notre choucroute est l'un des plats les plus réputés du monde. D'accord, nos brasseries en servent de merveilleuses. Mais, nous vous en prions, ne méprisez pas pour autant nos autres spécialités, sous prétexte qu'elles ont encore conservé leur nom alsacien.

Pour le gastronome que vous êtes, ce serait une faute de dédaigner un Baeckeoffe longuement mijoté en terrine, de délaisser le Flammekueche, d'ignorer la variété infinie des tartes aux fruits, aux quetsches, aux myrtilles, et même à l'ignon.

Ce serait aussi un crime d'écartier nos poissons et notre gibier pour la seule raison que nous sommes, pour le monde entier, catalogués comme les spécialistes de la cochonnaille en tous genres.

Enfin, il serait dommage de ne pas consulter la carte des vins de Grand-réc, les Riesling, les Sylvaners, les Pinots, les Tokay et tant d'autres, aux bouquets variés de coteau en coteau.

Alors, d'accord, dégustez notre choucroute. Mais laissez une grande place pour le reste. Il le mérite.

Venez. Le Bas-Rhin vous surprendra.

L'Office Départemental du Tourisme 47, rue du Maréchal-Foch 67000 STRASBOURG - Tél. (88) 35.56.26. est à votre service pour faciliter votre séjour dans le Bas-Rhin.

Photo M. Ehrhard/SHAW-WALKER

FIDÈLE DE LUTHER

Marie-Louise Caron « évêque » à Waldersbach

FORTE femme dans tous les sens de l'expression : che-veux châtain, courts et frisés ; le regard doux, mais décidé ; une robe toute simple ; le quarante-cinq. Colibataire. Mlle Marie-Louise Caron est en France la seule femme à avoir des pouvoirs épiscopaux : elle ordonne des pasteurs, contrôle le dogme, surveille l'enseignement religieux dans les écoles. Elle n'exerce pas d'évêché à proprement parler dans l'Eglise de la confession d'Augsbourg d'Alsace-Lorraine, mais l'équivalent : des « inspecteurs ecclésiastiques » chargés d'un secteur assez vaste (en l'occurrence une quarantaine de paroisses). On pourrait comparer ces fonctions à celles des évêques auxiliaires ou, mieux, à des vicaires épiscopaux (1).

Louise Caron est moralement engagée à démissionner au bout de sept ans. Elle est en poste depuis 1976. Elle précise le caractère de ses origines et l'obligation où elle se trouvait de travailler pour payer ses études de théologie. Marie-Louise a enseigné la musique et elle continue de jouer.

Fait caractéristique, Mme l'inspectrice exerce elle-même les fonctions de pasteur dans trois villages, Waldersbach, Bellefosse et Belmont, près de Molsheim, région montagnarde francophone du Bas-Rhin. Ainsi le veut une sage coutume afin que les titulaires de l'inspection ecclésiastique — il y en a sept en Alsace — restent en contact avec les réalités pastorales. Pour être un bon « pasteur des pasteurs », il est bon de ne pas sa couper de la base.

La Réforme

Marie-Louise Caron répute à se mettre en avant. Il faut la pousser pour apprendre qu'elle, en 1975, elle a été préférée à deux candidats masculins et que son secteur de juridiction comprend aussi une partie de la ville de Strasbourg, celle des cités récentes où l'Eglise doit inventer de nouvelles formes de présence. Elle s'y emploie...

En revanche, Marie-Louise Caron s'enlève pour faire remarquer qu'elle est à Waldersbach le dernier successeur de Jean-Frédéric Oberlin, célèbre pasteur du dix-neuvième siècle qui a laissé des traces durables. Et pour cause. Oberlin fut un des précurseurs des écoles maternelles sous le nom de « conductrices de la tendre enfance ». Il introduisit la culture du coton, du lin et de la pomme de terre dans la région, ce qui transforma l'économie locale particulièrement pauvre, et il lutta pour faire limiter le temps de travail des adultes et obtenir que les enfants n'aillent pas dans les usines. Ecuméniste avant la lettre, Oberlin enseignait qu'il n'était nul besoin de changer

de religion pour aller à Dieu. « Nous, nous sommes luthériens, disait-il, mais nous croyons en Jésus-Christ et non en Luther. »

Cet homme curieux passait pour un théosophe. Il s'intéressait au mégalisme, à la physiognomie et avait pris l'habitude de noter les rêves de ses paroissiens. Marie-Louise Caron s'étonne que ce bienfaiteur de l'humanité et cet esprit original soit si peu connu en France. Elle se naire de voir partir peu à peu Waldersbach à cause de la crise du textile et de l'exode des jeunes.

La ville amoindrie se resserre sur ses glorieux souvenirs perpétués par un musée local. Marie-Louise Caron s'efforce de suivre les traces d'Oberlin, qui se battit toute sa vie contre l'antidémocratie, avec des connaissances médicales, se passionnait pour l'écologie, fonda une caisse d'assistance, etc. Wilfried Monod a pu dire de lui qu'il fut « un des ouvriers les plus efficaces d'une réforme de la Réforme ». — H. F.

(1) En grec épiskopos veut dire surveillant, inspecteur.

Terre de religions

(Suite de la page 19.)

Il ne s'agit pas, comme on pourrait le croire, d'un geste ecuménique spontané, mais, tout au contraire, d'une mesure prise à l'encontre des protestants. Par un rescrit non officiel, Louvois, ministre de Louis XIV, ordonna en 1684 que là où il y avait sept familles catholiques, celles-ci pourraient réclamer l'usage du chœur dans l'église paroissiale protestante, bien que ce fût contraire aux clauses du traité d'Onasbruck de 1648 (préliminaires du traité de Westphalie).

Une quarantaine d'églises simultanées subsistent encore en Alsace, mais il n'y en a plus à Strasbourg. A Echemy, l'église abrite les trois cultes : luthérien, réformé et catholique.

Autre particularité alsacienne : le vendredi saint est jour férié. Ce privilège accordé aux protestants, qui dure depuis plusieurs siècles, suscitait naguère de violentes réactions dans des villages de population mixte. Les paysans catholiques transportaient ostensiblement leur foinier aux champs ce jour-là, pour marquer leur désapprobation. Le jour du 15 août, c'était le tour des protestants !

L'écuménisme ne va pas de soi dans cette région. Les catholiques ont nourri un complexe d'infériorité du temps où les protestants tenaient le haut du

paré (fortune, professions libérales, enseignement, industries). De nos jours, les luthériens se répartissent ainsi : 32 % d'agriculteurs, 22 % d'ouvriers, 15 % d'ouvriers qualifiés, 8 % d'employés (statistiques de 1963).

M. Bernard Vogler fait remarquer que les protestants ont peu d'enfants et que divers autres « symptômes de dissolution » se font jour : défiance de l'enseignement religieux, déclin de saines habitudes, désaffection de la jeunesse, mariages mixtes.

Qu'on le déplore ou non, le brassage interconfessionnel entraîne en effet par la force des choses un nombre grandissant de mariages mixtes. On doit se méfier tout particulièrement des statistiques selon les catécumènes de l'église catholique, sur 7 196 mariages enregistrés en 1977, il y aurait eu 583 unions mixtes dont 178 ont été célébrées dans des églises protestantes moyennant la dispense nécessaire. Ces chiffres sont certainement inférieurs à la réalité, car tous les fiancés n'ont pas le besoin de se signaler. Côté protestant, on estime que le pourcentage des mariages mixtes dépasse 60 % dans les consistoires de l'église catholique, sur Mulhouse, c'est-à-dire dans des zones urbanisées à forte majorité catholique. En 1974, 56 % des mariages contractés dans des temples furent mixtes.

Lorsque les différences sont acceptées...

Pour certains, ces mariages contribuent à éduquer les chrétiens, pour d'autres ils cristallisent au contraire une chance ecuménique. Toujours est-il que ce problème tient une grande place en Alsace et que la pastorale de ces couples est particulièrement soignée. Mgr Léon-Arthur Eichinger, évêque de Strasbourg, a en, dès 1972, le courage d'instaurer à certaines conditions l'hospitalité eucharistique au profit du conjoint protestant. Toutes les présentations avaient été prises pour que cette pratique, dont il reconnaissait l'ambiguïté, ne fasse pas trop de remous. Pourtant les évêques allemands en ont pris ombrage. Rome elle-même s'est émue. Comme il était inévitable, certains fidèles ont d'autre part dépassé les réglementations. Des intercélébrations ont été organisées çà et là qui ont attiré les foudres du Père Bruckberger notamment. L'évêque a dû intervenir.

L'enseignement religieux scolaire commun aux élèves catholiques et protestants a lui aussi connu des déboires. Des parents ont cru devoir s'élever contre cette mixité et il a fallu mettre un bâton à certaines initiatives. En Alsace comme ailleurs, le décalage entre l'écuménisme de la recherche, celui de la hiérarchie et celui des fidèles, surtout des jeunes. Les prêtres qui distribuent la communion aux messes dominicales savent pertinemment que se présentent à eux des protestants. Ils « ferment les yeux » et l'on voit mal d'ailleurs ce qu'ils pourraient faire d'autre...

Les facultés de théologie jouent de leur côté un rôle positif en organisant des cours du soir, des cours par correspondance, divers colloques. Les jeunes que nous avons pu interviewer s'intéressent nettement moins que leurs devanciers à l'unification des Eglises. Naturellement, « l'union commence là où les différences sont acceptées », et le

pluralisme doctrinal ou disciplinaire représente une richesse.

Le renouveau de la faculté de théologie protestante mérite d'être relevé. Il n'y a pas si longtemps que ses effectifs étaient inférieurs de moitié à ceux de son homologue catholique. Aujourd'hui en raison d'une baisse ici

et d'une remontée là, il y a autant d'étudiants dans les deux facultés.

Comment parler d'écuménisme en 1978 sans songer aux juifs (23 000) et aux musulmans (120 000) dont 31 000 à Strasbourg ?

Un projet de mosquée à Mulhouse

Mgr Eichinger, qui a inégalement réussi auprès des siens, est très populaire chez les Israélites. On l'appelle familièrement « l'évêque des juifs ».

L'antisémitisme est en régression en Alsace, encore que de temps à autre on entende parler de saécages de tombes. Qui se doute que la cloche pacifique de la cathédrale qui sonne tous les soirs à 22 heures était, jusqu'à la Révolution, destinée à prévenir les juifs qu'ils devaient quitter les murs de la ville ?

Signe caractéristique de l'intégration de la population juive (qui n'a jamais connu de ghettos à Strasbourg) : la présence de cent cinquante hébraïsmes dans le dialecte alsacien.

L'Alsace s'enorgueillit du rayonnement intellectuel et spirituel d'André Neher, né à Obernai en 1914, et longtemps professeur à l'université de Strasbourg avant de partir à Jérusalem (3). Nombreux furent les juifs de qualité qui ont rallié Israël, dépassant la minorité alsacienne de ses éléments les plus actifs. Intéressante présidence, ces leaders, une fois installés en Israël, travaillent à la mesure de leurs moyens au rapprochement avec le monde arabe. A l'université de Strasbourg, d'ailleurs, les étudiants juifs recherchent le dialogue avec les musulmans. Le groupe Abraham s'emploie depuis cinq ans à jeter des ponts entre les croyants de toutes les religions se réclamant du Patriarcat. Des expositions ecuméniques de livres assorties de colloques sont organisées avec grand succès (4).

Mais il reste beaucoup à faire avec la communauté musulmane. Ses divisions internes ne facilitent pas les choses (Marocains, Algériens). Ainsi, la mosquée de Bishelm, récemment inaugurée, est peu fréquentée par les Algériens. Un projet de mosquée est en cours à Mulhouse, qui bénéficie d'un concours financier chrétien et juif. Dans un appel lancé tout récemment aux chrétiens d'Alsace, on dénonce les

comportements racistes, l'exploitation des immigrés. Après avoir rappelé les richesses culturelles de l'islam, ce document invite à appuyer les revendications des travailleurs qui souffrent, comme partout en France, de l'incompréhension et d'une certaine ségrégation.

La carte d'identité de l'Alsace religieuse, on le voit, n'est pas simple. Certes, les traditions ne sont pas demeurées intactes, mais l'attachement au passé, joint à une certaine répugnance pour les nouveautés, contribue à créer un climat de stabilité. La masse des chrétiens, surtout chez les ruraux, est coupée d'une élite qui essaye d'aller de l'avant mais voit son esprit d'initiative freiné. En revanche, le goût pour le travail intellectuel est entretenu et développé par une université influente, où les études religieuses sont totalement intégrées.

Bien qu'ils ne représentent plus que le septième de la population, les protestants gardent une influence notable en Alsace. A l'évolution nationale d'ailleurs, les luthériens et les réformés du Haut et du Bas-Rhin constituent près de 40 % des effectifs regroupés dans la Fédération protestante de France. Les protestants résidant en Alsace, qu'ils soient ou non originaires de cette région, s'imposent donc non seulement par leur qualité, mais par leur nombre. Un indice parmi d'autres : c'est l'un d'eux, Max-Alain Chevallier, qui fut président de l'université Strasbourg-II, qui a été élu, en 1977, président national de l'Eglise réformée de France.

HENRI FESQUET.

Advertisement for HAGUE featuring a map of Europe and text: 'GRANDS DÉTOURS', 'TERRE D'ABONDANCE', 'Les coups de fourchette'. It lists various cities and services available through HAGUE.

La France, l'Alsace et les marchés européens.

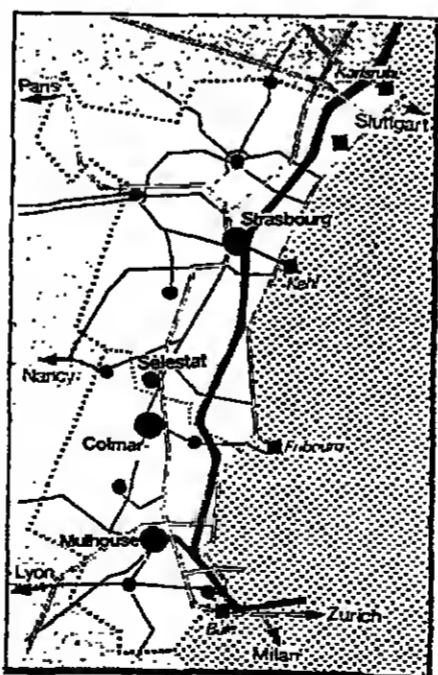
En Alsace, l'Europe vous regarde

28 mars 1976. M. Valéry Giscard d'Estaing, lors de sa visite à Colmar, dit : « Je souhaite que l'Alsace soit une vitrine, c'est-à-dire une réalisation exemplaire de ce que notre pays est capable de faire. »

L'Alsace, consciente de la place privilégiée qu'elle occupe dans l'Europe, certaine de la qualité de son potentiel économique et humain, est prête à remplir ce rôle que, par la voix de son président, la nation lui assigne.

L'Etablissement Public Régional d'Alsace a estimé que la « Région » ne pouvait pas être absente dans cet effort en faveur du développement économique et de la présentation de la qualité française.

C'est pourquoi il a donné, par des investissements lourds, la priorité aux communications et télécommunications qui permettent à la région de se connecter efficacement aux grands axes économiques et commerciaux de France et de l'Europe.



Il a également pris des mesures importantes en faveur de l'implantation et de l'expansion industrielle et artisanale.

Ainsi, à son échelle et avec ses moyens la « Région » participe à l'effort que fait l'Alsace pour être exemplaire, ainsi que le lui a demandé le chef de l'Etat. Au pays à son tour de répondre à cet effort par la réalisation des grands équipements et d'implantations économiques : il y va de l'avenir de l'Alsace, certes, mais aussi de la France entière.

Conseil Régional d'Alsace

Handwritten text in Arabic script: 'مركزنا للأصل'.

صكنا من الامل

GRANDS DÉTOURS

Plaine, notre plaine...

P ourquoi, amarrant la descente de la plaine d'Alsace, ne pas partir de Sessenheim, riant village à quelques encablures du Rhin ? C'est là que Goethe, alors jeune étudiant en droit à Strasbourg, fit la connaissance de Frédérique Brion, fille du pasteur de l'endroit. Elle était belle. Elle lui plut. Il était beau. Il lui plut. Il la courtisa. Il la séduisit. Ils firent de longues promenades ensemble. Il lui promit le mariage. Mais il ne tint pas sa promesse. Pas plus cette fois-là que toutes les autres. Elle eut le cœur brisé et ne se maria pas. Elle finit par mourir, à quelque quarante ans de là, en pays de Bade. Mais sa tombe est entretenue dans le village. Le monticule de leurs restes est honoré. Et un mousseline Goethe perpétue l'idylle où l'on peut voir, entre autres souvenirs, le moule du buste du poète par David d'Angers et le rouet de Frédérique. Le village est accueillant, l'hôtel pimpant, et la table flamboyante, spécialisée des auberges alsaciennes de compagnie, savoureuse. C'est une pâte à pain, cuite au feu de bois et garnie de crème, de fromage blanc, d'oignons et de lardons. Et que l'on sert sur la pelle qui a servi à la cuire. Si vous désirez passer la nuit dans le village, une surprise cependant vous attend. On vous demandera : « Voulez-vous partir ici demain matin ? » « Tôt, cela dépend, 8 heures, sans doute. » « Aie ! » « Pourquoi ? 9 heures, si vous préférez. » « Ah, oui ! Ce serait très bien. Parce que, vous comprenez, ici, on ne se lève pas de bonne heure. » Oh ! simplicité des mœurs agrestes. Paresseuse hôtellerie. Le lendemain, à 9 heures, vous partirez. Surtout si vous êtes attendu, à 6 heures, le soir, au sud de Mulhouse, chez la mère de

René Ehn, pour une choucroute familiale. Vous avez descendu vos bagages. Vous avez fait démarrer votre moteur. Vous avez fait un petit tour dans le village, histoire de vous dégourdir les jambes. Tout dort, « intra » et « extra-muros ». Enfin, quand vous êtes prêt à partir sans payer, laissez toutefois votre adresse pour qu'on vous envoie la note, il vous vient à l'esprit de vous servir du téléphone.

Bien manger, bien boire, bien rêver

C'est un restaurant prestigieux, qui fait partie de la chaîne « Traditions et Qualité », avec Bocuse, les frères Troisgros, Lasserre, Alain Chapel, etc. La maison fut son cantinière en 1980, en même temps que les vingt-cinq ans du fils appelé à prendre la succession. Elle avait été démolie en 1940. Elle fut reconstruite en 1950 et depuis y a accueilli tout ce que le

Cette somerset intérieure qui se oropage à travers les murs déclenche une avalanche de serveuses qui dévalent l'escalier, en ajustant leurs tallettes. Enfin, vous pourrez vous acquitter et même boire un café naïf. Puisque nous parlons restauration, donc gastronomie, mentionnons à mi-chemin à l'auberge de l'III, chez les frères Habberlin, à Illhaeusern, au nord de Colmar.

légumes du marché. Enfin, concluez-vous par des fraises à la glace ou lait d'amandes ou une baraque de l'III glacée au croquant, sauce caramel ? Un salut au passage à « Chez Félix » qui vous beurrera son bonhomme en deux temps, trois mouvements... et quatre verres de vins différents, exposés sur une planchatta, et vous voilà dans le Sundgau, au sud de Mulhouse.

nouveaux venus s'intègrent vite à la revendication ambiante et militent pour leur environnement. Le Sundgau, c'est aussi le pays du romancier et dramaturge René Ehn, qui, après avoir bousculé les usages parisiens avec des romans provocants, s'est retiré dans son village natal d'Eschentzwiller, où, avec son compère et ami Louis Schittly, lui-même ancien médecin

militaire en Indochine, agriculteur et poète, ils écrivirent une geste du Sundgau historique, épique et pittoresque où aux mots français se mêlent des vocables et expressions du terroir, Louis Schittly vient d'ailleurs de publier sous le titre « Docteur Näsälo ou Un automne sans colchiques » un roman à lire à haute voix qui exalte le pays sundgau.

L'oiseau qui ne vent pas mourir

Tous deux ont réalisé, à la mémoire de la vie ancienne, un film, « le Marnain », qu'ils projettent le soir dans les assemblées villageoises, devant un public d'enfants, de paysans, d'enseignants, où l'on a soudain la surprise de découvrir une institutrice d'origine tchèque et ukrainienne qui se plaint de ne pas être facilement adaptée par le milieu alsacien. Le temps, dans le pays Sundgau, c'est à la fois le lien, le « système » le signe de reconnaissance, la défense.

appelée la route de l'E.D.F., en raison des nombreuses usines hydro-électriques qui la parsèment comme autrefois, sur les guides de 1810, les relais de poste dont les noms, souvent, sont les mêmes : Gerstein, Rhinow, Marckhalsheim, Vogelgrun, Fesselheim, Ottmarshausen, Kembs. Plat pays, traversé de vent, hérissé d'antennes, sillonné de bateaux puissants. Jusqu'à Strasbourg, à l'origine et au terme du voyage, qui, outre ses multiples splendeurs tant de fois décrites, vous offre, non loin de la place Kléber, son centre nerveux et commercial, la seule église où se pratiquent à la fois le culte protestant et le culte catholique, système du « simultanéum » jadis très répandu en Alsace et dont on trouve également trace à La Petite-Pierre, au cœur de l'Alsace bossue.

La vie dans le Sundgau, ce sont de longues marches à travers des champs et des villages qui ont vu Marnéville y planter des arbres symboles et les Habbourg et les Ferette se disputer ses terres fertiles. Jusqu'à son annexion par l'Autriche et sa réintégration par le royaume de France. Le Sundgau, c'est comme le quatzalcoatl au Mexique, l'oiseau qui ne vent pas mourir. Mais la plaine d'Alsace, c'est aussi la vallée du Rhin, également

Symbolique de la dualité, symbole de la diversité, symbole de la tolérance. PAUL MCRELLE.



TERRE D'ABONDANCE

Les coups de fourchette de l'Ami Fritz

TERRE d'abondance. Les vignes, ces vignes qui escaladent le coteau, enjambent le creux du vallon, filent avec la forêt, boivent au ru et font même mine, parfois, d'entrer dans la vallée. Les champs bien peignés, où le maïs, le blé, l'orge, regardent des jardins d'été où toutes les pelées de l'hiver algues sans tête leurs sucres. Les vergers dont les fruits — la quetsche, le poiré, la mirabelle et les autres, — s'ils ne s'échappaient pas en tartes et en tourtes, finiront dans la machine magique du bouffleur. Heureux terroir où le moi « chassa » veut encore dire quelque chose (quelqu chose de gourmand, bien sûr, où « pêche » n'a pas pris l'habitude funeste de rimer toujours avec « bredouille ».

« Alors, dites voir, comment ne serait-on pas de l'attis gourmands, d'incorrigibles gourmets, de redoutables bons vivants ? » demandait, melleux, Roger Vonderscher, le chef — une fois étoilé déjà — du Caveau d'Égulin. Question à laquelle il était évidemment superflu de répondre. Pourquoi nier l'évidence, faire semblant d'oublier que ces Alsaciens se fesaient déjà du temps de Montaigne « plus de soups de leur dîner que de leur dîner » et que le Bardelais avait eu vite fait de les juger « excellents cuisiniers, notamment de poisson », notant encore que leur service de table allait couramment « jusqu'à six ou sept changements de plats deux par deux », et que « les moindres repas sont de trois ou quatre heures » ?

gistralement tourner ses auberges, cuire ses petits légumes, dresser sur un plat de choucroute où le genévrier décoche ses cils d'œil des viandes fondantes ? « On peut, certes, nous accu-

ser de manger beaucoup, rappelle Roger Vonderscher, le nez dans un ballon de mirabelle qui embauמת sientour, mais on ne peut nous reprocher de manger mal !

Entre camarades

Et de raconter la chair tendre des volailles du Sundgau, cette Bresse à la mode d'ici qui produit poulares et chapons fins ; le choucroute qui n'est pas « cette espèce de plat du pauvre que l'on sert dans les brasseries à Paris et ailleurs, mais un contraindre un plat « du dimanche », un menu de fête » ; le scheltzle, littéralement : « petite pelle », (donc, nous dirons palette) fumée, qui se mange avec le raltort ; les krapita, petites pâtes maison qui s'entendent admirablement avec toutes les sauces au vin ; les fameux baschoche, cette d'au-bon, trois vitelles, le bouet, le mouton et le porc, d'abord mariniées au vin blanc, outrant à l'étouffée, dans le tour, entre un fil d'oignons et un étron de pommes de terres émincées ; les granouilles au riesling, nappées de crème ; les gibiers, tous les gibiers de poil et de plumes ; les otdosons, du brochet au saundre. Il aurait pu continuer ainsi

des heures durant. Des heures aimables, où le temps ne compte plus, parce qu'on est là, entre amis de belle humeur ; que le gewürtz dispense son bouquet moelleux partout dans le palais (il faut avoir goûté ces vins d'ici « de vendange tardive », nés d'un soleil qui a vu polindre l'automne avant de tomber, sous le sécatour ; que les plats se suivent et ne se ressemblent pas — sinon en excellence... Et parce que, tout d'un coup, les lectures de l'enfance refont surface, et l'Ami Fritz, avec Rappelson-tous Eckmann-Cheltian : « Est-il rien de plus agréable en ce bas monde que de s'asseoir, avec trois ou quatre vieux camarades, devant une table bien servie (...). Plonger le cullier dans une bonne soupe aux écrivains qui embu-ma (...). Qu'on est heureux de commencer un plaisir dîner, les tentures ouvertes sur le ciel bleu du printemps ou de l'automne... J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Sept saints patrons

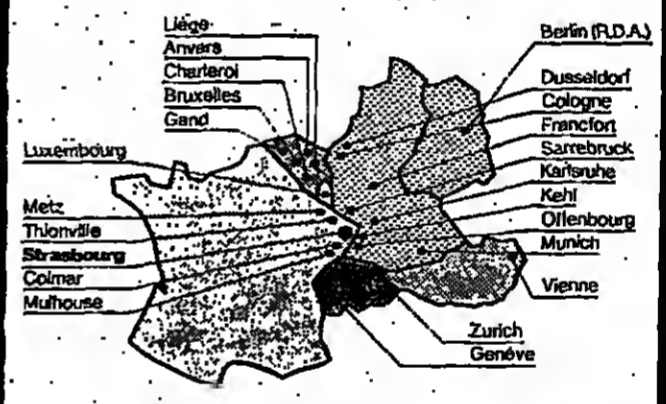
Et puis, à quel bon jouer aux questions-réponses quand les Beyer père et fils, autrement dit Léon et Marc Beyer, vous font les honneurs de leur cave, cathédrale de fraîcheur et de délices dont les sept saints patrons se nomment riesling, gewürtztraminer, muscat d'Alsace, élyzard, tokay d'Alsace, olnat blanc et pinot noir ? Pourquoi chercher à parcer

des mystères qui n'en sont pas, lorsque Pierre Irrmann est sorti momentanément de ses cuisines du Chambard, à Keyersberg, le temps de vous accueillir bon appétit avant d'aller vous apprêter de main de maître ceux le grelin d'écrivains qui fera suite à son fole gras poché pomme un boudin ; ou que le jeune Patrick Fuigraff, du Fer rouge (qu'abrèta l'une des plus vieilles maisons de Colmar, sait si ma-

Société Générale Alsacienne de Banque

Siège social : 8, rue du Dôme 67000 Strasbourg Tél. (88) 32.99.27

Une banque régionale à vocation internationale



Met à votre disposition son réseau européen

- France: 141 agences en Alsace et Moselle
République Fédérale d'Allemagne: 8 agences
Belgique: 8 agences
Suisse: 2 agences
Luxembourg et Autriche
Berlin en République Démocratique Allemande

Groupe SOCIETE GENERALE - Paris

HAGUENAU (Bas-Rhin)

UNE SITUATION FAVORABLE
- 27 000 hab., Sous-Préfecture.
- Ville maîtresse en Alsace du Nord.
- A 20 mn de STRASBOURG.
- Desservi par l'Autoroute PARIS-STRASBOURG.
- A 25 mn de l'Autoroute HAMBURG - FRANC-FORT - BALE.
- Aérodrome pour aviation légère (sport et affaires).

UNE IMAGE DE MARQUE ÉCONOMIQUE
- Deux établissements industriels de 1 000 salariés (INA et USOCOME).
- Trois établissements industriels de 300 salariés (S I E M E N S - FRANCE, MARS-FRANCE et VERAMONT).
- Le Centre Administratif d'une chaîne européenne de Supermarché.
- Un appareil bancaire bien étayé.
- Une zone de chalandise du commerce de détail de 120 000 à 150 000 habitants.

DES ACTIONS MUNICIPALES POUR CRÉER UN ENVIRONNEMENT FAVORABLE AUX ENTREPRISES
- Termains équipés et bien desservis
- Z.A.D. à vocation industrielle
- Importantes réserves foncières au P.O.S.
- Présence d'industries naves et oropres
- Programme routier pour améliorer l'accessibilité de la ville
- Contrat « Ville Moyenne » avec l'Etat en cours de réalisation pour renforcer la centralité et la qualité de vie.

UNE VILLE PRÊTE A VOUS RECEVOIR...
- UN EQUIPEMENT COMPLET EN SERVICES
- un centre commercial dynamique comprenant de nombreux magasins spécialisés ;
- dix représentations bancaires ;
- un hôpital polyclinique et deux cliniques privées, un nouvel hôpital polyclinique en construction, une substantielle de médicaments dont 35 spécialistes, une antenne gynécologique du Centre National de Recherche Médicale ;
- un lycée polyvalent classique, moderne et économique ;
- un lycée industriel ;
- deux collèges techniques, deux institutions orivées ;
- une crèche familiale.
- LOGEMENT
- ordonnance des maisons monofamiliales par - logement important ;
- des terrains à construire (lotissements communal et privé).

... ET A VOUS GARDER
- CULTURE ET LOISIRS
- Théâtre 350 places, saison théâtrale.
- Salles de concert, saison musicale.
- Musée historique.
- Musée alsacien.
- Bibliothèque de 120 000 volumes.
- Maison de la culture et des loisirs.
- Maison des sports, piscine en plein air, courts de tennis, patinoire, centre équestre, stades municipaux.
- Parc des sports en construction.
- Massif forestier de 20 000 ha. ; sentiers aménagés.
- Région touristique (Rhin, Vosges du Nord, Forêt Noire).
- Camoing municipal
- FESTIVAL
- Fête du Houblon et folklore international première semaine de septembre.
- VIE DES ASSOCIATIONS
- 62 associations inscrites à l'Office des Sports et Loisirs qui vous donnent la possibilité de vous intégrer selon vos goûts et vos moyens.

Équipement

LA RÉORGANISATION DU MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

Les menaces d'éparpillement des services suscitent de vives inquiétudes

Les projets de réorganisation des services du ministère de l'environnement et du cadre de vie (le Monde du 20 mai) soulèvent de divers côtés une vive inquiétude. Le personnel de la direction de l'architecture et plusieurs associations de défense de l'environnement ont exprimé leurs craintes et leurs propositions dans des déclarations dont nous publions ci-dessous l'essentiel.

Le président de la République avait promis de créer un grand ministère de l'environnement regroupant les administrations responsables des questions de protection de la nature, de la pollution, de l'architecture, de l'urbanisme et de la construction. Lors de la formation du dernier gouvernement, il a tenu cette promesse en confiant à M. Michel d'Ornano ce nouveau département. On ne peut le lui reprocher, sous réserve d'examiner, quand elle sera définitivement arrêtée, l'organisation précise de ce nouvel ensemble, les relations fonctionnelles et hiérarchiques entre les différents secteurs et la répartition du budget. Il ne suffit pas en effet d'associer des services autrefois concurrents et de rebaptiser « environnement » ce qui fut surtout « équipement » pour changer d'orientation sur le terrain du jour au lendemain.

Au-delà des réactions de défense corporatistes ou sectorielles, les craintes qui s'expriment méritent d'être examinées. Il ne s'agit pas de jeter définitivement le thème sur une partie de l'administration — les méchants « bétonneurs » — et de canoniser les martyrs de l'architecture et de l'environnement. Les premiers peuvent encore être touchés par la grâce. Les seconds n'ont pas toujours eu le courage, la force ou les moyens d'être à la hauteur de leurs responsabilités.

Mais il faut à tout prix éviter que la réorganisation ne « casse » de « mécanismes administratifs » encore fragiles sous prétexte de diffuser partout le son de qualité et l'esprit de finesse. Le dialogue, et parfois le conflit — la dialectique, disait Robert Poincaré — entre ceux qui ont en charge la protection du patrimoine naturel ou bâti et ceux à qui on demande d'équiper et de moderniser les villes et les cam-

pagne, ne peut être annulé d'un trait de plume. Au ministère, on semble décidé, pour l'instant à maintenir, dans les départements, l'autonomie des architectes des bâtiments de France, responsables de l'application des lois de 1913 sur les monuments historiques et de 1930 sur les sites. Dans l'administration centrale, en revanche, des regroupements ont été envisagés et réalisés.

Il est absurde que, dans un ministère, des services différents aient en charge les mêmes responsabilités, comme c'est le cas pour les secteurs sauvegardés et les quartiers anciens, la promotion d'une architecture de qualité dans les bâtiments publics et les logements. Des missions intermi-

nistérielles et des services « horizontaux » ont d'ailleurs été mis en place ces dernières années pour pallier ces défauts de l'organisation.

Mais plusieurs schémas de réorganisation sont imaginables. La formule proposée par M. d'Ornano, répartissant entre la direction de la construction et celle de l'urbanisme les services de l'architecture qui ont des préoccupations proches des leurs, n'est plus seule en lice. On s'aperçoit aujourd'hui en haut lieu qu'il sera difficile de présenter à l'opinion la disparition de la direction de l'architecture, au nom de la promotion de l'architecture. Le débat reste donc ouvert.

MICHELLE CHAMPENOIS.

CONTRE-PROPOSITIONS ET RÉACTIONS

Pour une délégation générale à l'architecture

Devant les projets de réforme qui tendent à disperser entre plusieurs services de l'ancienne direction de l'architecture, un groupe de fonctionnaires de cette direction vient de soumettre au gouvernement une autre solution: celle d'une délégation générale à l'architecture.

Cette délégation, dirigée par un homme de conscience et de culture, fédérerait les différents services compétents à titre principal ou accessoire en matière

d'architecture, quel que soit leur ministère de rattachement.

Quels services? Par exemple la sous-direction des monuments historiques, la sous-direction des sites et espaces protégés, la sous-direction de l'architecture, la mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, le bureau du conseil architectural à la direction de l'aménagement l'ancien, le service architecture et construction à la direction de la construction.

La délégation générale pourrait se donner deux objectifs:

— Afficher l'unité de l'architecture dans le sens du discours prononcé par le président de la République à l'UNESCO le 20 octobre 1977. Cette unité politique renforçant les cohérences et les complémentarités entre services, notamment par la mise au point de programmes d'action communs;

— Réfléchir sur les réformes de structures qui, tant sur le plan de l'administration centrale que sur le plan local, serviront au mieux les intérêts de l'architecture et de la qualité du cadre de vie.

Cette mission de réorganisation devrait disposer de suffisamment de temps pour prendre en compte les conséquences d'une réforme: l'organisation de cette des collectivités locales, sans oublier celle-ci par une déconcentration précipitée.

TRANSFERTS

Fumer dans les trains?

INTERDIT DE NE PAS INTERDIRE

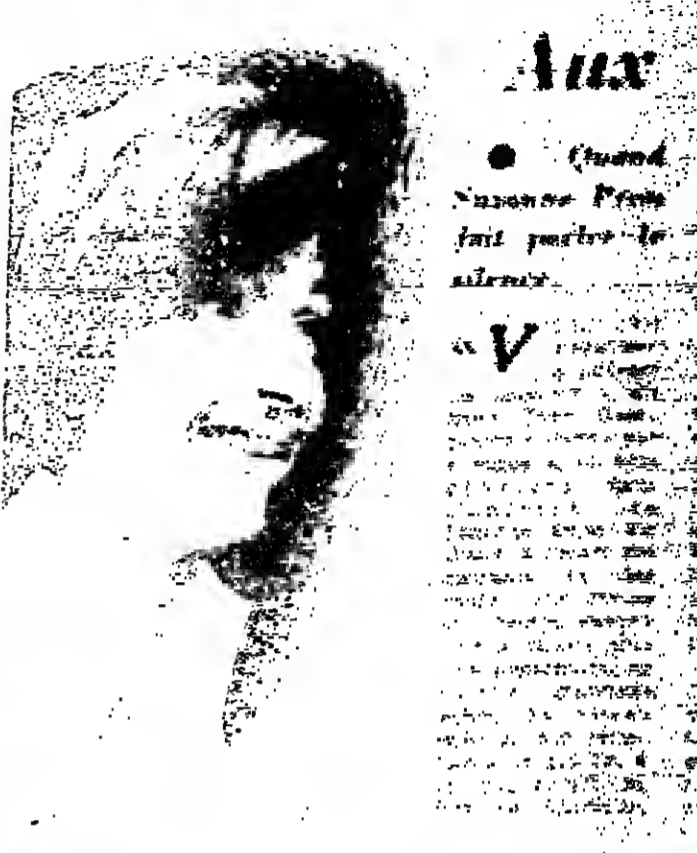
La S.N.C.F. a été condamnée, le mercredi 7 juin par le tribunal d'Orléans de verser 1 000 francs d'indemnité à un voyageur importuné par la fumée d'un cigare dans un compartiment non fumeur. Le Ligeu contre la fumée du tabac en public, qui avait également engagé une action, a obtenu la même somme.

M. Denis Valet, président de la Ligue, avait été placé dans un compartiment non fumeur du train Paris-Lyon-Strasbourg, le 7 juin 1975, mais s'était trouvé aux prises avec un fumeur de cigare. Ne pouvant faire constater l'infraction par un contrôleur, et considérant sa santé en danger, M. Valet avait tiré le signal d'alarme, ce qui lui avait valu une amende de 500 francs.

Mais M. Valet et la Ligue devaient se retourner contre la Société nationale, l'accusant de n'avoir pas respecté ses devoirs de transporter ses voyageurs « sains et saufs ». C'est cette argumentation que le tribunal a retenue pour justifier les indemnités qu'il a accordées aux plaignants pour préjudices moraux et matériels.

Val-de-Marne: protestation du P.C. contre l'augmentation de la taxe de la Fédération du Val-de-Marne du P.C.F. organise une manifestation, samedi 10 juin, à 10 h 30, au Ferreux-sur-Marne pour protester contre tout projet de surtaxe sur l'essence en Ile-de-France et contre l'augmentation de 20 % de la carte orange. A cette occasion, des cartes-pétitions seront remises à M. Giraud, président (P.C.F.) du conseil régional d'Ile-de-France, mais aussi maire du Ferreux. (Corresp.)

Le Monde DES L



L'ami retrouvé

« Le Syndicat National des Agents des Services de la Culture », renforcer les moyens des architectes de l'Etat.

« La direction de l'architecture, rattachée pendant vingt ans au ministère des affaires culturelles, va rejoindre le nouveau grand ministère de l'environnement et du cadre de vie ».

« Une phase nouvelle, créative et stimulante, devrait commencer pour les équipes d'architectes, de techniciens, d'administratifs, qui ont été seuls pendant si longtemps à veiller à la qualité du cadre de vie des Français bien avant que ce ne soit une mode et un langage politique... »

« La réussite d'une telle réforme implique un renforcement considérable des responsabilités et des moyens des architectes de l'Etat et de leurs services, ainsi qu'une garantie absolue de la prise en compte des choix d'architectures dans la responsabilité des agences des bâtiments de France ont tenu ce rôle de vigilance en dépit de toutes les pressions conjoncturelles. Cette action reconnait par les Français l'association de l'écologie et de la protection du cadre de vie doit être renforcée dans les nouvelles structures. »

« Le Comité de la Charte de la Nature », contre le démantèlement.

« Le Comité de la charte de la nature exprime sa très grande inquiétude devant des projets de démantèlement des services et des administrations de l'environnement et de l'architecture au sein de l'ancien ministère de l'équipement. »

« Les deux administrations protectrices du cadre de vie et de la nature seraient alors noyées dans des services techniques dont les effectifs sont éminemment plus nombreux. Elles y perdraient toute possibilité d'expression et d'action. Elles y tomberaient sous la coupe d'ingénieurs dont la formation, la vocation et la tradition les pouvaient trop soustraire à l'espace dont ils ont la charge. »

« Le Comité de la charte de la nature manifeste sa très vive opposition à tout démantèlement des services de l'architecture et de l'environnement. »

« Il considère par contre comme essentiel que le budget de 1979 renforce très substantiellement les effectifs et les moyens d'action dramatiquement insuffisants de ces administrations. »

« Depuis la création en 1971 du premier ministère chargé de la protection de la nature et de l'environnement, nous n'avons jamais eu la gestion de ressources naturelles et du patrimoine n'a cessé de diminuer. »

« Les services de l'ex-ministère de l'équipement, qui risquent d'être demain responsables de la protection de la nature et de l'environnement, n'ont pas fait preuve en la matière, sans exception notable, d'une sollicitude telle que les associations puissent leur accorder pleine confiance. »

« En conséquence, la Fédération française des sociétés de protection de la nature demande, au niveau central, la création d'une grande direction des ressources naturelles, le maintien de l'autonomie des pouvoirs et de la compétence interministérielle des services chargés de la protection du patrimoine (sites, air, etc.) ; au niveau local, la création d'échelons appropriés de cette grande direction des ressources naturelles et le renforcement des services existants plus haut. »

Un plaidoyer pour

« Le Monde » met chaque jour à la disposition de ses lecteurs des rubriques d'annonces indispensables. Vous y trouverez peut-être l'APPARENEMENT que vous recherchez.

Questions...

Poids lourds hors les murs ?

La Fédération nationale des transports routiers (F.N.T.R.) a décidé de se pourvoir devant le Conseil d'Etat contre l'arrêt du tribunal administratif de Grenoble.

Cet arrêt reconnaît le droit aux maires de trois communes de l'Isère de réglementer la circulation des poids lourds sur leur territoire (« le Monde » du 7 juin). M. Hubert Ghignoni, délégué général de la F.N.T.R., répond aux questions que nous lui avons posées à ce propos.

L'arrêt du tribunal administratif de Grenoble ne saurait faire jurisprudence: il ne s'applique en effet qu'à une situation particulière d'interdiction de circulation dans trois agglomérations de l'Isère, et il peut être remis en cause par le Conseil d'Etat, devant lequel la F.N.T.R. a décidé de se pourvoir.

Il ne s'agit pas pour les transporteurs de se contenter des pouvoirs de police des maires ou de nier la nécessité de certains détournements de la circulation autorisés, et où les places ne sont pas suffisantes pour accueillir les mesures prises en toute connaissance de cause lorsque la sécurité et la tranquillité des riverains sont indubitablement menacées. C'est pour cela qu'ils ont entamé des négociations avec des municipalités responsables et soucieuses de l'intérêt de tous, y compris de celui des prestataires de services de transport si indispensables à

la vie économique et surtout à la descente des campagnes. La solution la plus satisfaisante reste l'aménagement de déviations routières: les crédits de l'Etat et de la région doivent être largement utilisés pour réduire ainsi les nuisances sans porter atteinte à la liberté de circulation et au libre exercice de la profession routière.

Si on ne peut éviter le report du trafic poids lourds sur les autoroutes à péage, cette charge, qui s'ajouterait aux lourdes taxes d'infrastructures déjà perçues sur les véhicules utilitaires, devrait être équitablement répartie entre tous les intéressés: collectivités locales, sociétés concessionnaires d'autoroutes, Etat, transport routiers, etc.

C'est d'ailleurs sur ces bases que, après une large concertation, de nombreux accords sont intervenus ces derniers jours entre la S.A.T.O.R., Erismath, Val-de-Loire, Pont-L'Évêque, Viduban...

...Réponses

SPORTS

TENNIS

AUX INTERNATIONAUX DE FRANCE A ROLAND-GARROS

Vilas a tremblé

On en est arrivé, aux Internationaux de Roland-Garros, au stade où les matches essentiels n'ont plus lieu que sur le central, et où les places se disputent éhément, à la fois pour les concurrents et pour les spectateurs. Ainsi pour les quarts de finale du mercredi 7 juin, sous un ciel orageux et toujours devant la grande foule. La journée avait commencé dès l'heure du midi par le simple dames qui opposait Erigiste Simon, à l'Espagnole slovaque Miroslava Bendlova, qui avait le mérite d'être arrivée en quart de finale après avoir dû passer six tours dans les qualifications. Depuis François Ducas, gagnante de l'épreuve en 1967, on n'avait pas vu une Française occuper une place aussi avancée.

Erigiste Simon, à l'aide de balles en coton que distillait sa raquette silencieuse, sut fort bien ne pas donner de cadence à son adversaire, qui finissait toujours par commettre une faute. Elle eut beau tenter de faire traîner les temps de repos — et l'arbitre la rappela très justement à l'ordre — la cause fut entendue en deux sets: 6-3, 6-3.

« Bandillero »

Après quoi Manuel Orantes et Iñaki Stokoen se disputèrent le court pour la partie la plus intéressante du tournoi. Stokoen, lui aussi, avait dû batailler ferme pour parvenir jusqu'ici. Paroisy, le merveilleux joueur mexicain, avait notamment compté deux balles de match dans sa raquette deux jours plus tôt, et Stokoen, qui s'était senti malade par une série de points miraculeux. Contre Orantes, qui parait toujours le bandillero du pauvre, mais qui possède le plus joli toucher de balle et le plus beau revers plat dont onques fut avangé un gaucher, l'Américain commença par perdre le premier set. Puis il mit du terrain à l'aide de sa grande frappe solide, contre-attaque vigoureusement les incursions d'Orantes. Ainsi se trouva-t-il mener au repos par deux sets à un (5-7, 6-3, 6-4).

Tout ce temps, Stokoen promettait sur le court sa silhouette athlétique curieusement hâlé et son visage cabossé qui prend un regard en coin de rue quand il sert. Cas curieux que cet enfant de New-York né en 1951, champion cabossé qui prend un regard en coin de rue quand il sert. Cas curieux que cet enfant de New-York né en 1951, champion

COURT CENTRAL

Mme Masnikova (Tch.) - Mlle Annet (Autr.) contre Mrs Bowry (Austral.) - Mrs Lovar. Borg (Suède) contre Ramirez (Mex.). Dibs (U.S.A.) contre Barasutti (Ital.).

VOILE

< Pen-Duick-VI > peut courir avec sa quille en uranium appauvri

Eric Tabarly ne sera pas obligé de changer la quille en uranium appauvri de son Pen-Duick-VI et pourra participer à toutes les courses au large et bénéficier des mêmes clauses d'antériorité, annonce l'Union nationale pour la course au large dont Tabarly est l'un des membres.

Cette union ajoute qu'elle n'a fait présenter par son homologue britannique, le Royal Ocean Racing Club, une motion dans ce sens à l'organisme international qui régit les courses en haute mer, l'O.R.C., lors d'une récente réunion exceptionnelle. Cette motion a été adoptée à l'unanimité et est applicable dès maintenant. Eric Tabarly a déclaré à l'UN.C.L. si bien que Pen-Duick-VI peut participer à toutes les courses au large. Cette clause d'antériorité est toutefois à portée d'une légère pénalité sur le handicap, pénalité qui s'ajoute au calcul sur l'équipage pour la densité de l'uranium appauvri par rapport à celle du plomb.

L'interdiction de matériaux plus lourds que le plomb pour les quilles des bateaux de course au large de l'uranium appauvri, avait été prise par l'O.R.C. (Offshore Racing Council) au mois de novembre 1973. Toutefois, Pen-Duick-VI, dont la construction avait été entreprise quelques mois auparavant, avait reçu un certificat de jauge émis par la Fédération française de voile et avait participé à des courses sans être inquiété jusqu'en 1977. Cette année-là, le départ de la course Los Angeles-Honolulu lui avait été refusé sous prétexte que les inspections n'étaient pas parvenues à temps.

Puis, alors que le bateau participait à la deuxième étape du Tour du monde, Auckland-Rio-de-Janeiro, il est déqualifié. Eric Tabarly continua alors jusqu'à Rio, où il arriva le premier, ce qui lui valut une médaille de bronze. Ensuite, il est « invité » à participer à la troisième étape Rio-Portsmouth. « Ce n'est pas véritablement la quille en uranium qui fait aller Pen-Duick-VI sans vite », écrit alors Lolo Carandier, qui a participé à la course autour du monde à bord de Glausloises-II, mais bel et bien la compétence d'Eric Tabarly et de ses équipiers, trop souvent oubliés des associations aux prises avec la bête de course qu'est Pen-Duick-VI » (le Monde du 28 mars).

GYMNASTIQUE

Nadia Comaneci a coupé ses couettes

De notre envoyé spécial

Vernon. — A l'occasion de l'inauguration de la salle Lucien-Letourneur, destinée à l'entraînement des clubs gymnastes, Vernon (Eure) accueillait mercredi 7 juin, la championne olympique Nadia Comaneci et ses camarades de l'équipe roumaine, qui se produiront encore le 9 à Strasbourg et le 10 à Dijon.

Si le public normand a bien réservé à la reine des Jeux olympiques de Montréal une immense ovation, il était difficile de reconnaître en cette jeune adolescente la petite fille — elle mesurait 1 m 58 et pesait 41 kilos — qui fit chavirer les cœurs alors qu'elle n'avait pas encore quinze ans.

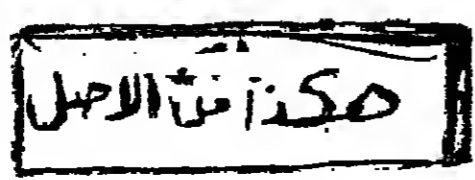
Désireuse d'afficher sa nouvelle personnalité et d'estomper le souvenir de la fête aux couettes qui, à sept reprises, obtint la note jamais atteinte de 10 sur 10, Nadia, qui a changé de morphologie — 1 m 58 et 48 kilos — a coupé court ses cheveux.

Son pari est de démontrer, du 22 au 29 octobre 1978, lors des Championnats du monde organisés à Strasbourg, qu'elle est toujours la meilleure gymnaste mondiale. Pour recueillir ces applaudissements qui la flattent malgré une attitude souvent désinvolte devant la gloire, elle a adapté son programme à son corps de jeune femme.

On pensait généralement, à Vernon, que Nadia Comaneci, soumise de ne pas dévoiler son programme avant une compétition de grande envergure, resterait sur sa réserve. Pourtant, devant un public comblé et enthousiaste, la Roumaine se prit au jeu et dévoila une partie de ses secrets. Ainsi, Nadia présente à la pouce un saut périlleux latéral, suivi aussitôt d'un saut périlleux arrière qui constitue une première mondiale. Par contre, au sol, elle dépeut légèrement par manque de dynamisme. Vainement, Nadia Comaneci ne maîtrise pas encore son nouveau programme. Elle a cinq mois pour le mettre au point. Et elle fait preuve d'un bel optimisme. Quand on lui a demandé si ses rivales étrangères avaient une chance de la devancer à Strasbourg, elle a répondu, espiègle, mais sans hésiter: « Cela m'étonnerait. »

Quel qu'il en soit, 60 % des sept mille cinq cents places d'ail du Wacken sont déjà louées pour la durée des événements mondiaux et, manifestement, l'engouement pour la gymnastique déclinée par la grâce de Nadia Comaneci est un phénomène mondial.

JEAN-MARIE SAFRA.



صحة من الامل

Le Monde DES LIVRES



* Dessin de Bérénice CLEVEY.

Aux aguets du mystère

● Quand Suzanne Prou fait parler le silence.

« VIVRE, c'est s'obstiner à retrouver un souvenir », dit René Char. Remplacez « vivre » par « écrire », et vous pénétrez dans l'univers de Suzanne Prou. En France, à l'écart des courants et des modes, elle creuse son chemin, s'aventure à tâtons sous les apparences, en quête d'anciens échos, de rêves enfouis, qui relèvent ce qui fut à ce qui aurait pu être. Sa discrétion

apprenne les mystères qu'elle flatte du bout des doigts mais qu'elle se garde de saisir, consciente de la fragilité des énigmes qu'elle cherche-t-elle alors ? Si elle le savait, elle ne chercherait plus. Elle mène l'enquête pour le plaisir, le sien, le nôtre, que fascine la promesse d'un secret.

L'ami retrouvé

● Ce qu'on appelle un chef-d'œuvre. C'est pas moi qui le dis, mais Arthur Koestler dans une introduction qui met à sa place ce récit unique, unique probablement dans la vie de son auteur, unique en tout cas par sa qualité : « C'est comme si Mozart avait écrit le Crépuscule des Dieux ». « Lisez cela », dit Jean d'Ormesson, nous vertes, c'est extraordinaire. « Bon, j'ai lu, ils ont raison : de premier ordre.

son ami, appartient à la plus ancienne, la plus légendaire aristocratie wurtembergeoise. Entre le jeune comte et le narrateur naît quelque chose d'irrésistible et de profond, quelque chose de grand. Ces deux solitaires, ces deux timides, ces deux fervents échangés, partagent, communient. Ce qu'on appelle l'amitié.

son collègue morts pendant la guerre. Il hésitera, jettera à la corbeille les fascicules contenant la liste de ses anciens camarades. La reprendra. Beaucoup sont tombés pour le Reich. Finalement, il cherchera si le nom de son ami y est aussi. Il le trouvera ; le comte von Hohenfeldt impliqué dans le complot du 20 juillet 1944 contre Hitler a été, lui, exécuté.

Un plaidoyer pour l'autre Jeanne

● Françoise Mallet-Joris retrace la vie de Mme Guyon.

ME de Sévigné aurait voulu faire un bouillon de Nicole, quelle isait avec passion. Un consommé de Mme Guyon serait bienvenu. Ses œuvres multiples, ses lettres, ses poésies même comptent, au fil des trente-neuf ou quarante volumes des deux éditions du dix-huitième siècle, certaines pages d'une haute qualité littéraire autant que religieuse. Les milleurs juges en ont dit souvent le prix et l'originalité.

Le tourment des mystiques, c'est en effet la défilance de tout langage, même poétique, pour transcrire des expériences individuelles. Ce problème essentiel a été soulevé par de lumineuses observations de Michel de Certeau. Tentative sans espoir, mais toujours reprise pour capter l'ineffable dans le réseau des signes, l'écriture s'impose à Jeanne Guyon avec une intensité violente. Son refus du langage reste toutefois complet. Comme elle le dit dans son incomparable autobiographie (publiée en 1730), il y a « disette des termes ».

Le refus du langage. Ces références à l'information historique et à l'interprétation critique nourrissent fort bien le dossier, mais se prêtent mal à la liberté de l'écrivain. La nudité du titre, Jeanne Guyon, l'intimité inattendue du prénom contrastant avec le « Madame Guyon » engoncé de la légende, préparait le lecteur soit à une réécriture imaginaire dans la ligne des *Mémoires d'Adrien* ou du *Jésus-Christ de Burgess* — et il n'en est rien — soit à une méditation littéraire sur l'écriture mystique, que l'ont été aimé voir poursuivre plus avant.

Le tour de Jules Verne en quatre-vingts livres

ELECTIONS, dossier brûlants, anniversaires l'édition court de plus en plus après l'actualité. Le public, dit-on, laisse courir. C'est bon signe qu'il refuse ainsi d'abdiquer sa liberté d'attention, à date fixe. Prenez Jules Verne : le cent cinquantième de sa naissance nous a vus en quelques mois près de quatre-vingts rééditions ou études variées, sans parler des exemplaires-pièces en « vrai or ». Comme si l'auteur du *Tour du monde* avait besoin, pour nous captiver, d'un artifice de calendrier ou de vente forcée ! Comme s'il ne méritait pas d'occuper le dessus des piles et des étagères tous les ans, à longueur d'année.

par Bertrand Poirot-Delpech

de l'auteur dans le domaine public, qui a plus fait pour sa diffusion populaire, il y a une dizaine d'années, que le présent anniversaire, et, à la même époque, le revirement des initiatives.

A l'exception de l'essai de Marc Soriano, les biographies de circonstance qui ont paru ces derniers mois renouent avec un élan de découvertes, on s'aperçoit qu'il a plutôt extrapolé une documentation très sérieuse. On parle d'ailleurs de contes de fées, d'« éthique-fiction », selon la jolie expression d'Adrienne Cheumont. Les jeunes tenants de la S.F. raient leur père, avec l'ingratitude rageuse où se cache, de nos jours, la reconnaissance : voir *Pourquoi j'ai tué Jules Verne* (Stock), de Bernard Blanc, qui reproche à son idole l'invention d'avoir affirmé le règne anesthésiant de la technocratie. De fait, Verne prend plus de libertés avec la physique d'il y a un siècle qu'avec les préjugés d' alors, colonialistes ou entêtés.

EN tête des questions que le grand public se pose, ou est entraîné à se poser, sur les prodiges d'imagination tels que Verne, figure l'origine de leur vocation. On donc vont-ils chercher tout ça ?

SORIANO est de ceux, on l'a compris, pour qui le sexuel de l'auteur du *Père bonhomme* ne va pas sans ambiguïté. Verne homosexuel ? Sûrement pas pratiquant ni même conscient. Mais les rapports avec Hetzel, certains récits de « débauche » et la permanence des images phalliques ou sociologiques plaident au moins pour des tendances latentes, qui rendent mieux compte de tout le processus créateur que les petites histoires de cousins-cousines d'où hémères et premiers biographes ont fait naître la plupart des vocations littéraires de cette époque.

SEUIL Une quête du Graal à la mode orientale Clément Lépidis La rose de Büyükada 160 pages 32 F. Du même auteur : La main rouge Electre à Belleville en 1927. 160 pages 32 F.

ENVIRONNEMENT de vives inquiétudes ET RÉACTIONS

Pour la fête des pères offrez des livres d'histoire

3 HISTORIENS

CLAUDE MANCERON

Les hommes de la liberté

- 1/ Les vingt ans du roi
- 2/ Le vent d'Amérique
- 3/ Le bon plaisir

HENRI AMOUROUX

La grande histoire des Français sous l'occupation

- 1/ Le peuple du désastre
- 2/ Quarante millions de pétainistes

JACQUES BAYNAC

Mai retrouvé

3 ROMANCIERS

BERNARD CLAVEL

Les colonnes du ciel

- 1/ La saison des loups
- 2/ La lumière du lac

BARRET/GURGAND

Les tournois de Dieu

- 1/ Le Templier de Jérusalem
- 2/ La part des pauvres

MICHEL PEYRAMAURE

La passion cathare

- 1/ Les fils de l'orgueil
- 2/ Les citadelles ardentes

Chez le même éditeur :

L'album de famille de la télévision française

375 documents présentés par Henri Spade

Robert Laffont

la vie littéraire

Hommage artificiel à Apollinaire

Deux ou trois cents personnes — beaucoup de jeunes, quelques touristes aussi — s'étaient rassemblées dans la soirée du 1^{er} juin sur le pont Mirabeau pour assister à l'hommage rendu à Guillaume Apollinaire par le Festival international de poésie de Paris. Le public, paisible, eut la surprise désagréable d'être refoulé aux deux extrémités du pont par des policiers chargés de faire le vide autour de M. Jean-Pierre Rosnay, directeur artistique du Festival et de ses amis.

Installé au milieu du pont — par conséquent très loin du public, — ce petit groupe tenait des torches allumées. Laurent Terzieff lut au micro une introduction à l'œuvre d'Apollinaire, écrite par le professeur Michel Descandin. Puis il récita le *Pont Mirabeau*. On entendit trois ou quatre poèmes encore. Le public commença à partir quand M. Jean-Pierre Rosnay annonça que le soirée venait justement de se terminer.

Pas tout est fini cependant. Sans doute pour compenser l'extrême pauvreté de la manifestation — qui avait duré trois quarts d'heure — ses organisateurs crurent utile de l'achever par un feu d'artifice L. — V. A.

Verlaine à l'Hôtel de Ville

Le Festival international de poésie de Paris a rendu hommage, d'autre part, à Paul Verlaine, le lundi 5 juin, à l'Hôtel de Ville. Verlaine avait travaillé dans ces lieux à partir de 1883 : il était chargé d'établir les bulletins de paie des scolarisés et il devait remonter à ce poste en prenant partie pour la Commune et en assurant même la direction de son bureau de presse. Cette période de sa vie a été longuement évoquée par Pierre Petitfils, de l'association des amis de Verlaine, et par Denis Baudouin, porte-parole de l'Hôtel de Ville, qui a ouvert la séance. Ce dernier, quelque peu gêné par la nature du personnage auquel il devait rendre hommage, a estimé que Verlaine avait, en fond, tout pour être heureux, et que son « misérabilisme » n'était en fait qu'une ténacité. Pierre Menanteau, président de l'association des

vient de paraître

Romans
YVES COURRIÈRE : *Les Anabérés*. — L'histoire de la guerre d'Algérie peinte, sous une forme romanesque, une douzaine de grands romans. (Plon, 413 p., 48 F.)

JEAN-PIERRE CHABROL et **CLAUDE MARTI** : *Commanche*. — La culture du Midi vicieuse racontée par le romancier des *Cévennes* et le chanteur occitan des *Corbières*. (Robert Laffont, 330 p., 45 F.)

Récits
HENRI VINCENT : *La Belle-Époque*. — Un roman se peche sur son enfance bourgeoise et trace d'étonnantes portraits de paysans de l'entre-deux-guerres. (Denoël, 336 p., 45 F.)

SERGE GAFREAU : *Lion Gaucier, cap-hornier*. — Léon Gaucier, capitaine au long cours, a raconté à Serge Gafreau l'épopée héroïque et obscure des derniers cap-horniers. (Jean-Pierre Delage, 240 p., 40 F.)

Poésie
NORGE : *Œuvres poétiques*. — Les œuvres de poète belge, de 1923 à 1973, présentées par Jean Tardieu. (Seghers, 662 p., 36 F.)

Lettres étrangères
MARILYN FRENCH : *Toilettes pour femmes*. — Le premier roman d'une jeune femme new-yorkaise, best-seller pendant des mois aux États-Unis. Traduit de l'américain par Philippe Guibon. (Laffont, 490 p., 39 F.)

PIERRE PAOLO PASOLINI : *Totipotente*. — Mise en scène, l'acte des « paraboles » les mieux connues du cinéaste. Ce récit fut publié en 1968 en langue originale. Traduit de l'italien par José Guidi. (Gallimard, « Du monde entier », 196 p., 42 F.)

BEPE FENOGLIO : *Une affaire personnelle et un récit*. — Un bref roman et des nouvelles d'un écrivain italien né en 1922 et mort en 1963, dont plusieurs appartenaient au cycle de la résistance. On connaît ici *La Guerre sur les collines*, dont « Le Monde » a publié le récit en 1974. Traduit de l'italien par Nino Frank et J. C. Zaccarino. (Gallimard, « Du monde entier », 334 p., 65 F.)

JOSE DONOSO : *Costrucción*. — Par un des bons écrivains latino-américains actuels, auteur notamment de *l'Obscure Oiseau de la nuit* (Le Seuil, 1972). Traduit de l'espagnol par Mireille et Albert Bessousson. (Calmann-Lévy, 232 p., 46 F.)

Critique littéraire
COLLECTIF : *Scénario de la télévision française*. — Recueillis par Victor Dal Lino, les actes du XI^e congrès international scientifique d'Auxerre, en 1976. (C.N.R.S., 15, q. Anselme-Francais, 75700 Paris, 280 p., 59 F.)

Science-fiction
JACQUES GOIMARD : *Fantôme 1977-1978 de la science-fiction et de la fantaisie*. — Le point sur une année de création et de publi-

la vie littéraire

on de la poésie, a brassé à grands traits son portrait, et André Guibert-Lassalle, directeur des Cahiers Paul Verlaine, évoqué son enlèvement, sur un corbillard de cinquante classe, suivi par cinq mille personnes. « Paul, tous les amis sont là », a crié au défilé sa dernière compagne. S'il a été beaucoup question de l'homme, on a peu parlé de l'œuvre. Jean-Pierre Tour a joliment interprété à la guitare la *Chanson d'automne*. — V. A.

Mort du poète portugais Jorge de Sena

Jorge de Sena, un des plus grands poètes portugais, est mort d'une paralysie rénale le dimanche 4 juin, en Calicut. Il était âgé de cinquante-huit ans.

Adversaire déclaré du régime salazariste, Jorge de Sena s'est exilé au Brésil en 1958. Naturalisé Brésilien, il a été pendant six ans professeur de littérature portugaise à l'université de Sao-Paulo. En 1965, il a accepté une invitation de l'université nord-américaine de Wisconsin pour enseigner la littérature portugaise et brésilienne. Il dirigeait depuis 1970 la département portugais à l'université de Calicut.

Candidat au prix Nobel, il a reçu, en avril 1977, le prix Eina-Tecolnia.

Vingt saloons et deux Bibles à Tombstone (Arizona)

En 1880, Tombstone (Arizona) possédait deux salles de danse, une douzaine de maisons de jeux et plus de vingt saloons. « Je jouais, notait un jeune procureur, qu'à ma connaissance il doit y avoir deux Bibles en ville. » Un dimanche soir, « une bande de femmes rubriques » lésotèrent en pleine rue à grand renfort de revolvers à six coups. Le soir même, les saloons furent dans cette petite bourgade où l'exploitation de mines d'argent avait attiré une nuée d'aventuriers de tout poil. Les plus célèbres furent les frères Earp dont le règlement de comptes à O.K. Corral a donné l'un des plus beaux westerns hollywoodiens.

Dans les *Begarures de l'Ouest* (240 p., 68 F.), avec de nombreux documents photographiques à l'appui, les rédacteurs des

Editions Time-Life racontent l'histoire — dépeinte de sa légende — de ces cow-boys à la détente facile qui accumulent l'ouest des États-Unis. L'ouvrage inaugure une nouvelle collection encyclopédique que les Editions Time-Life consacrent au Far-West. D'autres volumes, intitulés *Les Indiens*, *Les Cow-Boys*, *Les Grands Chefs*, etc., suivront tous les deux mois et viendront éclairer la grande mythologie américaine. — B. A.

Le filon vert de nos nostalgiques

« Les trois quarts des citadins sont des fils ou des petits-fils d'agriculteurs encore désincantés. Le grand chambardement du développement industriel et urbain, avec son cortège de travailleurs anonymes et déqualifiés, le développement de la consommation de masse, les ruptures dans la communication sociale, ont fait naître une aspiration hâtive à la stabilité, à l'authentique. Le paysan, l'artisan, espèces en voie d'extinction, prennent figure mythique. Et de récupérer : vieilles chemises de nuit à dentelles, objets agricoles détournés, greniers pillés, la Méra Denis, Mémé Santera et le natura tout entière dans un pot de yaourt, le via du pêcheur buriné dans les délicieuses maisons à l'ancienne (prix de vente 50 millions). Il y a de semaine où les journaux, le radio, le télé, la publicité ne nous ramènent au paradisique passé ! Un bon filon, l'argent de nos nostalgiques », écrivent les auteurs des derniers dossiers. Autrement (réduction : 73, rue de Turbigo, 75003 Paris, tél. : 271-23-40), intitulés *Avec nos saloons*... (35 F.). Ce dossier, dirigé par l'équipe de *l'Histoire de la France rurale* (Seuil), analyse avec rigueur le phénomène du néo-ruralisme et les enjeux de la campagne. Au passage, quelques volées de... boie vert.

A partir de ce dossier, trois débats sont organisés à la bibliothèque publique d'information du Centre Beaubourg, 6 Paris, avec la participation de chercheurs, de journalistes et d'écrivains sur les thèmes suivants : *Signification et portée du renouveau de l'idée de nature* (7 juin, à 18 h, 30), *L'appropriation économique de l'espace rural* (8 juin, à 18 h 30) et *Écologie et retour de la nature* (9 juin, à 18 h 30).

en bref

RAOUL MILLE : *Gros et heureux de vivre*. — Un éloge du « gros », couru la gymnastique des marchands de régime, par un jeune romancier. (J.-C. Simenon, 235 p., 42 F.)

GEORGES LEFFEVRE : *Réflexions sur l'histoire*. — Recueil d'articles (datant des années 1929-1933) de spécialiste de la Révolution française. Préface d'Albert Soboul. (Maspero, 282 p., 45 F.)

BARRET-GURGAND : *Prix pour nous à Compostelle*. — La vie des pèlerins sur les chemins de Saint-Jacques, racontée sur un des plus anciens du *Templier de Jérusalem*. (Hachette, 348 p., 45 F.)

Psychanalyse
Le Complexe de destruction. — Un recueil de textes fondamentaux ayant trait à l'une des théories centrales de la psychanalyse. (Édit. Tchou, 326 p., 49 F.)

Patrick Kessel : *Le Mouvement ouvrier en France (II)*. — Dans ce second tome, Patrick Kessel présente et commente cinquante textes et documents couvrant la période 1968-1969. (10/18, 446 p., 17,70 F.)

en poche

HOMME D'ETAT ET DANDY

SA devise était : « La vie est trop courte pour être petite ». Car il tallait voir loin, pour devenir le comte de Beaconsfield, premier ministre d'Angleterre et l'un des plus grands hommes d'Etat du dix-neuvième siècle. Il était né Benjamin Disraeli, et sa famille, qui était originaire d'Israël, avait abandonné le judaïsme. A sa mort, la plus grande reine d'Europe (et du monde), Victoria, qui était originaire d'Israël, avait abandonné le judaïsme. « Pour celui qui fut un jeune homme insolent, disciple de Byron, dandy à la Brummel, ce sera l'ultime hommage. Car, avant tout, il fut un personnage excentrique et haut en couleur. Poète, romancier mondain, il le restera dans la chaste et impériale Angleterre, toute sa vie. Le sujet qui l'obsédait : les aventures d'un jeune homme, politicien, et dont le succès est fait par des amitiés féminines. De *Lothair* à *Endymion* (ce dernier écrit à soixante-quinze ans), toujours la même sujet.

De son œuvre littéraire rien n'est resté, mais de son action politique ? Adversaire du moraliste Gladstone, il se consacra à la gloire de l'empire : consolider la route des Indes en tenant éloignée la Russie du Proche-Orient et de la Méditerranée. Etablir en Europe la puissance de l'empire britannique, en s'alliant à la France et à la Russie. C'est sans succès le congrès de Berlin (1875) qui fut son grand succès. Il ne réussit pas à consolider l'empire britannique, mais il réussit à consolider la France.

★ OSIRIAELI, d'André Maurois. Gallimard, « Folio », 336 p., 11,60 F.

★ Parmi les rééditions : les *Pharisiens*, roman de Georges Denen et la *Belle France*, essai du même auteur (10/18) ; la *Viellotte Fille*, de Balzac, édition présentée, établie et annotée par Robert Kopp (« Folio ») ; *Cous de la soie*, de Georges Simenon (« Folio ») ; *L'Homme de la pampa*, de Jules Supervielle (« L'Imaginaire », Gallimard) ; la *Soupe d'herbes*, de Norman Capol (« L'Imaginaire », Gallimard) ; le *Tumulte des Vois*, Yukio Mishima (« Folio ») ; *Chémie feison*, de Jacques Lacarrière, 1 000 kilomètres à pied à travers la France (Le Livre de poche) ; *Du pouvoir épistémologique*, d'Auguste Comte, choix de textes établis, présentés et annotés par Pierre Arnaud (Pluriel) ; la *Grand Bazar*, de Daniel Cohn-Bendit, entretiens avec Michel Lévy, Jean-Marc Salmon, Marc Seli (« Méditations », Denoël/Gonhobier).

romans Les derniers jours avant

Les derniers jours avant... (Texte de présentation d'un roman, partiellement visible et difficilement lisible en raison de la qualité de l'image.)

aux aguets du mystère

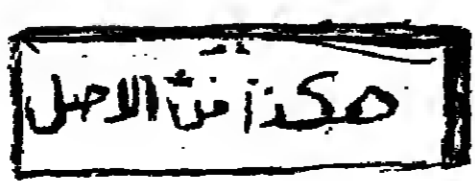
aux aguets du mystère... (Texte de présentation d'un roman, partiellement visible.)

Le soupir ou le frémissement

Le soupir ou le frémissement... (Texte de présentation d'un roman, partiellement visible.)

histoires d'elles

histoires d'elles... (Texte de présentation d'un roman, partiellement visible.)



سكنة الجزائر

romans

Les derniers jours avant l'orage

Quand Georges Blond peint les prémices de la Révolution.

Pour une fois, le « prière d'insérer » peut être cru sur parole... Il y a un peu de tout — aventure, psychologie, histoire — dans le dernier roman de Georges Blond.

Nous sommes, il est vrai, à l'autre bout de la lanterne, chez un hobereau du Quercy, M. de Cousserans; mais cela change-t-il grand-chose, s'agissant d'un homme très proche de ceux qui vivaient sur ses terres, soumis, en tout cas, aux mêmes risques: la grande vague des « troubles », comme on disait alors.

Ce déploiement du brigandage sur toute la région, le déferlement des mendiants, chassés des « dépôts de mendicité » pour faire place à de nouveaux arrivants qu'on en expulse bientôt, de la même imprudente manière; le défilé des colporteurs ne colportant presque plus rien de vendable et dont on se méfie presque autant que des contrebandiers du sel, lesquels, dans leur insistance à vendre, sont quasiment aussi redoutables que les gens de la gabelle avec leur curiosité fouteuse; la migration, en masse, d'habitants du Nord qui descendent vers le Midi pour les moissons mais, souvent, ravagent les récoltes au passage en les traversant avec chevaux et charrettes; enfin, plus tard, les charriots de grains pillés, qu'envoie le gouvernement dans les provinces du Sud menacées de famine à la suite d'un printemps pourri et d'un été tor-

ride, comment, sauf de Sirius, percevoir qu'il s'agit de ces grands démentés d'annonceurs d'une grande débâcle? « Orchestrés », ces troubles? On l'a dit. L'auteur ne soutient pas cette thèse? Il n'en soutient aucune. Il reste dans l'optique du temps et raconte une aventure amoureuse, belle mais sans avenir, entre Jean de Cousserans et cette Julie des Arques, dont le destin mouvementé donne, à l'historien, prétexte à chevaucher en croupe du romancier pour multiplier les points de vue. Partout, en ces mois de 1789 qui sont en train de changer le monde sans que personne imagine de quelle manière radicale, chacun continue de vivre le moins mal possible, une sourde inquiétude au cœur.

C'est la peur, la longue, qui rendra fous, parfois féroces, des hommes jusque-là tranquilles et honnêtes et, comme toujours dans les moments révolutionnaires, des éléments incontrôlés mènent le branle. Ainsi, dans la grande ville où nos amants se retrouvent un jour avant d'autres péripéties, Cousserans assiste-t-il à la mise à sac de l'évêché par une foule aveugle, dévalant rues et ruelles comme une lave et les remontant bientôt, hurlante, des trophées hétéroclites brandis au-dessus des têtes. Qui commande? Nul ne sait. On ne connaît pas davantage les noms des « sommers » qui collent des placards sur les



Portrait de Georges Blond

granges en exigeant rançon pour n'y point mettre le feu, ni celui des « chanteurs », habiles à brûler les pieds des gens pour leur faire révéler les caches d'argent, les caches à hommes. Il y aura des héros, il y aura des lâches dans ce long épisode, mais c'est une autre histoire. Le propos de Georges Blond n'est pas d'écrire sur la Révolution. Il est d'en dépendre, dans une calme et reculée province, les insupportables prémices.

GINETTE GUITARD-AUVIET. * JULIE DES ARQUES, de Georges Blond, Julliard, 271 p., 42 F.

policiers

Un technicien

Le terrorisme se vend bien. Il est dans normal qu'il devienne la matière d'un nombre croissant de romans. La Guardia airport? Un Palestinien, manipulé par la C.I.A., déclenche accidentellement une bombe dans la salle des bagages de cet aéroport new-yorkais. Ça pourrait être un fait divers. C'est devenu un bon récit policier, digne des meilleures Série noire. Pas de bavardage. Un timing rigoureux. Aucune facilité: l'action, rien que l'action. Cependant, les personnages ne sont pas des robots. Ils vivent, ils souffrent, ils aiment. Mais l'auteur est où il va. Il ne s'égare pas.

Pierre de Plas connaît bien l'Amérique: il en revient. Il connaît aussi les règles du genre: sobriété efficace. Encore fallait-il le talent de les appliquer. C'est fait.

* LA GUARDIA AIRPORT, de Pierre de Plas, Bataclan, 225 pages, 32 francs.

Les sorcières sont de retour

Brusquement, dans le service d'une femme-médecin, les incidents s'accumulent. Ses supérieurs mettent en doute ses capacités. Ce harcèlement a débuté après le passage d'une espèce de cow-boy, que la dame a rencontré à un cocktail. Mais quel rapport avec cette passade? Un ami policier s'en mêle. Et Diane Ramsey nous raconte les conséquences d'une réurgence toujours possible du macrotisme. Ce qui frappe, c'est la compétence de l'auteur, sa connaissance d'un milieu, l'hôpital, et la qualité du produit fini. Ce respect d'un certain standard contraste si fortement avec l'aspect improvisé des produits français correspondants qu'on s'interroge. Sans doute, les Français s'imaginent-ils que ce qu'ils font est toujours assez bon pour les lecteurs? Pourquoi? Encore un mystère.

* SÊT-OR ON MEURTRE?, de Diane Ramsey, Coll. « Bad Label », éd. P.A.C., 3, rue Saint-Roch, 75001 Paris, 12,50 F.

Salades niçoises

N'AVOIR rien à dire et manquer de style n'empêche ni d'être édité ni de résoudre. Grisolia prend la littérature policière pour un fourre-tout où il décharge péle-mêle vulgarité, sadisme et bavardage, la tout sur un fond régionaliste: Nice. Le livre raconte l'histoire de cinq clochards homosexuels, dont quatre sont assassinés à l'étranger. Le cinquième survit. Tous ont en commun d'être passés par Nice, mais il n'y a pas d'histoire et même pas une pirouette. L'inspecteur David Géant lit le Monde et se situe à gauche. C'est très bien. Mais Grisolia vise bas, sans nous offrir la robuste documentation des S.A.S. Et il produit des astuces verbales, en restant très loin de la verve de San Antonio. Quelques citations de cinéma ou de jazz veulent servir d'alibi culturel.

* BARBARIE COAST, de Michel Grisolia, éd. J.-C. Lattes, 296 pages, 45 francs. CLAUDE COURCHAY.

AUBIER MONTAIGNE 13, Quai Conti - Paris 6e. RENÉ MAJOR rêver l'autre. ILSE BARANDE le maternel singulier. GISELA PANKOW structure familiale et psychose. BERNARD THIS naître. JEAN-THIERRY MAERTENS le corps sexionné.

Aux aguets du mystère

(Suite de la page 25.)

Où se dresse la frontière séparant le passé du présent? Les certitudes fondent, absorbées par la brume. Seul subsiste l'air vertigineux d'une de nos meilleures romancières.

Avec la Dépêche, une longue nouvelle dans la collection « L'Instant romanesque », que vient de lancer Bataclan, elle nous ramène en terrain familier, quelque part en province, chez deux célibataires maussades. Le frère s'occupe d'horticulture, la sœur vaque aux soins du ménage, rien d'inquiétant à signaler. Mais, un soir, un télégramme les convie à une cérémonie religieuse qui se déroulera dans un bourg lointain de la montagne. Étonnation! Le nom de l'expéditeur, le lieu indiqué, n'éveillent aucun souvenir. Il ne peut s'agir que d'une erreur, pourquoi y attacher une telle importance? Parce que ce grain de sable enraye les rouages d'un mécanisme qui tournait à vide et que la moindre émotion détraque.

Pour le frère, la « cérémonie religieuse » désigne un enterrement, pour la sœur un mariage, interprétations opposées, du haut desquelles, soudain, deux ennemis se toisent. Une antienne haine que le temps avait bâillonnée, étouffée, nîta, renaît de ses cendres. Privée de langage, elle s'exprime par des gestes: une porte qui claque, des casseroles qu'on bouscule, un couteau qu'on aiguise. L'âme s'accroche au mot mariage pour retrouver un bon-

heur perdu, un espoir, une promesse que l'autre, le partisan de la mort, tua dans l'ouï. Qu'il périsse à son tour, comme le lapin qu'on sacrifie, comme l'animal qu'il est. Écoutez-le laper sa soupe, sans se douter de l'horreur qu'il inspire, n'a-t-il pas mille fois mérité son châtiment? Il sera sauvé par la postérité, celle-là même qui, en toute innocence, fait déclencher le drame.

Le soupir ou le frémissement

Incomparable Suzanne Prou! Elle n'a pas sa pareille pour décrire la menace en suspens ou la rêve rentré. Sous sa plume, la robe de mariée « coule jusqu'à terre, noire et noie, écumée, ombre de lait », et les amours jaillissent « intacts sous des couches et des couches de vie quotidienne ». Elle prête aux inarticulés le soupir ou le frémissement qui en disent plus long que des discours et révèle la magie latente que recèlent les objets. Disbolique Suzanne Prou! Elle utilise l'immortel, rouvre les portes, envenime les souvenirs. Sous les vérités premières, elle en découvre de secondes, qui ont conservé, à l'abri des regards, leur fraîcheur, leur cruauté, leur grâce, originalité.

GABRIELLE ROLIN. * LES FEMMES DE LA FLEUR, de Suzanne Prou, Calmann-Lévy, 128 p., 39 F. — LA DÉPÊCHE, Bataclan, 91 p., 22 F.

LE DÉVELOPPEMENT AU RAS DU SOL. JEAN GRAY. chez les payeurs du tiers monde.

Gladys Swain Le sujet de la folie. Naissance de la psychiatrie. 36 F. PRIVAT

Un événement: L'année 1977-1978 de la Science-Fiction et du Fantastique. Sous la direction de JACQUES GOIMARD.

Un choix des meilleures nouvelles publiées en France dans l'année. Un guide complet et commenté des livres, des films, des disques, des albums de l'année. Les conventions, les festivals. Plus de 40 collaborateurs. Les grands noms de la science-fiction: Philip K. Dick, Robert Silverberg, Norman Spinrad, Jean-Pierre Andrevon, George W. Barlow, Bernard Blanc, Philippe Curval, Dominique Douvy, Jean-Pierre Fontono, Yves Fremion, Philip Goy, Michel Jeury, Gerard Klein.

25% DE REMISE jusqu'au 31-6-78. LA PLEIADE. BANDES DESSINÉES. ASSIMIL - Livres - Disques - Cassettes. ATLAS. JOSEPH GIBERT. 26/30, BOULEVARD saint-michel. — Paris (6e). Métro: ODEON-LUXEMBOURG

La science dépasse la fiction. Le professeur Remy Chauvin, personnalité originale de la recherche française, bien connu du grand public pour ses recherches sur les surdoyes et pour ses travaux sur la parapsychologie, aborde aujourd'hui la fiction avec « Les défis de la guerre future ». La synthèse des recherches scientifiques actuelles devient un passionnant roman de prospective. La prochaine guerre sera d'abord une guerre des cerveaux. Remy Chauvin nous en donne une vision peut-être prophétique. Les défis de la guerre future. Remy Chauvin. 212 pages. 32 F. éditions france-empire

histoires d'elles. n° 5 numéro spécial Mensuel féministe. Politique: La Coupe du Monde et le paillard de la mangrove. Les crevettes, la mer et les pétroliers. On parle de 68 ou c'est pas la police? Des femmes dans les Paris (PC-FS). Une rubrique Histoire? Entretien avec A.M.A. Macciocchi. Quotidien: Chronique des femmes hantées. Une ville: Desvilles. Témoignage d'une mère de prisonnière allemande. La Palais de la Femme à Paris. Jeunesse: Montages: Mode. Chameaux - 68. Poème, farce. Fiction: Fausse sur le MUNDIAL. en vente en kiosque et dans les librairies. Et le 9 juin, BAL de FEMMES au Bataclan, organisé par Histoires d'Elles

Le tour de Jules Verne en quatre-vingts livres

(Suite de la page 25.)

A en croire Freud, la passion pour les calembours, qui éreintait autant de lapsus volontaires, atteste que l'écriture satisfait de façon symbolique et détournée une pulsion érotique. Il se peut que Verne ait cultivé son échec sentimental, tel Alceste, et nubié dans le travail acharné son inaptitude éveillée à être heureux avec quiconque, homme ou femme. Il rechercherait partout un père sublime — d'où, selon certains, son antisémitisme ? — et ses machines bizarres tradiraient métaphoriquement son désir secret d'une femme phallique.

Pendant qu'on y est, pourquoi ne pas expliquer aussi par l'inconscient ses névroses fétiches, les hémorragies d'Honorine, le cannibalisme du Chancelier, l'acné de son fils Michel ou l'égresse de son neveu Geston ?

SORIANO est la sagesse, souvent ironique, d'éviter ce par-fraudisme, autant que Marcel Moiré. A peine une approche e-t-elle portée ses fruits, il en change, passant à la méthode morphologique de Propp ou de Greimas, puis à une « lecture » au ras des mots, assortie d'un savoureux index des anagrammes

et des correspondances de noms propres, personnes ou lieux, à travers les quelque soixante romans.

Soriano dégage des voles d'écarts, tête d'hypothèses successives sans en être aucune, selon la nature des problèmes abordés, sans conclusion, sinon à la nécessité d'une diversité de toute biographie.

par Bertrand Poirot-Delpech

Le même écrivain sans jargon éclaire ses remarques sur les premiers textes de Verne, son antisémitisme et son goût pour les États-Unis — *Portrait de l'artiste jeune* (Gallimard), avec une postface de Ray Bradbury.

Cette ouverture d'esprit et ce refus de théoriser dans le définitif sont bien l'image de l'auteur qui les inspire. Ne reconnaît-on pas les œuvres de génie, contrairement aux textes dits de laboratoire, à ce qu'aucun commentateur, le plus intelligent soit-il, ne les épaisse ?

Etre fidèle à Verne, c'est respecter et réhabiliter une fonction, aujourd'hui compromise, de la littérature, et dont quatre-vingts ouvrages ne sauraient percer le mystère : faire rêver !

PARMI LES OUVRAGES REÇUS

TEXTES
BACHETTE : « Voyages extraordinaires », avec reproduction des couvertures et des illustrations de la collection Hetzel, neuf volumes parus.
19-18 : « Famille sans nom », et les *Naufragés du Jonathan* et « Pile à hélice », « Pile à hélice », « Histoires inattendues », « L'Invitation de la mer ».

GARNIER-FLAMMARION : « Voyage au centre de la Terre », « 20 000 lieues sous les mers », « Le Tour du monde en 80 jours ».

GALLIMARD : Collection « Voies » : « Le Chancelier ».

ETUDES

Ch.-N. Martin (N. de l'Ornerie), F. Rivière (H. Veyrier), M. Soriano (Jalliard) et « Portrait de l'artiste jeune » (Gallimard).
HUMANOIDES ASSOCIÉS : « Le Testament d'un écrivain », suite à quatre autres rééditions.

lettres belges

A Bruxelles, Voltaire et Rousseau

● *L'influence française dans la Belgique du XVIII^e siècle.*

DE Bruxelles, « la triste ville », où il séjournait, Voltaire en 1740 disait :

« C'est le séjour de l'ignorance, de la pesanteur, des ennuis, de la stupide indifférence, Un vrai pays d'obédience, Prié d'esprit, rempli de foi. »

Plus tard, le prince de Ligne écrivait à Rousseau pour l'inviter en son château de Ecloffe (Hainaut) : « On ne sait pas lire dans mon pays. Vous ne serez ni admiré ni persécuté. » En plaçant sous le signe de Voltaire et de Rousseau un colloque international, résolument historique (2-3 juin), sur l'influence française dans la Belgique du dix-huitième siècle — alors Pays-Bas autrichiens, — les organisateurs de Bruxelles, sur la lancée d'excellents travaux, trop méconnus en France (1), ont voulu prouver, contrairement à des témoignages comme ceux qui viennent d'être cités, que leur pays a été une province bien vivante de l'Europe des Lumières.

Nos écrivains y ont été appréciés, Voltaire surtout — dont le théâtre a été traduit en néerlandais, — auteur de la mode dès 1750. A Anvers et à Liège, on lisait leurs œuvres (et celles de beaucoup d'autres Français) comme on le faisait à Lyon ou à Metz. Et pourtant, cette vivace influence culturelle française (qui se manifeste aussi dans la peinture ou l'architecture) n'a pas accédé à la francisation du pays.

Aujourd'hui, Voltaire et Rousseau sont étudiés avec la même ferveur dans les universités francophones et flamandes. En présentant, dans une remarquable exposition, consacrée à Voltaire, les pièces les plus curieuses conservées dans les collections belges (dont son certificat d'incarcération et de sortie de la Bastille), les « dix-huitiémistes » bruxellois entendent montrer qu'une telle étude peut aussi intéresser le grand public (2).

ROLAND DESNE.

(1) Signalons surtout la revue annuelle, *Études sur le dix-huitième siècle*, publiée régulièrement sous la direction de Roland Mortier et Hervé Hasquin depuis 1974 (éditions de l'université de Bruxelles).

(2) Bibliothèque royale Albert-I^{er}, du 17 juin au 19 août (fermée le dimanche). Le catalogue de l'exposition, rédigé par Jacques Vercauteren, est un modèle du genre. Signalons d'autre part qu'une exposition consacrée à Voltaire s'est ouverte à Moscou, à la bibliothèque d'État.

DEUX COLLOQUES

A Namur, les minorités de la pensée

● *Les charmes discrets de la dissidence impunie.*

L'ÉMISSION de radio sans doute la plus libre d'Europe s'appelle *Idem*. Trois heures d'antenne hebdomadaires, en direct, ne se succèdent, depuis déjà trois ans, une bonne part de ceux qui, dans la francophonie, font bouger la pensée. Qu'on imagine un Pop Club sans frivolité mondaine et des dialogues de France-Culture sans solennité guindée, et on aura une idée de la liberté de ton en même temps que du sérieux de cette émission diffusée tous les samedis soirs, sur l'ensemble du territoire national, par une station régionale. Bien entendu, ce miracle radiophonique et décentralisateur n'a pas lieu en France, mais en Belgique.

Marc Rombaut et Jean-Pierre Verheggen, les deux animateurs — épaulés — de cette émission, ont entrepris de la prolonger par un colloque international, organisé avec le soutien de la F.R.B. et, cette année, la complicité active de Jean-Pierre Faye. On n'ose dire, s'agissant de la Belgique, que l'organisation baignait dans l'huile : elle fut sagement parfaite, informelle, détendue. Réunis sur le thème « Les minorités dans la pensée » au château de la Citadelle de Namur transformé en hôtel de luxe, une trentaine d'intellectuels et d'écrivains en renom — futurs candidats d'un régime d'ordre, comme le remarquait l'un d'eux avec un humour acide — se sont livrés pendant trois jours, dans une atmosphère irréalisiblement bucolienne, aux charmes discrets de la dissidence impunie. Une poignée d'émigrés, respectés de tyrannies bien présentes en hôtel de luxe, une trentaine de poids d'un réel incontestable. Ils ne furent pas, on s'en doute, les plus bavards.

La beauté de Buffy

Qu'est-ce qu'une minorité, et de surcroît une minorité de la pensée ? Penser, inventer, n'est-ce pas par nature un acte minoritaire, voire solitaire, et qui implique une rupture ? Peut-on mesurer la radicalité de cette rupture aux effets qu'elle produit dans le champ du réel, à l'intensité de la répression qui la frappe ? Ces questions traversaient chacune des communications, sans qu'une réponse univoque ait même été tentée. Il faut s'en féliciter. Maria-Alexandrina Maccocchi souligna à juste titre que la positivité de ce colloque résidait dans le désarroi — dont elle donna elle-même un exemple émouvant — de gens qui pensent à partir de leurs problèmes présents et plus sous l'autorité de grands morts.

Ainsi toutes les communications furent-elles intéressantes (1), d'abord par la diversité des points de vue qu'elles apportèrent. Avec l'Alsacien René Elmi, vétement confus, cordial, loustic, rigoureux, et le très Parisien Jean-Noël Vuarnet qui dénonçait, au nom d'une renaissance de la philosophie « méchante » type Sade, le « chlo » des minorités intégrées type Verdun, sans apparentement se douter qu'on le voyait lui-même mieux dans un salon qu'à la Bastille, on eut les deux extrêmes d'un éventail bigarré où Jean Mételna, poète haïlien, médécine et linguiste tranchait par le sérieux de son information sur les aphorismes, Michel Thévoz par la passion qu'il voue

à ces exclus absolus que sont les producteurs d'art brut, Tahar Ben Jelloun par son évocation heureuse et inspirée des « fons » qui arpentent les médinas de son enfance, et porteurs de fols et de lambris » dans un monde qui savait faire sa place à la déraison et à la mort.

La politique prit le devant de la scène dans un dialogue à haute tension entre M.-A. Maccocchi et Félix Guattari sur les Brigades rouges, dialogue qu'on craignait de traîner en le résumant ici, tant on y vit peu clair.

Et il y eut soudain, coup de faux de la beauté dans ces volutes d'intelligence, une femme, une indienne du Canada, Buffy

Sainte-Marie, pure merveille, grande chanteuse « folk » invitée à Namur pour un unique récital en Europe. Deux mille personnes l'écouterent avec ferveur. Le lendemain, elle vint au colloque porter la seule parole inassimilable pour des intellectuels, celle du sentiment, de la générosité, de l'amour, de l'accord avec soi au sein de la révolte. Et ce restèrent un instant stupides et éboués. Puis reprit la discussion en renouant vite ce rêve trop tendre et trop aigu, trop beau pour être vrai.

MICHEL CONTAT.

(1) Elles seront publiées par les éditions Fayot.

Les lèvres nues

DANS les années 50, de rares éclats d'insolence troublaient le conformisme culturel. Parmi ces manifestations d'insupport, qui parurent en Belgique d'avril 1954 à septembre 1958, et qui sont maintenant rééditées. On y trouve les phrases qui venaient alors aux lèvres de Louis Soutenais : « Celui qui ne veut pas se payer de mots, ni le pain d'injures », et de Paul Nougé : « Etant donnée une feuille de papier, et une jeune femme, un jeune homme, un enfant, un vieillard, un malade, un amoureux, un averse, etc., comment faire pour que cette feuille de papier leur devienne un objet d'agrément, de plaisir, de désir, d'horreur, d'épouvante, de chagrin, de mélancolie ? »

Soutenais, encore, exécuté de la manière la plus brève l'optimisme et le pessimisme : « Quelle désignation chez l'optimiste ! : « Mals, pessimiste, qu'avez-vous donc espéré ? ». Et Guy Debord appose, déjà, le meilleur — ton de la déception — aux mensonges qui conduisent « tant de gens... à défendre leurs médiocres avantages », avec une « aveugle ténacité », et à faire de leurs conditions d'existence une servitude volontaire. Debord a donné aux *Lèvres nues* quelques-uns des premiers textes situationnistes : *Introduction à une critique de la géographie urbaine*, *Mouvements en faveur de Sade*, *Théorie de la dérive*, *Mode d'emploi du détournement* (avec Gil J. Wolman). « La vie, dont nous sommes responsables, rencontre, en même temps que de grands maux de découragement, une infinité de diversions et de compensations plus ou moins vulgaires », écrit Debord, à l'époque. On ne saurait dire que la vie connaissait, de nos jours, un sort plus enviable.

FRANÇOIS BOTT.

* LES LEVRES NUES. Tous les numéros ont été rassemblés dans un volume de 536 p., 129 F. Ed. Plasma, 41, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

UN DÉFI NIHILISTE

● *Le plaisir du gargouillement.*

« **M**ON écriture actuelle ? Il fallait en découvrir avec la structure logico-poétique. (...) Ça donne un travail de transcoding text-musique d'un récit, sorte d'amaçona du langage oral transcrit en un langage écrit pour le seul plaisir du gargouillement. »

Ces lignes (pages 112-113) expriment avec précision l'ambitieux propos de Marc Rombaut, dans lequel tout écrivain véritable peut, d'une certaine façon, se reconnaître. Chacun de nous, en effet, à son gargouillement, « sa petite musique » serait dit Céline, son chant singulier.

Lorsque Rombaut écrit que *Suits en joui-dire* est le « langage oral transcrit en un langage écrit », on ne sait pas sûr en ce qu'il y a de vrai dans ce qui est écrit. En revanche, je crois avec Rombaut qu'un texte doit toujours pouvoir subir victorieusement l'épreuve de l'oralité : c'est le « gurgolier » de Flaubert et de beaucoup d'autres nous. Certes, nos lecteurs nous lisent le plus souvent des seuls yeux ; mais l'espérer qu'ils lisent aussi nos livres à voix haute, roulant nos mots dans leurs poches, comme des macarons de chez Fons. C'est en tout cas ce que je leur conseille de faire avec le

livre de Rombaut : les pages leur frapperont sous la langue. Un vrai plaisir.

L'humour, la sensualité, la passion de l'écriture font chez Marc Rombaut un mélange détonnant. Il y a du kamikaze en lui, et du garde rouge. « Nous acutures jusqu'au cul inclus, tous nous disons merde et que la merde sous bouffe. Ainsi soit la fin de votre civilisation. » Mais chez un poète tel que Rombaut, le défi nihiliste est un acte créateur, si n'y a pas de résurrection sans tombeau.

GABRIEL MATZNEFF.

* SUITE EN JOUI-DIRE, par Marc Rombaut. Edit. Christian Bourgois, 125 p., 40 F.

Le degré Zorro de l'écriture

● *Un grand éclat de rire.*

AVEC une barbe de mois taillés dans la terre wallonne, Jean-Pierre Verbeegen est monté sur le front du déluge. De ses mots, il a fait un vaste nage intérieur qui s'abat sur le territoire plat, en plus de petites étoiles dingues. Ainsi, « dernier extrémiste », il parle du côté de la mort, celle de la langue, celle qui se dépose en voile d'illusion sur la vie, celle qui arrête le rire, celle enfin qui surgit pour interrompre le bal des mots et des images.

Le grand Jean-Pierre est un arbre. C'est un arbre à l'écriture. Il voyage avec plein de poèmes dans les poches, dans la tête, dans les tripes. Il a aussi un sac de jute trouvé dans une forêt. Il le remplit de syllabes et de rimes. Quand il rencontre l'ami, il plonge sa main dans le sac et en sort un poème, un poème comme ça, « pour des prunes ». Ses amis les plus proches, ce sont des arbres qui ont une haute mémoire : *Sitting-Bull* et Arthur Cravan.

Tahar Ben Jelloun.

* LE DEGRÉ ZORRO DE L'ÉCRITURE, de Jean-Pierre Verbeegen. Christian Bourgois - TXX, 146 p., 40 F.

(PubliNet)
Recherches
bons textes
à publier
d'histoire et histoire régionale,
littéraires, etc.
Renseignements :
Editions - Orléans BORTALE,
42300 RIJANNE

Roger Secrétain
SAGESSE
DU
PESSIMISME
essai
JOSE WILLAS-MARTIN - ÉDITEUR
14, rue Lata - PARIS XI^e

LA PENSÉE UNIVERSELLE
Important Editeur Parisien
recherche pour création et lancement de nouvelles collections de romans, poésie, essais littéraires, etc.
manuscrits inédits de romans, poésie, essais littéraires. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.
Tél. 325.85.44
Adresser manuscrits et C.V. 3 bis Quai aux Fleurs 75004 PARIS
Conditions d'édition fixées par contrat régi par l'article 49 de la loi du 11 Mars 1957 sur la propriété littéraire.

VINCENT MONTEIL
DOSSIER SECRET
SUR ISRAËL
LE
TERRORISME
Guy Authier
444 pages 65 F
un document essentiel pour comprendre les problèmes du Moyen-Orient.

سكينة الالحل

lettres étrangères
La cow-girl
aux longs pouces
Mald Tuller, « nouveau » romancier
JOAN DIDION
Un livre
de raison
D'une écriture sèche, extrêmement condensée, parfois désespérée, Joan Didion donne un récit passionnant.
CHRISTINE LECLERCQ « L'AUBRE »
« Un grand roman noir et qui trouble jusqu'à l'angoisse la plus folle, la plus noire, et aussi la plus humaine. »
FRANÇOISE DUCOUT VELLE
ROMAN / JULLIARD

سورة التين

lettres étrangères

La cow-girl aux longs pouces

Les pérégrinations d'une auto-stoppeuse dans la contre-culture.

On cultive là-dedans comme dans une tranchée. Et prière d'être prudent, S.V.P. de ne point redresser la tête trop vivement...

ler — ce qu'on fait à cause du chariot-mitrailleur, — mais l'ingurgitation est parfois difficile ; en témoignent cette description de l'aurore : « Comme les mains d'un cambrioleur fêlé, ces fa-meux doigts de roses glissent...



* Dessin de PLANTU.

où une horloge artisanale et déboussolée donne le temps au gré des chûtes de mouches et selon le caprice des vents. Le psychologue Robbins alter ego de l'auteur, convainc le reine de l'auto-stop d'assumer serai-nement sa folie...

gris, féministes et protectrices de la dernière bande de grues (des oiseaux) des États-Unis et les forces de police gouvernementales.

poésie

La chanson de Gérard Guégan

J'É n'ai rien compris à mal... Mai 68 s'entend... Pour mai 40, c'est une autre his-toire, et de taille celle-ci ! En mai 68, je n'ai pas tellement senti passer le souffle de l'his-toire...

C.R.S. se pointaient. Il m'a ap-pria à comprendre qu'il l'avale ou mes vingt ans en 1968, sans doute aurais-je fait le tête avec lui. Mes barricades de 44, à la réflexion, étaient tout aussi sérieuses ou tout aussi sérieux...

Dix ans déjà... et moi revient... On commémora, se remémora... on célébra les témoins, on s'in-terrogea sur le sens de ces bar-ricades, ces slogans, cette agi-tation ! J'ai dû me tromper... ne pas être assez attentif. Il s'est passé quelque chose en mai 68...

Ne vous endormez pas Les comptes ne sont pas faits. Donc, rien n'est encore commémoré. Les illusions ne sont pas encore aux objets trou-vés. Attendez le suite, elle sera peut-être passionnante. Pleins de cris et de fureur... Comme Ouf mal... ALPHONSE BOUARD.

Donald Barthelme, «nouveau» romancier américain

L'école du langage instable.

«S'OPPOSEZ que mon onzi téléphone et demande : «Ma femme est-elle là ? — Non, réponds-je, elles sont sorties, votre femme et la mienne, coiffées de chapeaux à nœuds et elles sont en train de se donner à des marins... Mon onzi est suffoqué par cette nou-velle... et mais, c'est le jour des élections !, s'écrie-t-il... Et «il commença à pleurer !», dit-je.

ble. Il recouvre tout ce qui se dit, tout ce qui se voit, comme une « couverture ». Informel, obscène, incessant, il s'étonne de l'impénétrable et poubelle à mots. C'est un « langage-détritus » qui cache le sens, occulte les dif-férences, médietise les oppo-sitions et rend toute chose égale — absurde et dérisoire. Il ressem-ble de plus en plus à du silence industriel — celui que l'on vend dans les grands magasins, en sac de papier comme un élément.

aussi quelque'un d'autre — le fac-teur, le livreur, le courtier, le percepteur. Même s'il est vrai-ment un père, peut-être est-il celui de Tom, de Phil, de Pat ou de Pete ? Le récit, en l'occurrence l'en-quête menée par le fils sur l'ac-cident présumé du père, est pour le moins contradictoire : le père s'est précipité sous les roues du carrosse ; le père a été happé par un cocher imprudent, Suicide ou meurtre ? Comme tou-jours, les explications s'accumu-lient — superficielles, volontaire-ment superficielles : « Nous excusons d'excuses en évitant l'explication finale. Si nous la recevons par inadvertance, nous avons pour consigne : 1) de prétendre qu'il s'agit simplement d'une autre erreur, ou bien 2) de comprendre de travers. L'incom-préhension créatrice est capi-tale. »

Le salut ne vient pas de l'analyste

Et si tout se fragmente, c'est que tout est dégradé — irréver-siblement. La ville est triste. « Le dégat cérébral » généralisé. Barthelme en dresse la carte : « Voici les fleuves du dégat céré-bral, et, voyez-vous, ces endroits dévastés sont les aéroports du dégat cérébral où les pilotes ma-lades viennent jeter atterrir leurs grands nuages endommagés. » Les textes de Barthelme sont aussi, comme le suggère le titre d'une des nouvelles, « La critique de la vie quotidienne » : la vie en-familie ; le journalisme-expé-ditif ; l'université-éponge ; l'ar-tificialité expédiée à partir de décharges d'art régionales et de là, dans les artères de la ville. On assiste à un processus de « microminuturisation » : les murs deviennent aussi minces qu'une pensée, les locomotives petites comme des stylos-billes. L'acquiescement se généralise : la peau se détache en minces pel-licules semblables à des gants de plastique usagés. Le sparadrap devient un produit essentiel : dans un monde où il faut soigner les coupures, brûler, recoller les morceaux.

Pour Barthelme, le salut ne vient pas de l'analyste — ce « marchand de sable » qui vole nos rêves. Ni du « Génie » qui, au mieux, est capable de dessiner le réseau d'égoûts ur-bain. Ni des « Anges » qui, dans la mythologie du romancier amé-ricain, ont pour fonction de prouver l'existence du chaos. Il vient de l'écrivain, celui qui, sachant que les mots et les choses sont morts, participe à leur métamorphose. Sa tâche est ingrate, contradictoire, dérisoire comme celle de Sisyphus.

PIERRE DOMMERGUES. * LA VILLE EST TRISTE, de Donald Barthelme, traduit de l'anglais par Christiane Venz, Gallimard, 178 p., 28 F.

VIENT DE PARAÎTRE LE N° DE JUIN 1978

LA NOUVELLE REVUE FRANÇAISE

ANDRÉ PIERRE DE MANDIARGUES Passage de l'Égyptienne Carnets (II) LOUIS GUILLOUX Guide pour les Enfers GUNNAR EKELÖF Le parcours d'Alajouanine JEAN METELLUS Le reflux (II) PIERRE-LOUIS REY

CHRONIQUES

Reportage, par HENRI THOMAS Propos d'outre-monde, par CLÉMENT ROSSET Malinch aujourd'hui, par JEAN CLAIR Le Théâtre, par PIERRE BOURGEADE

NOTES

par ALAIN BOSQUET - ALAIN CLERVAL - HERVÉ CRONEL - ALAIN DUAULT - PHILIPPE DUCAL - JEAN DUVIGNAUD - JEAN-CHARLES GATEAU - CHRISTINE JORDIS - ROGER JUDRIN - LAURAND KOVACS - DANIER LEUWERS - DIANE DE MARGERIE - JÉRÔME PRIEUR - GILLES QUINSAT - JEAN-NOËL SCHIFANO

LAIR DU MOIS

JACQUES CHESSEX : Le pré, la viande EZRA POUND : Cantos LXXV et LII CHRISTIAN JACOMINO : Bendéjan

TEXTES

Lettres de Jean Paulhan 1918-1919 présentées par JEAN-CLAUDE ZYLBERSTEIN



BULLETIN D'ABONNEMENT

Je désire m'abonner pour : la France : 227 F pour 1 an, 119 F pour 6 mois, l'étranger : 244 F pour 1 an, 125 F pour 6 mois. édition luxe France : 1, 503 F pour 1 an, étranger : 587 F pour 1 an. Nom : Adresse : Bulletin à renvoyer accompagné de votre règlement aux Éditions GALLIMARD, 5, rue Sébastien Bottin 75007 Paris

JOAN DIDION Un livre de raison "D'une écriture sèche, extrêmement condensée, parfois désespérée, Joan Didion donne un récit passionnant". CHRISTINE LECLERCQ "L'AURÈRE" "Un grand roman, oui, et qui trouble jusqu'à l'angoisse la plus folle, la plus noire, et aussi, la plus humaine". FRANÇOISE DUCOUT "ELLE" ROMAN / JULLIARD

livres... Le degré Zéro de l'écriture... En grand état... SAGESSE DU PESSIMISME... UNIVERSELLE

histoire

« La Droite révolutionnaire »

● Quand les intellectuels anti-démocrates flirtaient avec le monde ouvrier.

La gauche française n'éprouve généralement qu'un très modeste intérêt pour les idées de ses adversaires. De savants marxologistes débattent une existence entière sur l'orthodoxie de Bernstein, de Rosa Luxemburg, de Kautsky, pour ne rien dire du cher Léon Davidovitch, mais ils n'ont jamais lu dix lignes de Barrès ou de Maurras et ne comprennent même pas qu'ils pourraient y découvrir quelques remarques intéressantes. S'ils parlent volontiers de culture, ces intellectuels n'éprouvent envers les auteurs de la mauvaise cause qu'un mépris égal à celui de certains Européens des débuts du siècle pour l'Afrique précoloniale.

Ce dédain environne les victimes d'une ombre si efficace qu'aujourd'hui les meilleurs travaux sur l'Action française et le vaste courant qu'elle synthétise proviennent d'Allemagne avec Ernst Nolte, des Etats-Unis avec Eugen Weber, de Grande-Bretagne avec James Mac Gurney, et maintenant d'Israël avec Zeev Sternhell, directeur du département de sciences politiques à l'université de Jérusalem. L'auteur d'une excellente thèse sur Maurice Barrès parue à Paris en 1973. Dès l'introduction de son nouvel ouvrage, il constate le paradoxe avec un légitime agacement : « Plus encore peut-être que celle pratiquée outre-Rhin ou outre-Manche, l'historiographie française aime donner raison aux vainqueurs et leur consacrer l'ensemble de ses efforts. Il n'y a, en France, aucune commune mesure entre la quantité et la qualité des travaux consacrés depuis le début du siècle à la gauche et ceux qui ont pour objet la droite. »

De Maurice Bardèche à Georges Séguy

A travers le boulangisme, la Ligue des patriotes, l'anticommunisme populaire d'un Drumont et du tempétueux marquis de Morès, les syndicats « jaunes », de Pierre Biétry, l'expérience maurrassienne du cercle Proudhon, Zeev Sternhell raconte une histoire devenue à peine croyable : celle du rapprochement d'intellectuels antidémocrates avec de larges secteurs du monde ouvrier. Pour donner à l'événement une expression tout à fait contemporaine, imaginons Maurice Barrès, Alain de Benoist et quelques autres, unis dans un mouvement de masse avec des lieutenants d'Alain Krivine et de Georges Séguy, sous le patronage d'illustrés académiciens et de quelques professeurs au Collège de France. La combinaison d'éléments aussi hétérogènes troublerait bien des habitudes.

Le bonapartisme avait déjà ébauché une symbiose comparable au-delà des clivages provoqués par la Révolution. Le bou-

langisme adapta la formule aux exigences de l'âge industriel, et Maurice Barrès lança un programme plein d'aventure lorsqu'il proposa, en mai 1888, un « socialisme nationaliste » à ses disciples de Nancy. De cette synthèse au national-socialisme, il ne restait plus beaucoup de chemin à parcourir. A défaut du terme exact, certaines idées qu'il rassembla circulaient déjà avant l'affaire Dreyfus. Zeev Sternhell montre qu'il ne s'agit pas d'un hasard. A commencer par l'antisémitisme, beaucoup des thèmes ultérieurement récupérés par le nazisme appaurent alors à travers toute l'Europe, mais se concentraient dans la France passionnée de l'époque.

Juif lui-même, l'auteur pourrait tirer de l'évocation quelques faciles effets de manche. Il s'empare dignement cette com- modité pompeuse, et invite ses lecteurs à « regarder les idéologies, les hommes et les mou-

vements non seulement avec les yeux de la postérité, mais aussi avec ceux des contemporains ». C'est la grande leçon d'un Fustel de Coulanges. Bien entendu, cet ouvrage ne réhabilite pas les fureurs d'un Drumont. Excellent travail d'historien, il les situe dans leur milieu, en étudie l'évolution par rapport aux batailles du moment. Ecrit d'une plume un peu trop universitaire, il complète remarquablement les Facismes français que Jean Pliu- myène et Raymond Laslerra publièrent chez le même éditeur voici une quinzaine d'années, en même temps qu'il invite à relire la Grande Peur des Dieux-pensants, consacrée au même sujet par un certain Georges Bernanos.

GILBERT COMTE.

* LA DROITE REVOLUTIONNAIRE, 1885-1914. — Les origines françaises du fascisme, de Zeev Sternhell. Collection « Univers historique ». Editions du Seuil, 444 p., 24 F.

L'âge de la vapeur

● René Maine raconte l'histoire de la marine.

RENÉ MAINE poursuit, avec vents et marées, son voyage an long cours. La nouvelle histoire de la marine, qu'il a entreprise avec enthousiasme, l'a conduit, dans un premier tome, à conter les grandes batailles de la rame, avec les galères de Lépante, et de la voile, avec les vaisseaux de haut bord de Trafalgar.

Dans son deuxième tome, il traverse, tenant fermement ses lecteurs en haleine — et en rémorque. — l'âge de la vapeur. Les occasions manquées : le conservatisme technique n'est pas un vice récent, il a fallu longtemps pour se faire à l'idée que la machine à vapeur pouvait remplacer le bois des coques. Mais l'ère industrielle était commencée. La sanction des retardards était rude pour les tenants de la tradition : la course à l'armement a suivi la course de croissance des industries lourdes. Il faut cependant attendre la guerre de Sécession pour que, le 8 mars 1862, une sorte de casse-maté flottante, la Virginia, équipée de rails de chemin de fer et fourrée de canons, soit lancée par les Sudistes, au large de Norfolk (Virginie) contre les voiles démodées de la flotte fédérale, et le lendemain, 9 mars, pour que, pour la première fois, deux « cuirassés » aussi patauds et aussi lourds l'un que l'autre (les Nordistes avaient construit en grand secret un engin bizarre, le Merrimack), s'affrontent pendant quatre heures. Sans résultat. Les équipages indemnes, mais complètement assourdis et à court de munitions, s'éloignèrent lentement dans leurs boîtes à canons un peu cabossées.

La course infernale du canon et de la cuirasse a commencé. D'énormes navires crachant une fumée noire et hérissés d'immenses boucliers furent parcoururent les océans. Quarante-deux

ans plus tard, Russes et Japonais s'affrontent devant Port-Arthur. Togo affronte la marine du tsar. Et l'in vraisemblable cascade de l'amiral Rojstevnsky quitte Lohan, sur la Baltique, avec des équipages mal entraînés, des navires très vieux ou trop neufs pour aller se faire écraser sept mois plus tard et à 34 285 kilomètres de là, le 27 mai 1904, dans le détroit de Tsushima, après avoir contourné l'Europe, l'Afrique et l'Asie.

Le Kaiser Guillaume II proclame que l'avenir de l'Allemagne est sur l'eau. Berlin et Londres mettent les bouchées doubles. Et voici le nouveau drame : la bataille du Jutland (selon la terminologie britannique) ou du Skagerrak, comme on la baptisa en Allemagne. Une partie équilibrée, disputée, contestée. Le minutieux Jellicoe, assisté de l'avantagéur Beatty contre le sérieux et le sang-froid de Von Scheer et de Hipper. Dans le brouillard, puis dans la nuit, c'est une terrifiante partie de cache-cache que se livrèrent le 31 mai et le 1^{er} juin 1916 les cuirassés, les croiseurs et les torpilleurs des deux empires. René Maine donne une description extrêmement précise de ce combat incertain où les adversaires, mal renseignés, se cherchaient et se retrouvaient presque au hasard, s'écrasèrent sous d'énormes bordées tandis que chargés de désespérer les torpilleurs. Courage égal.

Chacun réclamera la victoire. Les Anglais ont eu plus de pertes, les Allemands ont quitté le champ de bataille pour regagner leurs ports et n'en plus guère sortir.

La marine allemande se consacra à la guerre sous-marine que l'on sait. En grande partie inoccupés, ses équipages jouèrent un rôle de premier plan dans les mutineries révolutionnaires de 1918-1919.

JEAN PLANCHAIS.

* NOUVELLE HISTOIRE DE LA MARINE, de René Maine, tome II : « La Vapeur, la Cuirasse et le Canon », le Jutland. Editions maritimes et d'outre-mer, 443 p., 26 F.

Les ratés de la gloire

● Une autre culture populaire.

VOICI, exhumés de la fosse commune du temps et placés un instant sous un faisceau de lumière, « les petits, les obscurs, les sans-grade » de l'histoire, ceux dont elle se nourrit. Kall sanguinaire et indifférent : une immense cohorte de lampistes de tout poil, de morts pour rien, de héros sans auréole parce qu'ils se sont battus à contrevent, de simples braves gens et de traitres au petit pied, les ratés de la gloire en somme, celle du bien et celle du mal si difficiles, parfois, à distinguer.

De larges fragments de ce livre ont d'abord été publiés, et cela se sent : leur ton contrasté avec le style plus soutenu des textes de liaison écrits par la suite. Aucun reproche dans cette remarque. Pierre Miquel, en amoureux de l'histoire, s'emploie à attirer l'attention sur elle de la manière la plus efficace, sans façons, tout didactisme professionnel abol.

L'admirable ouvrage de Philippe Ariès : *l'Enfant et la famille sous l'Ancien Régime* n'est pas à la portée de tous. Mais qui ne s'intéresserait aux sept mille six cents bébés déposés à l'hôpital des Enfants-Trouvés en 1771 ? Et, un siècle plus tard, à la vie de ces nourrices, montées pleines de santé et gonflées de lait vers la capitale pour y suppléer les mères de la bourgeoisie plus occupées à paraître des dames qu'à être des mères ?

Tous les jours, ou presque, les médias ont l'occasion de nous parler des prisons françaises et des divers systèmes de répression admis par notre droit. Mais on ne le baigne à été, au cours des âges, avant tout une mine de main-d'œuvre gratuite que la Révolution, loin de l'abolir, a utilisée largement ? Sait-on mieux ? Qu'on allait au bagne pour moins que rien. Il y a encore cent vingt ans, et que le bagne en Guyane a pu apparaître, quand il fut créé, comme un « rêve », l'aventure promise aux exemples. Tous passionnés parce qu'ils restent, pour les non-spécialistes, en marge des événements et des hommes qui font choc et bruit.

Un vagabondage historique

Aucun ordre chronologique. Un vagabondage à travers le temps, les groupes humains, les usages, les modes et les mœurs, d'où surgissent et où disparaissent aussitôt reformés dans la masse et dans la toile de fond, des personnalités attachantes. Lisez ce qui advint à ce Labarbinas le Gentil — rien que ce nom et l'on est en appétit. — lequel, sans pratiquement l'avoir voulu et parce qu'il avait découvert que le Péron n'est pas le Pérou, contrairement à la légende, put relater, cinquante ans avant Bougainville, son voyage autour du monde. Lisez la mort de Baudin sur la barge de la Paubourg Saint-Antoine, le 3 décembre 1851. Et lisez ce que fit la foule de 1815 aux mamelucks de Bonaparte, ces malheureux « harkis » de l'Empire. Comme c'est raconté, cela prend aux tripes. Impossible, ensuite, d'oublier. L'histoire, ainsi, retrouve sa mémoire. La vraie culture populaire, c'est cela.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

* LES OUBLIÉS DE L'HISTOIRE, de Pierre Miquel, 386 p., 45 F. Fernand Nathan et Radio-France.

Au temps de Jacquou le croquant

« Le bon vieux temps ! Comme ils seraient désagréablement surpris, s'ils pouvaient être azarés, ceux qui, sur la foi de légendes acémiantales, souhaitent parfois s'y retrouver », notait naguère Berrier de Sauvigny, dans sa très belle *Restauration*. L'ouvrage remarquablement bien documenté de Gérard Fayolle, à une ardeur près sur les dates de la Terreur de 1793, confirme étonnamment le propos. Comme il nous semble archaïque, étrange, primitif, ce Périgord du siècle dernier, si proche déjà par ses passions politiques, ses luttes sociales, si lointain par les mœurs, la vie de chaque jour !

Vêtus de hardes informes qu'ils portent jusqu'aux dernières limites de l'usure, les paysans marchent très souvent pieds nus et se lavent peu. Ils meurent en grand nombre de la typhoïde, contractant la peludisme, mangeant peu de viande mais beaucoup de céréales pauvres, comme le mil consommé de nos jours en Afrique. Les sorciers restent tout-puissants dans cette France des débuts de la machine à vapeur. Certaines familles entrent encore leurs morts avec des victualles, selon les rites immémoriaux du paganismisme. Quelques-uns de ces coutumes impressionnent par une déchirante grandeur : par exemple, l'habitude d'annoncer les décès des hommes aux animaux de la ferme, dans la région de Nontron, puis de couvrir la ruche d'un voile noir.

Parisien dans la semaine et fidèle Périgourdin le dimanche, Gérard Fayolle évoque le pays de ses pères avec une piété tendre où l'ironie ne bride jamais l'amour. Marvellieuse France paysanne dont les artisans instigables parcourent l'Europe à pied derrière le Petit Caporal. Elle se dressa muette, pétrifiée, aux monuments aux morts de nos villages. Pauvres aveugles, nous passons devant elle sans la voir. Regardons-la donc dans ce livre.

G. C.

* LA VIE QUOTIDIENNE EN PERIGORD AU TEMPS DE JACQUOU LE CROQUANT, Gérard Fayolle, Hachette, 315 p., 46 F.

LES RÉALITÉS DE LA VIE EN NIVERNAIS AU XIX^e SIÈCLE

● Quand les historiens ressusitent les paysans.

AVOONS-LE : l'évocation de la vie quotidienne est longtemps ramenée à celle des élites, à croire que tous les contemporains d'Henri IV ou de Napoléon étaient parisiens, royalement carrossés et se rendaient chaque soir au théâtre après s'être gorgés de cailles sur canapé.

Puis l'on a découvert que la France était aussi, au moins jusqu'à la fin de la dernière guerre, une nation de paysans. L'intérêt se déplaça alors des salons vers les champs. Le folklore fut annexé, notamment dans l'étude du mobilier, des vêtements ou de la fête. La sexualité, réservée aux Borgias et à Louis XV, fit son entrée dans le quotidien, et l'on se pencha sur les ravages exercés dans la démographie rurale par les « funestes secrets ». La maladie est ses exégètes, et la façon de mourir n'a pas fini de susciter des travaux. De Philippe Ariès à Emmanuel Le Roy Ladurie, notre vision des réalités quotidiennes du passé a donc été profondément transformée.

Dans un ouvrage remarquable, Guy Thuillier pousse encore plus loin l'étude de la vie de chaque jour. Il nous propose une histoire du geste qui saisissent le vécu dans sa forme la plus humble. A

partir d'une énorme documentation (l'auteur n'ignore rien des archives, de la littérature régionale et des publications savantes du Nivernais) nous est offerte une « archéologie » de ces gestes « les plus simples et pourtant les plus complexes », immémoriaux, contraignants et quasi instinctifs : manger, cracher, tousser, se moucher, pour ne pas parler d'actes plus triviaux. Savait-on qu'en Nivernais hommes et femmes couchaient tout habillés vers les années 1850 que la matrone pétrissait le crâne de l'enfant à sa naissance, corrigeant les traits avec son pouce ?

Par petites touches, Guy Thuillier ressuscite la vraie vie quotidienne, au ras du sol, monotone, presque automatique, d'une société rurale qui n'évolue guère avant 1860. Le cadre temporel (l'heure solaire et le rythme des saisons qu'ignore aujourd'hui notre monde de béton), comme l'espace, tel qu'il est (l'air, l'eau) et tel qu'il est perçu (le bruit, les odeurs, les couleurs), font l'objet d'analyses d'une grande finesse.

Cette peinture du Nivernais au dix-neuvième siècle mérite de prendre place à côté de la magnifique fresque parisiennaise de Louis Chevalier, de *Classes laborieuses et classes dangereuses* à ce récent *Assassinat de Paris* où l'histoire rejoint l'actualité.

JEAN TULARD.

* POUR UNE HISTOIRE DU QUOTIDIEN AU XIX^e SIÈCLE EN NIVERNAIS, de Guy Thuillier, Montan, 499 p., 163 F.

SUSPENSE

25

26

ARLEY

LA BANQUE DES MORTS

CATHERINE ARLEY

LA BANQUE DES MORTS

LE ENFER, POURQUOI PAS ?

euredif

2 bis, rue de la Baume

75008 PARIS - 256 14 80

Nom _____

Adresse _____

BON POUR CATALOGUE GRATUIT

de l'horreur du vide à la courbure d'espace

CHRISTIAN SUTTERLIN

L'ESPACE

EDITIONS D'ASSAILLY

Vente par correspondance : écrire aux EDITIONS D'ASSAILLY - B.P. n° 8 - 17670 La Courville - ILE DE RÉ (45 F port compris) (en recommandé 49 F)

Le Monde

Numéro de juin

CONTRACEPTION ET AVORTEMENT

LA PRESSE QUOTIDIENNE EN MUTATION

Le numéro : 3 F

Abonnement tous (tous numéros) : 30 F

PRIX DE L'ACADEMIE MALLARME

Jean Joubert

Les Poèmes

1955-1975

grasset

Editer, c'est



réponses

Psychologie éducative

sexualité

ROBERT LAFFONT

COHEN-SOLAI

DEZHUGH DODSON

GERMAINE GREIF

plein vent

Romans modernes pour la jeunesse

liste des libraires conseil - LES ÉTOILES ROBERT LAFFONT

صكارة من الاحوال

صكنا من الاصل



Editer, c'est choisir.

C'est choisir d'abord entre la multitude des manuscrits et des projets qui aboutissent sur le bureau de l'éditeur. Choisir en étant le premier lecteur, en s'efforçant de répondre à l'attente du lecteur et d'établir entre son goût et le talent de l'auteur l'indispensable contact. Ainsi se constituent des collections qui, ayant chacune une personnalité confirmée, une intention, un centre d'intérêt, permettent à l'amateur de livres de s'orienter, comme on se repère dans une ville à l'aide de ses grandes avenues.

Mais, en raison même de leur succès, ces collections voient augmenter le nombre de leurs titres. Et le lecteur, à son tour, éprouve quelque peine à choisir...

C'est pourquoi nous vous présentons ces livres marqués au dos d'une étoile. Ils ont été l'objet d'un choix nouveau, sévère, difficile, au sein de chacune des collections ici représentées. Ce choix — ce super-choix, si l'on ose dire — a été effectué en fonction du succès de ces livres, de leur qualité attestée par l'accueil de la critique, et aussi de leur résistance au temps. Car le temps respecte les bons livres. Mieux, il les distingue.

Peut-être, — c'est ce que nous espérons — vous donneront-ils envie de lire les autres livres de ces mêmes collections. Car ces derniers ne sont nullement inférieurs, dans notre esprit, à ceux que nous avons choisis. Mais en vous présentant nos « étoiles » nous sommes sûrs d'une chose : c'est de vous introduire au cœur de nos collections, aux œuvres de quelques-uns des écrivains les plus prestigieux de ce temps, au meilleur de notre travail d'éditeur.

Robert Laffont

pavillons
Littérature étrangère
BURGESS
BUZZATI
GRAHAM GREENE
HENRY JAMES
FITZGERALD
SOLJENITSYNE

réponses
Psychologie, éducation, sexualité
BETTELHEIM
COHEN-SOLAL
FITZHUGH DODSON
GERMAINE GREER

LES ÉTOILES
ROBERT LAFFONT

vous garantissent dans des genres différents des livres de fond pour votre bibliothèque

best-sellers
Grands succès internationaux
LE PARRAIN
LE GREC
MONSIGNORE
LA TAUPE
L'EXORCISTE

énigmes de l'univers
Des hypothèses troublantes sur le passé et l'avenir des hommes

ailleurs et demain
Science-fiction
JOHN BRUNNER
ARTHUR C. CLARKE
PHILIP K. DICK
FRANCK HERBERT
MICHEL JEURY
GERARD KLEIN
URSULA LE GUIN
ROBERT SILVERBERG

plein vent
Romans modernes pour la jeunesse

u temps ou le croquant

LA VIE EN NIVEAU NIX° MÉLÉ

PRIX ACADEMIE LARME

Joubert Poèmes 3-1975

1^{ère} liste des libraires conseillés - LES ÉTOILES ROBERT LAFFONT
Chez ces libraires, vous serez assurés de trouver en permanence tous les titres sélectionnés.

Votre librairie tient à votre disposition le catalogue complet des "ÉTOILES ROBERT LAFFONT"

Les Editions ROBERT LAFFONT publient chaque mois un bulletin d'information illustré : **VIENT DE PARAÎTRE.** Vous le recevrez gratuitement, et sans aucun engagement de votre part, en retournant ce coupon rempli aux Editions Robert Laffont, service "Bulletin", 6, place Saint-Sulpice, 75279 Paris Cedex 06.

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

sciences humaines

Qu'est-ce que la réalité ?

Le pragmatisme de Paul Watzlawick.

PAUL WATZLAWICK aime divertir ; et il y réussit fort bien. Cet ancien psychanalyste, converti au pragmatisme anglo-saxon, dirige le Mental Research Institute de Palo-Alto, en Californie. Persuadé qu'il existe un rapport étroit entre l'image que nous nous faisons de la réalité et les processus de communication, il veut de consacrer à ce sujet un essai dont la forme apparemment frivole vise à ridiculiser les détentements de vérités éternelles. « De toutes les illusions, écrit-il, la plus périlleuse consiste à penser qu'il n'existe qu'une seule réalité. En fait, ce qui existe, ce sont différentes versions de la réalité, dont certaines peuvent être contradictoires, et qui sont toutes l'effet de dérivés objectives et éternelles. »

Nul prosélytisme, nul dogmatisme donc chez Paul Watzlawick, mais le désir de comprendre, et de faire comprendre, à l'aide d'anecdotes, de jeux, de devinettes, comment un individu ou un groupe en viennent à entretenir des rapports confus ou déliants avec la « réalité ». Cette même préoccupation l'a conduit à se détourner de Freud et de Jung pour adopter une pensée systémique visant à re-

dre compte des troubles psychiques non d'un point de vue individuel mais collectif : « Ainsi par exemple le comportement du schizophrène n'est compréhensible que dans son milieu naturel, la famille. Il n'existe pas de psychologie individuelle, mais un système familial défaillant », nous confiait Watzlawick à l'occasion d'un récent séjour à Paris. D'où des interventions thérapeutiques, ponctuées le plus souvent, qui portent sur la famille dans son ensemble et qui tendent, par le biais d'interventions paradoxales, à en modifier le fonctionnement. « Je ne m'intéresse pas à ce qui se passe entre les membres d'un groupe », ajoutait-il encore avant de faire état de résultats thérapeutiques assez voisins de ceux obtenus par d'autres méthodes (40 % de réussites, 33 % d'échecs), mais avec une moyenne de sept séances seulement.

« Je sais, on nous a souvent reproché nos interventions superficielles, mécanistes ou manipulatoires, mais ça marche », concluait Watzlawick plus pragmatique que jamais.

ROLAND JACCARD.

LA REALITE DE LA REALITE, de Paul Watzlawick. Trad. de l'américain par E. Roska. Ed. du Seuil, 240 p., 47 F.

PLAISEZ-VOUS... PESEZ-VOUS!



D'OU vient-elle cette obsession qu'on voit les femmes d'être « sveltes » ? Se réduit-elle à une question d'équilibre ? L'attribuer à la publicité, à la mode, au chauvinisme mâle, est-ce suffisant ? Ou ne serait-elle pas, d'une certaine manière, « religieuse », c'est-à-dire en rapport avec le très ancienne croyance, selon laquelle la femme est particulièrement « souillée » et a donc spécialement besoin d'être « purifiée » ? Bref, la femme trop grosse n'est peut-être que la version moderne de la femme impure.

Ce qui expliquerait que pratiquement toutes les femmes interviewées par Bénédicte Lavoisier, une jeune sociologue, dans Mon corps, ton corps, leur corps, se déclarent insatisfaites de leur corps. Cette hantise de la minceur, que même les plus beaux partagent, Bénédicte Lavoisier l'étudie, illustre à l'appui, à partir de l'image de la femme véhiculée par la publicité et broncée, face à ces modèles inaccessibles, elle dit la détresse, le désarroi ou la révolte de toutes celles qui ont « quelques kilos de trop ».

Le docteur Merlo Bensasson, lui, dans un ouvrage salubre et d'actualité : Je ne veux pas meigner idiot !, merveilleusement illustré par Jean-Paul Dupas, s'en prend à l'une des plus respectables supercherries de notre temps : l'obésologie ou fausse science de l'obésité ; elle mérite d'être châtiée par le rire, écrit-il, non sans préciser qu'il n'y a pas de régime miracle et que la volonté de maigrir ne se vend pas en pharmacie. — R. J.

MON CORPS, TON CORPS, LEUR CORPS, de Bénédicte Lavoisier. Ed. Sepeha, 253 p., 48 F.

JE NE VEUX PAS MAIGRIR IDIOT !, de Dr Mario Bensasson et de Jean-Paul Dupas. Editions Fayard, 155 p., 33 F.

religion

«Le Courage de l'espérance»

Une chronique des années 1965-1975.

LE nouveau livre de Jean-François Six est lucide, pénétrant, constamment soutenu par le feu. Une écriture volontairement simple le rend toujours accessible. Il s'agit, dans une optique chrétienne, l'auteur est prêtre, d'une chronique de la vie culturelle française de la période 1965-1975. 1966 est l'année de l'« explosion de la chanson » (Bressens est au zénith et les Beatles affirment : « Notre nom est plus célèbre que celui de Jésus-Christ »), mais aussi celle des Mots et des Choses... et celle où les évêques de France décident la suppression de l'abstinence du vendredi. 1967 est l'année Godard, celle de l'exposition Tout Ankh Amon et de la leçon inaugurale de Jacques Monod.

1968, l'année du célèbre mois de mai, voit paraître l'encyclique Humanae vitae et la traduction en français du Pivillon des cathédrales. En 1970, Garaudy est « excommunié » par le parti communiste. En 1972, deux courants se disputent la scène et l'écran : l'un insiste sur l'érosisme (Orange mécanique), l'autre sur Jésus (Godspell), Jésus-Christ superstar). Ainsi retrouvons-nous, grâce à un guide sûr, notre propre itinéraire des années écoulées — chemin sinués et contrastés où l'on rencontre tour à tour Astérix et l'Archipel du Goulag.

L'Eglise est « nue »

Le livre de Jean-François Six n'est ni un bilan, ni une synthèse, ni une encyclopédie exhaustive, mais bien une réflexion sur la vie de l'Eglise durant la décennie qui a suivi le concile.

Et elle nous est livrée par quelqu'un qui se définit lui-même comme un « onagre » — cet être sauvage décrit par Job, Osée et Jérémie qui, vivant dans des zones désertiques, cherche inlassablement de l'herbe verte pour les stens. L'auteur est tenu comme cet onagre et, comme lui, ombreux quant à sa liberté. Il n'est pas homme d'appareil et il avoue que « à un certain moment d'ailleurs » En contrepente on comprend à la lire que la solitude et la nuit ne lui font pas peur. Rude parfois mais jamais agressif, il plaide pour une lucidité qui tenterait de « découvrir l'espace qui s'étend jusqu'à l'an 2000 ».

L'Eglise est « nue » depuis Vatican II. Elle ne peut plus dissimuler les tensions qui la traversent, et une saine autocritique lui est nécessaire. C'est le franc-parler de cet homme de foi et la diversité des regards qui viennent sous sa plume. Tel jugement sur « les prêtres qui n'arrivent pas à évangéliser en profondeur et se consolent par une pseudo-inocuité liturgique » vise plutôt les curés dans le vent. Pourtant, la plupart des reproches sont dirigés vers l'intégrisme, l'orthodoxisme et l'attentisme.

Mais 68 se trouve en plein sur la route que Jean-François Six parcourt à nouveau avec nous. Cette œuvre culturelle attire toute son attention et il l'analyse avec profondeur au-delà des excès et des éclats superficiels de cette fête manquée. Il y voit un renversement des valeurs établies, une réévaluation de ce qui était abaisé et des diverses catégories de mineurs — jeunes, femmes, hérétiques, fous et prisonniers, Noirs et immigrés. A l'efficacité à tout prix mai 68

opposa la joie, la gratuité, la spontanéité, l'authenticité. Il fut une réaction contre les grandes machineries anonymes des castes, grâce auxquelles on pourrait renouer le langage de la foi et rendre celle-ci plus accessible à la mentalité moderne.

Depuis plusieurs années, Jean-François Six travaille à Paris au service Incroyance-Foi, créé en 1968, et il a été rédacteur d'un important document paru en 1975 sous le titre Les Jeunes, l'Incroyance et la Foi. Le problème de l'incroyance constitue sa préoccupation centrale et forme le noyau autour duquel gravitent toutes les questions, réflexions et critiques qui composent le Courage de l'espérance. Vatican II avait souhaité un dialogue avec l'incroyance. Mais l'Eglise n'ose par encore la regarder en face, malgré les statistiques qui prouvent depuis 1965 une chute vertigineuse de la foi et bien que l'agnosticisme soit devenu une « dimension de la culture contemporaine ».

Caractère vigoureux et âme tendue, l'auteur se refuse aux consolations faciles. « On part toujours, écrit-il, de la croyance en Dieu et on rassure les chrétiens en leur faisant penser qu'il y a équivalence entre « croire que Dieu existe » et « croire au Dieu de Jésus-Christ ». Or les chiffres sont formels : la moitié de ceux qui croient que Dieu existe ne croient pas au Dieu de Jésus-Christ. » Dès 1972, des enquêtes convergentes de la Sofres et de l'IPOP prouvaient qu'un tiers seulement des Français croyant au Dieu de Jésus et que pas plus d'un quart jugeaient que la foi au Dieu de Jésus, à un avenir et que l'homme, libre de ses actes, n'est pas soumis à un déterminisme qui lui ôte toute responsabilité réelle.

On ne doit donc pas confondre la « sensation de l'éternel » avec l'adhésion au Dieu de Jésus. La foi en celui-ci est aussi menacée par le panthéisme que par l'athéisme, par l'irrationnel que par la rationalité. Or, devant cette vague d'agnosticisme sans précédent dans l'histoire, l'Eglise reste souvent dans l'expectative ou se lance dans des complaisances officielles. Le synode romain de 1974 est passé,

lui aussi, à côté de la question et les autorités hésitent devant la divulgation dans le grand public des conclusions des enquêtes, grâce auxquelles on pourrait renouer le langage de la foi et rendre celle-ci plus accessible à la mentalité moderne.

Joue ainsi un phénomène de peur sur lequel Jean-François Six revient tout au long de son livre. L'appéhension devant de main explique les réactions frileuses d'un évêque qui accente — en France — la bureaucratiation de ses structures alors qu'il faudrait parler pour la décentralisation. Elle conduit aussi plus généralement à une sorte de repliement devant les mutations culturelles. Repliement qui est une manière de « schizophrénie », puisque cette malade se caractérise par la difficulté d'adaptation aux relations extérieures et par une impossibilité de contact avec la vie, avec le déroulement du temps et avec les réalités collectives.

Les angoisses de Thérèse

L'auteur plaide donc pour une Eglise légère, mobile, créatrice, dépossédée et communicante, ouverte à la diversité, lieu de rencontre et de refuge où la culte ne s'opposerait pas à la présence au monde ni l'eschologie à l'incarnation. Elle ne doit plus être celle du Christ-Roi mais celle du Dieu de l'humilité et de la tendresse qui a accepté la souffrance et la mort. L'historien de Thérèse de Lisieux, Jésus, qui nous a restitué le visage de la carmélite de Lisieux, retrouve ainsi les angoisses et les espérances de celle-ci. Comme tous les mystiques, Thérèse a fait l'expérience que la foi ne peut se passer de la nuit. Le peuple chrétien doit, à son tour, devenir mystique, ne pas faire de la foi une valeur refuge, et un lieu parfaitement déterminé et sécurisé, avec ses institutions et ses rites. Il lui faut « quitter les ringards d'une possession de Dieu pour un regard vers la cime qu'on ne conquiert pas ».

JEAN DELUMEAU.

LE COURAGE DE L'ESPÉRANCE, de Jean-François Six. Ed. Seuil, 235 p., 55 F.

religion

Les révélations de René Guénon

René Guénon a été un grand penseur de notre époque. Ses ouvrages ont marqué profondément la spiritualité contemporaine. Ses révélations sur la nature véritable de l'homme et de la civilisation ont été une véritable révolution intellectuelle. Ses idées ont influencé de nombreux penseurs et ont servi de base à de nombreuses recherches philosophiques et spirituelles.

La violence sacrificielle... Les révélations de René Guénon ont permis de comprendre la véritable nature de la violence et de la mort. Elles ont montré que la violence n'est que le résultat d'une décadence spirituelle et qu'elle doit être transcendue par la voie du sacrifice.

Le monde est un lieu de souffrance et de douleur. Les révélations de René Guénon nous ont appris à voir au-delà de la surface et à saisir la véritable nature de la réalité. Elles nous ont donné la clé pour comprendre le monde et nous-mêmes.

Les révélations de René Guénon ont été une véritable révélation pour notre époque. Elles ont permis de retrouver la voie de la vérité et de la sagesse. Elles ont été une véritable lumière dans un monde obscur.

Les révélations de René Guénon ont été une véritable révélation pour notre époque. Elles ont permis de retrouver la voie de la vérité et de la sagesse. Elles ont été une véritable lumière dans un monde obscur.

Les révélations de René Guénon ont été une véritable révélation pour notre époque. Elles ont permis de retrouver la voie de la vérité et de la sagesse. Elles ont été une véritable lumière dans un monde obscur.

Les révélations de René Guénon ont été une véritable révélation pour notre époque. Elles ont permis de retrouver la voie de la vérité et de la sagesse. Elles ont été une véritable lumière dans un monde obscur.

Les révélations de René Guénon ont été une véritable révélation pour notre époque. Elles ont permis de retrouver la voie de la vérité et de la sagesse. Elles ont été une véritable lumière dans un monde obscur.

Advertisement for Patricia Highsmith's 'le journal d'Edith'. It features a portrait of Highsmith and text describing the book as a masterpiece of suspense and psychological insight.

Advertisement for 'PATRIMOINE CULTUREL ET CRÉATION CONTEMPORAINE' by Nouvelles Editions Africaines. It promotes a collection of works on African culture and contemporary art.

Advertisement for 'HISTOIRE DE METZ' by René Bour. It describes a historical work with 32 pastels and 500 illustrations, published by Editions Serpenoise.

Advertisement for 'NICEPHORE' by Tallandier. It promotes a collection of photographic and literary works.

Advertisement for 'Charles le Téméraire' by Marcel Brion. It features an illustration of a battle scene and text describing the historical work.

Le Monde DE L'EDUCATION

numéro de juin

LES DÉBOUCHÉS DU BAC LES CHANCES DE RÉUSSITE SELON LES ÉTUDES

Le Monde de l'éducation, chaque mois : analyse un problème important de l'éducation, scolaire et universitaire, présente un ensemble indispensable de conseils pratiques et de réponses aux questions que vous vous posez.

BULLETIN D'ABONNEMENT

Pour ceux d'entre vous qui souhaitent recevoir régulièrement le Monde de l'éducation, il suffit de nous renvoyer le bulletin ci-dessous. Vous ne paierez que 60 F pour onze numéros au lieu de 66 F, et vous recevrez, EN CADEAU, l'un des numéros déjà publiés.

RECEVEZ EN CADEAU l'un des numéros suivants : Les jeunes parents, n° 28, mai 1978; Les livres d'enfants, n° 37, mars 1978; La politique au lycée, n° 38, janvier 1978; Les jouets, n° 34, décembre 1977; Qui sont les étudiants?, n° 33, novembre 1977; La mise en place de la réforme Baby, n° 31, sept. 1977; Étudiants, futurs enseignants, n° 22, novembre 1976. Vous pouvez, si vous le souhaitez, commander, en plus de votre numéro cadeau, d'autres numéros. Il suffit que vous rajoutiez à votre règlement la somme de 6 F par exemplaire demandé.

NOM : Prénom : Adresse : Je vous règle la somme de 60 F pour mon abonnement de un an (onze numéros) au Monde de l'éducation, et le reçoit en cadeau l'un des numéros cochés ci-contre.

Envoyez votre bulletin et votre règlement (chèques bancaires ou postal) au Monde de l'éducation, au Monde de l'éducation, serv. abonnements, 1 rue de l'Étoile, 75027 PARIS 13e. Codes 09 - Téléphone : 249-72-23

DON JUAN

OBLIQUES, DON JUAN, Histoire d'un homme et d'une femme. Ce roman est une œuvre majeure de l'époque moderne. Il explore les thèmes de l'identité, de la liberté et de la passion.

OBLIQUES — N° 45 DON JUAN — Un volume sur deux tomes. Les deux tomes sont reliés. Prix 150 F. Envoyez votre règlement par chèque postal n° 31869-07. Les filles — Dany Nyons — France.

NOM : Adresse : Désire recevoir le monde de l'éducation. Vous prie de renvoyer ce bulletin à la somme de 150 F (chèques bancaires ou postal) à Roger Borden. DATE : SIGNATURE :

Handwritten Arabic text at the bottom of the page.

صحة من الالهي

religion

Les révélations de René Girard

Une nouvelle anthropologie.

TRES lu dans un petit cercle d'intimités, René Girard est peu connu du grand public ; disons même qu'il n'a pas encore obtenu, en France, la reconnaissance à laquelle il a droit. Sans doute son exil prolongé aux Etats-Unis, où il enseigne la littérature, autant que son mépris de la mode et les critiques qu'il n'a cessé de proférer contre le structuralisme expliquent-ils, en partie, cette situation.

Si la Violence et le Sacré (1) est resté dans l'ombre de l'Ami-Œdipe — paru la même année — le dernier livre de René Girard ne devrait pourtant pas manquer de porter sous les feux de la rampe une pensée qui s'avère décisive pour la philosophie et pour les sciences humaines : « une vraie pensée », en somme, comme il n'en serait pas souvent... De surcroît, se présentant sous la forme d'un dialogue libre entre Girard et deux psychiatres, Guy Lefort et J.-M. Oughourlian, Des choses cachées depuis la fondation du monde est un livre parfaitement accessible à tous. Mais il s'agit d'une longue recherche, traversant de nombreux domaines, et qui ne se laisse pas facilement résumer ; prenons donc la peine de suivre, pas à pas, le chemin qu'ouvre pour nous René Girard.

Le désir mimétique

Première partie : une anthropologie nouvelle. Il s'agit là, pour l'essentiel, d'une reprise des grands thèmes développés dans la Violence et le Sacré. Girard expose le principe fondamental de son système : le désir mimétique. « Mon désir, note Girard, se porte en général sur l'objet que désire l'autre ; je cherche donc à imiter le comportement de l'autre, qui, en retour, s'efforce de m'imiter. Mais dans cette rivalité mimétique, l'objet est vite pris de vue. »

contagion, au groupe entier : c'est la crise, la catastrophe, à laquelle un terme ne peut être mis que par le meurtre aveugle d'une victime émissaire, déclarée coupable même si elle est innocente, et divinisée aussitôt qu'elle est tuée — puisque sa mort permet de restaurer, au sein du groupe, l'ordre et la paix. Partant de ce simple schéma — dont il retrouve la structure à travers d'innombrables rituels primitifs — René Girard nous propose donc une explication purement sociologique de l'origine des dieux et des interdits ; bref, une théorie de la religion.

La violence sacrificielle

La seconde partie du livre apporte un élément radicalement nouveau par rapport à ces thèmes. En effet, Girard y affirme que, contrairement à toutes les autres religions qui restent fondées sur le meurtre d'une victime émissaire, le judéo-christianisme, lui, est centré sur la dénonciation de cette violence. L'essentiel du message biblique, c'est l'amour du prochain, et non les sacrifices. Les prophètes de l'Ancien Testament, qui vivaient une époque de crise, savaient bien, déjà, que la violence est impuissante à fonder quoi que ce soit de durable ; au lieu de résoudre les problèmes, elle les cache un moment, mais ceux-ci ne peuvent que reparaître peu de temps après sous une forme aggravée.

Il faut donc, une bonne fois, que les hommes se débilitent à renoncer à la violence sacrificielle : ce message est en fait plus clairement énoncé dans le Nouveau Testament que dans l'Ancien, ainsi que le montre le Girard en nous offrant, de l'un et de l'autre, une lecture remarquable, aussi poétique que solidement documentée. Davantage, il va jusqu'à soutenir que toute l'histoire humaine, depuis la mort du Christ, s'explique entièrement par le refus que les hommes ont opposé à ce message, tout en hâtant malgré eux sa réalisation — puisque l'aggravation de la violence à l'âge nu-

claire ne nous laisse plus aujourd'hui d'autre choix, selon Girard, que le retour à la parole évangélique.

Mais ce n'est pas tout. Dans la troisième partie du livre, René Girard, revenant sur le thème de la mimésis — cette pulsance d'imitation particulièrement développée chez l'homme — s'efforce d'en faire la base d'une psychologie et d'une psychopathologie nouvelles. Aidé de ses deux compères — qui ne sont pas psychiatres pour rien —, il nous propose donc de nouvelles définitions de la psychose et de l'hystérie et, ce qui est plus intéressant, une critique radicale de la mythologie psychanalytique : Durand, en disant plus que Freud sur le désir, et Proust plus que Lacan, et l'évangile plus qu'eux tous, telle est la conclusion provisoire de ces recherches.

Voilà, comme on s'en doute, une œuvre qui suscitera bien des malentendus. On accusera René Girard de vouloir faire l'apologie du christianisme, alors que sa démarche est toujours prudente et objective. Inversement on lui reprochera de faire, du judéo-christien, une lecture « orientée », qui en épuise la signification en termes purement sociologiques. Mais toute activité humaine n'est-elle pas sociale, et peut-on expliquer l'homme autrement qu'en termes humains ?

Espérons donc qu'un lien de



* Desir de GAGNAT.

réactions passionnelles, ce livre soulèvera des discussions sérieuses. Il y a en effet des points plus forts que d'autres, dans la « chaîne des raisons » girardiennes. On ne peut nier, par exemple, la relative faiblesse de la partie psychologique par rapport aux deux premières. Pourtant, la chaîne se tient. Méconnaître sa rigueur est impossible. On peut ne pas être toujours d'accord avec la philosophie de René Girard, ou avec ses options politiques ; mais il est impensable d'ignorer plus longtemps les questions qu'il nous pose.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE. * DES CHOSSES CACHÉES DEPUIS LA FONDATION DU MONDE, de René Girard. Grasset, 296 p., 75 F.

(1) Grasset, 1972.

Un plaidoyer pour l'autre Jeanne

(Suite de la page 25.)

Cette domination est même si naturellement acceptée qu'on voit des pages retentir, dans une Rome par définition cathédrale et marcelline, une reine, Christine de Suède, qui assure à leur cour la présence des muses. Dans l'ordre spirituel, la supériorité reconnue tacitement aux femmes, au-delà des apparences, des hiérarchies, n'a jamais vraiment été menacée. Pour être secrète, occulte, elle n'en a été que plus décisive. Après Jéhovah, dieu farouchement cathédrale, est apparu le Christ des Evangiles, enfin l'Esprit dont le règne débute à la Pentecôte par la confirmation de Marie entre les apôtres. Cette Vierge du Cénacole et toutes les Catherine d'Alexandrie assistent au long des âges les femmes dans leur ministère de grâce et d'intervention. La Vierge chargée de l'enfant, devenue la Vierge des Douleurs orpheline de son Fils, s'installe dans la triomphale solitude de l'Immaculée et de l'Assomption. La maternité spirituelle, notion centrale dans le système de Mme Guyon, participe de cette corréption. Cet « état apostolique » ou de mission n'est que « l'extension de la qualité du Rédempteur », une application de la filiation divine achevant ce qui manque à la passion du Christ.

En marge du nouveau livre de Françoise Mallet-Joris, on se prend ainsi à réfléchir. On aimerait, après ce plaidoyer chaleureux, qu'elle revint avec tout son talent de romancière, sa lucidité,

à l'évocation de l'une de ces sociétés mystiques et cosmopolites dont la vie de Mme Guyon offre sur sa fin — esquissée ici — le curieux modèle : Rosalais jacobites et épiscopales, pasteurs protestants, laïcs du grand monde européen, le chevalier Ramsey qui va développer à la fois la mythologie comparée et la franc-maçonnerie, tous unis dans une sainte fraternité. Comme l'avait été à Anvers, à la fin du seizième siècle, les humanistes de la Famille de la charité auprès de Christophe Plantin, ou comme le seront à la fin du dix-huitième siècle, entre Suisse et Savoie, les cercles guyoniens où se distingue une autre femme écrivain appelée à un rôle politique, Mme de Krüdener. Le « petit troupeau que Dieu choisit parmi les hommes et réserve pour lui » à chaque génération pour sauver la sibié et le christianisme s'est reconnu à Elols autour de Jeanne Guyon.

BRUNO NEVEL.

* JEANNE GUYON, de Françoise Mallet-Joris. Flammarion, 585 p., 98 F.

Gladys Swain
Le sujet de
de la folie
Naissance de la
psychiatrie 36 F.
PRIVAT

LA DIFFERENCE FRED DEUX

Par l'auteur de La Gana, de Sens Inverse, de La Perruque, et de Noeud Coulant, pour la première fois sous son vrai nom, vient de paraître :

GRIS

236 p., 17 x 24 cm
7 gravures de l'auteur
Prix : 48 F.
Collection La Planète Confuse

EXCLUSIVITE LABYRINTHE
2, Cardinal Mercier Paris 9

STOCK ESSAIS

Fernand Deligny
Le croire et le craindre
"Je dis tout simplement qu'un radeau n'est pas une barricade et qu'il faut de tout pour qu'un monde se refasse."
Collection "Les grands Auteurs"

Jacques Berque
Arabies
Il n'y a pas de pays sous-développés, il y a des pays sous-analysés, sous-aimés.
Collection "Les grands Auteurs"

Alain Touraine
Un désir d'Histoire
La société est en avance sur l'idée qu'on nous a donnée d'elle. Je cherche à dessiner sa nouvelle image et à la faire reconnaître comme l'enjeu des mouvements sociaux de demain.
Collection "Les grands Auteurs"

Georges Balandier
Histoire d'Autres
J'ai moins eu des certitudes que des curiosités pour les espaces scientifiques peu explorés.
Collection "Les grands Auteurs" dirigée par Claude Glayman

Philippe Saint-Marc
Progrès ou déclin de l'homme?
Le premier grand ouvrage d'économie sociale par l'auteur de Socialisation de la nature.
Collection "Monde ouvert"

STOCK ESSAIS

l'espérance
Les amours de Thérèse

EDUCATION
DUCHES DU BA
FRANCS DE REUSSITE
EN LES ETUDES
D'ACCOMPLISSEMENT
EN CASERNE

DON JUAN
Les numéros 4 et 5 de la revue OBLIQUES, consacrés au mythe de DON JUAN, étaient depuis longtemps introuvables en librairie. Cet ensemble irremplaçable vient de faire l'objet d'une réédition intégrale, en un volume relié.
Avec ses 296 pages grand format (21 x 27), ses 140 illustrations et ses soixante textes anthologiques ou études nouvelles, ce dossier constitue le panorama le plus complet voué au mythe du célèbre séducteur.
Une revue intelligente, bien faite, cossue. Le dernier numéro, sur Don Juan, est passionnant.
Pierre MARCABRU, France-Soir.
Obliques ajoute à la connaissance et à l'illustration de Don Juan un dossier considérable. Ajoute et surtout met à jour. C'est le quatrième numéro de cette revue pas-comme-les-autres.
Yves FLORENNE, La Monde.
L'entreprise est considérable, le résultat passionnant.
Jean MONTEAUX, Elle.

OBLIQUES — N° 45 DON JUAN — Un volume sur Vain des papeteries de LANA, relié pleine toile grise sous jaquette, fers rouges et trancheffe. Prix 150 F. Envoyé sous emballage de sécurité contre toute commande accompagnée de son règlement. OBLIQUES B.P. 1 — LES PILLES — 26110 NYONS — FRANCE.

NOM :
ADRESSE :
Désire recevoir le volume DON JUAN.
Vous prie de trouver ci-joint la somme de 150 F (chèque bancaire ou C.C.P. à l'ordre de Roger Borderie).
DATE : SIGNATURE :

CARNET

Décès

— Nous apprenons le décès, au cours d'une mission en Nouvelle-Calédonie, de

Mlle Anelindie de la BASSÈTÈRE

[Mlle de la Bassètere fut, de 1946 à 1950, secrétaire générale du Mouvement de la jeunesse écrivain catholique féminine. Elle entra ensuite à l'Union nationale des maisons familiales rurales. Depuis 1975, elle était secrétaire de l'Association internationale des M.F.R.]

— Elie Gabai et Gerorgette Gabay-Rikine, ses parents, Dorothée Gabai, sa grand-mère, Emmanuel Gabay et Marie-Noëlle Pillon, son frère et sa belle-sœur, Carine et William Simon et leurs enfants, Irène Rikine et Jean-Marc, Michel, Serge Rikine et ses enfants, ses cousins et cousines, ont l'honneur de faire part d'annoncer la mort, dans un accident de la route, le 22 mai 1978, de

M. Pascal GABAI

travaillé ans.

Accompagné par sa famille et quelques-uns de ses nombreux amis, François Cruse, Jean-Michel Rampey, André-Maria et Bruno Dupont, Muriel Benadon, Annie Sabatier, Joëlle Toubon, Gunther Kriebel, Pierre Laurent, Michel Pillard, Marie-Annick et Philippe Boncher, André et Léo Lévy, Christine France, Eric Guithoupe, Marthe Belgenier, et en pensée par Charlotte Gréschen, Odile et Françoise Dupont et Annie, il a été inhumé dans le petit cimetière de Trulinas (Drôme), 134, rue de Rivoli, Paris (1^{er}).

— Lyon, Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Mme Jean Gonnat, M. et Mme Pierre Gonnat et leur enfant, M. et Mme Yves Morin et leurs enfants, M. et Mme Luc-Alexandre Ménard et leurs enfants, M. et Mme Claude Gonnat et leurs enfants, M. et Mme Marcel Gettofosé et leurs enfants, Le Révérend Père Marcel Têtu S.J., M. et Mme Armand Gonnard, leurs enfants et petits-enfants, Le docteur Jean Têtu, Le docteur et Mme Georges Bebut, leurs enfants et petits-enfants, Leurs parents et alliés, ont le douleur de faire part du décès de

docteur Jean GONNAT,

de l'hôpital Saint-Joseph, survenu à Lyon, le 8 juin 1978, dans sa soixante et neuvième année, muni des sacrements de l'Église. Les obsèques auront lieu le vendredi 9 juin, à 10 heures, en l'église de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or. L'inhumation dans la stricte intimité.

A L'HOTEL DROUOT

Vendredi

VENTES

S. 3 - Grav. XVIII^e et XIX^e. Objets de vitrine, montres.

S. 6 - Art primitif.

S. 7 - Rare coll. soldats plomb, armes anc. souv. hist. Second Empire.

S. 14 - Tabl. beau mobil. tapis.

S. 14 - Bijoux, argent, anc. pièces de formes.

S. 20 - Elmones dent. meubles, objets d'art, tapis.

un bon choix

le grand tailleur

le tailleur-boutique

les chemises sur mesure

les accessoires

19, av. Grande-Armée - Paris 16^e

André Bardot

— Mme Jean Guille, M. et Mme Lucien Seve, M. Alain Guille, Mme Marie-Edith Bertola, Jean et Marc Seve, Catherine, Marianne et Cécile Guille, M. et Mme Pierre Guille et leurs enfants, Mme Roger Combes et ses enfants, Tous ses parents, alliés et amis, ont le douleur de faire part du décès accidentel, dans sa soixante-dixième année, le 5 juin 1978, à Montauban-de-Bretagne (35), de

M. Jean GUILLÉ,

ancien élève de l'École normale supérieure de Saint-Cloud, agrégé de l'Université, ancien inspecteur d'académie, professeur honoraire du lycée Alphonse-Daudet de Nîmes, P.F.I. et Saint-Léger, ancien adjoint au maire de la ville de Nîmes, président de l'Association départementale de l'ARAC, L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille, le 9 juin 1978, à 18 heures au cimetière de Colmars (21), 43, rue du Cirque-Romain, 30000 Nîmes.

1946 en 1968, Jean Guille, agrégé de l'Université, était membre du parti communiste depuis 1944. Inspecteur d'académie en Haute-Normandie, il avait été révoqué en 1951. Il fut adjoint au maire de Nîmes de 1965 à 1971. Il était professeur honoraire du lycée de Nîmes.

— M. et Mme Jean-Paul Jacquet, M. Olivier Jacquet, Mme Francine Bon, ses enfants, Et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès de

Mme venue Noël JACQUET, née Marie-Louise Emssemet, directrice de l'École d'application, rue de Montreuil, Versailles, survenue le 6 juin 1978, à Versailles, Le service religieux aura lieu le samedi 10 juin, à 10 heures, au temple de l'église réformée, 2, rue Hoche, à Versailles, 95, rue Saint-Charles, Versailles.

— Vannes, Paris, Lorient, Le Roche-sur-Yon, M. Christian Le Douarin et ses enfants Karine, Patrick, Xavier, Anne-Claire et Pierre-Marie, M. et Mme Marc Gaudron, ses parents, Mme Louis Le Douarin, sa belle-mère, M. et Mme Charles Gaudron, M. et Mme Bernard Gaudron, M. et Mme Gaston Le Douarin, M. et Mme Jean-Luc Le Douarin, Le docteur et Mme Michel Gravia, Le docteur et Mme Loïc Le Douarin, Le docteur et Mme Eugène Limon du Parcmeur, ses frères, beaux-frères et belles-sœurs, tous leurs enfants, Et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès de

Mme Christian LE DOUARIN, née Marie-Annick Gaudron, le 22 mai 1978, à l'âge de trente-deux ans.

Et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès de

M. Michel MAGAT, professeur à l'Université de Paris-Sud, directeur du Laboratoire de physique-chimie des rayonnements, survenu le 6 juin 1978, Le Laboratoire associé au C.N.R.S. n° 73 (Laboratoire de physique-chimie des rayonnements et Laboratoire de résonance électronique et locale) ses nombreux amis, Les obsèques auront lieu le samedi 10 juin 1978, à 11 heures, au cimetière de Bièvres, où l'on se réunira. Ce service aura lieu de faire-part, 47, rue de Paris, 91270 Bièvres.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Michel MAGAT, professeur à l'Université de Paris-Sud, directeur du Laboratoire de physique-chimie des rayonnements, survenu le 6 juin 1978, Le Laboratoire associé au C.N.R.S. n° 73 (Laboratoire de physique-chimie des rayonnements et Laboratoire de résonance électronique et locale) ses nombreux amis, Les obsèques auront lieu le samedi 10 juin 1978, à 11 heures, au cimetière de Bièvres, où l'on se réunira. Ce service aura lieu de faire-part, 47, rue de Paris, 91270 Bièvres.

— M. et Mme Jean-Paul Jacquet, M. Olivier Jacquet, Mme Francine Bon, ses enfants, Et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès de

Mme venue Noël JACQUET, née Marie-Louise Emssemet, directrice de l'École d'application, rue de Montreuil, Versailles, survenue le 6 juin 1978, à Versailles, Le service religieux aura lieu le samedi 10 juin, à 10 heures, au temple de l'église réformée, 2, rue Hoche, à Versailles, 95, rue Saint-Charles, Versailles.

emanuel ungaro SOLDES couture

2 avenue montaigne

— Mme Michel Magat, son épouse, M. et Mme B. de France, MM. Yves, Michel et Nicolas Magat, ses enfants et son grand-père, Pierre, Claude, Jean-Christophe, Paul, Thibault, ses petits-enfants, Mme Valentine Guignard-Magat, sa sœur, Ainsi que toute sa famille et ses nombreux amis, ont le douleur de faire part du décès de

M. Michel MAGAT, survenu le 6 juin 1978, Les obsèques auront lieu le samedi 10 juin 1978 à 11 heures, au cimetière de Bièvres, où l'on se réunira. Ce service aura lieu de faire-part, 47, rue de Paris, 91270 Bièvres.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Michel MAGAT, professeur à l'Université de Paris-Sud, directeur du Laboratoire de physique-chimie des rayonnements, survenu le 6 juin 1978, Le Laboratoire associé au C.N.R.S. n° 73 (Laboratoire de physique-chimie des rayonnements et Laboratoire de résonance électronique et locale) ses nombreux amis, Les obsèques auront lieu le samedi 10 juin 1978, à 11 heures, au cimetière de Bièvres, où l'on se réunira. Ce service aura lieu de faire-part, 47, rue de Paris, 91270 Bièvres.

— M. et Mme Jean-Paul Jacquet, M. Olivier Jacquet, Mme Francine Bon, ses enfants, Et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès de

Mme venue Noël JACQUET, née Marie-Louise Emssemet, directrice de l'École d'application, rue de Montreuil, Versailles, survenue le 6 juin 1978, à Versailles, Le service religieux aura lieu le samedi 10 juin, à 10 heures, au temple de l'église réformée, 2, rue Hoche, à Versailles, 95, rue Saint-Charles, Versailles.

— M. et Mme Jean-Paul Jacquet, M. Olivier Jacquet, Mme Francine Bon, ses enfants, Et toute la famille, ont le douleur de faire part du décès de

Mme venue Noël JACQUET, née Marie-Louise Emssemet, directrice de l'École d'application, rue de Montreuil, Versailles, survenue le 6 juin 1978, à Versailles, Le service religieux aura lieu le samedi 10 juin, à 10 heures, au temple de l'église réformée, 2, rue Hoche, à Versailles, 95, rue Saint-Charles, Versailles.

JOAILLER ORFÈVRE HORLOGER

LOISEAU AYGARDI

BALENCIAGA Soldes

Quelques jours seulement

Boutique Balenciaga, 10, av. George V - Paris

Magat a publié plus de cent quarante Mémoires sur les spectres RAMAN, les hauts polymères, la liaison hydrogène, le cinétique chimique, etc., et contribué à créer à Orsay un centre de chimie physique de haut niveau. Membres de nombreuses sociétés savantes du monde entier, il avait été président de la Société de chimie physique.

— M. Léon Mulafter, Le professeur Charles Debray et Mme, L'ingénieur en chef Gilles Mulafter et Mme, Les docteurs Michel et Sylvie Melgouan, M. et Mme Dominique Debray, M. et Mme Alain Tourasse, MM. Emmanuel et Marc Mulafter, Mlle Béatrice et Solange Mulafter, M. et Mme Henri Mulafter, Les familles Bardet, Faure, Bruat, Mulafter et Cramouzeau-Donnarria, ont le profond chagrin de faire part du décès de

Mme Léon MULATIER, née Germaine Lavitelle, leur très chère épouse, maman, belle-maman, grand-maman, arrière-grand-maman, belle-sœur et parente, survenue à Genève, le 6 juin 1978, à l'âge de quatre-vingt-sept ans. Elle sera inhumée le samedi 10 juin dans le caveau familial au cimetière d'Aurillac-du-Férgord, après la messe, qui sera célébrée en l'église d'Aurillac, à 18 heures. Domicile : 53, route de Chêne, 1208 Cessy.

« Mon Dieu, Vous en qui elle a toujours placé sa confiance, accueillez-la. »

Mme Michel POBERS, née Hélène Creyton, survenue le 5 juin 1978, à Paris. Conformément à ses volontés, l'inhumation a eu lieu à Paris dans la plus stricte intimité. Ce service aura lieu de faire-part, 74, boulevard Raspail, 75006 Paris.

— Saint-Gervais (Haute-Savoie), Mme Marysle Radix, Pierre, Carole et David, M. et Mme Robert Radix, M. et Mme Alain Radix et leur fille, M. et Mme André Canton et leurs enfants, Mlle Mireille Radix, Mme Repe Lamarque,

M. et Mme Jean-Pierre Lamarque et leurs enfants, Mme Charlotte Veragny, Mme Marie Condamine et ses enfants, Les familles Radix, Didierjean, Gey, Lamarque, et tous ses amis de Haute-Savoie et de l'Est, ont le douleur de faire part du décès de

M. Jean-Yves RADIX, chirurgien-dentiste, à Saint-Gervais-les-Bains,

survenu le 5 juin 1978, dans un accident de montagne, à l'âge de trente-trois ans. Les obsèques religieuses et l'inhumation dans le caveau de famille auront lieu à Sarriège-sur-l'Adour (Douglas), le vendredi 9 juin 1978, à 10 h. 30. Cet avis tient lieu de faire-part.

— M. et Mme André Tanugi, M. et Mme Jean Seemana et famille, M. et Mme Saivre Saal et famille, Pierre et Laurent Cohen-Tanugi et leur mère Lucette Mimoun, Les familles Cohen-Tanugi, Manneveau, Seemana, Saal, Ellis, Tahar, Marzouk, Siama, parentes et alliées, ont le douleur de faire part du décès de leur chère

Eugénie TANUGI-COHEN, née Marzouk, survenue brusquement le mardi 6 juin 1978.

Les obsèques auront lieu le vendredi 9 juin 1978, Départ de l'hôpital Ambroise-Paré de Boulogne à 11 h. 15. Réunion à la porte du cimetière Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, à 11 h. 30. Les prières de bustaine auront lieu samedi 10 juin, à 11 heures, au temple, 21, rue des Tournelles, Paris 1^{er}. La famille recevra le samedi 10 juin 1978, de 15 heures à 19 heures, 23, rue de Lorraine à Garches 1921.

Anniversaires

— Il y a un an, Florence BAZIN et son mari, Robert FARRANT disparus à Abidjan. Une pensée est demandée à ceux qui les ont connus et aimés. Kinshasa, Natrobi.

— Le troisième anniversaire du retour à Dieu de M. Marcel NIVET, agrégé de l'Université, est rappelé à tous ceux qui gardent son souvenir.

Bienfaisance

— La maison de retraite Saint-Antoine-de-Padoue, 11, rue Tripler, à Noy-sous-les-Bois, organise le samedi 10 et le dimanche 11 juin une exposition « Portes ouvertes » pour l'exposition et la vente de travaux exécutés par ses pensionnaires.

Communications diverses

— Le Cercle Bernard-Lamarque organise le jeudi 8 juin une soirée, à Paris, salle Jérusalem, avec M. Yoram Anisimov, Eljor, et el I (chanteur israélien) et Francis Lemarque, à 20 h. 30, au Centre Rachi, 20, boulevard de Port-Royal, Paris (9^e). Billets à retirer au 17, rue de la Victoire, Paris (9^e), et le soir à l'entrée.

— M. Georges Béard-Quethin, président-directeur de la Société générale de presse et président du Syndicat de la presse économique, juridique et politique, a été promu au grade de commandeur de l'ordre national du Mérite.

Conférences-débats

— Le Club Libertés, qui veut constituer une aire de dialogue et de libres confrontations, a déjà reçu des personnalités de toutes tendances qui ont débattu de quelques-uns des grands problèmes actuels. A partir d'octobre, les débats du Club Libertés auront lieu tous les lundis, de 18 h. 30 à 20 heures, avenue Franklin-D.-Roosevelt. En plus de grands débats sur l'actualité sont prévues des tribunes sur les films nouveaux, le théâtre, la télévision, les livres, une tribune inter-religieuse et une tribune des non-croyants. Pour conditions de participation et renseignements complémentaires, écrire, en joignant enveloppe timbrée et libellée au Club Libertés, 6, rue Jules-Guesde, 91270 Vigneux-sur-Seine.

Quand on est bien à deux, c'est l'Indian Tonic ou SCHWEPES Lemon. Les deux SCHWEPES.

BILLARDS PHILIPPE MALIGE

NOUVEAU HALL D'EXPOSITION 8 RUE JASMIN PARIS 16^e

Angle av. Mozart, r. Jasmin - 50 m. métro Jasmin. Ouvert tous les jours de 10 à 19h. Tél. : 224.81.32 et 33. Billards français et américains. Accessoires.

BRUNE INGÉNIEUR

Ingénierie et travaux publics

Vivez chez vous et faites-vous servir comme à l'hôtel

RESIDENCE CLUB DE NEULLY

137 à 145 avenue du Roule - 92200 Neuilly

du STUDIO au 3 PIECES

Visite des appartements modèles sur rendez-vous.

Tél. 261.80.40

Réalisation SOFAP et SOGEPROM Livraison Début 79

D. FEAU appartements

berdy notre prêt à porter commence là où les autres l'arrêtent

tout l'habillement et les chaussures pour les grands (1 m 85 à 2 m 15) et les costauds.

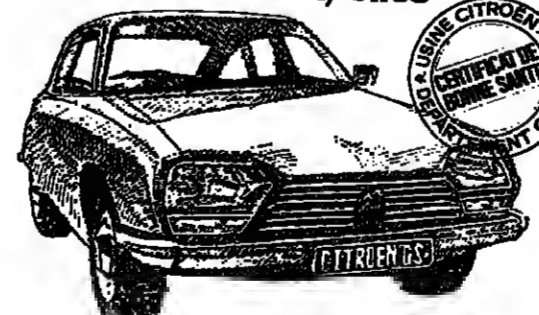
79 avenue des Termes Paris 17^e - Tél. 574.35.13

38 avenue Ledru-Rollin Paris 12^e - Tél. 628.18.24

NOUVEAU MAGASIN

Chouchoutée

Elle a appartenu à un de nos collaborateurs, un amoureux de l'automobile, un passionné de la mécanique. C'est lui qui l'a rodée. Aux Usines Citroën-Département Occasion, la plupart des voitures ont été ainsi élevées par des membres du personnel Citroën. Elles ont très peu roulé. Vous les reconnaîtrez facilement, elles ont toutes le certificat de bonne santé.



Usine Citroën - Département Occasion. Des occasions de 1^{er} jeunesse.

ouvert le samedi : 10, place Etienne Permet - 75015 Paris (M^o Félix-Faure) Tél. 532.70.00 - 50, bd Jourdan - 75014 Paris Tél. 589.49.89

59 bis, avenue Jean Jaurès - 75019 Paris Tél. 208.86.60 - Vélizy-Villacoublay (carrefour Petit-Clamart) Tél. 630.06.01

CITROËN

CIT-ALCATEL

emploi région

SPERRY

ingénieurs commerce

REVEUR D'USINE

emploi internat

REGION DE ZONE GEOGRAPHIQUE au MOYEN-ORIENT

TECHNIQUE GENERALE DE TRAVAIL

AMERIQUE DU SUD

BRUNE INGÉNIEUR

مكتبة الاحل

سكنا من الامل

OFFRES D'EMPLOI	La ligne	La ligne T.C.	ANNONCES ENCADREES	Le mètre col.	T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	43,00	49,19	OFFRES D'EMPLOIS	24,00	27,45
IMMOBILIER	30,00	34,32	DEMANDES D'EMPLOIS	20,00	22,88
AUTOMOBILES	30,00	34,32	IMMOBILIER	20,00	22,88
AGENDA	30,00	34,32	AUTOMOBILES	20,00	22,88
PROP. COMM. CAPITAUX	80,00	91,52	AGENDA	20,00	22,88

ANNONCES CLASSEES

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

CIT-ALCATEL

Département Communication - 78140 VÉLIZY
RECHERCHE
Pour sa direction de fabrication (6 000 personnes)

UN ADJOINT AU CONTRÔLEUR DE GESTION

En liaison étroite avec le responsable, il prendra en charge les contrôles financiers auprès d'une dizaine d'unités de production. Il sera chargé de l'établissement et du suivi du budget. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 30 ans environ ET POSSÉDANT OBLIGATOIREMENT une formation ingénieur de type A et un diplôme. Il devra justifier d'une bonne expérience en fabrication, et avoir de réels contacts dans le domaine de la gestion. L'expansion actuelle du groupe offre des possibilités d'évolution de carrière particulièrement intéressantes.

Envoyer C.V. et présentations (avec photo) à CIT-ALCATEL, 10, rue Latécoère, 78140 VÉLIZY au téléphone au 948-96-20, poste 4883 entre 8 h. et 12 h.

Fabricant - Petites fournitures de bureaux
Leader sur son Marché

recrute

UN CHEF du SERVICE COMMERCIAL

Pour contrôler :

- du traitement des commandes ;
- du service clientèle ;
- du magasin de détail ;
- des expéditions.

La responsabilité englobe 30 personnes. L'expérience acquise sera déterminante dans le choix du candidat.

Adresser curriculum vitae, photo et présentations sous n° 37.182 à ELDU Publicité, 17, rue Labat, 93000 VINCENNES, qui transmettra.

Dans le cadre du développement de ses centres pilotes par ordinateur
UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ SPÉCIALISÉE
EN TÉLÉCOMMUNICATIONS
située en banlieue Sud-Ouest de Paris

recrute

UN INGÉNIEUR SUPELEC, SUP. TÉLÉCOM

au sein de la direction technique, il sera chargé de l'ETUDE ET DE LA CONCEPTION DE NOUVEAUX SYSTÈMES TÉLÉPHONIQUES.

Ce poste conviendrait à un candidat, ayant de préférence une expérience de quelques années dans les télécommunications, et connaissant les micro-processors et les systèmes logiques micro-programmés.

Des connaissances en ASSEMBLEUR et LANGAGE EVOLUE seraient appréciées.

Envoyer curriculum vitae détaillé et présentations (avec photo) sous référence 67.537 CONFESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

SPERRY UNIVAC

2ème constructeur mondial d'ordinateurs
recherche pour ses agences de REIMS, TOURS et TOULOUSE

des ingénieurs commerciaux confirmés

- Vous êtes de formation supérieure et vous aimez la vente
- Vous avez le goût des contacts humains à haut niveau
- Vous avez une expérience d'au moins 3 ans dans la vente des ordinateurs de moyens et de grande puissance.

Si vous correspondez à ce profil, nous sommes en mesure de vous confier les responsabilités suivantes :

- Prise en charge et développement d'un territoire
- Analyse des besoins des prospects et clients
- Négociation avec les directions informatique et financière menant à la conclusion d'un contrat

Nous vous offrons une rémunération importante dans la filiale française d'un grand constructeur au sein d'un groupe de dimension internationale.

Vous avez la possibilité d'entreprendre une carrière qui évoluera au sein de notre direction commerciale vers des responsabilités accrues (coordonnateur de vente, chef de produit, directeur d'agence...).

Adresser votre candidature (lettre et C.V.) à Référence M8
SPERRY UNIVAC Service du Personnel - 3, rue Bellini 92806 PUTEAUX.

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
recherche pour son bureau d'AUZERRE collaborateur n/v. certifié expert-comptable, ou D. E. C. S. Expert, Ingénieur C.V. et prêt, adr. au n° 7206, « le Monde » P. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-P.

IMPTE FILIALE D'UN GROUPE MULTINATIONAL recherche pour

ORLÈANS

LA SECRÉTAIRE ASSISTANTE DE SON DIRECTEUR GENERAL

30 ans, dynamique, niveau BTS, bonne culture générale. Minimum 3 ans expérience dans fonction similaire.

Poste à pourvoir résidentiel.

5.000 à 57.000 F annuels. Avantages sociaux.

Env. C.V. dét. + photo à No. 67207, Confesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-9, G. 17.

TITN PROVENCE
Sis d'implémenter en informatique du groupe international Thomson-CSF rech.

UN INGÉNIEUR ELECTRONICIEEN

Formation des écoles, 3 à 4 ans expér. en systèmes informatiques types réél.

Env. C.V. prêt. TITN Provence 7, rue Louis-Blanc, C.I., 13200 Aix-les-Milles.

MERLIN GERIN

GRENOBLE

offre plusieurs postes

d'analystes en informatique à de jeunes ingénieurs

diplômés grande école et spécialisation en informatique pour leur confier après formation des postes de CHEFS DE PROJETS OU CORRESPONDANTS CONSEILS auprès des utilisateurs de l'informatique dans les unités du groupe.

Leur évolution, prise en charge par le service développement formation des cadres, est assurée :

- soit à l'intérieur du département informatique
- soit dans les 18 usines de la Société à Grenoble
- soit dans les filiales du groupe en France et à l'étranger.

Envoyer C.V., manuscrit et présentations sous réf. 8062 à Cabinet J. VITTE, 15, bd Maréchal Leclerc, 38000 GRENOBLE. Discretion assurée.

ENTREPRISE BANLIEUE SUD recherche techniciens ou techniciens supérieurs, après de moins de 25 ans, libérés des obligations militaires.

- 1) Pour laboratoires d'analyses physico-chimiques (niv. BTS).
- 2) Pour laboratoires de métrologie dimensionnelle (spécialité mécanique).
- 3) Pour laboratoires d'essais non destructifs méthodes électriques et radiométriques (spécialité physique).
- 4) Pour laboratoires de chimie chimie (niveau BTS).
- 5) Pour laboratoires de chimie de physico-chimie (connaissances en chimie minérale ou en génie chimique et en vide).

Horaires de travail : 40 h. par semaine. Avantages sociaux : restaurant d'entreprise, transport...

Adresser au curriculum vitae au n° 7421 « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-P.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ banlieue Sud recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE ou DOCTEUR

pour études de SYSTÈMES et RECHERCHE APPLIQUÉE dans le domaine de la THERMIQUE et de la MÉCANIQUE

2 à 4 ans expér. appréciées.

Adc. candidat manuscrit, en précisant le REF. et IG. 67.535 CONFESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01.

SOGIF

PROGRAMMEUR COBOL PL 1, GAD

Tél. : 246-79-82

Clé INTERNATIONALE DE SERVICES « C.I.S. »

INGÉNIEURS LOGICIELS

P. projets informatiques sur MITRA 15 125 - SOLAR 3 à 4 ans expér. temps réel

Adresser à direction projets, 9, rue de Hanovre (29) - 93779-79

ÉDITEUR

REDACTEUR BIOLOGISTE

Niveau docteur d'état

Goûter des contacts nécessaires

Escr. avec C.V. et présentations à M. J. VITTE, 15, bd Maréchal Leclerc, 38000 GRENOBLE.

Centre Médico-Chirurgical FOC 540, rue Worth, 92151 Suresnes Cedex recherche

HOMME SYSTÈME

Adjoint à un ingénieur

Système

Niveau : Étudier supérieures (Maîtrise informatique ou Coobol)

Ordinateur IBM 308/138 DOS/VS théoriquement.

Adr. candidature avec C.V. et présent. au chef de personnel.

Banque internationale recherche un employé stable

UN AIDE STATISTICIEN

service comptable, niveau II-conca math, notions informatiques. Téléphonez pr rendez-vous 265-16-82.

CIFER organisé du 21-8 78 au 1-8-78 des séminaires de révision intensive de D.E.C.S. Renseignements et inscriptions 64, rue de Richelieu, 75002 PARIS. Tél. : 742-54-04.

Adm. rech. CHARGE ETUDES AGRICULTURE RURAL diplômé grande école au max. 60000-60000. Connait. agronomie. Adc. par écrit avec C.V. Direction département de l'Agriculture, C.I.S. section, 27-MELUN.

Cadre privé préparant aux grandes écoles de commerce recherche ASSISTANT DIRECTION de prod. professeur de math ou philo. Excellent réfer. adresses. Escr. au 17 6209 M. RIGAUD-PRASSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2.

Société d'importation recherche pour le crédit agricole un service commercial

CHEF DE GROUPE expérimenté. Libre résidence. 30 mois, caution gratuite. Adc. C.V. et présent. à DELTZ FRANCE, service de personnel, 22, rue Faido, 75018 PARIS.

DIRECTEUR D'USINE

180.000 F. + SEINE-MARITIME

Cette opportunité ne peut convenir qu'à un Ingénieur Grande Ecole de plus de 35 ans, ayant eu avant en la responsabilité d'une unité moderne de fabrication lourde en continu (300 personnes environ) - Poste attractif au sein d'un puissant groupe français.

Si vous répondez à ces critères, nous souhaitons recevoir votre candidature sous réf. 288, et vous assurerons une totale discrétion.

Gabriel MARCU
154, bd Malesherbes
75017 Paris

SOCIÉTÉ TURAUTO (Filiale de VALLÉE) 92300 JOIGNY

spécialisée dans le façonnage des tubes et la construction des portes de surpress, rech. pour son bureau d'études

UN DESSINATEUR-ÉTUDES 1

Formation min. 7 ans expér. ou équivalente en technique construction mécanique.

Expér. de quelques années en conception d'outillage (presse, outillage à froid, etc.) exigées.

Escr. avec C.V. et prêt. au se présenter à l'usine de JOIGNY.

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION EUROPÉENNE DES PRODUITS GRAND PUBLIC

Si vous pensez que le logiciel d'application est la clé du développement du marché des ordinateurs individuels (PERSONAL COMPUTER), nous vous offrons la possibilité de mettre en valeur votre esprit créatif en venant renforcer notre Centre Européen de Développement de Logiciel situé à VILLENEUVE-LOUBET (NICE), 7 postes sont à pourvoir :

3 INGÉNIEURS CONFIRMÉS

Grande Ecole - 3 à 4 ans expérience, sachant analyser les besoins d'un marché, définir les caractéristiques d'un produit et en assurer le développement jusqu'à l'introduction.

- L'un des postes nécessite une bonne expérience des mini-systèmes de gestion, les autres un esprit créatif.
- Un des postes est à pourvoir à Paris.

UN RESPONSABLE LABO DE SIMULATION

Ce poste conviendrait à un ingénieur électronicien ou informaticien connaissant le logiciel de base de mini-ordinateurs et ayant une expérience des micro-processors au niveau du matériel.

3 INGÉNIEURS DEBUTANTS

connaissant un langage évolué et si possible l'assembleur. Désirant accéder rapidement à la Direction de projets.

Pour tous ces postes l'anglais sera la langue de travail.

Ecrire avec C.V., photo, présentations, salaire, date de disponibilité sous réf. ECOM/678/806 à Madame LE GUET - T.I.F. - B.P. 5 06270 VILLENEUVE-LOUBET Tél. : (93) 20.01.01

emplois internationaux

ENTREPRISE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ recherche

DIRECTEUR DE ZONE GÉOGRAPHIQUE au MOYEN-ORIENT

activités principales de la Société dans la zone :

- travaux tous corps d'état électrique : Secteurs industriels et tertiaires ;
- construction électrique (tableaux, pupitres, etc.) ;
- ingénierie matériel divers.

Pratique courante de la langue anglaise indispensable.

Expériences de poste similaires au MOYEN-ORIENT, 3 ans minimum.

Env. C.V. et présentations à A.T.C., au n° 1.338, 2, rue des Martyrs, 75009-PARIS, qui transmettra.

IMPORTANTE ENTREPRISE DE TRAVAUX PUBLICS ROUTIERS recherche pour sa Division Orientale (Chaudières et MOYEN ORIENT)

DIRECTEUR de CHANTIER

Il dirigera en Pays Etranger des chantiers routiers nécessitant la mise en œuvre d'importants moyens en matériel et l'animation d'équipes chevronnées de Cadres et d'Agents de Maîtrise expérimentés.

Nous souhaitons susciter des candidatures d'INGÉNIEURS CONFIRMÉS, ayant le sens du commandement et des contacts humains, le goût de l'initiative.

Il est nécessaire d'avoir une expérience similaire au niveau de la Direction des Travaux. La connaissance de la langue Anglaise est indispensable.

Adresser C.V., photo et salaire actuel en rappelant la référence Y 4956 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75002 Paris qui transmettra.

IMPTE SOCIÉTÉ TRAVAUX PUBLICS recherche pour chantier

AMÉRIQUE DU SUD JEUNE INGÉNIEUR

20 ans - Ayant au minimum 3 ans d'expérience dans chantiers entreprises générale à l'étranger.

Disponible immédiatement.

Répondre et anglais indispensables.

Envoyer C.V. et présentations sous le numéro 67.572, Confesse Publ., 20, av. Opéra, 75001 Paris, qui transmettra.

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE met au concours un poste de

PROFESSEUR DE GENIE BIOLOGIQUE

pour son département de génie rural et géomètres.

Détail d'inscriptions : 20 sept. 1978. Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier relatif à ce poste à la Direction administrative de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne, 39, avenue de Cour, 1007 LAUSANNE (Suisse).

Société japonaise (Marubeni) recherche plusieurs Japonais expérimentés, parlant bien français, pour postes relatifs à travaux de construct. d'usines en Algérie. Tél. : 070 94-04-22.

GESTION 2000 RAFFINERIE MOYEN-ORIENT

INGÉNIEURS électricité matériel.

TEL. : 246-41-81.

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.

BILLARD PHILIPPE MAILLES

NOUVEAU D'EXPOSITION 8 RUE JAS PARI

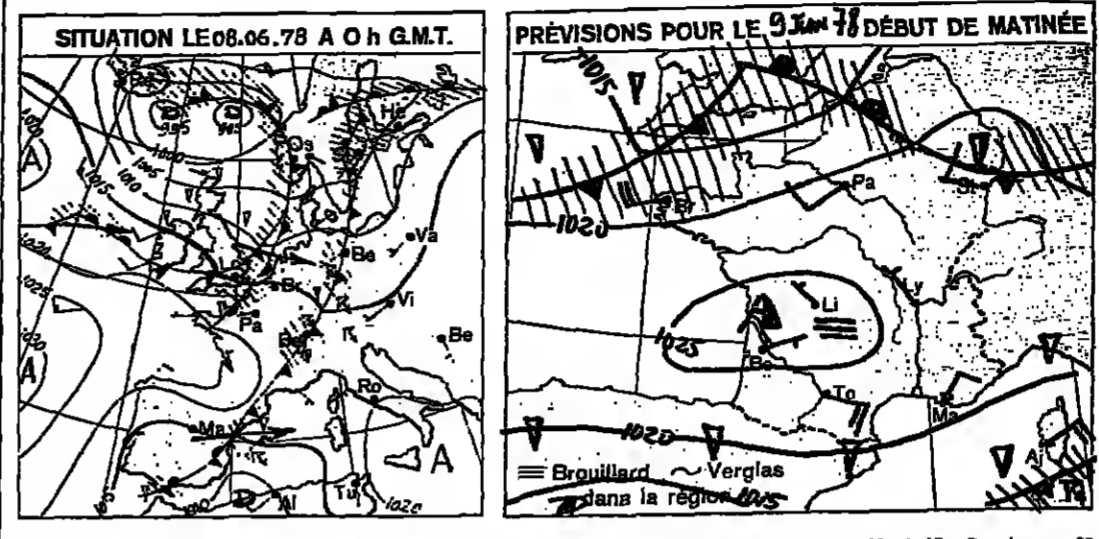
AUJOURD'HUI

loterie nationale				Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS				
TERMI-NAISON	FINALES et NUMEROS	SOMMES A PAYER	SIGNES ou ZODIAQUE	TERMI-NAISON	FINALES et NUMEROS	SOMMES A PAYER	SIGNES ou ZODIAQUE	
1	011	300	tous signes	7	8 967	15 070	général	
	2 371	7 000	balance		31 577	20 000	scorpion	
	9 141	7 000	autres signes		30 147	1 070	balance	
	9 011	15 000	scorpion					
	9 821	1 000	autres signes					
2	0 822	7 000	scorpion	8	5 108	15 000	vierge	
	0 402	7 000	autres signes		31 578	20 000	scorpion	
	6 482	1 000	autres signes		00 838	150 000	scorpion	
	31 572	1 000	autres signes		09 578	150 000	scorpion	
					30 758	10 000	autres signes	
3	0 934	7 000	verseau	9	1 009	15 000	poissons	
	9 284	7 000	scorpion		2 009	15 000	verseau	
	9 204	15 000	scorpion		8 886	15 000	balance	
	31 574	20 000	scorpion		31 579	20 000	scorpion	
	07 964	150 000	scorpion		27 089	1 000	autres signes	
4	1 516	7 000	poissons	0	4 000	300	tous signes	
	3 826	7 000	taureau		31 570	7 000	vierge	
	31 575	20 000	scorpion		12 870	1 000	autres signes	
	32 706	1 000	autres signes		11 600	150 000	vierge	
					28 050	150 000	verseau	
5	9 238	15 000	balance	78	31 570	20 000	scorpion	
	31 576	20 000	scorpion		15 140	1 000	autres signes	
	18 046	1 000	autres signes		37 180	150 000	poissons	
6	7	70	tous signes	27	15 140	1 000	autres signes	
	2 387	7 000	scorpion					
	5 847	7 000	scorpion					
7	0 127	15 000	taureau					

Signes du Zodiaque
TIRAGE DU 7 JUIN 1978
PROCHAIN TIRAGE
LE 14 JUIN 1978
à ANGLET (Pyrénées-Atlantiques)

LOTTO 1 8 13 21 35 43
TIRAGE No 23
NUMERO COMPLEMENTAIRE 24
PROCHAIN TIRAGE LE 14 JUIN 1978 VALIDATION JUSQU'AU 13 JUIN APRES-MIDI

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 8 juin à 0 heure et le vendredi 9 juin à 24 heures :
L'ancienne perturbation orageuse qui affectera encore jeudi la moitié sud de la France se décalera lentement vers la Méditerranée et sera suivie d'une légère hausse de pression. Les nouvelles perturbations atlantiques pénètreront faiblement sur la moitié nord de la France, mais elles seront généralement peu actives.
Vendredi, des Pyrénées au sud du Massif Central, aux Alpes et à la Corse, le temps sera très nuageux le matin, avec quelques averses orageuses possibles. Le ciel s'éclaircira au cours de l'après-midi. De l'Aquitaine au Centre et à l'Est, le temps sera très brumeux en début de matinée et passagèrement ensuite.
Sur les autres régions, le ciel sera généralement très nuageux, des pluies intermittentes se produiront au nord de la Loire; elles seront le plus souvent faibles, mais elles pourront devenir modérées près de la Manche.
Les vents seront modérés ou parfoils assez forts, de secteur est, dans les régions méditerranéennes; ils souffleront modérément, de secteur ouest, près de la Manche; partout ailleurs, ils seront généralement faibles.
Les températures varieront peu. Jeudi 8 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au

Visites, conférences PRESSE

VENREDI 9 JUIN
VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — 15 h., métro Sully-Morland : « Le Marais » (à travers Paris).
15 h., devant la grille, à droite du parvis : « Notre-Dame » (Connnaissance d'iel et d'ailleurs).
15 h. 40, rue Pascal : « D'un atelier d'élèves à la Cité fleurie » (Paris et son histoire).
CONFÉRENCES. — 17 h., FIAP, 30, rue Cabanis, MM. Mangard et R. Huot : « Les tendances architecturales du PAN 10 ». — 18 h., 30, Centre Georges-Pompidou, avec Brice Lalonde : « Ecologie et peur de la nature » (revue « Autrement »).
20 h., 30, 26, rue Bergère, Suryskantz : « La source du bonheur » (L'Homme et la Conscience).
20 h., 30, 11 bis, rue Kappeler : « La Hongrie, Cita et l'esprit de religion » (Le Centre de la Vieillesse, entrée libre).
20 h., 43, centre administratif de Sartrouville (téléphone : 91-30-81), MM. A. Jacquard, R. Pac : « Science et racisme » (Cercle d'études de la Nouvelle Critique).

Bourses

PRIX « DÉCOUVERTE DU JAPON »
L'Association de presse France-Japon, rappelle que les candidats à son prix annuel « Découverte du Japon » (le Monde du 10 mai), doivent adresser avant le 10 juin (date de la poste) en triple exemplaire un mémoire d'une certaine de lignes dactylographiées au maximum sur le sujet de l'étude ou de l'enquête qu'ils souhaitent mener ou compléter au Japon.
* Association de presse France-Japon, 14, rue Cimrose, 75116 Paris, tél. 727-30-90.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 8 juin 1978 :
DES DECRETS
● Portant majoration de la rémunération des personnels civils et militaires de l'Etat à compter du 1^{er} juin 1978.
● Portant codification des textes concernant la construction et l'habitation.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2094

VERTICALEMENT
1. Veille à la conservation des espèces ; Sédulité.
2. Sont appétés à voir les choses de haut.
3. Sur une carte d'Alsace ; Paroisse ; Pas réellement blanc.
4. Partie de dames ; Prénom ; Excuse d'écrivain paresseux ; 5. On donne naissance à une série noire ; Troux ; 6. Devise ; On peut se reposer sur lui les yeux fermés ; 7. Ne s'est pas encore épanouie ; 8. Préposition ; Se mit, la vie durant, au service de Dieu ; 9. Il n'est pas étonnant qu'on le rencontre dans les bois ; Volent défilier de bien vicina oiseaux.

HORIZONTALEMENT
I. Assurance contre le vol ; II. Marque le coup ; Relation pour un familier des cercles ; III. Se sent de loin ; La pièce normale d'un lit ; IV. Invite à se dépêcher ; Lumière depuis longtemps éteinte ; V. Le maître et ses élèves ; VI. Dépendent d'un agencement de couleurs dû au hasard ; VII. Ancien séjour princier ; D'un auxiliaire ; VIII. Terme musical ; N'a pas toujours libre cours ; Note ; IX. Pont que, bien souvent, des oiseaux s'envolent du nid ; X. On ne saurait se fier à son homme ; Cri ; XI. Ancienne figure ; Pont de fréquentes apparitions dans le domaine des airs.

Solution du problème n° 2093
Horizontalement
I. Flatterie ; II. Epouseur ; III. Troupe ; LD ; IV. Urnes ; V. Mol ; Réa ; VI. Essence ; VII. Di ; S.A. ; VIII. Encore ; Nil ; IX. Souppesse ; X. Ure ; XI. Fier ; Stex.
Verticalement
1. Timides ; 2. Léa ; Inout ; 3. Apulie ; Cure ; 4. Top ; Soper ; 5. Taux ; RI ; 6. Estrées ; Eva ; 7. Ré ; Nanana ; 8. Iule ; Isee ; 9. Eros ; Elle.

GUY BROUTY.

PROPRIETAIRES D'APPAREILS DE PLUS DE 2.000 F, CECI VA VOUS FAIRE SANGLOTER.

Four faire de bonnes photos, vouloir un bon appareil 24 x 36, c'est une bonne idée.
Voici l'Optima electronic. C'est un 24 x 36. Il utilise la plus large gamme de films. Il possède un excellent objectif 2,8/40 mm à 4 lentilles, et un obturateur électronique qui va de 15 secondes à plus de 1/500e.
Mais il a aussi ce que la plupart des 24 x 36 n'ont pas : il pèse moins de 300 grammes, il coûte moins de 800 F, et surtout, il est extrêmement simple à utiliser. Avec l'Optima electronic, pas besoin de faire tout une série de manœuvres pour prendre une photo.
Une seule manette à bouger pour avancer, armer et même rembobiner le film, un déclencheur "sensor" qui élimine pratiquement tout risque de bougé et surtout un ordinateur qui s'occupe de tout le reste : la mesure de la lumière, le réglage de l'exposition. Lorsque le signal placé dans le viseur est vert, vous pouvez prendre votre photo; lorsqu'il est rouge, vous devez utiliser un flash ou un pied.
C'est tout ce dont vous avez à vous occuper.
En fait, l'Optima electronic a vraiment de quoi donner des regrets à tous ceux qui ont payé leur 24 x 36 bien plus cher.

AGFA OPTIMA ELECTRONIC. LA PERFECTION DU 24 x 36 DANS SON PLUS SIMPLE APPAREIL.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75207 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS
3 mois 6 mois 9 mois 12 mois

FRANCE - D.O.M. - T.O.M.
115 F 216 F 325 F 400 F

TOUS PAYS ET RANCIERS
PAR VOIE MONDIALE
265 F 390 F 510 F 700 F

ETRANGER
(par mandat)

I - BELGIQUE-LUXEMBOURG
PAYS-BAS - SUISSE
143 F 265 F 388 F 510 F

II - TUNISIE
180 F 340 F 500 F 660 F

Par vole aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois virements) nous adresseront leur chèque à leur demande.

Changements d'adresse : les abonnés (ou plus) nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine ou deux avant leur départ.

Jointes la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de réviser tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

tapis distribution
223, FAUBOURG SAINT-ANTOINE - 75011 PARIS - TEL. : 310-34-44.

TAPIS D'ORIENT - COUVRE-LITS FOURRURE

Moquettes laine tendue
Tentures murales
Beaux tapis d'Europe

21 M O I S

ACHETEZ LA QUALITÉ ET PAYEZ EN

CONJONCT

EPARGNE

CONSEIL DES MINISTRES

Marchés communs de placement

Instrument d'épargne public

ETRANGER

مكتبة الادب

ÉNERGIE

POINT DE VUE

Syndicalisme, technocratie et politique

par JULIEN SCHVARTZ

Pour protester contre le projet de loi sur les économies d'énergie et l'utilisation de la chaleur qui, selon les syndicats C.G.T. et C.F.D.T., porte atteinte à la loi de nationalisation, plusieurs milliers de salariés d'Electricité de France et de Gaz de France se sont réunis, ce 8 juin, sur l'esplanade des Invalides. Ce projet de loi doit encore être discuté par la commission de la production et des échanges le 15 juin, avant d'être soumis le 21 au Parlement.

M. Julien Schwartz, député (R.P.R.) de la Moselle, précise ci-dessous la portée de ce texte, et explique pourquoi il estime infondées les craintes des syndicalistes.

Le projet de loi sur les économies d'énergie et l'utilisation de la chaleur a déclenché, en quelques jours, une petite tempête au sein d'Electricité de France. Les orléans exprimés par les syndicats de cet établissement public national me paraissent infondés et de tels mouvements de protestation, organisés dans la précipitation, peuvent aussi bien trouver leur source dans un manque de sang-froid que dans des calculs politiques dépassant de loin ce pauvre texte. On travestit trop vite, à mon sens, la lutte des classes en lutte des castes, et l'on confond monopole de la distribution d'électricité et monopole de sens de l'intérêt général.

L'article 8 du projet de loi, qui provoque tant de véhémence parce qu'il prévoit que des centrales électro-cogénères, alimentant des réseaux de chauffage urbain (dont la création serait d'ailleurs l'objet d'un décret en Conseil d'Etat), pourraient être construites et gérées en dehors d'E.D.F., mérite certes d'être précisé.

Le rapporteur, mon ami Pierre Wesson, a fait, sur ce point, des propositions qui ont recueilli l'accord de trois ou cinq des organisations syndicales d'E.D.F. Je suis convaincu que le sillon des travaux parlementaires ramènera les agitations actuelles à leurs justes proportions. Cependant, les examens menés à l'occasion de l'examen de ce projet de loi ont fait apparaître deux évidences.

Il me semble, tout d'abord, que si des procès d'intention ont pu être instruits à l'encontre de ce projet de loi, c'est parce qu'il est difficile de

croire que c'est pour faire des économies d'énergie que le gouvernement propose d'eménager la loi de nationalisation de 1946 alors même que sa politique d'économie d'énergie s'étoila de plus en plus. On constate, en effet, que les taux d'investissement dans l'équipement de pointe consommant de l'énergie primaire à notre croissance économique n'a pas baissé depuis la crise. Ce taux était de 1,1 avant 1974, il a été de 1,3 en 1976, alors que notre croissance économique était analogue à celle constatée avant la crise (soit + 5,2 %) et n'est tombée qu'à 0,87 % en 1977, alors que notre croissance a été de 2,9 %, ce qui signifie la non-utilisation des installations les moins performantes. Or, la loi fixe par les pouvoirs publics un taux de 0,8 % pour les années 1978-1980 et de 0,5 % pour les années 1981-1985.

En réalité, la France, depuis un an et demi, est des économies d'énergie par ses économies d'énergie. J'ai, pour ma part, rencontré ce type de réflexion dans un autre secteur énergétique : le pétrole. Mais, dans ce cas particulier qui nous occupe, l'affirmation d'avoir raison s'accompagne cette fois d'une révérence — que l'on veut croire réelle — vis-à-vis du pétrole. On déclare, en effet, du haut en bas de l'échelle hiérarchique d'E.O.F., que les choix énergétiques doivent être politiques et non technocratiques. Mais cette « concession » s'accompagne d'une telle loi dans la bien-tournée des solutions préconisées par les techniciens d'E.D.F. que tout choix politique différent de ceux indiqués dans les documents ne saurait qu'être irréaliste ou relayer de l'incompétence. Ainsi, la décision politique qui engage la nation est-elle inconsciemment soupçonnée d'illégalité si elle s'éloigne des résultats de calculs d'entreprise.

Nous ne pouvons nous empêcher d'être un peu déçus de ce résultat, malgré le très grand talent des responsables de l'établissement public et même de ceux qui plaçant sur leur terrain — c'est-à-dire l'étude technique et économique soignée, — on ne peut être assuré que leurs calculs ne soient pas, eux aussi, entachés de subjectivité. On ne saurait trop recommander sur ce point la lecture, certes ardue, mais passionnante comme celle d'un bon roman policier, des articles publiés dans la Revue d'économie industrielle par M. Bernard Pinot.

Nous sommes un certain nombre de parlementaires de la majorité, favorables au développement du nucléaire pour des raisons d'indépendance nationale, à avoir présenté dès 1975 la tragédie des informations publiées sur son coût réel. Mais la centralisme des décisions crée en France un langage officiel quasiment intransférable. Le parlementaire, contrôlé de analyses d'ingénieurs et d'économistes inamovibles, est très largement démuné lorsqu'il s'agit pour lui d'arrêter son opinion. Certes, le Parlement s'efforce, afin de ne pas être à la merci d'une seule analyse, de contrôler les points de vue, mais ses heures dans cette tâche à un aspect de la réalité française qui est la monopole de l'expertise technique et économique réservé à un cercle très restreint. Quant aux économistes et techniciens minoritaires au moment des choix, ils sont bientôt coupés des informations et apparaissent donc très vite comme frustrés.

Pour tenter d'échapper à ce dilemme : tangage du pouvoir ou balbutiement des battus, le Parlement s'efforce de regarder au-delà des frontières. Mais, outre la difficulté de transposer une expérience étrangère sur le territoire national, et apparaissant des divergences d'appréciation entre experts étrangers et experts français dominants, le parlementaire ne peut guère aller au-delà de ce constat qui conforte, le cas échéant, ses doutes intuitifs sans pour autant renforcer de façon décisive sa capacité de choisir.

C'est pourquoi l'étude des dossiers énergétiques m'a convaincu qu'il était indispensable de créer auprès du Parlement un organisme d'évaluation des choix techniques indépendants des circuits d'évaluation et de décision sur lesquels l'exécutif s'appuie mais qui, en fait, le ligotent. La création de cet organisme, dont la nécessité a été affirmée dans des colonnes l'année dernière par Jacques Chirac, sera proposée à l'occasion de la discussion du projet de loi pour les économies d'énergie.

VERONIQUE MAURUS.

industriel et dans le secteur transports, l'octroi d'environ 1 milliard et demi de subventions est nécessaire. C'est pourquoi, pour ma part, la préconisation d'établissement d'une redvance légère assise sur l'énergie primaire mise en vente sur le marché national et destinée à procurer à la politique des économies d'énergie les moyens assurés au crédit.

L'autre aspect révélateur par les mouvements syndicaux est la profonde et sincère adhésion du personnel d'E.O.F. aux calculs économiques et aux choix techniques arrêtés par la direction générale. Peut-on cependant admettre sans examen que ces calculs et ces choix — sans doute excellents pour l'établissement public — sont aussi bons pour la collectivité nationale ?

Certaines attitudes font penser que la transposition, en France et à E.D.F., du viell s'adage sur l'adéquation automatique des intérêts du Général Moïse avec ceux des Etats-Unis, est réalisée depuis longtemps. J'ai, pour ma part, rencontré ce type de réflexion dans un autre secteur énergétique : le pétrole. Mais, dans ce cas particulier qui nous occupe, l'affirmation d'avoir raison s'accompagne cette fois d'une révérence — que l'on veut croire réelle — vis-à-vis du pétrole. On déclare, en effet, du haut en bas de l'échelle hiérarchique d'E.O.F., que les choix énergétiques doivent être politiques et non technocratiques. Mais cette « concession » s'accompagne d'une telle loi dans la bien-tournée des solutions préconisées par les techniciens d'E.D.F. que tout choix politique différent de ceux indiqués dans les documents ne saurait qu'être irréaliste ou relayer de l'incompétence. Ainsi, la décision politique qui engage la nation est-elle inconsciemment soupçonnée d'illégalité si elle s'éloigne des résultats de calculs d'entreprise.

Nous ne pouvons nous empêcher d'être un peu déçus de ce résultat, malgré le très grand talent des responsables de l'établissement public et même de ceux qui plaçant sur leur terrain — c'est-à-dire l'étude technique et économique soignée, — on ne peut être assuré que leurs calculs ne soient pas, eux aussi, entachés de subjectivité. On ne saurait trop recommander sur ce point la lecture, certes ardue, mais passionnante comme celle d'un bon roman policier, des articles publiés dans la Revue d'économie industrielle par M. Bernard Pinot.

Nous sommes un certain nombre de parlementaires de la majorité, favorables au développement du nucléaire pour des raisons d'indépendance nationale, à avoir présenté dès 1975 la tragédie des informations publiées sur son coût réel. Mais la centralisme des décisions crée en France un langage officiel quasiment intransférable. Le parlementaire, contrôlé de analyses d'ingénieurs et d'économistes inamovibles, est très largement démuné lorsqu'il s'agit pour lui d'arrêter son opinion. Certes, le Parlement s'efforce, afin de ne pas être à la merci d'une seule analyse, de contrôler les points de vue, mais ses heures dans cette tâche à un aspect de la réalité française qui est la monopole de l'expertise technique et économique réservé à un cercle très restreint. Quant aux économistes et techniciens minoritaires au moment des choix, ils sont bientôt coupés des informations et apparaissent donc très vite comme frustrés.

Pour tenter d'échapper à ce dilemme : tangage du pouvoir ou balbutiement des battus, le Parlement s'efforce de regarder au-delà des frontières. Mais, outre la difficulté de transposer une expérience étrangère sur le territoire national, et apparaissant des divergences d'appréciation entre experts étrangers et experts français dominants, le parlementaire ne peut guère aller au-delà de ce constat qui conforte, le cas échéant, ses doutes intuitifs sans pour autant renforcer de façon décisive sa capacité de choisir.

C'est pourquoi l'étude des dossiers énergétiques m'a convaincu qu'il était indispensable de créer auprès du Parlement un organisme d'évaluation des choix techniques indépendants des circuits d'évaluation et de décision sur lesquels l'exécutif s'appuie mais qui, en fait, le ligotent. La création de cet organisme, dont la nécessité a été affirmée dans des colonnes l'année dernière par Jacques Chirac, sera proposée à l'occasion de la discussion du projet de loi pour les économies d'énergie.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



PENARROYA

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 6 JUIN 1978

Les actionnaires de Penarroya ont approuvé les comptes de l'exercice 1977, qui se soldent par un bénéfice net de 11 899 148 F, et fixé le dividende net par action à 2 F (contre 3 F pour l'exercice précédent), ce qui compte tenu de l'impôt déjà versé sur l'exercice, porte le revenu global à 3 F par action. Le paiement de ce dividende s'effectuera à partir du 6 juillet 1978.

L'assemblée a, d'autre part, ratifié la nomination de M. Pierre Danzelet au conseil d'administration et renouvelé les mandats des autres membres du conseil d'administration.

Après avoir rappelé que la consommation mondiale de zinc n'avait baissé que de 1,7 % par rapport à 1976 et que les réductions de production réalisées pendant la même période avaient entraîné une baisse de 40 % des prix de ce métal, quel-ques-uns avaient exprimé le vœu que l'assemblée ratifie la nomination de M. Pierre Danzelet au conseil d'administration et renouvelé les mandats des autres membres du conseil d'administration.

M. de Villéméjane a précisé que la réduction de production réalisée pendant la même période avait entraîné une baisse de 40 % des prix de ce métal, quel-ques-uns avaient exprimé le vœu que l'assemblée ratifie la nomination de M. Pierre Danzelet au conseil d'administration et renouvelé les mandats des autres membres du conseil d'administration.

M. de Villéméjane a précisé que la réduction de production réalisée pendant la même période avait entraîné une baisse de 40 % des prix de ce métal, quel-ques-uns avaient exprimé le vœu que l'assemblée ratifie la nomination de M. Pierre Danzelet au conseil d'administration et renouvelé les mandats des autres membres du conseil d'administration.

LES DOCKS DES PÉTROLES D'AMBÈS

Réunie le 3 juin 1978 sous la présidence de M. Jules Armand, l'assemblée générale ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1977 qui font apparaître une légère progression du chiffre d'affaires (119 781 028 F contre 128 399 112 en 1976).

Après dotations de 5 019 905 F aux comptes d'amortissement et de provisions (dont 735 000 F au titre de la provision pour amortissement financier), la bénéfice net ressort à 233 377 F contre 123 368 F en 1976. L'assemblée générale a décidé cette année la distribution d'un dividende de 5 F par action de 50 F, correspondant, compte tenu de l'impôt déjà payé au trésor (avoir fiscal), à une somme globale de 7,50 F net par action. Le dividende sera versé le 15 juillet 1978. L'assemblée a ratifié la nomination aux fonctions d'administrateur de M. de Villéméjane et renouvelé les mandats des autres membres du conseil d'administration.

M. de Villéméjane a précisé que la réduction de production réalisée pendant la même période avait entraîné une baisse de 40 % des prix de ce métal, quel-ques-uns avaient exprimé le vœu que l'assemblée ratifie la nomination de M. Pierre Danzelet au conseil d'administration et renouvelé les mandats des autres membres du conseil d'administration.



THE BRITISH PETROLEUM COMPANY LIMITED

Résultats du premier trimestre 1978

Le bénéfice du groupe pour le premier trimestre 1978 est élevé à 22,8 millions de livres sterling contre 22,0 millions sterling au premier trimestre 1977 et 14,4 millions pour le premier trimestre 1976. La réévaluation des stocks au premier trimestre 1978 a subi une légère perte par suite de moins-values des stocks.

Les ventes totales ont diminué de 0,2 million de tonnes, soit une baisse de 0,3 % par rapport à celles du premier trimestre 1977. Les ventes de pétrole brut ont diminué de 0,5 % tandis que celles des autres produits ont augmenté de 2 %.

Pendant le premier trimestre 1978, la part accrue de nos intérêts dans les entreprises et les projets pétroliers par des revenus plus faibles du pétrole dans la plupart des pays européens ont été compensés par des revenus plus faibles du pétrole brut de la mer du Nord et des parts accrues en France et en République arabe saoudienne de produits chimiques.

Les résultats du quatrième trimestre 1977 ont souffert des fluctuations des devises.

Le bénéfice par action ordinaire avant éléments exceptionnels s'est élevé à 20,8 pence pour le premier trimestre 1978 contre 21,4 pence au premier trimestre 1977.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, réunie le 31 mai, a approuvé les comptes de l'exercice 1977.

Le bénéfice net de l'exercice, soit 6 326 979 F contre 7 235 310 F en 1976, a été affecté comme suit : participation au personnel, 1 367 299 F contre 1 343 054 F en 1976; dividende, 2 889 585 F contre 2 407 890 F; le solde en réserves et report à nouveau.

Le dividende ressort à 12 F net par action (contre 12,5 F net en 1976) et l'impôt de 0,5 F, soit un revenu global de 11,5 F.

Au cours de sa réunion, l'assemblée a procédé à la nomination de M. Olivier Dassaunet et de M. Edmond Marchéray, et a renouvelé le mandat d'administrateur de M. Jean Tuguey.

VIELLE-MONTAGNE

Assemblée générale du 2 juin 1978

Toutes les résolutions ont été votées à l'unanimité.

L'assemblée approuve le bilan et les comptes réalisés au 31 décembre 1977, tels qu'ils ont été arrêtés par le conseil d'administration et approuvés par le collège des commissaires.

L'assemblée donne décharge aux membres du conseil d'administration et du collège des commissaires de tous les actes de gestion et de contrôle effectués respectivement pendant l'exercice 1977.

M. Jean-Michel Boreux est réélu administrateur pour un terme de six ans expirant en 1984.

M. Charles-Jean Deloye est réélu commissaire pour un terme de trois ans expirant en 1981.

M. Robert François est réélu commissaire pour un terme de trois ans expirant en 1981.



COMPTOIR LYON-ALEMANT-LOUYOT

L'assemblée ordinaire a approuvé les comptes de l'exercice 1977 et adopté les résolutions qui lui ont été soumises.

Par rapport à l'année 1976, année qui avait été marquée par un net redressement à tous les niveaux, l'exercice 1977 traduit une poursuite de la supériorité à celui de l'ensemble de la production chimique française.

Globalement, le panorama biliaire du COMPTOIR LYON-ALEMANT-LOUYOT se présente comme suit :

	1975	1976	1977
Chiffre d'affaires hors taxes	896,6	1 177,7	1 403,5
Marge brute d'activité	233,6	292,4	298,7
Fonds de roulement	353,9	445,6	481
Marge d'autofinancement d'exploitation	24,7	29,5	31,5
Bénéfice net	11,9	14,1	15,6
Distribution globale	8,9	0,5	10,8

Et reporté à une seule action, il fait ressortir les statistiques suivantes (en francs) :

	1975	1976	1977
Marge brute d'activité	145,54	178,25	210,07
Marge d'autofinancement d'exploitation	3,49	3,95	4,14
Bénéfice net	8,30	6,70	7,50
Dividende net (1)	9,45	10,95	11,25
Fonds propres (y compris les provisions réglementées)	258,47	285,08	328,60

Le dividende, en hausse par rapport à celui de l'exercice précédent, sera mis en paiement le lundi 28 juin, par détachement du coupon numéro 44.

(1) Nombre d'actions composant le capital social (nominal 75 F) : 1 412 302 1 412 302 1 412 302

AFFAIRES

Le sort des Tanneries françaises réunies reste en suspens

« L'avenir de l'entreprise [des Tanneries du Puy] est, en définitive, entre les mains du personnel », a déclaré le directeur, et cela favorisera une gestion saine, ou il observe un comportement aberrant et ce sera la catastrophe », a déclaré M. Giraud, ministre de l'Industrie, mercredi 7 juin à l'Assemblée nationale. On ne saurait être plus clair. Pour le gouvernement, la situation semble simple : les pouvoirs publics ont fait leur devoir en mettant sur pied une solution viable pour cette entreprise, reste aux salariés à faire la leur.

Le raccourci est un peu rapide et la situation des Tanneries françaises réunies, beaucoup plus complexe. Comment oublier que cette firme employait en 1973, deux mille deux cents salariés et que la solution « saine » enfin proposée aux travailleurs ne sauvera que quatre cent dix-huit emplois. Entre-temps, la société T.F.R. — Tanneries françaises réunies — a été mise en règlement judiciaire, puis en liquidation de biens. La Société nouvelle d'exploitation des T.F.R. (S.N.E.T.F.R.) constituée en 1975, avec l'aide d'organismes financiers, pour reprendre l'exploitation et sauver les emplois, a dû, faute d'une gestion valable, déposer à son tour son bilan. Elle se trouve actuellement en règlement judiciaire.

La nouvelle société qui devait être créée pour reprendre une nouvelle fois l'exploitation des deux usines du Puy et de Bort-les-Orgues, paraît certes présenter tous les gages de succès : elle disposera d'un apport de fonds de départ suffisant (48 millions de francs, dont 14 millions de prêts et de subventions publiques) et sera dirigée — enfin — par une équipe rompue aux subtilités d'un secteur difficile. Par ailleurs, les pouvoirs publics maintiennent en place un mécanisme d'intervention sur le marché des peaux brutes de veau qui, an-

stabilisés les cours — pour un temps du moins, — devrait permettre à la nouvelle société d'assoir sa gestion sur des bases plus saines.

Mais cette solution « idéale » intervient après cinq années d'hésitations, d'échecs et de peillatifs. Elle impose, en outre, une réduction de près de la moitié des effectifs. Comment ne pas comprendre le blocage des salariés, les d'accepter des sacrifices au nom de promesses non tenues ? Depuis six semaines, le personnel des Tanneries refuse le plan et s'oppose à l'entrée des cadres dans l'usine. L'administration provisoire, estimant que l'entreprise ne peut fonctionner dans de telles conditions, a arrêté la production. L'impasse est totale. Les salariés accusent la direction et les pouvoirs publics de paralyser la société en refusant de faire entrer les matières premières. La curateur et le gouvernement renouent l'argument en assurant que la composition des salariés empêche, seul, une nouvelle solution de voir le jour.

Les tables rondes se succèdent au Puy et à Bort-les-Orgues, en présence des élus locaux et de MM. Jacques Barrot et Jacques Chirac, alarmés par les menaces pesant sur l'emploi dans des villes qui leur tiennent à cœur. En vain. La direction a convoqué, lundi 12 juin, les comités d'entreprise pour « examiner la situation née par la non reprise d'activité et un financement collectif éventuel, pour raisons économiques, des personnes non licenciées ».

En clair, si aucune solution n'est trouvée d'ici à lundi prochain, c'est la fin des Tanneries françaises réunies à la liquidation de tous les salariés. Le compte à rebours est commencé.

VERONIQUE MAURUS.

Le Monde
PUBLIE
CHAQUE LUNDI
(numéro daté mardi)
UN SUPPLÉMENT
ÉCONOMIQUE

BOURSE DU BRILLANT
communiqué
MARCHÉ DU BRILLANT
Prix brillant pour spécimen
BLANC EXCELLENCE
1 CARAT
5 Juin 77.800 F T.T.C.
+ commission 4,90 %
M. GERARD JOAILLIERS
5, avenue Mouton-Louis - Paris (8^e)
Tél. 339-33-56

Lentilles de contact souples
On les met et on les oublie...
Fabriquées dans une nouvelle matière souple et perméable à l'eau, les lentilles de contact souples, elles apportent une solution parfaite aux problèmes de tolérance. Elles sont encore plus agréables à porter et encore plus invisibles...
Essayez YSOPTIC
80, Bd Malesherbes
75008 PARIS
Tél. 522.15.52
Documentation et liste des correspondants français et étrangers sur demande.

LE SEUL PARIS-LONDRES A 11H30 TOUS LES JOURS D'ORLY.
C'est le Paris-Londres pratique et simple : tous les jours à la même heure, même le samedi de dimanche, départ d'Orly-Sud à 11h30, arrivée à Heathrow à 11h30, en 707 ou 747, s'il vous plaît.
IRAN AIR
NOUS PROGRESSONS PLUS VITE QUE LES AUTRES.
Réservation auprès de votre agence de voyages ou chez Iran Air au 225.99.06

LES MARCHÉS
PARIS
LONDRES
BOURSE DE PARIS - 7 J
VALEURS
MARCHÉ DES CHANGES
MARCHÉ DES MONNAIES
MARCHÉ DES OBLIGATIONS
MARCHÉ DES ACTIONS
MARCHÉ DES BIENS
MARCHÉ DES SERVICES
MARCHÉ DES TRAVAIUX
MARCHÉ DES TRANSPORTS
MARCHÉ DES ÉNERGIES
MARCHÉ DES MÉTIERS
MARCHÉ DES ARTS
MARCHÉ DES LOISIRS
MARCHÉ DES CULTES
MARCHÉ DES ÉDUCATION
MARCHÉ DES SANTÉ
MARCHÉ DES BIEN-ÊTRE
MARCHÉ DES DÉPENSES
MARCHÉ DES INVESTISSEMENTS
MARCHÉ DES ÉPARGNES
MARCHÉ DES CRÉDITS
MARCHÉ DES ASSURANCES
MARCHÉ DES PENSIONS
MARCHÉ DES RETRAITES
MARCHÉ DES ALLOCATIONS
MARCHÉ DES AIDES
MARCHÉ DES SUBSIDES
MARCHÉ DES DÉPENSES SOCIALES
MARCHÉ DES DÉPENSES CULTUELLES
MARCHÉ DES DÉPENSES ÉDUCATIVES
MARCHÉ DES DÉPENSES SANITAIRES
MARCHÉ DES DÉPENSES CULTURELLES
MARCHÉ DES DÉPENSES LOISIRS
MARCHÉ DES DÉPENSES BIEN-ÊTRE
MARCHÉ DES DÉPENSES INVESTISSEMENTS
MARCHÉ DES DÉPENSES ÉPARGNES
MARCHÉ DES DÉPENSES CRÉDITS
MARCHÉ DES DÉPENSES ASSURANCES
MARCHÉ DES DÉPENSES PENSIONS
MARCHÉ DES DÉPENSES RETRAITES
MARCHÉ DES DÉPENSES ALLOCATIONS
MARCHÉ DES DÉPENSES AIDES
MARCHÉ DES DÉPENSES SUBSIDES

صكنا للاصول

صحة الاقتصاد

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 7 JUIN

Nouvelle hausse

La Bourse a tenu ses promesses et sur sa lancée précédente, elle a poursuivi mercredi son course à bon rythme, l'indice de clôture un gain de 0,9 % en plus.

LONDRES

Le Stock Exchange est béatant: le gouvernement adopterait prochainement des mesures d'assainissement monétaire et des réformes...

NEW-YORK

Un repli modéré a été enregistré mercredi à Wall Street après six séances consécutives de hausses...

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

Table with columns: Valeurs, Cours, Dernier cours. Lists various stocks and their prices.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

DOCKES DE FRANCE - Le chiffre d'affaires consolidé de l'exercice 1977 devrait atteindre 4,2 milliards de francs...

COURS DU DOLLAR A TOKYO

1 dollar en yen 226,48 221,18

INDICES QUOTIDIENS

INSER. Base 100 le 30 déc. 1977.1

COURS DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 le 29 déc. 1963.

Taux de marché monétaire

Effets privés 7 1/2 %

VALEURS

Large table of stock market values with columns for Valeurs, Cours, Dernier cours. Includes various international and domestic stocks.

BOURSE DE PARIS - 7 JUIN - COMPTANT

Table of Paris stock market data for June 7th, including indices and various stock prices.

MARCHÉ A TERME

Table of forward market data, including interest rates and currency exchange rates.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies, including the US Dollar and the British Pound.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices, including gold bars and gold coins.

Vertical advertisement on the left side of the page, featuring the BP logo and text for 'LES SOCIÉTÉS' and 'LES DOCKES DE FRANCE'.



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

- 2. DEES JUSTICE : « Quand la justice se fait homme », par Didier Cayrol ; Les limites du secret », par Jean-Edouard Bloch.
- 3. ÉTRANGER Le discours de M. Carter et les relations soviéto-américaines.
- 4. AFRIQUE Les engagements français dans le continent.
- 5. PROCHE-ORIENT « L'Iran à la cote d'Ivoire » (11), par Jean de La Guénière.
- 6. AMÉRIQUES
- 7. EUROPE
- 8. ASIE
- 7. LA X^e COUPE DU MONDE DE FOOTBALL EN ARGENTINE
- 8 à 12. POLITIQUE
 - La voyage de M. Giscard d'Estaing en Corse.
- 13. SOCIÉTÉ
 - M. M'bow lance un appel pour la restitution de certaines œuvres d'art à leur pays d'origine.
- 14 à 17. CULTURE
- 18. JUSTICE
 - M. Roger Ladeu a été libéré par décision de la cour d'appel de Douai.
- 24. ÉQUIPEMENT
- 24. SPORTS

LE MONDE DES LIVRES
Pages 25 à 33

LE FEUILLETON de Bertrand Fuhr-Danpash : Le tour de Jules Verne en quatre-vingt jours.

ROMANS : Suzanne Proux aux prises du mystère.

RELIGION : Du plaidoyer pour Jeanne.

LETTRÉS BELGES : Deux colporteurs à Bruxelles et à Namur.

LETTRÉS ÉTRANGERS : L'ami retrouvé.

HISTOIRE : « La Droite révolutionnaire ».

38 - 40. ÉCONOMIE
Le conflit de la régie Renault.

LIRE ÉGALEMENT
RADIO-TELEVISION (16)
Annonces classées (35 à 37) ; Aujourd'hui (15) ; Corina (35) ; « Journal officiel » (38) ; Loterie nationale et Loto (38) ; Métrologie (31) ; Mots croisés (39) ; Bourse (41).

LE VOYAGE EN CORSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

A SARTÈNE Le chef de l'État dialogue avec le maire communiste

De notre envoyé spécial

Sartène. — « Vous le savez, la situation de la Corse n'est pas bonne. C'est par ces mots que M. Dominique Bucchini, maire communiste de Sartène, a accueilli le président de la République, le jeudi 8 juin, à 9 h. 30, dans le chef-lieu de l'arrondissement « le plus méridional de la France ». Après avoir salué les maires de l'arrondissement, M. Giscard d'Estaing a été reçu à la mairie par le conseil municipal d'union de la gauche. Les élus lui ont présenté un projet de rénovation de la vieille ville, auquel le chef de l'État a semblé accorder la plus grande attention. Il a ensuite signé le livre d'or, avant de gagner une tribune installée devant l'église et ornée d'un drapeau tricolore, frappé de la tête de Maura.

« Si notre attachement à la nation française ne se voit, a déclaré M. Bucchini, la vérité commande de dire qu'il est de plus en plus malaisé à notre jeunesse de vivre sur la terre de Corse. » Après avoir évoqué la

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE POURRAIT PRENDRE DES MESURES MONÉTAIRES RESTRICTIVES

Le gouvernement britannique pourrait annoncer très prochainement un ensemble de mesures fiscales et monétaires pour parer à une recrudescence possible de l'inflation née d'une croissance excessive de la masse monétaire. Cet ensemble de mesures comporterait :

• Un relèvement du taux d'escompte, déjà remonté à 9 % le 12 mai dernier, ce qui entraînerait rapidement une hausse générale des taux d'intérêts bancaires, notamment sur les découverts.

• Un resserrement des prêts bancaires pour freiner l'accroissement du crédit à la consommation tout en incitant les banques à affecter leurs liquidités jugées excessives à l'achat de fonds d'État. Cette méthode faciliterait le financement de l'impasse budgétaire.

• L'adoption de nouvelles mesures fiscales pour compenser les pertes de recettes (environ 500 millions de livres) découlant des amendements au budget que l'opposition a fait voter aux Communes. Il s'agirait notamment du relèvement du droit de timbre sur les achats de valeurs mobilières et sur les achats immobiliers importants.

• L'assouplissement des restrictions limitant l'augmentation annuelle des répartitions de dividendes à 10 %.

PATRICK JARREAU.

DOUBLE ÉLECTION A L'ACADÉMIE FRANÇAISE

L'Académie française a voulu, avant les vacances, pourvue aux deux sièges précédemment occupés par Jean Vignaud et André François-Poncet, accéder.

M. Michel Déon brigue le fauteuil de Jean Rostand. Ses concurrents, le docteur De Souza, la péruvienne vicomtesse de Vésun, et Jean-Marie Weil, ne mettent guère ses chances en danger.

Pour succéder à André François-Poncet, le président Edgar Faure paraît bien placé en dépit de la candidature de M. Jean-Edouard Bloch, qui a obtenu MM. Bay et de Fontenay, entretenant-elles en ligne de compte ?

Vittel
Eau minérale naturelle.

DAIM style
spécialiste du vêtement de peau H. et F.
SOLDES
du 1er au 30 juin
réparé, transformé, nettoyage
8, pl. des Victoires - Paris - 260.95.13

MP
Paris
8, place de la Madeleine
138, rue La Fayette
86, rue de Rivoli

« Pour mes alliances diamants je suis exigeant sur la qualité des pierres mais souple sur les facilités de paiement »

GRATUIT CATALOGUE COULEUR Tél. : 260.3144

Le Directeur
Hervey
"CRÉDIT DIAMANT" 6 MOIS sans frais
après acceptation du client et comptant legal

LES CONFLITS DANS L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

RENAULT : à Flins, les ouvriers des presses réoccupent les ateliers.

Quelque douze mille ouvriers, soit la totalité de l'équipe de matin de Renault-Flins, se sont présentés, jeudi 8 juin, aux portes de l'usine, réouvertes à 8 h. 45. Les ouvriers des presses ont aussitôt réoccupé leur atelier. Ils étaient de cent cinquante à deux cents, soit le premier tiers des équipes prévues pour jeudi.

L'atelier de mécanique normale, légèrement réoccupé, a cessé à 14 h. 05 et celui de nuit à 22 h. 25. Un chef de département et plusieurs agents de maîtrise ont été empêchés de travailler au cours d'une légère bousculade, ce que la direction a fait constater par huissier.

Les sections syndicales C.G.T. et C.F.D.T. ont alors lancé un appel à l'ensemble des ateliers pour que les travailleurs observent, dans un premier temps, un débrayage de solidarité de 9 h. à 12 h., à la fois pour manifester le mécontentement du personnel contre l'intervention des forces de l'ordre dans les usines, et pour soutenir les revendications des O.S., notamment le passage de ces travailleurs au statut P. 1. Vers 10 heures, quelque huit cents ouvriers défilèrent dans l'atelier de mécanique aux cris de « Le paiement du lock-out », « Trois cents francs de plus pour tous » et « Le P. 1 pour tous les O.S. ».

Les grévistes se comptent sans doute sur la solidarité des salariés des autres ateliers de Flins et des autres usines du groupe. L'intervention policière mardi 6 juin, à Flins, n'a-t-elle pas précisément provoqué la protestation unanime des syndicats et ressermé, au moins sur le terrain, une unité d'action tendue précieusement par les divergences au niveau des centrales.

On en revient donc à Flins au point de départ. Trois cents à quatre cents grévistes vont, une fois de plus, immobiliser l'atelier des presses, et ce, à leur propre risque de paralyser en partie, ou de ralentir sérieusement, le travail d'une usine où sont employés dix-neuf mille huit cent quatre-vingt-dix salariés. Combien de jours tiendront-ils ? Ceux que la direction qualifie d'« infime minorité » savent que le temps travaille contre eux.

La grève à Flins, n'a-t-elle pas un patronat nne occasion supplémentaire de repousser toute négociation partielle ou globale à l'approche des vacances. « Mais de quelles négociations s'agit-il ? » s'écrit M. Daniel Richter, l'un des responsables C.F.D.T. de Renault-Flins. Pour nous, une négociation véritable ne peut porter sur les salaires, les conditions de travail et l'emploi. La C.G.T. pour sa part, semble plus réticente, adoptant des positions calquées sur celles de la Confédération.

JEAN BENOIT.

Blessé le 2 mai au Liban

LE COLONEL SALVAN EST RAPATRIÉ EN FRANCE

Beirut (A.P.P.). — Le colonel Salvan, chef du contingent français sur le terrain, est gravement blessé le 2 mai à Tyr, à l'issue d'une opération de tir à bord d'un C-130 des Nations unies.

Le numéro du « Monde » daté 8 juin 1978 a été tiré à 563 954 exemplaires.

Berliet : deux cent cinquante caristes en grève

De notre correspondant régional

Lyon. — La tension que l'on observait depuis quelque temps aux usines de Vénissieux du groupe R.V.L. (Renault véhicules industriels), anciennement sociétés Marius Berliet — et qui s'était traduite par des manifestations diverses allant jusqu'à un débrayage limité pour appuyer un cahier de revendications chargé, est montée sensiblement au cours de la journée du 7 juin. Les conducteurs d'élevateurs — les caristes — qui observent des arrêts de travail de trois à cinq heures par jour depuis le 30 mai, ont décidé, mercredi, de cesser complètement le travail, et le soir, d'occuper le garage où sont remisés leurs engins.

La direction, considérant que l'approvisionnement n'était plus assuré normalement, a répondu, en début d'après-midi, par un communiqué annonçant le lock-out d'ateliers importants (notamment l'emboutissage, la chaîne de montage des camionnets), qui empêchent la remise à cinquante-huit ans, à semaine de quarante heures avec garantie de ressources, la cinquième semaine de congés payés, la garantie de l'emploi et une prime de vacances de 2 000 F minimum.

BERNARD ÉLIE.

(1) Les autres revendications qui concernent l'ensemble du personnel sont aussi la retraite à cinquante-huit ans, à semaine de quarante heures avec garantie de ressources, la cinquième semaine de congés payés, la garantie de l'emploi et une prime de vacances de 2 000 F minimum.

HAUSSE DE L'OR

Le cours s'est inscrit en hausse jeudi matin sur les marchés libres de Londres et de Zurich à 123,49 dollars. Cette hausse s'est produite un lendemain de l'adjudication mensuelle du Fonds monétaire international, qui s'est effectuée au prix moyen record de 133,89 dollars l'once de métal contre 121,95 dollars précédemment. Cette vente, qui portait sur 470 000 onces, a rapporté 157,7 millions de dollars au Fonds spécial d'aide aux pays les plus pauvres, qui a déjà reçu 1,5 milliard de dollars depuis le début des ventes, en juin 1976.

Old England a choisi pour vous

Young Man's Shop

Costume uni, non doublé, 100% coton. Coquille, kaki, beige...	1150 F
Costume « Wash & Wear » rayé, Prince-de-Galles ou uni, à partir de...	760 F
Imperméable léger, toile caoutchoutée	415 F
Pantalon à plis ou bermuda, 100% coton. Coquille, kaki, beige...	270 F
Chemise Turnbull & Asser, 100% coton.....	200 F

Old England
12, bd des Capucines, Paris 9^e
9 h 30 / 12 h 30 - 14 h / 18 h 30

LES EXTRA-PLATES A QUARTZ

NEPRO
chez
JACQUES TOUR
VOTRE AMI JOAILLIER

8 BD DES CAPUCINES - PLACE DE L'OPERA - 078.45.13

BERTHEL
PARIS - DEAUVILLE - ROUEN

«... C'est une douce atmosphère d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse où les tweeds, les flanelles, les cashmeres, les lambswools s'harmonisent dans un raffinement délicieux...»

Austin Reed - Aquascutum
3, place Saint-Augustin
75008 Paris - 265.28.52
Le Chapelier de Paris

Piano center
vous offre la location-vente Piano bail

EN CAS D'ACHAT
rémunération totale des versements (caution, transport, location)

PARIS, ORLÈANS - Paris-Est 122-234, c. de Paris, 6300 MONTREUIL - Tél. 857.83.28

A B C D E F G

concession
sociétique
sur la réduction
des coûts en Europe

Sortir
l'engrenage
américain

Israel a le
contre une « bay

Le mystérieux
de M. E

AU JOUR LE JOUR
De par le jour en cause

BIENARD CHAMUS

SEUIL

OU

سكينة الأجل